Massacre à Tel Aviv

3 commandos-suicide font 25 morts et 72 blessés

TEL-AVIV, Israël. (PA, Reuter, UPI) Trois extrémistes japonais à la solde des guérilleros palestiniens se sont livrés hier à un véritable massacre, tuant 25 personnes et en blessant 72 autres. Toutes les victimes étaient passées dans la salle des douanes de l'aéroport international de Lod, en banlieue de Tel Aviv.

(Selon un porte-parole d'Air France, un Canadien serait au nombre des victimes du carnage de Lod. Il nous a été impossible pour le moment d'obtenir plus de détails, notamment sur son identité.)

C'est avec des armes automatiques et des grenades que les "tueurs" ont perpétré ce qu'un haut fonctionnaire israélien a appelé un "massacre des innocents".

Parmi les morts, on compte 13 Portoricains de foi chrétienne venus en pèlerinage en Terre Sainte et un des hommes de sciences des plus réputés d'Israël.

Deux des "tueurs" ont perdu la vie au cours de l'attentat, l'un s'étant apparemment tué en se jetant sur sa propre grenade, l'autre étant atteint par une rafale provenant d'un de ses compagnons. Le troisième a été capturé alors qu'il tentait de fuir.

Véritable carnage

C'est au moment où ils récupéraient leurs bagares sur les tapis roulants que les trois assaillants ont sorti carabines automatiques et grenades de leurs malles. Il y avait à ce moment de 200 à 300 voyageurs, parents et amis dans la salle.

En quelques secondes, ce fut une véritable scène de carnage, alors que les trois Japonais se mirent à tirer dans la foule compacte.

Des corps, des membres arrachés, du sang et du verre jonchaient le plancher, les plaintes des mourants à peine perceptibles parmi les cris et le vacarme des grenades qui explosaient.

Les "tueurs" étaient arrivés à bord d'un aérobus d'Air France en provenance de Rome.

Un membre de la police de l'aéroport Leonardo da Vinci a précisé que les bagages du trio n'ont pas été contrôlés à leur embarquement. "Les bagages ne sont contrôlés que lorsqu'il y a des coupçons précis ou lorsqu'une compagnie aérienne le demande", a-t-il dit en soulignant qu'Air France n'avait rien demandé.

A l'hôpital Sheba de Tel-Aviv où les 72 blessés ont été transportés, les au-

Voir MASSACRE en page A 6

Air France est fustigée

TEL AVIV (AFP) — A la suite de l'attentat au cours duquel trois jeunes Japonais ont tué 26 personnes et en ont blessé 72 autres, à l'aéroport de Lod, en banlieu de Tel Aviv, les autorités israéliennes ont vertement critiqué l'absence de contrôle sur les bagages des voyageurs en route pour Israël.

Pour sa part, le vice-premier ministre israélien, M. Yigal Allon, a déclaré: "es compagnies étrangères de navigation aérienne ont été mises plus d'une fois en garde quant aux mesures de précautions qu'elles devraient prendre, mesures du même genre que celles prises pour la compagnie israélienne "El All". Si les assassins ont été capables de transporter avec eux des valises contenant des fusils mitrailleurs, des centaines de balles et des grenades, cela prouve que les mesures prises ne sont pas suffisantes, car il n'y a plus de nos jours aucune difficulté à déceler des enfins de ce genre."

Dans une déclaration faite subséquemment devant le Parlement israélien (K'nessett), le premier ministre Golda Meir, qui n'a toutefois pas mentionné nommément "Air France", a rejeté sur cette compagnie la responsabilité de l'arrivée jusqu'à l'aéroport de Lod des trois terroristes japonais, auteurs de l'attentat d'hier soir.

Le premier ministre, qui s'adressait tant à la K'nessett qu'à la nation israélienne et à la communauté interna-

Voir AIR FRANCE, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mercredi 31 mai 1972, 88e année, no 96, 130 pages, 10 cahiers ★★ 15¢

AUJOURD'HUI

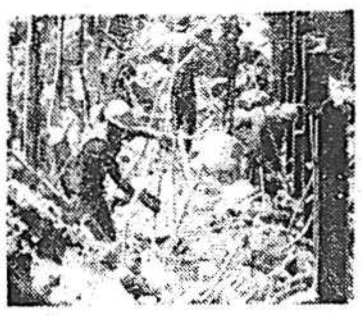

● *Place Desjardins, les travaux progressent*

Depuis près d'un mois, les démolisseurs sont à l'oeuvre. Un mur de soutènement est déjà en construction.

page E 5

● *Explosions à Téhéran*

Les dernières heures du séjour du président Nixon en Iran ont été assombries par une série d'attentats à la bombe qui ont fait deux morts. Le départ de M. Nixon pour la Pologne a été légèrement retardé.

page F 1

● *Les 50 ans de la Coopérative fédérée*

Une de nos plus importantes entreprises manufacturières, la Coopérative fédérée du Québec, fête cette année ses cinquante ans d'existence. Le moment est tout indiqué pour jeter un coup d'oeil sur ses réalisations en compagnie de son président M. Roland Pigeon.

page E 15

● *Le livre de Claude Morin pourrait embarrasser Bourassa*

Bien davantage que son adhésion au PQ, c'est le livre écrit par M. Claude Morin, ancien conseiller du gouvernement québécois, qui risque d'affecter le gouvernement Bourassa. Maurice Giroux analyse la portée politique de ce document.

page D 1

DEMAIN

spec

● Robbie Robertson vs le complexe canadien

● Claude Valade candide

● Une vieille vedette de 17 ans: Michel Pilon

SOMMAIRE

Arts et spectacles: G 12, G 13
Bandes dessinées: I 8
Cinéma: G 13
Décès, naissances, etc.: H 15, H 16
Economie: E 10 à E 16
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: H 10
Horoscope: D 6
Informations étrangères: F 1 à F 3
Informations nationales: A 2, D 1, / D 4, D 6, D 10, D 12, D 13
"Mot-mystère": E 2
Mots croisés: H 11
Petites annonces: H 3 à H 14
Radio et télévision: G 13
Radio FM: G 13
Religion: E 3, E 6
Sports: C 1 à C 6, / C 10 à C 12, C 14
Tribunaux: A 15
Vivre aujourd'hui: G 1 à G 7
Votre médecin: G 4

Les balles sifflaient partout

N.D.L.R.: Tom Golden, un Américain de 30 ans, se trouvait avec sa soeur qui arrivait de New York mère, Mme Clare Golden, 60 ans, à l'aéroport de Lod pour accueillir sa lorsque le commando japonais ouvrit le feu sur la foule. Voici ce qu'il raconte:

TEL-AVIV. (UPI) — Tout a commencé lorsque j'ai entendu comme deux bouchons de champagne qui sautent. J'ai attiré ma mère contre moi et puis ça a commencé à claquer de partout. Nous étions étrangement calmes, ma mère et moi. Elle me dit doucement: Je suis touchée. Aussi doucement, je lui ai demandé: Est-ce que ça ira?

J'ai jeté un coup d'oeil à la ronde et j'ai vu un tas de gens aplatis par terre, et beaucoup de vieux qui semblaient désemparés, ne sachant pas quoi faire. Je me sentis envahi par un calme étrange. Je serrai ma mère contre moi et avais l'impression qu'il ne nous arriverait rien. J'ai regardé la jambe de ma mère et vis qu'elle saignait.

Soudain, je tournai la tête vers la gaucse et vis à 10 ou 12 pieds à peine de nous, un 'Jap' tirant à tout va avec sa mitraillette. Cela paraissait irréel. Il était de profil, puis il pivota et je le regardai, je vis la mitraillette tourner vers nous. Puis il pivota à peine d'un quart de tour et la rafale passa à côté.

Voir LES BALLES, page A 6

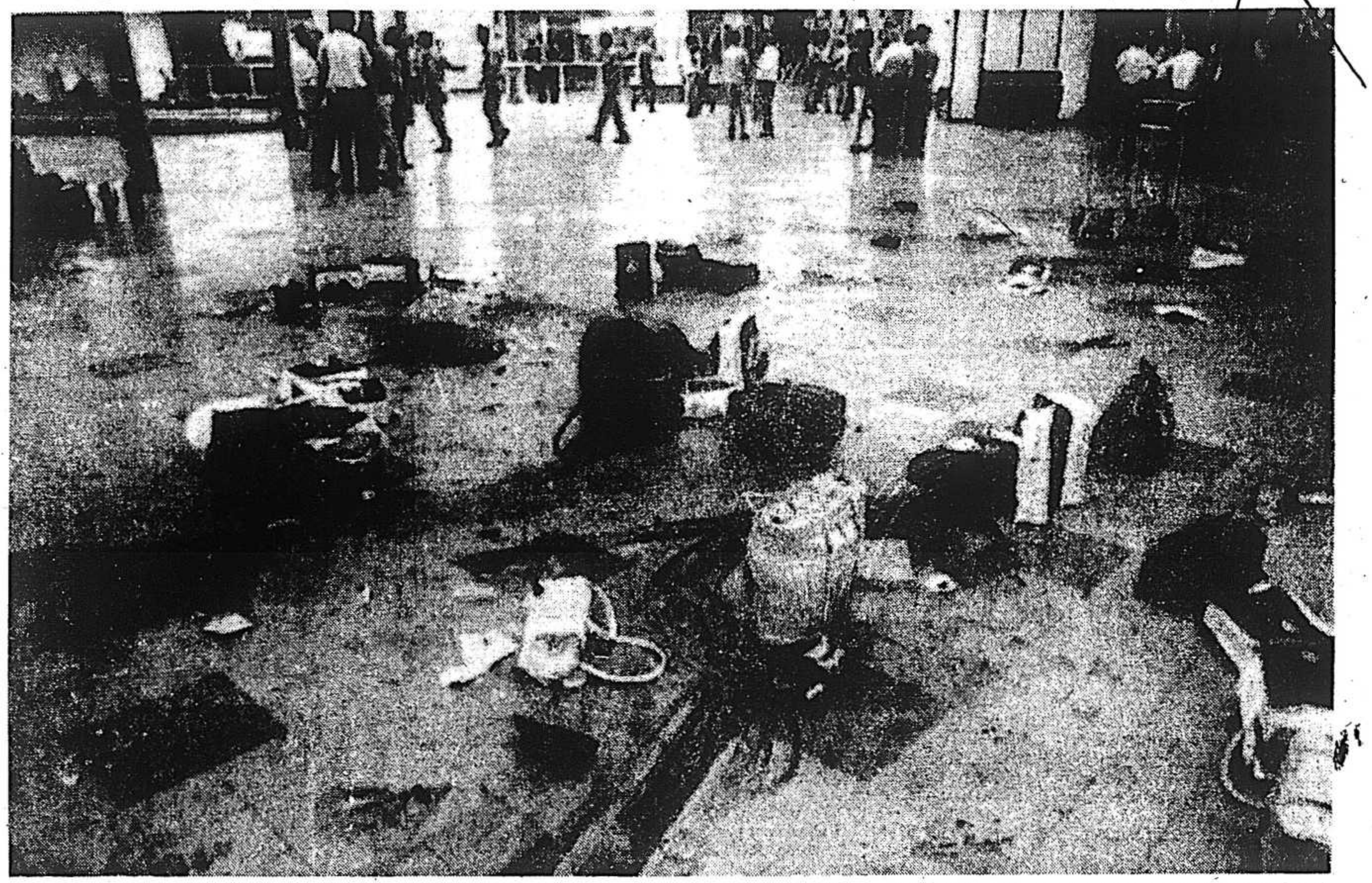

Des bagages déchiquetés et du sang, c'est tout ce qu'il reste après que trois Japonais eurent ouvert le feu sur 250 à 300 personnes dans l'aéroport international Lod, à Tel-Aviv, en Israël. Armés de fusils automatiques et de grenades, ils ont tué 25 personnes et en ont blessé 72 autres.

Suspension de tous les débardeurs

par Madeleine BERTHAULT

Les 3,200 débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières ont été suspendus hier à cause "de leur refus systématique, depuis 21 jours, de répondre aux injonctons ordonnant le retour au travail".

C'est ce qu'a annoncé M. A. E. Masters, président de l'Association des employeurs maritimes, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu hier, en fin d'après-midi. L'avocat de l'Association des employeurs maritimes, Me Brian Mulroney, a précisé que ces suspensions ont été faites en vertu de la convention collective qui prévoit des mécanismes de suspension lorsqu'un débardeur refuse de travailler plusieurs jours de suite.

De leur côté, quelque 2,200 débardeurs du port de Montréal réunis au centre Paul-Sauvé, ce matin, ont choisi unanimement, par un vote à main levée, de rester sur leurs posi-

Voir SUSPENSION en page A 6

téléphotos UPI

L'une des victimes de l'attentat terroriste de l'aéroport Lod de Tel-Aviv est transportée vers l'hôpital Tel Hashomer. L'un des membres du trio de terroristes s'est suicidé à l'aide d'une grenade, le deuxième a été abattu et le troisième a été capturé.

Le FPLP: une réponse au massacre du 8 mai

BEYROUTH (AFP) — L'opération menée mardi soir à l'aéroport de Lod "est une réponse au massacre israélien perpétré avec sang-froid par le boucher Moshe Dayan contre les fedayine qui avaient détourné (le 8 mai) l'avion de la Sabena à Tel Aviv, annonce un long communiqué de cinq pages diffusé à Beyrouth mardi soir par le Front populaire pour la libération de la Palestine.

Le mouvement du Dr Georges Habache indique que l'opération avait pour nom "Opération Deir Yassine" du nom d'un village palestinien dont les habitants furent tués en 1948, lors de la guerre de Palestine, par des éléments du groupe Stern.

Le FPLP souligne que lors du détournement de l'avion de la Sabena, les Israélien avaient déclaré que "la mort des fedayine était une sanction exemplaire qui paraliserait l'action des fedayine".

Le Front populaire remarque également que "l'opération Deir Yassine survient à l'occasion du "cinquième anniversaire de la défaite de juin" 1967.

"L'opération héroïque" de Lod a été menée par "un commando spécial" du FPLP appelé "commando du martyr Patrick Origlio", ajoute le communiqué.

Patrick Origlio, citoyen du Nicaragua, avait été tué dans l'avion d'El Al, détourné sur Londres le 6 septembre 1970, par un commando dont faisait partie le jeune Palestinienne Leila Khaled, qui fut alors arrêtée.

Voir LE FPLP en page A 6

On recherche la cabine de Gagarine

STOCKHOLM. (AFP) — La cabine à bord de laquelle l'astronaute soviétique Youri Gagarine effectua le premier vol spatial a disparu entre l'URSS et la Suède. Cette cabine historique devait être présentée pendant deux mois en Suède à l'occasion d'une exposition spatiale soviétique organisée à Raettvik (dans le centre du pays) où elle sera inaugurée dimanche.

Huit wagons contenant le maté-

Voir ON RECHERCHE, page A 6

Dossier choc sur les "gangsters" syndicaux et les révolutionnaires

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère de la Justice est à préparer un dossier qui s'intitule "dossier intimidation" et qui sera composé des "épisodes de violence, d'intimidation et de chantage que nous avons connus au Québec depuis quelques mois".

Ce dossier, sera rendu public une fois terminé et donnera lieu à qui y sont impliquées. Il y avait "des manoeuvres et des actions qui ont été perpetrées dans certains endroit du territoire du Québec et qui visaient à intimider, à faire chanter et à violenter la population".

Dans un langage qu'on ne lui connaissait pas et sur un ton qui ne laissait aucun doute sur ses intentions futures, le ministre québécois de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé cette mesure qui s'inscrit dans l'objectif premier de son ministère pour la prochaine année: la paix et l'ordre.

Dénonçant ouvertement "certaines forces révolutionnaires" et certains "groupes de gangsters qui ont réussi à s'implanter dans des mouvements syndicaux légitimes" et invitant par ailleurs le mouvement à faire au plus vite un "ménage dans sa propre maison" en vue "d'éliminer ses éléments indésirables", M. Choquette a clairement indiqué que le rôle premier de

Voir DOSSIER-CHOC en page A 6

météo

Nuageux avec quelques averses

Demain: nuageux avec dégagement en matinée.

Max. 70 Min. 40 ● Details à la page A 6

POLLUTION

Détails à la page A 6

Secteur public: après l'optimisme, c'est la méfiance et la suspicion

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après avoir repris sur une note plutôt optimiste, les négociations entre le gouvernement du Québec et le Front commun des trois centrales syndicales ont retrouvé, hier, leur air d'antan s'enlisant à nouveau dans un climat de méfiance et de suspicion.

Résultat pratique de ce changement d'atmosphère: ce n'est que mardi prochain et non aujourd'hui que l'on saura officiellement si oui ou non les négociations aux tables sectorielles reprendront.

Tout dépendra d'une proposition que soumettra ce jour-là le ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, sur le fameux problème de la sécurité d'emploi.

Ce problème devait faire l'objet de discussions hier alors que les négociations reprenaient en comité restreint. Cependant, il n'y a pas eu de discussion, M. Cournoyer n'ayant pas eu le temps de mettre au point la formule de compromis qu'il avait évoquée vendredi dernier.

Au cours de la rencontre à huis clos que trois journalistes dont celui de LA PRESSE ont pu suivre cachés derrière une porte, M. Cournoyer a plutôt proposé que les négociations à la table centrale soient reportées au 11 juin et que d'ici là, les négociations aux tables sectorielles reprennent immédiatement comme il l'avait demandé la semaine dernière.

C'est cette proposition de M. Cournoyer qui a soulevé la méfiance des chefs des centrales qui s'attendaient, dès hier, à des "ouvertures" et à de nouvelles propositions de la part du successeur de M. Jean-Paul L'Allier.

Surpris de ne pas être mieux informés sur le nouveau mandat de M. Cournoyer, les chefs des centrales se sont vivement opposés à l'ajournement du 11 juin et ont indiqué qu'ils ne convoqueront pas les tables sectorielles tant qu'ils n'auront pas obtenu de détails plus précis sur les nouvelles formules de compromis qu'entend leur soumettre le gouvernement.

Parlant sur un ton plus intime que devant la grande table centrale, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau ont ensuite tenté de savoir quelle recommandation M. Cournoyer soumettra ce soir au Conseil des ministres au sujet des amendements à la loi 19.

Cependant, M. Cournoyer n'a pas voulu répondre aux questions qui lui étaient posées à ce sujet et il a plutôt réitéré son appel pour que les tables sectorielles reprennent leurs travaux.

Devant cet imbroglio, les deux parties ont finalement convenu de se rencontrer à nouveau mardi prochain alors que M. Cournoyer soumettra les principes de sa formule de compromis sur la sécurité d'emploi.

Quant aux tables sectorielles, elles seront probablement convoquées aujourd'hui même pour mercredi prochain mais ce n'est qu'après avoir pris connaissance de la proposition de M. Cournoyer que l'on saura si oui ou non elles siégeront.

Les dirigeants des centrales ne voient pas en effet comment ils pourraient faire siéger ces tables sectorielles alors que le gouvernement ne leur a fait aucune offre précise.

"Tu ne me donnes rien sur la sécurité d'emploi, a fait remarquer M. Pepin à M. Cournoyer. Il n'y a même pas de minimum d'ouverture au sujet de la définition du mot "poste" qui est relié aux offres salariales. Si tu veux que l'on convoque les tables sectorielles, fais-nous des propositions."

Quant au ministre de la Fonction publique, bien qu'il ne l'ait pas déclaré en des termes précis, il semble que ce soit surtout pour justifier son attitude au Conseil des ministres au sujet de la loi 19 qu'il ait tant insisté pour obtenir la reprise des négociations aux tables sectorielles.

"Vous attendez quelque chose de moi, a signalé M. Cournoyer. Moi, j'attends un geste de votre part. Faites au moins siéger une table."

"Non", ont répondu les chefs des centrales, se demandant comment ils pourraient justifier un tel geste alors que le gouvernement n'a pas encore montré ses cartes.

Qu'adviendra-t-il maintenant ?

Si les centrales syndicales avaient accepté hier soir de convoquer même une seule table sectorielle, certaines sources indiquent que M. Cournoyer aurait probablement donné suite aux recommandations du Front commun et suggéré de faire disparaître complètement de la loi 19 la possibilité d'un décret.

Cette condition n'ayant pas été respectée, on croit que la loi 19 maintiendra cette possibilité mais on ignore si elle comportera un échéancier.

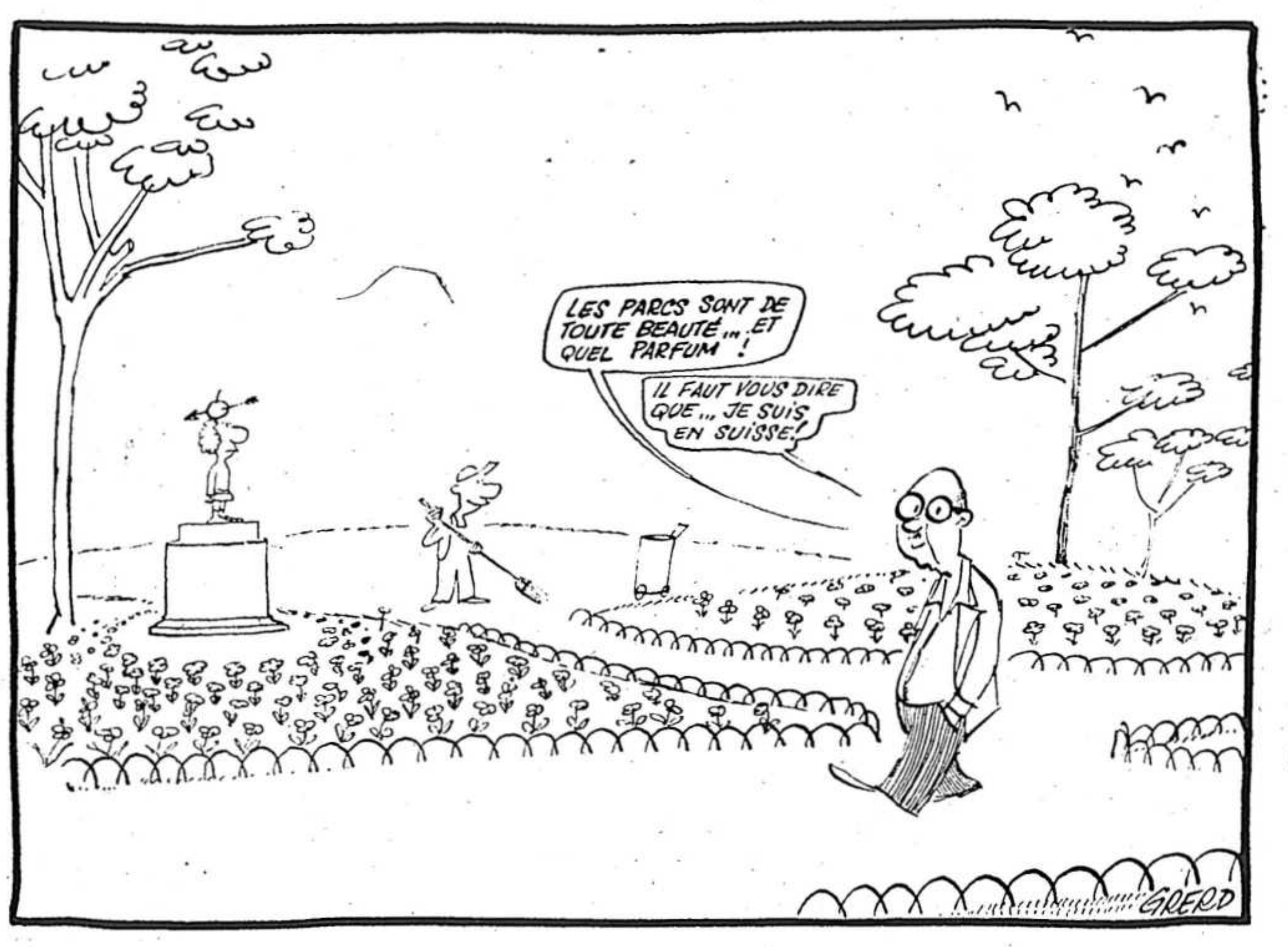
LES PARCS SONT DE TOUTE BEAUTÉ ... ET QUEL PARFUM !
IL FAUT VOUS DIRE QUE ... JE SUIS EN SUISSE!
GRERD

Droits réservés

Commission Gendron: aucune dissension grave

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Si, en apparence, le gouvernement Bourassa parait avoir servi, hier soir, un véritable ultimatum à la Commission d'enquête Gendron sur le statut de la langue française au Québec, lui ordonnant de terminer ses travaux d'ici le 31 décembre 1972 sans quoi elle serait dissoute, c'est au fond avec le plein accord des commissaires que cette date-limite a été fixée.

Dans un bref communiqué publié à l'issue de la rencontre d'une heure entre le chef du gouvernement et le président de la Commission, M. Jean-Denis Gendron, il est dit notamment. ment.

— que M. Gendron a informé le premier ministre de l'impossibilité de lui remettre immédiatement des recommandations sur la langue de travail.

— que M. Bourassa a informé le président de la Commission qu'il avait l'intention de dissoudre la Commission au plus tard le 31 décembre 1972:

— que le chef du gouvernement a convoqué tous les commissaires à son bureau pour 17 heures aujourd'hui.

Ce communiqué, qui se voulait draconien à l'endroit de la Commission, n'est qu'une répétition fidèle de la décision prise depuis le mois de novembre dernier par le conseil des ministres et prolongeant le mandat de la Commission Gendron jusqu'à la fin de cette année.

Si, à ce moment-là, la Commission n'a pas remis son rapport final au gouvernement, "tous les documents pertinents à son enquête" devront être remis au premier ministre, avait dit M. Bourassa il y a déjà six mois.

Trois rapports d'ici la fin

L'ultimatum apparent de M. Bourassa a été interprété par les observateurs comme une façon de la part du gouvernement de remettre sur le dos de la Commission les délais apportés dans l'élaboration d'une politique de la langue.

Cette interprétation a été renforcée du fait que trois des cinq commissaires rejoints par des journalistes ont carrément affirmé que tous, tant du gouvernement que de la Commission, étaient bien d'accord pour mettre fin à l'existence de la Commission Gendront le 31 décembre prochain.

Tous les commissaires occupent d'importantes fonctions professionnelles et ils ont dû sacrifier passablement leur travail permanent pour consacrer des heures et des jours nombreux à la Commission d'enquête.

D'ici la fin du mandat, il est à prévoir que trois rapports seront remis au gouvernement: le principal et le plus attendu traitera du français comme langue de travail; le second abordera les droits linguistiques et le statut des groupes ethniques et des futurs immigrants et un troisième engloberait la langue d'enseignement et des communications.

Si M. Gendron n'a pu remettre dès hier au premier ministre des recommandations préliminaires touchant la langue de travail, c'est en raison des nombreuses enquêtes, sondages, travaux de recherches qui viennent tout juste d'être remis, en totalité, à la Commission.

Ces divers travaux font l'objet d'analyses, de synthèses en vue d'apporter des conclusions concrètes, des recommandations précises et de rédiger le tout.

Les trois commissaires interrogés ont affirmé que, contrairement aux rumeurs, il n'existe aucune dissension au sein de la Commission.

Bien sûr, certains commissaires ont entre eux des vues différentes mais il n'y a pas de mésentente.

Les rapports qui seront soumis feraient même état des divergences de vue, notamment au sujet de la langue de travail, mais il n'y aurait pas nécessairement publication d'un rapport minoritaire comme cela arrive souvent dans les commissions d'enquête.

Les délais se multiplient

La commission d'enquête Gendron sur la situation de la langue française et les droits linguistiques au Québec a été formée au mois de décembre 1968 par le premier ministre Jean-Jacques Bertrand, au moment de l'étude du bill 84, père du fameux bill 63.

La commission devait remettre ses travaux un an plus tard. Son budget original était fixé à $100,000.

La commission s'est vu accorder plusieurs délais et elle terminera ses travaux avec trois ans de retard et des dépenses dépassant largement $2 millions.

Les commissaires expliquent ces nombreux retards et les sommes d'argent élevées qui ont été dépensées par la complexité du problème linguistique, les changements de mandat qui ont eu lieu lors de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Bourassa et les coupures effectuées dans les travaux de recherches.

Selon eux, le mandat original de 12 mois était beaucoup trop court pour l'envergure des problèmes à étudier. Ils comparent leurs travaux à la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (Laurendeau-Dunton) qui a coûté plus de $8 millions et s'est étendue sur plusieurs années.

Sharp propose une discussion avec l'URSS sur la réduction des forces armées en Europe

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

BONN. — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a suggéré, hier, qu'un groupe de pays membres de l'OTAN, plutôt qu'un seul délégué, engagent des discussions avec l'Union soviétique sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe.

Par ailleurs, le Canada s'est rallié à la très grande majorité de ses alliés pour réclamer que les entretiens sur une réduction éventuelle des forces armées en Europe se déroulent simultanément, quoique séparément, avec la conférence sur la sécurité européenne qui doit maintenant avoir lieu à Helsinki, en Finlande, à la fin de l'année en cours.

Le ministre canadien prenait la parole lors de l'ouverture de la session ministérielle de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), qui a débuté hier et qui se termine aujourd'hui à Bonn.

En préconisant une approche collective aux entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe, M. Sharp constate que la mission Brosio a échoué et qu'il faut par conséquent trouver une autre formule.

La suggestion canadienne revêt une importance particulière à ce moment-ci, vu l'importance que les pays de l'OTAN attachent au déroulement simultané d'une négociation sur la réduction des forces armées et de la conférence sur la sécurité.

Comme la dernière semble être dans le sac, il faut absolument faire démarrer les entretiens sur la présence des forces armées en Europe si on ne veut pas compromettre la tenue de la conférence sur la sécurité européenne.

On se souviendra que les membres de l'OTAN, lors des séances ministérielles de l'automne dernier, à Lisbonne, avaient désigné M. Mnlio Brosio, secrétaire général sortant de l'organisation, pour entreprendre les sondages préliminaires avec l'URSS et les pays membres du Pacte de Varsovie.

Or, la mission Brosio a échoué, les Soviétiques affirmant que la réduction des forces armées en Europe ne devait pas être uniquement l'affaire des deux blocs, mais qu'elle devait appeler la participation de toutes les nations du continent européen. M. Sharp espère donc qu'une approche collective, même si elle ne déborde pas le cadre des pays de l'OTAN, en autant que les discussions préliminaires sont concernées, convaincra les Soviétiques et leurs alliés. Le ministre canadien, dans son exposé à ses collègues de l'OTAN, a décrit une conférence sur la réduction des forces armées comme "un forum de 34 nations".

Dans l'esprit de M. Sharp, les nations neutres, qui ne font partie d'aucun des deux blocs militaires européens, seraient donc présentes à ces négociations même si on croit nécessaires des préliminaires.

La France est un des rares pays membres de l'OTAN qui n'insistent pas sur le déroulement simultané de ces deux délicates opérations.

De fait, hier, le ministre des Affaires étrangères de France, M. Maurice Schumann, a soutenu que ces deux rondes de négociations ne devaient pas se dérouler simultanément et qu'elles ne devaient même pas avoir lieu dans la même ville. La France, dont les forces armées ne sont pas intégrées à celles de l'OTAN, défend une position minoritaire.

M. Sharp a expliqué, pour sa part, que l'OTAN ne doit pas se laisser aveugler par l'euphorie qui découle de la visite du président Nixon à Moscou et des accords qui en ont résulté.

Tapin et Valcin démissionnent

QUEBEC — Coup de théâtre ce matin au Conseil central de Québec de la Confédération des syndicats nationaux: MM. Roland Tapin, président, et Yvon Valcin, ont annoncé qu'ils démissionnaient de leurs postes.

MM. Tapin et Valcin, qui sont reconnus comme les principaux adversaires, avec les trois "D", du président de la CSN, M. Marcel Pepin, devaient exposer les motifs de leur décision au cours d'une conférence de presse, peut avant midi, à Québec.

Tout indique, selon les observateurs, qu'ils oeuvreront à la fondation de la centrale autonome avec les trois "D".

VOYEZ NOTRE ANNONCE
EN PAGE H-16
MONTRÉAL TAPIS & CARREAUX LTÉE

Tetley: la politique du PQ donnerait au Québec une économie de succursales

par Cyrille FELTEAU

Le manifeste lancé récemment par le Parti québécois n'offre pas de solution aux problèmes du Québec et de ses 6,000,000 de citoyens. Selon le ministre des Institutions financières, des Compagnies et des Coopératives du Québec, M. William Tetley, "la politique qu'il prône réduirait le Québec à une économie de succursales".

C'est l'un des grands reproches que M. Tetley formule à l'adresse du manifeste et du parti dans une critique en six points qu'il exposait hier midi devant les membres du Club Kiwanis Saint-Georges à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire.

"Selon le manifeste, dit-il, il est clair que dans un Québec séparé les sièges sociaux des compagnies quitteraient Montréal pour Toronto. Cette perte par le transfert aurait des conséquences énormes si l'on considère qu'apparemment 50,000 personnes travaillent dans des sièges sociaux de compagnies à Montréal et que peut-être 100,000 autres sont employées indirectement par les mêmes sociétés."

Le ministre des Institutions financières, qui procède en ce moment à une étude critique approfondie du manifeste intitulé: "Quand nous serons vraiment chez nous", reproche également à ses auteurs d'avoir opté pour un socialisme irréaliste, inspiré en grande partie d'un ouvrage du secrétaire du parti socialiste français, François Mitterand, paru en France sous le titre: "Un socialisme du possible". En appendice de son discours, M. Tetley souligne les correspondances troublantes entre une ~~dizaine de~~ points importants du manifeste ~~et~~ le livre de M. Mitterand, l'un des leaders du mouvement socialiste français.

"Est-ce là la solution pour le Québec, demande M. Tetley. Est-ce la solution qu'il faut pour une économie en expansion? Quel en serait le coût en dollars, en liberté, du point de vue du niveau de vie? Aurions-nous raison de nous jeter entre les mains d'un seul gouvernement qui professe des vues aussi favorables à la centralisation?"

Quel système monétaire?

Le ministre signale ensuite que le Parti québécois n'a pas encore pris position en ce qui concerne l'option "union" ou "marché commun", la forme de ce marché commun et qui en serait le ou les partenaires. "Ainsi, dit-il, le manifeste ne mentionne pas quel serait le système monétaire du Québec après la séparation. Serait-ce le système monétaire canadien? Le dollar canadien? Il est évident, dit-il, que les plus ardents séparatistes envisagent cette éventualité d'un très mauvais oeil."

M. Tetley affirme que le manifeste du PQ n'a pas résolu la question de savoir comment un Etat séparé pourrait agir seul hors d'un marché commun. C'est là, dit-il, l'un des principaux dilemmes du manifeste et du Parti québécois. Comment le Québec peut-il être séparé et en même temps économiquement sain dans le monde industriel moderne? De l'avis du ministre des Institutions financières, ce serait très, très difficile et les sacrifices économiques qu'il faudrait payer seraient très élevés.

La place des coopératives

Dans quelle mesure la liberté individuelle, personnelle, serait-elle permise dans une économie centralisée, dirigée par le haut, en vertu du "Plan" ? se demande M. Tetley. "C'est là, dit-il, l'une des questions qui demeurent sans réponse dans le manifeste du PQ." Dans le futur Etat péquiste, la plupart des media d'information seront contrôlés par le gouvernement.

Et quelle sera la place des coopératives dans cet Etat contrôlé ? Il ne semble pas y avoir de place pour elles dans le "Plan". L'une des principales faiblesses du manifeste du PQ, selon M. Tetley, est son absence de position nette en ce qui concerne la langue au Québec. Le PQ est-il favorable à l'unilinguisme français ou plutôt à un vague bilinguisme accordant une certaine priorité au français.? Impossible de le savoir à la lecture du manifeste.

Comment devient-on une compagnie du Québec ?

De l'avis de M. Tetley, certains passages du manifeste du PQ et du document en annexe intitulé: "Qui contrôle l'économie du Québec ?" sont d'inspiration tendancieuse, sinon raciale. On y fait la distinction entre les compagnies québécoises et "anglo-canadiennes" pour ce qui a trait aux nationalisations futures. La Coopérative Fédérée, la Coopérative agricole de Granby, Bombardier, Marine Industries sont considérées comme des compagnies québécoises et donc, non sujettes à la nationalisation. Par contre, Molson, établie au Québec depuis 1800, est envisagée comme anglo-canadienne, de même que Power Corporation, possédée par Paul Desmarais, un Canadien français de Sudbury maintenant installé à Montréal. Comment devient-on une "compagnie du Québec" ? demande M. Tetley.

HARTT
Souliers de haute qualité, élégants et très confortables.

▲ Mocassin en cuir grainé fin. Blanc, brun, noir. Largeur B de 8 à 14, C de 8 à 13, D de 7 à 15, E de 9 à 13. Léger supplément pour 12½ à 15. $35

◀ Modele uni fermant sur 3 oeillets. Cuir de veau souple importé. Brun ou noir. Largeur A de 8½ à 15, B de 9 à 13, C de 7½ a 15, D ou E de 7 à 15, EE de 8 à 14. Leger supplément pour 12½ à 15. $39.95

◀ Elegant soulier sans lacet, en cuir de veau souple. Brun whisky ou noir. Largeur B de 8 a 13, C de 8 a 14, D de 7 à 15, E de 9 à 13. Leger supplement pour 12½ à 15. $38

Bovet
Vêtements et chaussures pour hommes et garçons.

Nous acceptons les cartes.
CHARGEX
AMERICAN EXPRESS CARDS

Grandes pointures.
2567 est, rue Ontario
527-3601

Centres d'achats
Rockland
735-5441

Les Galeries d'Anjou
353-6310

Domaine
254-3543

Choix incomparable — Service impeccable

la presse

MONTREAL, MERCREDI 31 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 96

Les postiers et facteurs montréalais seraient dorénavant payés moins cher que leurs collègues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique

par Pierre **VENNAT**

Le Conseil du trésor du Canada ne reconnait plus le principe d'"à travail égal, salaire égal" comme étant encore valable pour tout le pays.

Au contraire, il désire dorénavant établir des taux de salaires différents, variant selon les régions, selon un indice du coût de la vie qu'il déterminera lui-même.

Ce qui explique que dans ses nouvelles offres au Conseil des unions des postes, les facteurs et les postiers canadiens, qui gagnent tous, présentement, le même taux, se voient offrir des augmentations salariales différentes, plaçant les Montréalais quelque peu en avance des fonctionnaires postaux des Maritimes mais loin derrière ceux de Toronto et de Vancouver.

En fait, les postiers et les facteurs de la région de l'Atlantique se voient offrir des augmentations moyennes de 9 p. cent pour trois ans; ceux de Montréal, 11 p. cent réparties sur la même période et ceux de Toronto, et de Vancouver, 18 pour cent.

Un certain silence

Si le Conseil des unions des postes a, évidemment, rejeté ces offres, il n'en garde pas moins un curieux silence.

Le Conseil des unions des postes, en effet, semble décidé à négocier le plus longtemps possible sans pousser les membres à un affrontement qui, en été, risquerait d'être aussi désastreux que celui de 1970.

C'est pourquoi on applique une consigne du silence envers les journalistes et on se refuse à émettre le moindre commentaire sur les documents patronaux qui circulent pourtant à des centaines d'exemplaires dans la métropole.

Officieusement toutefois, un porte-parole des postiers a laissé entendre que, selon lui, le gouvernement aimerait que les postiers et les facteurs engagent la lutte sur les salaires de façon à oublier les "vrais" problèmes et les "vrais" revendications, c'est-à-dire, principalement, la sécurité d'emploi.

Les nouveaux taux offerts

Actuellement, un manieur de dépêches (postier) gagne, à son entrée au Postes, $3.12 l'heure, quelle que soit la région où il travaille.

Le facteur, lui, gagne un salaire horaire de $3.31 à ses débuts.

Le maximum est de $3.33 pour un postier et $3.54 pour un facteur (après 3 ans).

Or, selon les nouvelles offres gouvernementales, l'augmentation serait de 10 cents l'heure pour le manieur de dépêches, 10 cents et demi pour le facteur et 11 cents pour les commis et expéditeurs, dans la région de l'Atlantique.

Dans la région du Québec (hormis Montréal), le taux passe à 11 cents et demi pour le manieur de dépêches, 12 cents pour le facteur et 13 cents pour l'expéditeur et le commis.

Dans la région de Montréal, l'augmentation serait de 13 cents l'heure pour les manieurs de dépêches, 14 cents pour les facteurs, 14 cents et demi pour les commis et 15 cents pour les expéditeurs.

Dans les régions de Toronto, par contre, les manieurs de dépêches se voient offrir 21 cents et demi d'augmentation, les facteurs 23 cents et demi, les commis 23 cents et demi et les expéditeurs 21 cents et demi.

De même, en Colombie-Britannique et à Vancouver, le taux d'augmentation est plus élevé qu'à Montréal puisqu'on offre le même taux qu'à Toronto.

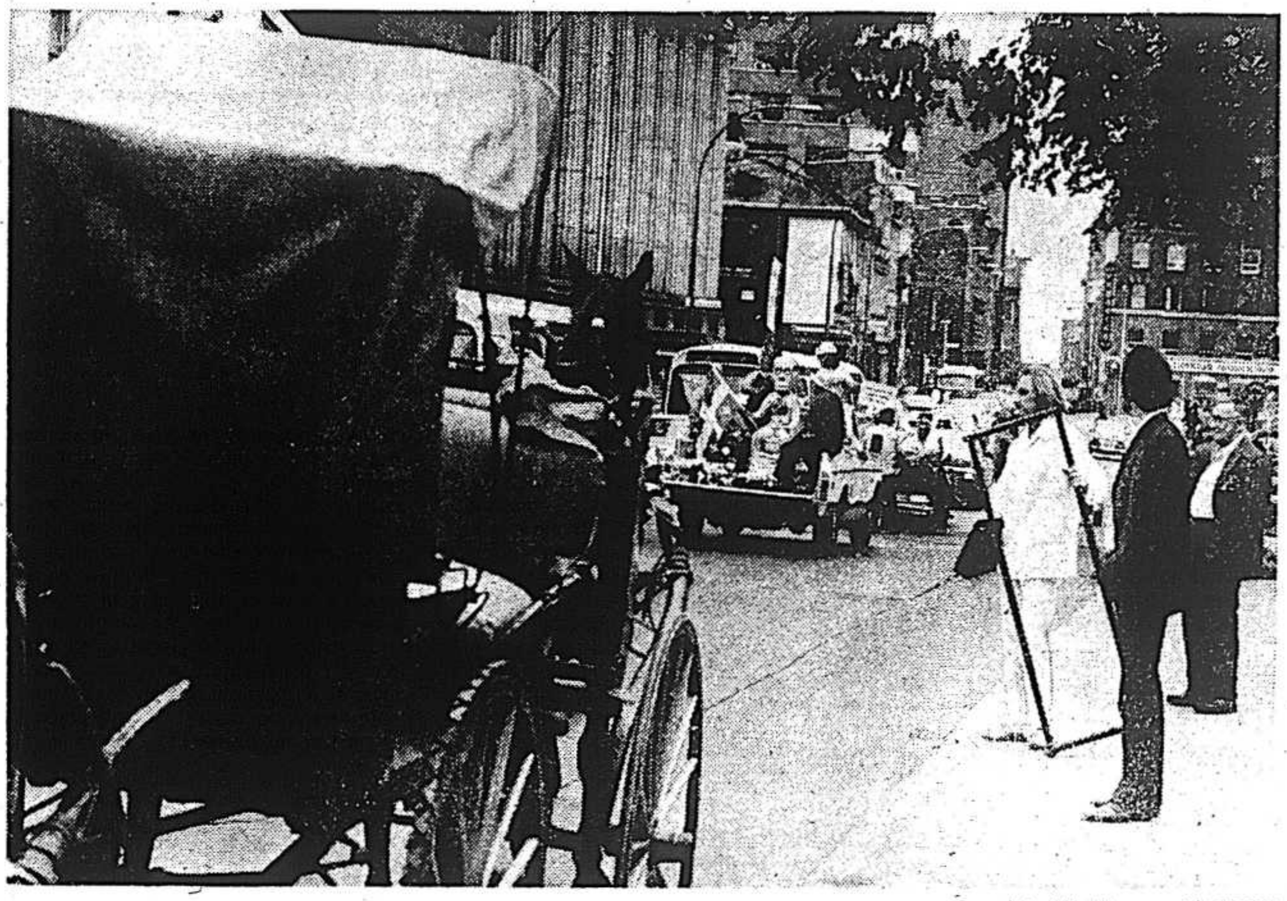

photo J.-Y. Létourneau, **LA PRESSE**

Si les Montréalais n'ont pas leur traditionnel défilé de la Saint-Jean-Baptiste, ils ont pu bénéficier, hier après-midi, de celui de la "Saint-Jean-Drapo". Le défilé a été organisé par les cols bleus en grève de Montréal qui, prenant place dans une cinquantaine d'automobiles, ont défilé bruyamment dans les rues du centre-ville pendant plus de deux heures. Le char du "Saint-Jean-Drapo" ouvrait le défilé et le traditionnel petit mouton avait été remplacé par une tête de cochon. Les manifestants étaient escortés par des motards de la police qui n'ont eu à intervenir en aucun temps.

Un homme blessé et deux disparus dans un accident de chemin de fer

Un convoi ferroviaire de la Québec Cartier Mining, formé de quatre locomotives et de 160 wagons, a déraillé vers 2 h. 45 ce matin entre Gagnonville et Port-Cartier, sur la Côte-Nord.

Un officier du détachement de Sept-Iles de la Sûreté du Québec a révélé qu'un homme avait été blessé et que deux autres sont portés disparus à la suite de cette tragédie.

Le convoi transportait du minerai de fer en direction de Port-Cartier au moment où le déraillement s'est produit à la borne 63, soit à 63 milles au nord de Port-Cartier. Toutes les unités formant le convoi auraient quitté la voie, selon le porte-parole de la SQ, le caporal Langlois de Sept-Iles.

Les deux personnes disparues seraient probablement enfouies sous l'amas de ferraille et de minerai qui encombre présentement le seul lien de communication avec Gagnonville.

La route qui part de Port-Cartier ne couvrant qu'une distance de 17 milles, c'est par hélicoptère que des agents de la SQ se sont rendus sur les lieux, vers 6 h. ce matin.

Le blessé, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été transporté à l'hôpital de Port-Cartier. On ignore la nature exacte de ses blessures et la gravité de son état.

Selon le caporal Langlois, les autorités de la Québec Cartier Mining ont pris des dispositions afin de procéder rapidement au déblaiement de la voie ferrée. Cette voie constitue le seul lien entre les sources d'approvisionnement en minerai et les usines de la Québec Cartier Mining.

Une journée après avoir été repris, un détenu s'évade une deuxième fois

Gervais Caron

Environ 24 heures après avoir été capturé, un jeune récidiviste de 18 ans, les pieds liés par des chaines, a réussi, hier soir, à fausser compagnie à la police de Drummondville.

Gervais Caron s'était déjà enfui en février de la prison de Trois-Rivières et, lundi, la Sûreté municipale réussissait à l'appréhender de nouveau. Lorsqu'il a été capturé, Gervais était armé d'une carabine et d'un revolver, mais les armes n'étaient pas chargées.

Après avoir été longuement interrogé par la police trifluvienne il a été remis, au début de la soirée d'hier, à la police de Drummondville qui désirait l'interroger sur une série de vols avec effraction.

Il a fait le trajet Trois-Rivières-Drummondville les pieds attachés à une chaine, mais une fois arrivé au poste de police il a réussi à se dégager un pied de la chaine.

Comme il n'y a pas d'ascenseur, il a emprunté l'escalier, avec un pied lié par une chaine d'environ un pied et demi pour ensuite prendre la clé des champs. Personne n'a entendu le bruit de la chaine.

Au moment de son évasion, Gervais, qui mesure cinq pieds et huit pouces et a des cheveux blonds, portait un gilet et un pantalon bleus ainsi que des espadrilles grises.

Le capitaine-détective Georges-Aimé Allard, de la Sûreté de Drummondville, a déclaré, ce matin, que les recherches se poursuivaient toujours pour mettre la main sur Gervais, surnommé "l'anguille".

Alphonse ROY
La perle des bijoutiers
DIAMANTAIRE
6725 St-Hubert
272-2622
Nous perçons les oreilles

SANDWICHES ASSORTIS
48 sandwiches Cocktail FRAIS DU JOUR $3.25 LA BTE
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors-d'Oeuvres chauds et froids, canapes, bouchées, plateaux de céleri, et olives, plateau de fromages, plateau de viandes.
PEGROID'S
4075, SAINT-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL
844-3901

Les positions de la Ville et des cols bleus sont "irréconciliables"

—le conciliateur Yvon Dansereau

par Daniel **L'HEUREUX**

Les positions respectives de la Ville de Montréal et des ses 8.000 employés manuels sont "irréconciliables et à moins d'un changement de part et d'autre d'ici jeudi, je crains fort que le conflit va trainer en longueur: c'est ma conviction personnelle la plus sincère."

C'est le conciliateur désigné par le ministère provincial du Travail dans le conflit opposant Montréal à ses cols bleus qui a fait hier cette déclaration au représentant de LA PRESSE, au cours d'une conversation téléphonique.

M. Yvon Dansereau se trouvait à Québec où il était notamment à la recherche, en compagnie de ses collègues du ministère, "de formules, de modalités, de 'sauve-la-face' pour essayer de mettre fin à ce conflit".

Et il espérait hier trouver la solution permettant une reprise des négociations dès demain: "On essaie de faire démarrer ça pour demain", a dit M. Dansereau.

La dernière séance de négociations entre les deux parties remonte à la veille de la grève des employés manuels, il y a près de trois semaines. Mais, à toutes fins utiles, il n'y avait eu pratiquement aucune négociation durant les 80 jours de l'injonction qui avait mis fin, l'hiver dernier, au premier arrêt de travail des cols bleus.

M. Dansereau a reconnu qu'il pouvait être difficile de comprendre que deux parties qui se disent prêtes à négocier ne se rencontrent pas: "mais les positions sont irréconciliables...".

Pour sa part, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a déclaré en fin d'après-midi que la Ville n'envisageait pas de demander d'injonction pour le moment.

Le conflit des cols bleus a été discuté au comité exécutif, hier, mais aucune position nouvelle n'a été prise. "Le service du personnel a un mandat pour négocier et, de plus, le comité exécutif peut être réuni à quelques minutes d'avis", a dit M. Niding.

Cherchant à éviter de commenter le conflit, M. Niding avait déclaré au début de l'après-midi: "La situation est difficile, difficile, difficile... On est sur une corde raide".

Par ailleurs, M. Niding estime que la situation engendrée par la grève des cols bleus — l'amoncellement des déchets et ses conséquences — n'exige "aucune mesure spéciale".

Effectivement, à la suite d'une réunion de spécialistes — à laquelle avaient été invités des représentants de la division fédérale des aliments et drogues — le service des affaires sociales de la ville de Montréal a décidé d'écarter pour le moment la possibilité d'épandre des insecticides sur les amas d'ordures, a laissé savoir son directeur, M. Jean Séguin.

Ce dernier a cependant précisé que la question demeurait à l'étude, les fonctionnaires recherchant des insecticides de portée moins forte que ceux qui avaient été envisagés jusqu'à maintenant.

Les produits qui avaient jusqu'ici l'attention des spécialistes de la ville entrainent, du moins les premières heures suivant leur application, des odeurs nauséabondes plus désagréables que les ordures elles-mêmes.

L'application elle-même pose plusieurs problèmes: dans des conditions idéales, rapporte M. Séguin, l'insecticide est efficace pour une semaine. Mais il doit être vaporisé lorsqu'il ne vente pas et de plus, il perd son efficacité sous l'effet de la pluie.

"Tout ça mis ensemble fait qu'on est très hésitant à utiliser ce type d'insecticides. Mais d'autres produits, de teneur moins forte, sont à l'étude", a conclu M. Séguin.

"Quant à la possibilité d'épidémie, les spécialistes du service des affaires sociales s'accordent à dire qu'il n'y a pas de danger pour le moment, les grandes maladies contagieuses étant transmises par les déchets humains et non les déchets domestiques, dit-on. Et les cas de morsures par des rats n'ont pas encore augmenté.

Entre-temps, les représentants de la CUM et ceux des cols bleus de la Communauté (ils sont une soixantaine actuellement) participeront ce matin à une séance de négociation. Bien que représentés par le même syndicat (SCFP), les cols bleus de la CUM négocient une convention distincte de celle de leurs confrères de Montréal, mais la séance de ce matin pourrait avoir des conséquences sur le conflit entre Montréal et ses employés manuels.

En effet, ce qu'on avait présenté jusqu'ici comme l'offre de la CUM concernant la sécurité d'emploi des cols bleus de Montréal est en réalité une clause qui est offerte aux cols bleus de la CUM. Elle contient toutefois une disposition pour que les villes voulant donner effet à cette clause envoient une copie de leur résolution à la CUM et au syndicat.

Le syndicat a rejeté officiellement l'offre de la CUM, telle que présentée. Confirmant ce refus, un porte-parole syndical a toutefois émis l'hypothèse que la clause en question puisse servir de point de départ à une négociation.

Castonguay affirme qu'il n'y a pas de danger d'épidémie

par Claude **MASSON**

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — "Il n'existe pas, présentement, de danger pour la santé publique ou encore de menace d'épidémie".

C'est ce que fait savoir le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, à propos de la grève des arrêt de travail qui entraine entre autres l'accumulation des ordures dans les parcs publics de la métropole.

Le temps chaud s'étant maintenu pendant plusieurs jours et en raison de l'inquiétude de plus en plus grande de la population montréalaise qui, selon certains, serait à la merci des mouches et des rats le ministre Castonguay répond qu'il n'y a aucun cas de maladie contagieuse ou infectieuse qui ait été rapporté jusqu'à maintenant.

Dans un bref rapport de la situation qu'il a fait à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires sociales, dans lequel a été intégré l'ancien ministère de la Santé, M. Castonguay a déclaré:

"Le service de santé de la ville de Montréal, de façon étroite avec la direction du service de l'épidémiologie de mon ministère et aussi avec l'assistance d'experts dans le domaine de l'épidémiologie, me fait rapport à l'effet qu'il n'y a aucun cas de maladie contagieuse ou infectieuse qui ait été rapporté par suite de cette situation et qu'il n'existe pas, présentement, de danger pour la santé publique ou encore de menace d'épidémie".

Interrogé par le leader parlementaire créditiste sur les mesures d'urgence qui pourraient s'imposer à plus ou moins brève échéance si la grève des éboueurs persiste, M. Castonguay s'est borné à ajouter :

"Les mesures à prendre, s'il y avait vraiment danger d'épidémie, sont connues et elles seront appliquées".

Le directeur du Service des affaires sociales de la ville de Montréal, M. Jean Séguin, a déjà fait savoir que des experts avaient étudié la possibilité d'étendre des insecticides sur les déchets accumulés dans les parcs et sur la voie publique mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

D'autres moyens sont aussi envisagés pour combattre une éventuelle invasion de mouches et de rats.

Les employés d'Albert-Prévost rejettent le retour au travail

Les employés de l'Institut Albert-Prévost se sont prononcés par une majorité de 80 p. cent, hier, contre les propositions de retour au travail formulées par le médiateur du gouvernement, M. Gilles Corbeil.

L'hôpital ne fonctionne maintenant qu'à l'aide de volontaires, du personnel administratif, et de six des 23 médecins qui travaillent à tour de rôle.

Rien ne va plus à Albert-Prévost depuis le 13 mai dernier alors que les employés décidaient d'occuper l'hôpital dans le cadre des mouvements d'appui au Front commun intersyndical mais également pour manifester contre ce qu'ils ont qualifié "d'autoritarisme" et de "despotisme" de la part de la direction de l'Institut.

Tous les médecins et internes ont voté contre le retour au travail et aucune solution qui pourrait mettre fin au conflit n'est présentement envisagée tandis que le médiateur s'est retiré définitivement du dossier.

Accident mortel

Un automobiliste s'est tué vers 11 h. 30 hier soir à l'entrée du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine quand il a perdu le contrôle de sa voiture. Robert Poliquin, 24 ans, de Saint-Bruno, a été tué sur le coup.

Son automobile a percuté contre un réverbère à la hauteur de la rue Hochelaga.

UN PAPA CHOYÉ
UN PAPA BIEN CHAUSSÉ
Fête des Pères
le dimanche 18 juin
CRÉATION "GRAND PRIX"
fabrication canadienne
Escarpin blanc tressé, très élégant. Souple et léger pour l'été. Pointures et largeurs courantes.
$24.95
Toutes pointures.
$24.95
A deux pas du métro Jean-Talon et Mont-Royal
Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.
6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., Mont-Royal, 521-3184
4029 Ontario, 521-9414

la presse

M. Bourassa hausse le ton

Le Premier ministre du Québec s'impatiente, et tout indique que le rapport que vient de lui soumettre le ministre adjoint des Affaires intergouvernementales, M. Arthur Tremblay, va l'inciter à hausser le ton et à cesser d'avoir recours à la persuation gentille dans ses relations avec Ottawa.

M. Bourassa trouve que le fédéral dispose de trop de pouvoirs de dépenser, et il estime que ces pouvoirs dépassent ses responsabilités. En conséquence, il annonce qu'il "veut régler d'une manière fondamentale le problème du 'pouvoir de dépenser' au lieu de lutter pour obtenir des concessions parcellaires du fédéral".

D'après le Premier ministre, des juridictions restent trop peu définies entre le fédéral et le provincial de sorte qu'il existe plusieurs "zones grises" qu'Ottawa envahit volontiers. Québec entend obtenir juridiction sur ces "zones grises", de même que le "transfert net des ressources nécessaires à l'exercice de ces juridictions". C'est là une question vitale pour le Québec, d'ajouter M. Bourassa, et la seule manière "à première vue" de rendre les relations fédérales-provinciales "satisfaisantes".

On croit comprendre que le Premier ministre commence à se détourner du "fédéralisme rentable" et conciliant qu'il avait préconisé en accédant au pouvoir, pour adopter, à l'avenir, la ligne dure dans ses relations avec Ottawa. Il songe même à partir en croisade avec l'Ontario pour forcer le fédéral à limiter ses dépenses au profit des provinces.

●

Ainsi donc, encore une fois, il appert que notre fédéralisme va filer un autre mauvais coton. Cette forme de gouvernement offre le meilleur moyen de répartir le bien-être national et de réduire le coût de plusieurs services dans un grand pays comme le Canada. Mais ce peut être aussi la conjugaison pénible de plusieurs égoïsmes régionaux. Notre fédéralisme est un peu des deux. Le gouvernement d'Ottawa groupe des provinces riches et des provinces pauvres: des provinces qui donnent plus qu'elles ne reçoivent, et d'autres qui reçoivent plus qu'elles ne donnent.

Tous les gouvernements modernes se sentent présentement tiraillés entre deux tendances. D'une part, la tendance centralisatrice qui s'affirme en vue d'assurer à peu près le même niveau de vie à tout le monde et en vue d'équilibrer le bien-être dans les zones et chez les classes défavorisées. Ces tâches incombent tant au provincial qu'au fédéral, et pour les remplir, les deux gouvernements ne peuvent pas s'empêcher de devenir centralisateurs.

D'autre part, la tendance décentralisatrice s'accentue elle aussi. Cette deuxième tendance découle surtout du fait que les gouvernements finissent par être débordés par le gigantisme qui caractérise certaines administrations provinciales, métropolitaines ou même municipales. Au fur et à mesure qu'augmentent les obligations de ces administrations, un besoin de décentralisation et d'autonomie se fait sentir. On se rend compte qu'il faut décentraliser si l'on entend favoriser la mise en place d'administrations moins bureaucratiques et plus près du peuple.

A cause de ces tendances, on assiste aujourd'hui à un phénomène ambivalent. Les gouvernements fédéral et provinciaux se font volontiers centralisateurs, alors que les communautés urbaines réclament plus de pouvoirs et plus d'autonomie de la part des gouvernements provinciaux, cependant que ces derniers réclament des pouvoirs accrus auprès du fédéral. La centralisation réduit les opérations gouvernementales et coûte moins cher. Elle se veut plus efficace. La décentralisation accroît le nombre de structures et coûte plus cher, mais elle se veut plus équitable et plus près des besoins du contribuable

●

Mais trêve de théories. En somme, M. Bourassa veut plus d'argent afin de faire face à des obligations croissantes. Il part du principe qu'en certains domaines, notamment dans le domaine social, le provincial, mieux que le fédéral, sait où et comment dépenser l'argent. Constitutionnellement, sa position est inattaquable même si, sur le plan des faits, certains peuvent soupçonner Québec de réclamer plus d'argent dans le but premier d'agrandir son empire, plutôt que d'assurer une plus juste distribution du bien-être.

Il se peut que le gouvernement de Québec veuille aider davantage les citoyens défavorisés. Mais il se pourrait bien aussi que l'argent récupéré du fédéral serve à autre chose. Anciennement, on disait souvent que le fédéral envahissait les domaines que n'avait pas su occuper le provincial. L'institution des allocations familiales, en 1944, avait soulevé une tempête. Mais on avait alors une excuse. On disait que le fédéral accaparait presque tout le champ fiscal, ne laissant aux provinces que des miettes.

L'excuse ne vaut plus aujourd'hui. Les provinces ont récupéré passablement de pouvoirs de taxation depuis 1944, et pourtant, le fédéral peut encore faire des siennes et s'en tirer avec les honneurs de la guerre. Il vient d'augmenter de quelque quinze dollars les pensions de vieillesse, ce qui a soulevé une nouvelle tempête. Si le fédéral avait remis ce quinze dollars au Québec, est-ce que ce dernier l'aurait versé aux vieillards? Peut-être que oui, mais quand? Le ministre Castonguay entend réduire ce montant de quinze dollars de manière à soulager aussi les personnes âgées de moins de 65 ans qui ne bénéficient d'aucune allocation du fédéral, mais dont les frais d'hébergement sont assumés par le Québec. Cet "ajustement" se veut équitable, mais il paraîtra fort impopulaire aux yeux des personnes âgées qui en feront les frais.

Mais ne tournons pas le fer dans la plaie. Contentons-nous de souhaiter que les négociations constitutionnelles reprennent entre le fédéral et les provinces et qu'on en vienne à un accord le plus rapidement possible. La refonte de la Constitution n'est pas seulement un problème québécois; c'est un problème canadien. Tant qu'il ne sera pas réglé, le pays vivra dans la crainte et l'instabilité.

Jean PELLERIN

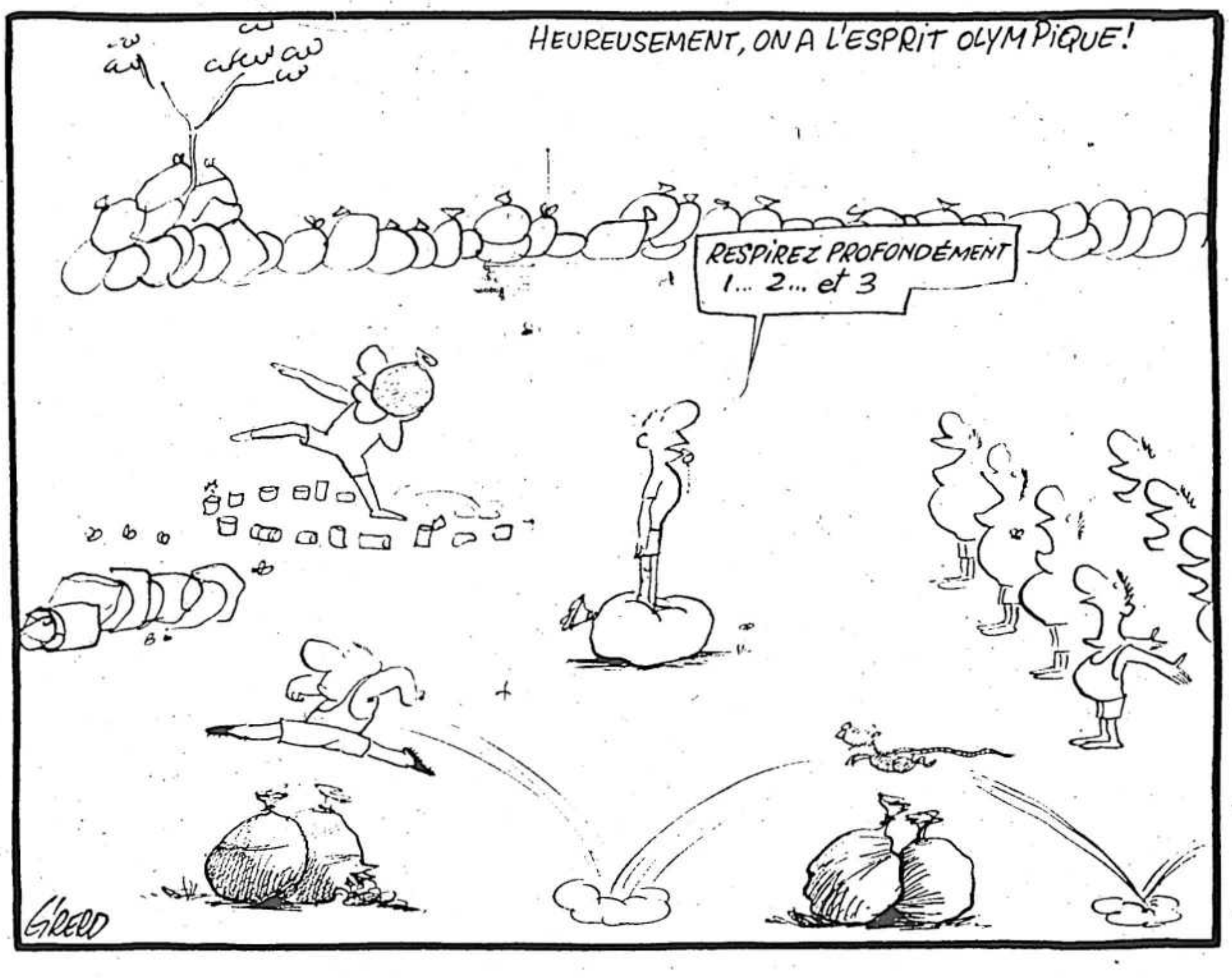
HEUREUSEMENT, ON A L'ESPRIT OLYMPIQUE!
RESPIREZ PROFONDÉMENT 1... 2... et 3
GIRERD

(Droits réservés)

L'enfer, c'est nous autres

Il faudrait vivre entre ciel et terre pour ne pas constater l'état lamentable des rues et des parcs de Montréal. Les déchets s'accumulent un peu partout, des feux de circulation mal synchronisés multiplient les risques d'accidents, les pompiers ne suffisent presque plus à éteindre les feux qu'on allume ici et là, la moitié des piscines sont déjà fermées, bref, Montréal est devenue une ville qu'il faut s'empresser de quitter le vendredi soir quand, bien sûr, on en a les moyens et les possibilités.

La grève des cols bleus affecte d'abord les petites gens, ceux qui doivent vivre dans des quartiers sans arbres, ceux qui ne peuvent se payer des oasis verdoyantes à la campagne, loin du bruit, de la fumée et des odeurs nauséabondes, ceux qui, le dimanche après-midi, n'ont que les bancs des parcs publics pour se reposer, ceux qui, le samedi, amènent les enfants à La Ronde. La grève affecte d'abord ces gens-là, même si elle déplait aux autres.

Cela, il faut le noter sans animosité mais en toute franchise, sans verser dans le mélodrame mais sans fermer les yeux sur les misères du monde ordinaire, sans faire d'antisyndicalisme mais sans distribuer de fleurs à la ville de Montréal. Pendant que la section 301 du Syndicat canadien de la fonction publique s'en tient à ses demandes, les autorités montréalaises conservent un mutisme stratégique et celles de la communauté urbaine de Montréal se contredisent à qui mieux mieux.

L'arrêt de travail des 8,000 employés manuels se poursuit maintenant depuis 19 jours. Où en est-on dans les négociations? On apprenait hier qu'elles n'avaient même pas repris. Un conciliateur du ministère du Travail, M. Yvon Dansereau, tente de rapprocher les parties. Pour retourner à la table des négociations le syndicat attend un signe de la ville de Montréal; mais ce signe ne vient pas. La ville, de son côté, ne veut pas céder "au chantage".

Du côté de la CUM, qui n'est pas directement impliquée dans le conflit, mêmes ténèbres. Le président Lawrence Hanigan se dit prêt à entamer des discussions avec le syndicat et la ville sur la question de la sécurité d'emploi. Tout en acceptant la proposition, le vice-président Yves Ryan estime que M. Hanigan porte "sa deuxième casquette de membre du comité exécutif de la ville de Montréal". Maire de Montréal-Nord, M. Ryan appuie pourtant la demande des employés manuels de Montréal.

"La situation est difficile, difficile, difficile", conclut le président du comité exécutif de Montréal, M. Niding. "On est sur une corde raide." Fait-il allusion à la situation des citoyens, qui combattront bientôt les rats et les mouches, où à la situation des négociateurs municipaux qui, faute de vis-à-vis, ne peuvent accomplir leur travail? Il nous semble que les citoyens ont droit à un peu plus d'explications sur l'enjeu réel de cette négociation.

D'un côté comme de l'autre de la barricade on fait aujourd'hui preuve d'un entêtement peu commun. Chacune des parties espère sans doute que l'autre cédera. C'est pourquoi nous n'aurons pas la naïveté de vouloir départager les torts. Qu'on commence d'abord par négocier! Ainsi on pourra identifier les vrais problèmes. Car, pour les Montréalais qui n'ont pas de salons climatisés ou des chalets à la campagne, la vie deviendra vite un enfer.

Claude GRAVEL

OPINION LIBRE

Les ambiguïtés d'un Canada bilingue et multiculturel

par Guy ROCHER

Cette communication, dont nous offrons le texte intégral aux lecteurs, a été présentée hier par le professeur Rocher à une session sur "le multiculturalisme au Canada", dans le cadre de la réunion annuelle de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie. Demain, paraîtra la conclusion de cette étude.

On ne s'est pas encore assez rendu compte de l'importante transformation que le Gouvernement Trudeau a récemment apportée à la définition de la nation canadienne, ni des conséquences que cette transformation risque d'avoir pour l'avenir culturel et politique du Canada. Dans le document déposé à la Chambre des Communes par le Premier Ministre le 8 octobre 1971, le Gouvernement Trudeau a fait part de sa réponse aux recommandations du livre IV de la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, et a fait état des mesures concrètes qu'il entendait adopter pour mettre en pratique la politique qu'il adoptait. Ce document, d'une grande importance, n'a pas connu la diffusion qu'il méritait. On y trouve en effet l'image que le gouvernement qui préside aux destinées du Canada se fait désormais de la société canadienne et de son avenir.

Ajoutons que ce document est particulièrement intéressant pour les sociologues. Non seulement y trouve-t-on une déclaration politique, mais on y voit encore que celle-ci s'appuie sur une certaine analyse sociologique de la société canadienne. Il y a donc lieu pour le sociologue à la fois de juger de la qualité de cette sociologie dont s'inspire le gouvernement canadien et de prendre position sur le fond même du débat.

Je voudrais d'abord dire en quoi ce document innove par rapport à la conception que l'on avait jusque là du Canada, pour expliquer ensuite rapidement sur quelle base cette innovation s'appuie et exprimer finalement mon jugement personnel sur la nouvelle définition du Canada adoptée par le Gouvernement Trudeau.

On comprendra mieux le changement apporté par le gouvernement canadien actuel en faisant un peu d'histoire récente.

Le mandat confié le 19 juillet 1963 par le Gouvernement Pearson à la Commission Royale d'Enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme exprimait très clairement une image de la société canadienne. La nouvelle Commission créée en vertu de l'arrêté ministériel était en effet chargée de "recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada".

Un peu plus loin, le même arrêté ministériel parlait du "caractère fondamentalement biculturrel de notre pays et de l'apport subséquent des autres cultures". Ainsi donc, dans l'exposé même du mandat qui créait la Commission Laurendeau-Dunton, le Gouvernement Pearson disait clairement la représentation qu'il se faisait de la réalité canadienne, pays bilingue et biculturel, composé de deux peuples fondateurs et enrichi de l'apport d'un grand nombre d'autres groupes ethniques.

C'est cette même définition qu'a adoptée la Commission Laurendeau-Dunton. Tout au long de son rapport, elle parle du Canada comme d'un pays composé de deux sociétés, l'une francophone et l'autre anglophone, ou encore de "deux cultures dominantes, l'anglaise et la française", ou de "deux communautés" constituant le noyau central de la nation canadienne. A ces deux sociétés historiquement premières sont venus s'ajouter des groupes culturels et ethniques de plus en plus nombreux dont l'apport est important. Ouvert à l'immigration, le Canada n'a jamais donné l'image d'un pays qui se voulait assimilateur: il a plutôt adopté une attitude libérale à l'endroit des groupes ethniques qui venaient l'enrichir.

Pour sa part, la Commission Laurendeau-Dunton, à la suite du Gouvernement Pearson, souhaite la continuation de cette politique. Elle constate qu'en pratique les nouveaux citoyens canadiens s'intègrent à l'une ou l'autre des deux sociétés principales, anglophone ou francophone. Il s'agit cependant de savoir comment cette intégration peut continuer à se faire, sans pour autant que les groupes ethniques cessent de servir d'encadrement sociologique aux nouveaux Canadiens et d'enrichir de leur contribution l'héritage culturel canadien.

Dans sa déclaration du 8 octobre 1971, le Gouvernement Trudeau dit: "Le Gouvernement répond non seulement d'une façon positive aux recommandations de la Commission mais, pour respecter l'esprit du livre IV, il désire les dépasser afin d'assurer le maintien de la diversité culturelle du Canada." Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'en s'exprimant de la sorte, le Gouvernement faisait une certaine entorse à la vérité. Car, en réalité, la prise de position du Gouvernement va carrément à l'encontre du mandat qui avait été assigné à la Commission et des conclusions auxquelles cette dernière en était arrivée. En effet, si le Gouvernement Trudeau conserve l'image d'un Canada bilingue, il rejette entièrement celle d'un Canada biculturel. Il met de côté l'idée des deux peuples fondateurs, des deux sociétés, des deux cultures dominantes, et il opte pour une autre représentation du Canada, celle d'une nation multiculturelle. Le document du 8 octobre 1971 affirme: "Nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne... Dire que nous avons deux langues officielles, ce n'est pas dire que nous avons deux cultures officielles, et aucune culture n'est en soi plus "officielle" qu'une autre... Le terme biculturalisme ne dépeint pas comme il faut notre société; le mot multiculturalisme est plus précis à cet égard." Concrètement, le Gouvernement se pose comme objectif "d'encourager la diversification culturelle dans un cadre bilingue".

Cette prise de position officielle de la part du Gouvernement canadien constitue une innovation importante, elle rompt avec l'image d'un pays unitaire aussi bien qu'avec celle d'un pays biculturel. De plus, c'est une innovation qui a de lourdes conséquences pratiques. Elle se matérialise dans l'investissement de millions de dollars dans différents programmes destinés à appuyer la diversité culturelle canadienne.

●

Tentons de pousser un peu plus loin l'analyse de cette évolution de la part du Gouvernement canadien. Au-delà des visées politiques ou même électorales qu'on a pu prêter au Gouvernement Trudeau à ce sujet, comment celui-ci légitime-t-il son innovation?

Il me semble qu'en comparaison du Gouvernement Pearson et de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme, l'image canadienne qui nous est proposée par le Gouvernement Trudeau a un nouveau fondement ou une nouvelle base. La position de la Commission Laurendeau-Dunton et du Gouvernement Pearson était fondée sur une perspective à la fois historique et sociologique. La notion des deux sociétés s'appuyait sur deux faits, l'un historique, l'autre sociologique. On notait d'abord que les deux communautés, anglophone et francophone, ont été à l'origine historique du Canada et ont doté ce pays des structures sociales et politiques principales qu'on lui connaît encore. En second lieu, on reconnaissait que c'est à l'une ou l'autre de ces deux communautés que s'intègrent les nouveaux Canadiens, à la fois, au point de vue linguistique et au point de vue culturel, même s'ils gardent des attaches avec la culture du pays d'où ils sont venus, eux-mêmes ou leurs parents.

Par contraste, la position du Gouvernement Trudeau s'appuie sur ce que j'appellerais des fondements psycho-sociologiques. Voici en effet comment s'exprime le document du 8 octobre 1971: "L'un des besoins fondamentaux de l'homme est un sentimen d'appartenance, et une bonne partie du malaise social contemporain — dans tous les groupes d'âge — existe parce que ce besoin n'a pas été satisfait. Les groupes ethniques ne sont certes pas le seul moyen de répondre à ce besoin d'appartenance, mais ils ont joué un rôle très important dans la société canadienne. Le pluralisme ethnique peut nous aider à vaincre ou à éviter l'homogénéisation et la dépersonnalisation de la société de masse. Des groupes ethniques vivants peuvent donner aux Canadiens de la deuxième et troisième générations, ainsi que des générations suivantes, le sentiment qu'ils sont liés à la tradition et aux habitants de diverses parties du monde et de diverses époques." La communauté ethnique apparaît donc au Gouvernement Trudeau comme un des groupes primaires susceptibles de combler le besoin d'identité et de sécurité de l'homme contemporain et de contrer l'anonymat et l'anomie de la société de masse.

C'est aussi en faisant appel à la psychologie sociale que le même document explique comment le multiculturalisme peut en même temps servir l'unité canadienne. "Plus nous nous sentons en sécurité dans un contexte social donné, plus nous sommes libres d'explorer notre identité au-delà de ce contexte. Les groupes ethniques donnent aux gens un sentiment d'appartenance qui les met mieux en mesure de faire face au reste de la société qu'ils ne le pourraient comme individus isolés. La fidélité à sa propre culture ne diminue pas nécessairement, et normalement ce n'est pas le cas, la fidélité encore plus grande envers la collectivité et le pays."

Cette distinction entre les fondements historico-sociologiques et les fondements psycho-sociologiques de l'image du Canada peut sembler théorique. Pourtant, elle paraît bien être à la source de deux représentations très différentes du Canada. La première met en relief le rôle central de deux communautés de base, auquel vient se greffer l'apport culturel de tous les autres groupes ethniques. La seconde, celle du Gouvernement Trudeau privilégie plutôt la multiplicité des groupes ethniques, leur totale égalité culturelle autant que politique, dans le cadre du bilinguisme officiel du Canada.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
RÉDACTION 874-7061
PUBLICITÉ 874-7306
ANNONCES CLASSÉES ... 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE . 874-6911

La météo

Retour du Soleil demain

Toutes les forces de la nature s'étaient liguées pour "commander" le mauvais temps. Aussi était-il logique qu'il se présente.

Il y a d'abord le départ du maire Jean Drapeau pour la Suisse qui laissait planer des doutes sur le climat futur. Allié à ce voyage il y avait la grève des débardeurs, la grève des cols bleus de Montréal, les feux de forêts qui font rage à travers la province.

Autant d'événement qui commandait l'orage.

Et il est venu.

Les nuages devraient demeurés encore dans le ciel de Montréal aujourd'hui, laissant tomber quelques averses ici et là.

Demain il y aura bien quelques percées de soleil, mais il faudra attendre en fin d'après-midi.

Le retour du soleil ne coïnciderait-il pas avec le retour à Montréal de M. Drapeau?

LULU

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 70° ● Minimum 40° Nuageux avec quelques averses	Généralement nuageux et frais

Au Québec

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45°	55°	Périodes ensoleillées	Généralement nuageux
Outaouais	50°	65°	Averses ou orage	Périodes ensoleillées
Laurentides	45°	55°	Quelques orages	Généralement nuageux
Cantons de l'Est	50°	65°	Averses ou orage	Périodes ensoleillées
Québec	50°	65°	Averses ou orage	Périodes ensoleillées
Rimouski	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux
Lac-Saint-Jean	45°	55°	Périodes ensoleillées	Généralement nuageux
Baie-Comeau	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux
Sept-Iles	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux
Gaspé	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé devenant nuageux	Vancouver	50	70
Alberta	Généralement ensoleillé	Edmonton	50	80
Saskatchewan	Généralement ensoleillé	Régina	55	85
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg	45	75
Ontario	Nuageux, périodes ensoleil.	Toronto	50	68
Nouveau-Brunswick	Nuageux avec averses	Saint-Jean	45	70
Nouvelle-Ecosse	Nébulosité avec averses	Halifax	45	60
Ile-du-Prince-Edouard	Nébulosité avec averses	Charlottetown	45	60
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	40	55

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	60	78	Chicago	47	—	New Orleans	69	90
Washington	62	82	San Francisco	68	—	Miami	71	92
Boston	59	81	Los Angeles	64	—			

Vers les capitales

Paris	59	—	Moscou	66	—	Hong Kong	81	—
Londres	55	—	Stockholm	54	—	Lisbonne	72	—
Rome	70	—	Tokyo	68	—	Sydney	59	—
Berlin	63	—	Athènes	70	—	Tunis	77	—
Amsterdam	57	—	Casablanca	73	—	Vienne	72	—
Bruxelles	54	—	Genève	66	—	Varsovie	66	—
Madrid	86	—	Le Caire	86	—			

Vers les plages

Acapulco	79	91	Bermudes	72	78	Nassau	79	88
Mexico	54	72	Barbade	75	86	Rio de Janeiro	68	—

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.15

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

La requête de Rose est déclarée illégale et rejetée par le juge Eugène Marquis

par **Léopold LIZOTTE**

C'est en déclarant que la requête présentée pour recommencer les délibérations du jury, au procès de Jacques Rose, ne pouvait plus faire l'objet de quelque argument, de quelque remarque ou de quelque plaidoirie que ce soit, et encore moins d'une audition spéciale auprès du juge qui a présidé le procès, que le juge Eugène Marquis a rejeté à midi cette demande de Me Robert Lemieux, qui aurait définitivement créé un précédent dans nos annales judiciaires.

Parlant sur un ton qui se voulait sans réplique, après avoir interdit de la plus formelle façon au jeune avocat de prononcer la moindre parole, le juge Marquis a soutenu que se rendre à une telle requête, ce serait précisément une illégalité.

Et qu'il ne se prêterait pas à cela. Qu'il ne tolérerait pas cela.

Me Lemieux a tout de même réussi à déclarer qu'il avait des arguments additionnels à faire valoir, et même de la preuve à présenter.

"Assoyez-vous, assoyez-vous, répéta alors à cinq reprises le tribunal. C'est un ordre."

Me Lemieux, suivi alors de Me Jean-Serge Masse, se leva de son siège pour se diriger vers la sortie, un geste que le juge fit consigner au dossier, en notant qu'il était posé sans l'assentiment de la Cour.

A ce moment-là, les deux procureurs prirent un siège à l'avant de la salle, avec le public, et le juge le nota, cette fois . . . avec satisfaction.

Le juge Marquis qui, comme président du tribunal, avait dit donner la parole au. . . juge, et au juge seulement, au début de ses remarques, entrepris alors de résumer les incidents qui avaient marqué la fin du procès de Rose, pour l'enlèvement de Pierre Laporte, le 11 avril dernier.

Il nota alors au passage que l'accusé n'avait pas voulu se rendre au Palais, ce matin, et qu'il avait donné instruction aux policiers de ne le molester d'aucune façon pour l'amener à se présenter en Cour.

Puis il relata comment les jurés lui avaient signifié leur désaccord, après plusieurs heures de délibération, et comment il les avait enjoints, malgré une demande formelle faite à ce sujet par le juré no 1, de ne rien révéler de leurs discussions.

Il cita ensuite plusieurs extraits de jurisprudence pour démontrer que ce secret devait être respecté sous peine même d'outrage au tribunal, et ceci notamment de les protéger de multiples tracas ou ennuis possibles.

"Comme la cause a été ajournée au 19 juin, ajouta-t-il, et que les jurés ont été libérés, tout comme le juge, ils sont cune juridiction en l'espèce.

"D'autre part, ni un ou des jurés, ni aucun procureur n'avaient et n'ont le droit de communiquer des informations non prouvées concernant le désaccord qui a pu exister.

"La requête est donc illégale, nulle, et non avenue, et ne peut être accueillie par la Cour.

Et le tribunal de dire qu'il quittait la salle immédiatement.

"Allez-en paix, mesdames et messieurs", ajouta-t-il même, en se levant.

Mais, à ce même moment, Me Lemieux ressurgit de la salle, toge sur le bras.

Et arrivé dans le prétoire, à quelques pas du "banc" il voulut à nouveau invoquer ce qui se passe présentement dans la cause de Jacques "Coco" Mercier, où le juge Casey, de la Cour d'appel, a permis que l'affidavit d'un juré soit déposé au dossier.

Le juge reprit momentanément son siège pour discuter du point, et soutenir que ce cas était tout à fait différent, puisqu'il s'agissait d'obtenir un nouveau procès, à l'aide d'une déclaration assermentée, alors que dans la cause de Rose, il s'agissait de déclarations basées sur du oui-dire, sans justification légale et valable à l'appui.

Le dialogue fut toutefois vite écourté, lorsque le tribunal, sa réponse donnée, quitta rapidement le banc après avoir donné copie de son jugement.

MASSACRE

SUITE DE LA PAGE A 1

torités déclarent que 14 d'entre eux sont dans un état grave.

Commando suicide

Au cours de l'interrogatoire que la police israélienne lui a fait subir, le seul survivant du trio a déclaré qu'il faisait partie d'un "commando-suicide" dont la mission était de "tuer le plus grand nombre possible de gens, sans distinction de nationalité, de sexe ou d'âge et de faire le plus de dommages matériels que possible". Il a également déclaré être membre d'une organisation terroriste appelée "l'Armée de l'étoile rouge", connue pour ses contacts avec le Front populaire pour la libération de la Palestine.

Selon la radio israélienne, le terroriste aurait également révélé que ses complices et lui avaient été entraînés au maniement des armes dans une base de guérilleros palestiniens au Liban.

Par ailleurs, dans une dépêche émanant de Tokio, l'agence France Presse, citant la police nipponne, déclare qu'il y aurait plus de 400 "gauchistes" japonais à Beyrouth et dans les environs.

A Beyrouth, le leader du FPLP, le Dr George Habache, revendique pour son groupe la responsabilité de cet attentat et déclare que l'opération avait pour nom "Opération Deir Yassine", du nom d'un village palestinien dont les habitants avaient été massacrés en 1948 lors de la guerre de Jérusalem par des éléments du groupe Stern.

Manque de précautions?

Le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir, qui s'était rendue à l'hôpital Sheba, a par la suite convoqué une réunion urgente du cabinet israélien. Elle a tout d'abord vivement critiqué la compagnie aérienne qui a transporté les trois Japonais. "Si elle avait pris des mesures plus attentives de contrôle, la tragédie qui s'est déroulée n'aurait pas eu lieu". Mme Meir a assuré qu'Israël "fera tout ce qui est en son pouvoir pour protéger ceux qui viennent dans le pays ou qui en repartent. Si les gouvernements et les compagnies de navigation aérienne ne participent pas à nos efforts, la peste horrible qu'est le terrorisme arabe va s'étendre", a-t-elle ajouté.

Sato stupéfait

En apprenant l'agression dont se sont rendus coupables les trois terroristes japonais, le premier ministre, M. Eisaku Sato, a marqué une vive stupéfaction. "C'est une affaire grave, a-t-il dit. Je ne puis croire qu'il y ait des Japonais capables d'un tel acte".

Un ancien ambassadeur du Japon à Tel-Aviv, a déclaré à la presse que "le meurtre massif de personnes innocentes — une chose qui n'a pas même été faite par les guérilleros arabes — va donner au monde l'impression que les Japonais sont un peuple barbare. De plus, a-t-il ajouté, cet incident a dû provoquer une violente émotion chez les Juifs du monde entier et il se pourrait qu'ils en éprouvent du ressentiment à l'égard du Japon".

Regrets du Japon

Le gouvernement japonais a exprimé ses regrets à Israël du fait que des Japonais aient été impliqués dans le massacre. L'ambassadeur du Japon à Tel Aviv a déclaré: "C'est le coeur brisé que j'apporte au gouvernement et au peuple d'Israël l'expression de la peine profonde ressentie par mon gouvernement et par moi-même à la suite de l'attentat horrible auquel se sont livrés la nuit dernière trois citoyens japonais."

A Tokyo, le premier ministre Eisaku Sato s'est dit stupéfait. "Je ne puis arriver à croire que ce sont des Japonais qui ont commis un tel acte." Le gouvernement a décidé d'envoyer à Tel Aviv un conseiller pour enquêter sur l'attentat et présenter ses regrets au gouvernement israélien. Le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Takeo Fukuda, a annoncé devant le Parlement que le gouvernement japonais était prêt à payer des indemnités aux familles des victimes du massacre.

De son côté, le gouvernement français a condamné formellement l'attentat commis à l'aéroport de Lod, à l'arrivée de l'avion d'Air France. La déclaration a été faite par M. Jean-Philippe Lecat, secrétaire d'Etat à l'Information, à l'issue du conseil des ministres.

SUSPENSION

SUITE DE LA PAGE A 1

tions et de supporter leurs officiers syndicaux dans la lutte contre les employeurs maritimes.

"Ceux-ci, de déclarer M. Jean-Marc St-Onge, président de l'Association internationale des débardeurs (local 375), ont violé plusieurs clauses de la convention collective d'une durée de trois ans, signée il y a quatre mois."

La principale pierre d'achoppement, a-t-il fait savoir, concerne le déploiement des débardeurs. "Il a été entendu qu'en attendant l'arrivée d'une machine électronique, qui doit classifier les employés selon leur compétence, les équipes devaient être formées comme par le passé. Ce n'est pas ce que les employeurs ont fait, renvoyant même les équipes une à une, d'un bout à l'autre du port".

Les débardeurs ont donc décidé de ne pas rentrer au travail tant que tous les points en litige ne seraient pas réglés.

Désistement

Les suspensions ont été émises pour une durée indéfinie. C'est pourquoi, hier matin, Me Bernard Roy, procureur de Shipping Federation of Canada Inc. et des Employeurs maritimes, s'est désisté en Cour supérieure, au nom des requérants, de la requête en vue de l'émission d'une injonction interlocutoire. Cependant, les procédures pour outrage au tribunal suivront leur cours.

M. Masters a expliqué ces décisions en soulignant la gravité et la complexité des nouveaux problèmes dans l'industrie portuaire, provoqués par la grève illégale du syndicat, c'est-à-dire de l'Association internationale des débardeurs, local 375.

Le président des employeurs maritimes a ajouté que "selon les dispositions de la convention collective, les membres du syndicat, éligibles à la sécurité d'emploi, jouissent d'une garantie de revenus hebdomadaires d'environ $250 durant les 37 semaines que dure la saison de la navigation".

Toutefois, les débardeurs affirment que ces chiffres ne sont pas exacts. "Nous recevons $188 durant 35 semaines."

Plan qui coûte cher

Il est à preciser que ces sommes sont payées chaque semaine, "sans égard à la somme de travail disponible".

M. Masters a alors souligné qu'un tel plan de sécurité d'emploi "coûte très cher et doit être payé à même les revenus provenant des cargaisons". En faisant la grève le syndicat "abandonnait tous les navires sur le fleuve, sans qu'aucun travail n'y puisse être effectué". Ces bateaux ont dû trouver d'autres ports, particulièrement Philadelphie, St-Jean et Halifax, pour décharger leur cargaison, "laquelle constitue la principale source de revenus alimentant le fonds consacré à la sécurité d'emploi dans les trois ports".

En conséquence, même si les débardeurs étaient retournés au travail ce matin, "le coût du maintien des paiements de sécurité d'emploi aurait augmenté de $3 millions les déboursés prévus, puisqu'il n'y a plus de navires dans les ports".

Réactions des débardeurs

"C'est juste des menaces, y nous content des peurs" a déclaré M. Arthur Cadotte, porte-parole de l'Association internationale des débardeurs, local 375, lors d'une conversation téléphonique.

M. Cadotte a également annoncé la tenue d'une grande assemblée générale de tous les débardeurs ce matin au Centre Paul-Sauvé, à 8 h. 30. Ce porte-parole a ajouté que le litige porte sur le non-respect de la convention collective par les employeurs maritimes: "Il y a 18 à 20 clauses qu'ils n'ont pas respectées et plus de 350 griefs qui trainent". Selon les employeurs maritimes, il n'y aurait que 150 cas de griefs sur la table actuellement.

L'assemblée d'aujourd'hui a pour but d'étudier l'action à entreprendre face à cette situation d'impasse.

AIR FRANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

tionale, a affirmé que c'est la négligence de cette compagnie aérienne qui a permis aux assassins de monter à bord de l'appareil avec des bagages contenant des armes à l'aéroport de Rome.

Selon Air-France, les contrôles normaux ont été effectués par les autorités policières de l'aéroport de Rome, en présence des représentants d'Air-France. Ces contrôles comprennent notamment la fouille des passagers, de leurs bagages à main, l'isolement et la reconnaissance des bagages de soute de chaque passager au moment de l'embarquement.

Par ailleurs, les services de sécurité de l'aéroport international de Rome ont précisé qu'il appartient aux compagnies aériennes de demander, dans chaque cas, qu'un contrôle soit exercé sur les bagages destinés aux soutes des avions.

"Air France n'a fait aucune demande en ce sens", ont déclaré les autorités portuaires de l'aérogare romain.

DOSSIER-CHOC

SUITE DE LA PAGE A 1

son ministère, pour l'année qui vient et peut-être même pour les années futures, sera "le maintien de l'ordre public et de la paix sociale au Québec".

C'est alors que les députés entreprenaient l'étude des crédits du ministère de la Justice pour l'année financière 1972-73 que M. Choquette, visiblement décidé à mettre au pas ceux qui enfreindront la bonne marche de la société, a fait cette sortie sans précédent de sa part.

Il a aussitôt été appuyé par MM. Rémi Paul et Antoine Drolet, porte-parole d'Unité-Québec et du Ralliement créditiste au chapitre de la justice mais vigoureusement critiqué par Me Robert Burns, syndicaliste et porte-parole du Parti québécois en la matière.

Les récents événements

Marqué par les crises subséquentes qu'a vécues le Québec depuis deux ans et tout spécialement depuis quelques mois, M. Choquette a mentionné que "ces événements étaient remplis de possibilités de catastrophes et même de cataclysmes" et que c'est justement à "certaines forces révolutionnaires qui sont à l'oeuvre dans notre société" qu'il entend s'en prendre sans pitié.

"Je n'ai pas l'intention de laisser là les événements que nous avons connus et de dire que c'est un incident clos. L'incident n'est pas clos. L'incident sera étudié sous tous les aspects qu'il importe au point de vue du maintien de l'ordre public, et ceci... pour éviter au Québec une nouvelle aventure dans d'autres circonstances, plus tard, qui pourraient avoir des conséquences plus graves pour la société québécoise".

M. Choquette devait ajouter que ce n'est ni par esprit vengeur ni par un exercice brutal de l'autorité qu'il allait intervenir mais "toujours avec compréhension et fermeté".

Haro sur certains intellectuels

Universitaire bien coté, économiste de profession, le ministre de la Justice a aussi attaqué ceux qui sont de son rang, soit ceux "qui se targuent d'être les plus évolués, les plus instruits, ceux qui ont reçu une formation universitaire, ceux à qui la société a donné le maximum de ses possibilités", déclarant qu'un bon nombre d'entre eux sont inaptes à comprendre le fonctionnement normal d'un Etat, d'une société et chez qui "on constate un désordre général".

S'en prenant à ces intellectuels "qui soutiennent des théories plus ou moins vagues, plus ou moins brumeuses, plus ou moins fondées" par le truchement de la télévision de Radio-Canada, le ministre Choquette a renchéri:

"Il est temps que la pendule revienne vers le centre. Cela fait assez longtemps qu'on s'en va vers la gauche à l'heure actuelle pour qu'on revienne à l'essentiel du fonctionnement d'une société".

M. Choquette a dénoncé les universitaires qui, au cours de la récente crise dans la fonction publique, ont proposé diverses solutions au règlement du conflit.

"Quand je voyais certains intellectuels proposer diverses solutions au problème et ne pas envisager les plus claires et les plus élémentaires, soit que l'autorité publique, par ses institutions, devait s'affirmer, je me disais: ces gens-là vivent en dehors du monde ordinaire. Mais la population a compris et ceci est un grand réconfort pour le ministre de la Justice. Ceci, à mon sens, nous en dit long sur le fait que notre société est encore saine et que la situation est loin d'être désespérée".

Impact sur les négociations

Quels effets peuvent avoir les propos de M. Choquette sur les négociations en cours dans la fonction publique?

Interrogé hors de la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère, M. Choquette a déclaré qu'il ne peut reporter à plus tard l'administration de la justice "au nom de n'importe quelle maudite patente". Il ne s'agit en somme, dit-il, que d'une invitation aux milieux syndicaux de "faire le ménage dans leur propre maison".

Quant aux personnes visées par sa déclaration de guerre non équivoque, le ministre a affirmé que "malgré les erreurs qu'ils continuent de commettre", ce ne sont pas les présidents Pepin, Laberge et Charbonneau qu'il désirait pointer mais "ces éléments révolutionnaires au milieu de la pyramide syndicale".

Six jours de tourisme à Rome avant d'accomplir leur sinistre "mission"

ROME (AFP) — Les trois Japonais, qui ont ouvert le feu hier sur les passagers se trouvant à l'aéroport de Lod-Tel Aviv, "ne se distinguaient en rien de touristes normaux", a déclaré à l'AFP un membre du personnel de la pension "Scaligera" où ils ont séjourné trois jours.

"Ils n'ont pris à la pension qu'un ou deux repas et sont sortis pour prendre les autres, a-t-il poursuivi. Ils étaient extrêmement discrets mais leur comportement était parfaitement normal. Ils avaient deux chambres qu'ils ont payées pour partie en lires et pour partie en dollars."

Les trois jeunes gens, qui ont passé six jours à Rome au total, étaient d'abord descendus à l'hôtel "Anglo-American" où ils avaient pris une chambre à trois lits qui leur a coûté environ $24 par nuit. Selon le portier de cet hôtel, ils prenaient la plupart de leurs repas dans de petits restaurants voisins, et ils ont visité quelques monuments de la capitale.

Le 27, ils ont pris des billets d'avion Rome-Tokyo avec escale à Tel Aviv, puis ils ont quitté l' "Anglo-American" pour la pension "Scaligera", située près de la gare centrale où ils sont restés jusqu'au 30.

LES BALLES

SUITE DE LA PAGE A 1

Des balles partout

Tout à coup, je compris qu'il fallait courir loin d'ici. J'ai saisi ma mère par la main. Elle fit quelques pas et tomba. J'essayai de la tirer en la faisant glisser sur le revêtement bien lisse. Mais une autre femme s'était cramponnée, on ne sait pourquoi à la cheville de ma mère. Je tirai encore et la femme lâcha la cheville.

Autour de nous, les balles explosaient partout. J'ai pourtant fait mon service militaire, mais je n'avais jamais remarqué que les balles étaient aussi brillantes. J'ai voulu cacher ma mère derrière un comptoir, mais je compris rapidement que ce n'était pas une protection suffisante. Alors nous avons recommencé à courir en nous tenant toujours par la main.

Dehors, j'ai cherché un taxi. J'étais étonné de ne voir ni policiers ni soldats accourir. J'ai stoppé une voiture et ai demandé à la conductrice de nous conduire à l'hôpital. Dans la voiture, je me suis étonné de voir ma mère toujours aussi calme malgré sa blessure. Elle fouilla dans son sac pour me donner de l'argent pour que je ne me trouve pas en difficulté sans un sou. Puis je retournai à l'aéroport pour chercher ma soeur.

J'ai erré pendant trois quarts d'heure dans l'aéroport, craignant chaque instant de trouver ma soeur sur un des brancards qu'on emmenait vers les ambulances. Mais elle n'était pas parmi les victimes. J'ai fini par la retrouver. Mais elle avait perdu son chien dans toute cette confusion."

LE FPLP

SUITE DE LA PAGE A 1

Expliquant les raisons qui ont motivé "l'opération Deir Yassine", le FPLP souligne que "l'ennemi continuera à être attaqué partout. Cette attaque contre l'ennemi, sur notre sol occupé, est légale", souligne le communiqué.

Le mouvement du Dr Habache ajoute que "la marée impérialiste contre le mouvement de libération nationale a pris de l'ampleur au Proche-Orient. L'un des aspects de cette marée impérialiste, dit-il, est la tentative de mise en tutelle de la résistance palestinienne. Le FPLP, souligne-t-il, a toujours refusé cet encadrement et insiste sur la nécessité de la liberté d'action de la résistance. D'un autre côté, poursuit-il, cette marée impérialiste peut être observée dans les efforts du régime réactionnaire jordanien pour parvenir à une solution pacifique".

"Selon nous, poursuit le FPLP, les touristes arrivant à l'aéroport de Lod ne sont pas des innocents car ils choisissent notre terre occupée pour faire du tourisme. Nous considérons qu'ils se rangent du côté de notre ennemi agresseur. De plus, le FPLP, affirme-t-il, a mis en garde, en septembre 1970, les touristes qui visiteraient la Palestine occupée".

Le communiqué mentionne ensuite la participation d'éléments non-palestiniens dans l'opération de Lod.

"La participation des révolutionnaires non-palestiniens au coude à coude avec 'leurs camarades' sur la terre de Palestine montre à l'ennemi que ses citadelles et ses 'bouchers', avec à leur tête Moshe Dayan, sont à portée de fusils de nos combattants".

Parmi les morts, un savant israélien

TEL AVIV, (UPI) — M. Aharon Katzir, un biophysicien israélien qui s'était acquis une renommée mondiale pour ses recherches dans l'application de larges molécules aux processus technologiques, a perdu la vie dans le massacre d'hier soir à l'aéroport de Lod.

M. Katzir, qui dirigeait le département des polymères à l'Institut des Sciences Weizmann d'Israël, avait immigré en Israël, en 1925.

Un de ses collègues, M. Heinrich Eisenberg, a déclaré que "Aharon Katzir était l'une des figures dominantes en Israël et dans le monde entier autant dans le domaine de la biologie que dans celui de l'application scientifique et technologique des masses de molécules (polymères)."

Très actif dans la recherche de plusieurs processus bio-chimiques, Katzir avait à son crédit l'invention d'un appareil mécano-chimique capable de transformer directement l'énergie chimique en énergie mécanique. On ne connait actuellement aucune utilisation pour cet appareil.

M. Katzir revenait d'un congrès scientifique en Allemagne de l'Ouest au moment où il a été fauché par les balles des "tueurs" japonais, dans la salle de douane de l'aéroport israélien.

ON RECHERCHE

SUITE DE LA PAGE A 1

riel de l'exposition sont bien arrivés à Raettvik, mais il en manque un neuvième, celui qui vraisemblablement contenait la cabine de Gagarine. Les chemins de fer suédois pensent que ce wagon doit se trouver "quelque part en Pologne", par où il devait être acheminé de Moscou en Suède.

Le président du comité d'organisatin de l'exposition de Raettvik, M. Goesta Johansson, s'est étonné qu'un vaisseau spatial puisse être dirigé avec une précision exemplaire jusqu'en orbite, mais qu'il puisse disparaitre sur une ligne de chemin de fer entre Moscou et Raettvik.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1480". Port de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi 9 h a.m. à 5 h p.m.
le samedi 9 h a.m. à midi
Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi 9 h a.m. à 4h30 p.m.
le samedi 9 h a.m. à 11h30 a.m.

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi 8 h a.m. à 5 h p.m.
[illegible] 8 h a.m. à 5 h p.m.

PUBLICITÉ
Grandes annonces
Télé-Presse, cahiers spéciaux,
Vacances-Voyages 874-7306
Carrières et professions
Nominations 874-7320

RÉDACTION
[illegible]
[illegible] 874-7061
[illegible] 874-7030
[illegible] 874-7018
[illegible] Télé-Presse 874-7029
[illegible] 874-7016
[illegible] 874-7014
[illegible] 874-7023
[illegible] 874-7061

RESSOURCES HUMAINES 874-7383

La Fédération du vêtement rompt tout lien avec la CSN

VICTORIAVILLE. (PC) — La Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement, qui regroupe environ 9,000 travailleurs, a fait savoir hier qu'elle n'entretenait plus "aucun lien" avec la C.S.N. et qu'elle consacrait présentement ses efforts à la création d'une nouvelle centrale syndicale.

Lors d'une assemblée générale hier, à Victoriaville, 30 des 33 syndicats affiliés à la Fédération ont accepté la recommandation de l'exécutif de la Fédération de cesser de payer toute cotisation à la Confédération des syndicats nationaux et de refuser de participer "à toute activité de la C.S.N.". Un vote secret sur cette recommandation lui a été favorable dans une proportion de 97 p.c.

Les syndiqués ont également décidé de verser un montant équivalent à leurs anciennes cotisations à la nouvelle centrale. Ces travailleurs, dont 2,200 sont de Victoriaville, sont employés dans les industries du vêtement, de la chaussure, du gant et de la chemise.

Lors d'une conférence de presse, M. Jean-Noël Godin a déclaré que cette nouvelle centrale serait formée d'ici le 11 juin.

M. Godin a par la même occasion déclaré que la Fédération du textile aurait aussi coupé tous ses liens avec la C.S.N. et aurait présentement ses bureaux dans l'édifice de la Fédération du vêtement, rue Sherbrooke à Montréal.

Il a par ailleurs estimé à 45,000 le nombre de syndiqués qui pourraient suivre l'exemple de ces deux fédérations; M. Godin a ainsi mentionné les fonctionnaires provinciaux et les fonctionnaires de la ville de Montréal.

M. Godin a attribué à deux causes la rupture de la Fédération qu'il dirige d'avec la CSN, soit la politisation de cette centrale, et "l'orgie fantastique dans les finances" de la C.S.N.

En effet, selon lui, la C.S.N. ne serait plus une centrale syndicale, mais plutôt une centrale "politique" et les membres n'auraient plus "aucun contrôle sur les finances".

Comparant la C.S.N. à une automobile qui aurait "fait son temps", M. Gdin a dit qu'il était préférable de "changer" plutôt que de perdre son temps à tenter de la réparer.

Après le vêtement, le textile

Par ailleurs, à Sherbrooke, les représentants de la Fédération du textile (environ 8,500 membres) ont, eux aussi, décidé de se séparer de la CSN et de se joindre à la "Nouvelle centrale".

Trente-neuf des 44 syndicats de la fédération ont voté à 90 pour cent pour la désaffiliation. On ignore si les cinq autres syndicats demeureront fidèles à la CSN.

Le vote a été pris après des allocations de MM. Paul-Emile Dalpé et Jacques Dion, deux des trois fondateurs de la "Nouvelle centrale".

Quant aux syndiqués du Textile, ils verseront dorénavant leurs cotisations à la "Nouvelle centrale" et rompent tous les ponts avec la CSN au congrès de laquelle ils n'assisteront pas.

Les hôpitaux restent

Mais tout n'est pas noir pour la CSN.

Le conseil fédéral de la Fédération nationale des services (environ 60,000 membres dans le secteur hospitalier) a décidé, lui, unanimement, que la FNS demeurerait au sein de la CSN.

C'est le président de la FNS, M. Norbert Rodrigue, qui a été élu en fin de semaine, nouveau vice-président de la CSN.

Le satellite lunaire s'est écrasé

HOUSTON (Texas) (AFP) — Le "subsatellite" largué sur orbite lunaire par l'équipage d'"Apollo-16", le 24 avril, s'est apparemment écrasé contre la surface de l'astre. Il aurait dû étudier pendant plusieurs mois les champs magnétiques de la Lune, les explosions solaires et le flot des particules ionisées.

La NADA rappelle que ce petit planétoïde fut inscrit initialement sur une orbite lunaire circulaire moins élevée que prévoyait le plan de vol d'"Apollo-16" et réduisant d'autant sa "longévité" prévue.

Il avait néanmoins bien fonctionné jusque-là et terminait sa 435e révolution, quand cessa toute émission d'informations en provenance du satellite.

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

Modes Joie et Soleil

Les chaussures d'été de votre famille coûteront moins cher au Miracle Mart

Achats Bonis en vigueur jusqu'à samedi 3 juin

Souliers de canevas à rayures pour hommes et garçons
Ord. 3.47 ACHAT BONI 2.66 pai.
Empeignes de canevas blanc avec rayures de vinyle noir. Semelle enveloppante de caoutchouc avec bout et talon de vinyle blanc. Hommes, pointures: 6 à 12; garçons: 1 à 5. Pas de ½.

Souliers de jeu en canevas pour enfants
Ord. 1.17 ACHAT BONI 88¢ pai.
Souliers durables de canevas lavable. Semelles de caoutchouc et fausses semelles coussinées. Blanc ou marine. Enfants, pointures: 5 à 10; pas de ½.
Chaussures

Légères sandales cuir brun
4.44 paire
Fraîches et confortables pour les pieds durant l'été. Semelles mousse. Talon fermé, empeigne 3 brides sur une au centre et bride sur boucle réglable pour attacher. Brun. Pointures 6 à 11 sans ½

Mocassins cuir blanc venant d'Espagne
5.99 paire
Idéale et élégante pour la belle saison ces mocassins en cuir blanc tressé. Semelles de composition. Pointures 6 à 12 sans ½.
Souliers pour hommes

Souliers sport et jeu d'été vinyle blanc et rayures bleues
Hommes Ord. 4.47 ACHAT BONI 3.77 paire
Garçons Ord. 3.97 ACHAT BONI 3.11 paire
Adolescents Ord. 3.47 ACHAT BONI 2.77 paire
Souliers confortables parfaits pour la ville, la campagne, le camp et les vacances. Rebord coussiné, semelle moulée. HOMMES, pointures 6 a 11 - avec ½; GARCONS, pointures 1 a 6 - avec ½; ADOLESCENTS, pointures 11, 12, 13.

Souliers de jeu en canevas pour fillettes, adolescentes
Fillettes Ord. 1.47 ACHAT BONI 1.22 paire
Adolescentes Ord. 1.67 ACHAT BONI 1.33 paire
Souliers de canevas durable, semelles de caoutchouc et fausses semelles coussinées. Lavables. Blanc, marine. Fillettes: 11 à 3; adolescentes: 5 à 10; pas de ½.

Jolies sandales de vinyle pour dames
Modele a courroie-arriere adjustable, semelle de caoutchouc gomme. Blanc. Pointures: 5 a 10. pas de ½.
ACHAT BONI 2.33 pai.

Sandales estivales et légères pour dames
En vinyle rouge et blanc ou bleu et blanc. Courroie-arrière ajustable. Petits talons. Pointures: 5 à 9, pas de ½.
ACHAT BONI 1.99 pai.

Souliers sport de cuir North Star pour fillettes
Modèle à empeigne de cuir, bout de caoutchouc, semelle de caoutchouc bleu, intérieur coussiné. Blanc et bleu. Pointures: 11 à 3, avec ½.
Ord. 9.97 ACHAT BONI 7.77 pai.

Sandales espagnoles pour enfants et fillettes
Empeignes de cuir et semelle de gomme. Variété de teintes mode. Enfants: 5 à 12; fillettes: 13 à 3; pas de ½.
ACHAT BONI 2.88 pai.

Sacs à main pour les adolescentes
PRIX MIRACLE 2.97 ch 3.97 ch
Modèle à bandoulière. En froisse, pochettes en avant et en arriere .... 2.97 ch.
Modèle à poignée double. En froisse, fermeture a rabat, 3 divisions interieures. Blanc, beige, marine. .... 3.97 ch.

Mules de coton-éponge pour dames, fillettes
Ord. 97¢ ACHAT BONI 66¢ pai
Parfaites pour porter à la maison! Modele a bout ouvert. Coton-éponge rose, bleu, jaune, vert ou beige. Pointures: P.M.G.EG.
Rayon des bas

Faites provision et économisez! Bas-culottes de marque Miracle Mart! Teintes en vogue!
Ces bas-culottes de marque Miracle Mart sont tres populaires! Ils ne plissent pas, ne forment pas de genoux disgracieux et sont durables! Modele tout diaphane uniligne ou à culotte renforcée. Choix de teintes mode: rouge, rose, bleu, violet ou jaune. Pointure universelle seyante a toutes ou P.M.G.EG.
Ord. 97¢ ACHAT BONI 55¢ ch.
Bas pour dames

Les PRIX MIRACLE sont nos bas prix de tous les jours...chaque semaine...toute l'année...pour vous faire faire de constantes économies!

Les ACHATS BONIS sont des offres spéciales et périodiques qui vous font économiser encore davantage. Suivez de près nos annonces, c'est toujours profitable!

MIRACLE MART
Une des divisions de Steinberg Limitée

Modes Joie et Soleil

Modèles nouvelle vague dans le flot des prix d'économie

Achats Bonis en vigueur
jusqu'au samedi, 3 juin

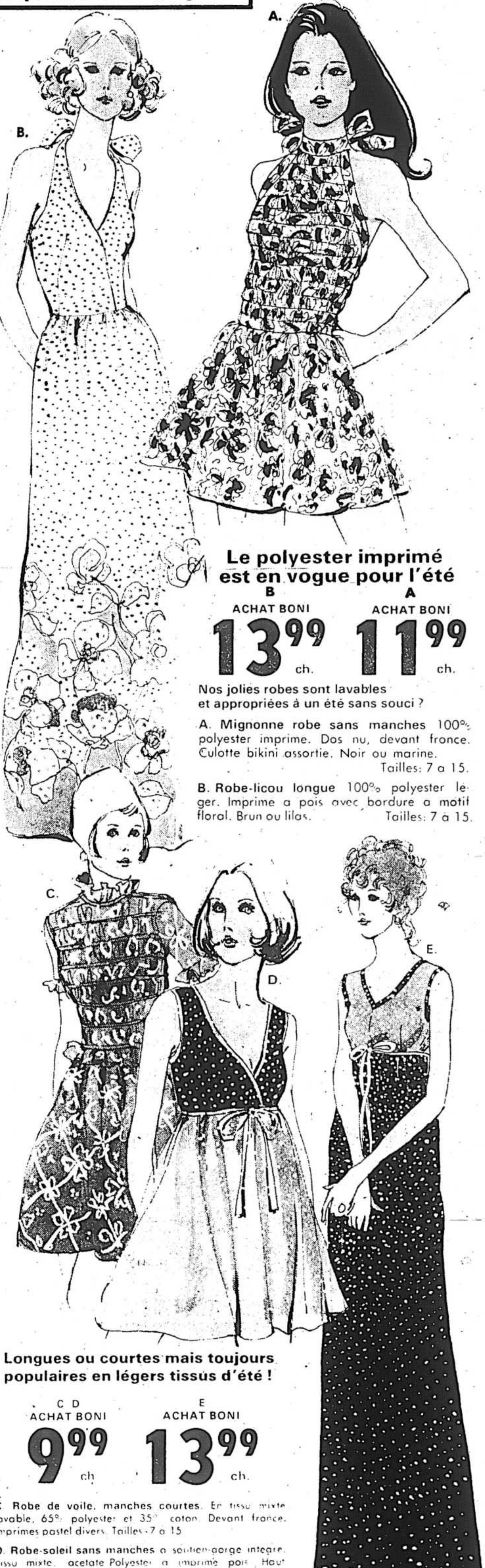

Le polyester imprimé est en vogue pour l'été

B
ACHAT BONI
13.99 ch.

A
ACHAT BONI
11.99 ch.

Nos jolies robes sont lavables
et appropriées à un été sans souci ?

A. Mignonne robe sans manches 100% polyester imprime. Dos nu, devant fronce. Culotte bikini assortie. Noir ou marine. Tailles: 7 a 15.

B. Robe-licou longue 100% polyester leger. Imprime a pois avec bordure a motif floral. Brun ou lilas. Tailles: 7 à 15.

Longues ou courtes mais toujours populaires en légers tissus d'été !

C D
ACHAT BONI
9.99 ch

E
ACHAT BONI
13.99 ch.

C Robe de voile, manches courtes. En tissu mixte lavable, 65% polyester et 35% coton. Devant fronce. Imprimes pastel divers. Tailles 7 a 15

D. Robe-soleil sans manches a soutien-gorge integre. Tissu mixte, acetate Polyester a imprime pois. Haut et taille contrastants. Attache a la taille. Marine ou rouge. Tailles: 7 a 15

E. Robe longue sans manches en jersey 100% Arnel* a imprime de pois. Modele seyant, chic et lavable. Marine rouge ou rouge marine. Tailles: 7 a 15.

*Marque déposée

Robes pour dames

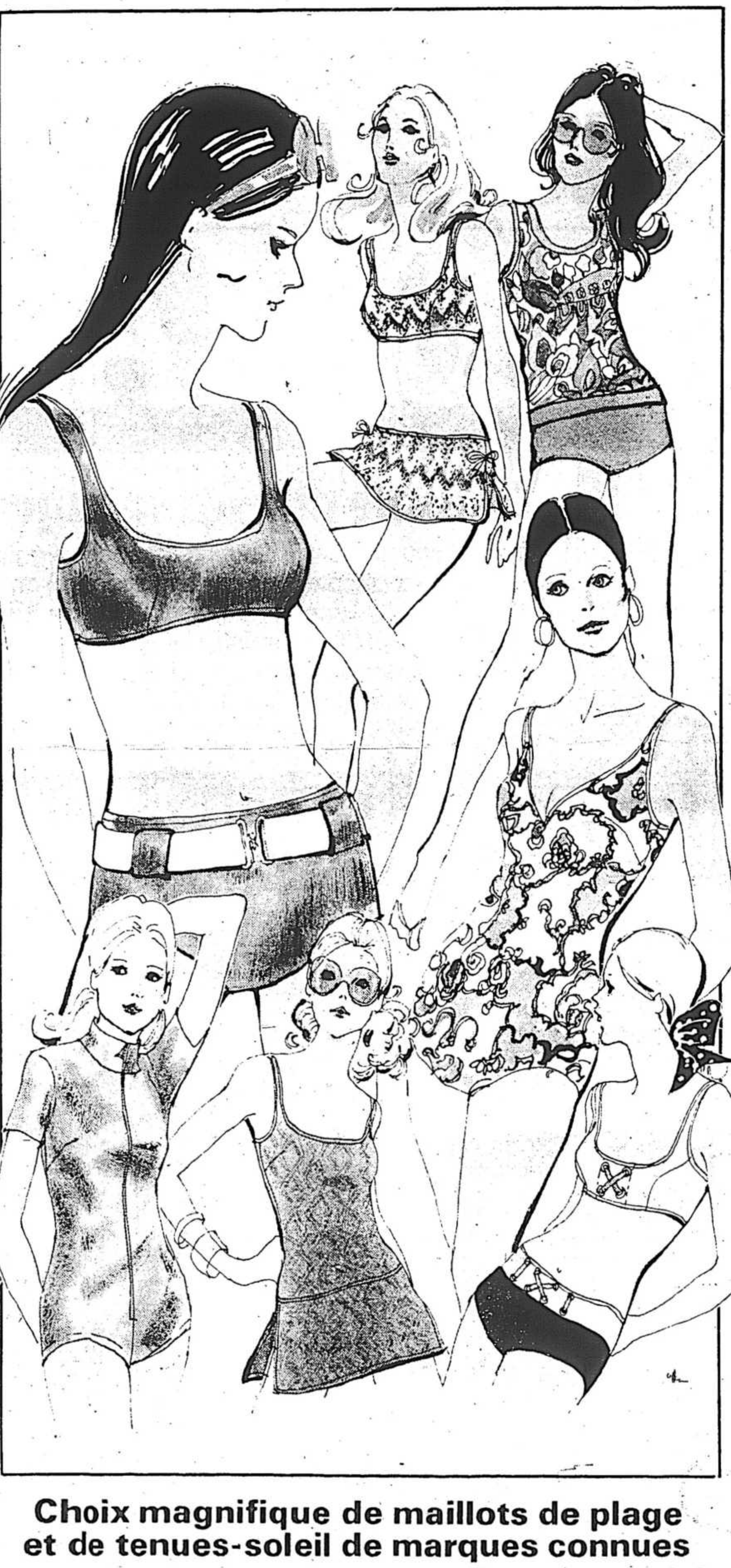

Choix magnifique de maillots de plage et de tenues-soleil de marques connues

Ord. 10.95 à 17.95
AU CHOIX
8.77 ch.

Une occasion que vous attendiez impatiemment ! Vous pourrez enfin vous procurez le maillot de plage ou les tenues d'été dont vous rêviez et ce, sans grever votre budget ! Voyez comme notre assortiment est vaste et magnifique ! Modèles conçus pour vous mettre en valeur !

Maillots d'une seule pièce, modele casaque ou avec jupe.

Maillots 2 pièces, style bikini, short, gamin ou avec jupe.

Maillots 3 pièces, genre blouson sur 2 pièces, bikini ou style short.

Nous avons aussi des maillots une piece en velours eponge extensible: manches courtes ou sans manches.

Vous aurez le choix de teintes unies ravissantes ou d'imprimes nouveaux. En nylon extensible, jersey, Antron* jacquard, velours, Antron* et nylon en relief. Tailles: 10 a 18.
Tous les magasins n'ont pas un choix complet de styles mais leur assortiment est toutefois intéressant.

Vêtements sport pour dames

*Marque déposée

CHARGEX Le seul grand magasin canadien offrant chaque jour des aubaines à Prix Miracle CHARGEX

- Allocations familiales
- "Mise de côté" pratique
- Stationnement facile

MAINTENANT 12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS LE GRAND MONTRÉAL.

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Plaza Alexis Nihon
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)

OUVERT • LUNDI A MERCREDI, 9 A.M. A 6 P.M. • JEUDI ET VENDREDI, 9 A.M. A 9 P.M. • SAMEDI, 9 A.M. A 5 P.M.

Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!

Le camion anti-émeute sera vendu

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le célèbre et mystérieux camion anti-émeute, commandé par l'ex-ministre de la Justice Claude Wagner au coût de $46,000, sera liquidé sans avoir jamais vraiment servi à la cause pour laquelle il avait été fabriqué.

Ce "char d'assaut" de la Sûreté du Québec sera vendu, à l'enchère ou autrement, par l'actuel gouvernement à la suite d'un ordre en ce sens donné par le ministre de la Justice Jérôme Choquette.

C'est ce que LA PRESSE a appris au moment où les députés entreprenaient, hier à l'Assemblée nationale, l'étude des crédits du ministère de la Justice.

Caché de la vue du public presque aussi bien que la fameuse statue de Duplessis, le camion anti-émeute avait été découvert dans un garage de la SQ, situé rue De Varennes, à Québec, par un reporter de LA PRESSE, il y a environ un an.

Livré à la police à l'occasion de la fameuse visite de la reine Elizabeth, en 1964, visite qui devait donner lieu au non moins célèbre "samedi de la matraque", le camion dort toujours depuis cette époque. Son sommeil aurait été plus léger depuis les événements d'octobre 1970.

Les autorités du ministère de la Justice en seraient venues à la conclusion qu'il devenait trop dispendieux de garder un tel outil en "chômage". En plus du coût original de $46,000, le camion anti-émeute est l'objet d'un entretien hebdomadaire méticuleux. Il était jusqu'ici en constante disponibilité au cas où... mais on aurait décidé, en haut lieu, que sa présentation dans le public lors d'une impressionnante manifestation ne serait peut-être pas l'idéal pour ramener une foule au calme. L'effet "psychologique" ne serait peut-être pas très bon.

Le camion anti-émeute de la SQ ressemble véritablement à un char d'assaut (il a d'ailleurs la couleur militaire), équipé de plaques blindées avec visières que l'on peut commodément relever pour protéger le pare-brise avant... lui-même constitué d'une vitre antiballes.

Le reste du véhicule est bardé de plaques blindées percées de trous d'où l'on peut tirer tout un menu de choix en guise de projectiles: balles, bombes lacrymogènes, jets d'eau (le char possède un immense réservoir à eau et une dizaine de boyaux d'arrosage en fer, montés sur le toit mais se maniant de l'intérieur — contrairement à certains chars du même type en Europe).

A ces "gadgets" viennent s'ajouter le téléphone, une sirène, des phares puissants (protégés par des grilles métalliques), des pneus Michelin en caoutchouc plein à l'épreuve des balles... et une plaque d'immatriculation de l'année.

Le "monstre" mesure un peu plus d'une quinzaine de pieds de longueur et a une hauteur d'environ 10 pieds. Il est équipé de deux moteurs: un GM pour les pombes à eau et un Ford pour le faire circuler. Ces moteurs sont de la catégorie communément appelée "gros six".

La foudre pourrait allumer d'autres feux

QUEBEC (PC) — Les orages pourraient allumer d'autres incendies de forêt au Québec dans les prochains jours si la foudre s'abat sur les régions desséchées. On estime par ailleurs que la pluie ne sera pas suffisante pour éteindre les quelque 25 foyers qui flambent toujours.

Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a toutefois noté hier que la situation s'est améliorée dans plusieurs régions à la suite des averses qui s'y sont abattues.

A Saint-Zénon, notamment, où l'incendie a été maitrisé grâce à l'intervention d'un avion-citerne du gouvernement. Au début de la semaine, le village avait été isolé par les flammes qui s'étaient dangereusement rapprochées de la route 43. La fumée s'élève encore de la brousse.

A 20 milles au nord de Saint-Zénon, le vent est tombé à la suite de fortes averses et l'incendie, qui s'est déplacé du Lac-des-Iles à Saint-Guillaume, a diminué.

On note dans toute cette région une nette amélioration de la situation et il ne reste plus guère que cinq foyers d'incendie qui occupent environ 500 hommes.

les TRIBUNAUX

La Cour refuse de permettre la grève à trois endroits

Une tentative des leaders du Front commun, MM. Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau, pour obtenir de la cour un jugement déclaratoire permettant à certains de leurs syndicats de recommencer la grève durant le mois de juin, en dépit du bill 19, a été rejeté par le juge Guy Mathieu de la Cour supérieure, hier après-midi.

Les trois leaders voulaient obtenir que les employés du Jewish Hospital of Hope, de l'hôpital Charles-Lemoyne, sur la rive sud, et de la Commission scolaire de Gracefield, dans le district de Hull, puissent débrayer légalement.

Ils demandaient également à la cour de déclarer que le droit de grève était accordé par le chapitre 141 du Code du travail du Québec, et que le bill 19, ordonnant le retour au travail des employés du secteur public, ne s'appliquait pas à la situation, et était ultra vires des pouvoirs de l'Assemblée nationale.

Le juge Mathieu a cependant décidé que la Cour supérieure n'avait pas juridiction pour décider de l'inconstitutionnalité du Parlement de Québec, et que la cour, partant, ne pouvait accorder les autres conclusions du jument recherché.

Experts divisés: accusé acquitté

Un homme dans la trentaine, René Lamarque, qui avait été accusé d'usage de faux et de fraude pour un montant de $2,500, à l'aide de chèques sans provisions, a été acquitté par le juge Irenée Lagarde, hier après-midi, après que les experts en écriture se furent nettement divisés sur une question d'identification de calligraphie.

L'un des experts soutint que c'était bien celle de l'accusé qui apparaissait sur les chèques, l'autre déclara que ce ne l'était pas du tout.

Devant ces témoignages contradictoires, le procureur de la défense, Me Nikita Tomesco, réclama le bénéfice du doute pour le prévenu, et l'obtint.

Ces chèques incidemment, avaient pour la plupart été échangés dans un bar de la rue Saint-Joseph, à Lachine, par deux employés qui avaient quitté leur emploi en fin de soirée, en laissant tous ces chèques dans le tiroir-caisse, au grand désespoir de la patronne, lorsqu'elle alla les porter à la banque, le lendemain matin, pour s'apercevoir que s'ils semblaient tous provenir de compagnies aux noms ronflants, ils n'étaient tout simplement "pas bons".

Clémence après avoir frustré le bien-être

Un individu de 61 ans, Paul F., qui avait soutiré quelque $15,586 au Bien-être social pendant une période de huit ans, tout en détenant un emploi regulier comme gardien, a été trouvé coupable de ce "long délit", hier, mais le juge Jean Goulet ne lui a infligé aucune peine de prison.

Il l'a tout simplement mis en liberté surveillée pour les deux prochaines années, tout en lui imposant certaines conditions précises qui devraient l'amener à ne pas récidiver de la même façon.

En le déclarant coupable, le tribunal avait cependant souligné la gravité du crime dont s'était rendu coupable l'inculpé qui, il y a plusieurs années, s'était apparemment dit que son salaire n'était pas suffisant pour faire vivre sa femme, et ses deux enfants, et avait eu recours au fonds public pour boucler son budget.

La cour a par ailleurs noté que l'un de ces enfants, une fille, qui souffrait d'obésité, tout en apparaissant à sa charge, sur les formules de demandes d'aide, recevait elle-même une allocation d'aide sociale de quelque $5,000 par année.

Pesant trois cents livres, il lui était apparemment impossible de travailler.

Pour le prévenu, son procureur a principalement fait remarquer qu'il s'agissait d'un homme malade, même s'il était capable de remplir les fonctions de gardien, et que c'était là une circonstance qui devait inciter le tribunal à se montrer clément.

La Cour d'appel ne permet pas de ressusciter la RAQ

A la défunte Commission des liqueurs, qui nous dispensait vins et spiritueux à prix fort raisonnables à partir de 1921, succéda la Régie des alcools, puis, finalement, la Société des alcools prit sa place le 1er septembre dernier.

Même si d'aucuns soutiendront que tous ces changements d'appellation n'ont pas changé grand'chose d'autre façon, on ne peut, devant les tribunaux, passer d'un sigle à l'autre pour prendre des procédures qui n'ont pas été instituées avant la terminaison de la précédente administration.

C'est ce que vient de rappeler la Cour d'appel en rejetant un appel de la défunte Régie des alcools du Québec contre une décision rendue par un juge de la Cour municipale contre le propriétaire d'un établissement licencié de la métropole.

Il avait alors été condamné à une amende de $500 pour avoir mis, dans une bouteille portant la marque d'une certaine consommation, une autre substance que celle que devait contenir la dite bouteille.

Or, selon les avocats de la défunte R.A.Q., selon la loi qui était en vigueur à ce moment-là, le prévenu aurait dû être condamné, puisqu'il s'agissait d'une deuxième infraction, à un emprisonnement d'au moins un mois, cependant qu'il aurait pu encourir la suspension de son permis pour au moins un mois également.

Mais le "malheur", si l'on peut dire, c'est que la R.A.Q. a été abrogée, qu'elle est défunte pour ainsi dire, et qu'elle ne peut conséquemment agir devant les tribunaux.

On a bien demandé de permettre un amendement, mais la cour dit qu'il s'agit plutôt d'une tentative de réégulariser, avec effet rétroactif, une procédure entachée de nullité au moment où elle a été faite, en tentant de faire revivre une entité juridique qui a cessé d'exister comme telle.

"Une telle décision, de souligner la Cour d'appel, peut paraître d'un formalisme rigoureux, mais comme nous sommes ici en matière pénale, et puisqu'il s'agit de la liberté d'une personne, la loi doit s'interpréter restrictivement. Et l'appel est rejeté".

Léo Tremblay est acquitté du recel des tableaux de la collection Duplessis; le mystère du vol reste complet

QUEBEC (PC) — Le mystère de la fameuse collection "Duplessis" reste complet à la suite de l'acquittement unanime, mardi, du principal accusé dans cette affaire, Léo Tremblay.

Dans un jugement de 34 pages, les juges Antoine Rivard, George H. Montgomery et George M. Hyde, de la cour d'Appel du Québec, ont renversé le verdict de culpabilité de recel prononcé le 2 octobre 1970.

Les trois juges déclarent que rien dans la preuve faite lors du procès, ne permet d'affirmer que Tremblay, a déjà eu un contrôle sur les objets volés, ni qu'il en a confié la garde à une tierce personne.

"Il s'agit là d'un élément essentiel de l'offense qui n'a pas été prouvé et en conséquence le verdict de culpabilité de recel rendu contre Tremblay est déraisonnable", écrit le juge Rivard.

Léo Tremblay, ex-chef du défunt parti nationaliste chrétien avait été trouvé coupable de recel et condamné à trois ans de pénitencier le 9 octobre 1970 par le juge Gérard Lacroix, de la cour du Banc de la Reine, à l'issue d'un procés de trois semaines. L'accusation de vol qualifié avait été rejetée.

Deux autres accusés dans cette affaire, qui avaient opté pour un procès devant un juge seul, ont été reconnu coupable du recel des tableaux et condamnés à deux ans de pénitencier.

Maurice Lavadie et Raymond "Pit" Sutton avaient été arrêtés le 24 septembre 1969. Les tableaux avaient été retrouvés dans une poubelle, à l'arrière de la demeure de Labadie. Ce dernier faisait face aux deux accusations, de vol qualifié et de recel, tandis que son compagnon, Sutton, n'était accusé que du recel.

Lors de leur procès, l'hiver dernier, Labadie fut acquitté du vol et seule l'accusation de recel fut retenue contre les deux.

C'est dans la nuit du 2 au 3 mai 1965 que les 26 tableaux de la collection Duplessis, ainsi qu'une collection de pièces de monnaies anciennes ont été volés au Musée Provincial à Québec. Ces objets furent au moment du procès évalués à entre $1 et $2 millions.

Ce n'est que quatre ans plus tard, soit en 1969 que les célèbres tableaux devaient faire parler d'eux.

Le 3 mars 1969, un certain Etienne Blanchet était arrêté alors qu'il tentait de vendre les tableaux à Mme Eric Kierans, épouse d'un ministre fédéral à l'époque. Inculpé de tentative de fraude, il subit un examen mental puis bénéficie d'une sentence suspendue. Blanchet était alors le chauffeur de Léo Tremblay et l'un de ses principaux collaborateurs.

Après son arrestation il a consenti à travailler avec la Sûreté du Québec dans le but de retrouver les tableaux. Dans son jugement, la Cour d'appel note d'ailleurs que Blanchet a reçu environ $2,000 pour son travail à la SQ.

C'est d'ailleurs lui qui devait mener à l'arrestation de Labadie et Sutton en possession des tableaux, selon un scénario qu'il aurait mis au point avec les policiers.

Dans leur jugement les trois juges notent que rien dans la preuve présentée n'établit l'identité des auteurs du vol, ni qui a eu la garde des tableaux.

Ils soulignent que deux des témoins de l'enquête préliminaire ont refusé de se rendre au procès. De plus les deux n'ont pu, selon les notes de l'enquête préliminaire versées au procès, reconnaître l'accusé Léo Tremblay.

Ils précisent également que rien ne relie dans la preuve, Labadie et Tremblay, tandis que les déclarations inculpatoires du principal témoin de la Couronne, Etienne Blanchet, concernent le vol surtout et non la possession des tableaux. "Il dit lui-même qu'il ignorait complètement où ils étaient placés."

Le juge Rivard déclare enfin que "le témoignage de Blanchet comme celui de plusieurs témoins établissent que nous sommes en face de personnes quelque peu anormales, et il faut ajouter que la toile de fond de tout ce drame établit de façon pénible la naïveté, la crédulité et même la bêtise de certaines personnes."

Cinq enfants sont tués par l'explosion d'un abri antibombes

VALDESE, Caroline du Nord. (UPI) — Cinq enfants ont été tués et un sixième a été blessé, hier, dans l'explosion d'un abri antibombes qui avait été construit il y a 10 ans près de la maison d'un industriel de Valdese, en Caroline du Nord, M. Ed. Garrou.

Les autorités ont émis l'hypothèse qu'une fuite dans un réservoir de butane ou que des vapeurs s'échappant de la grande quantité d'essence entreposée dans l'abri seraient à l'origine de la déflagration.

L'abri avait été construit en 1962 alors que le président John Kennedy avait ordonné le blocus de Cuba pour exiger le retrait des missiles russes entreposés sur le territoire cubain.

Sous la violence de l'explosion, le corps de l'une des victimes a été projeté sur une route à quelque 300 pieds alors que des débris de béton armé ont été dispersés sur une vaste étendue.

Les enfants jouaient dans l'escalier descendant vers l'entrée de l'abri quand l'explosion s'est produite dans le bâtiment, qui mesure 15 pieds de large sur 25 de long.

Lors de la construction de l'abri, en 1962, M. Garrou y avait emmagasiné une grande quantité d'essence destinée à alimenter un générateur électrique. Il y avait aussi installé un réservoir de gaz butane.

Parmi les victimes se trouve la fille de M. Garrou, Jean Anita, âgée de 12 ans. Les autres victimes ont été identifiées comme étant: Donald Robinson, 13 ans; sa soeur Regina, 10 ans; Gloria Hammond, 12 ans, et Mike Powell, 10 ans. Le seul survivant du groupe d'enfants jouant à cet endroit est Bea Picou, le fils d'un cousin de M. Garrou, qui demeurait la porte voisine.

Les corps de trois des victimes ont été enfouis sous les débris de l'effondrement de terrain qui s'est produit lors de l'explosion.

Les secouristes poursuivent leur travail sur les lieux de la tragédie en vue de retrouver les corps des victimes.

Le directeur du service d'incendie de Valdese, Sherrill Brittain, a révélé qu'il y avait plusieurs autres abris du genre dans la ville. "Je crois qu'il y en a trois autres juste dans le voisinage de celui qui a explosé", a-t-il dit.

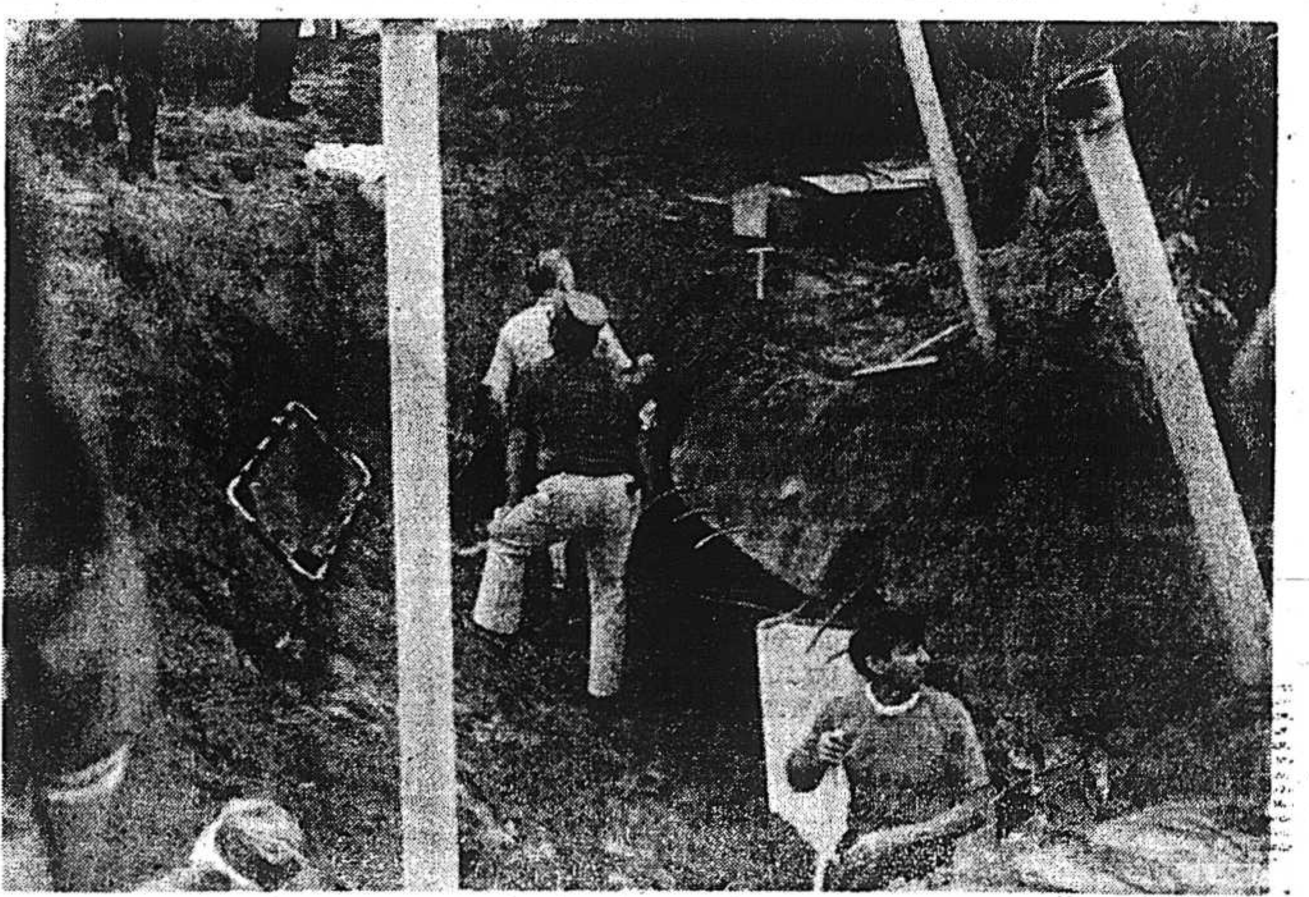

téléphoto UPI

Des secouristes poursuivent leur travail sur les lieux d'une **explosion qui a** détruit, hier soir, un abri anti-bombe à Valdese, en Caroline du Nord. Cinq enfants ont été tués et un sixième a été blessé.

Pensons à papa le 18 juin!

Spéciaux des Jours d'Activité EATON

minolta
7s
minolta

La Minolta "Hi-Matic" 7s Appareil-photo plus étui

Spécial

99⁹⁵

L'appareil "Hi-Matic" est un des plus fonctionnels des appareils-photo automatiques. Verifiez les caracteristiques exceptionnelles:

- Dispositif de compensation des contrastes
- Sûreté du chargement pour plus de rapidité
- Contrôle automatique ou manuel de l'exposition
- Objectif f/1.8 45mm et vitesse d'obturation 1/4 à 1/500 sec.
- Télémètre couple et signal d'insuffisance de clarte
- Appareil-photo de couleur noire

Ce sont quelques avantages parmi tant d'autres qui font de la Minolta "Hi-Matic" une aubaine-vedette des Jours d'Activité Eaton!

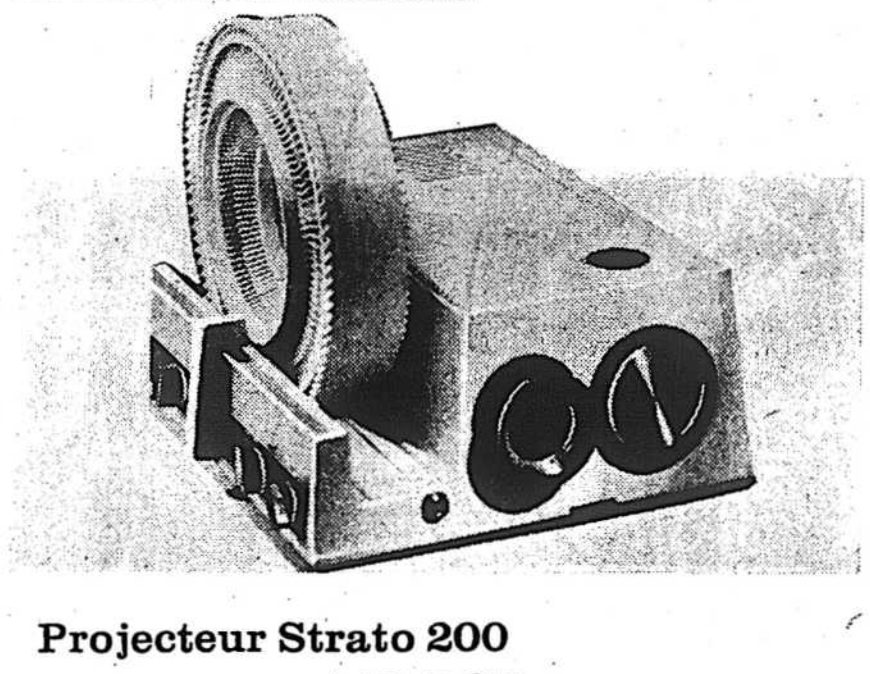

Projecteur Strato 200

Spécial 59.95

Projection de vos diapositives avec rapidité, facilité et à bon compte.

- Réglage manuel pour marche avant ou retour arrière
- Lampe 500 watts à refroidissement
- Avec chargeur rotatif pour 100 diapositives

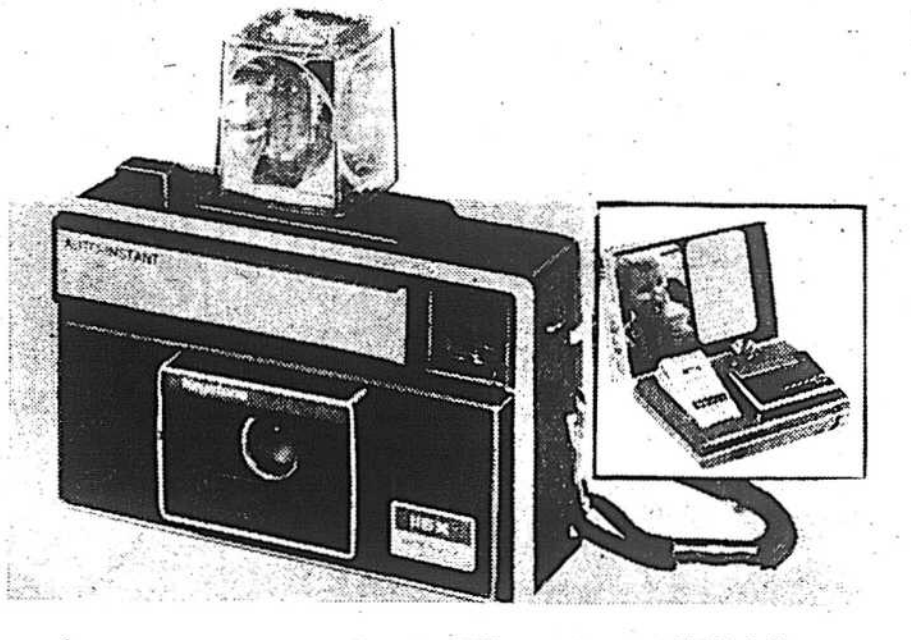

Équipement photo Keystone X115

Spécial 12.95

Un équipement bien choisi pour le débutant en photographie. L'ensemble comprend:

- Boitier léger et compact
- Mise au point fixe
- Film, courroie-bracelet et cube-eclair

Eaton est juste au bout du fil: 842-9211

EATON centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire. Rayon 512.

Sports

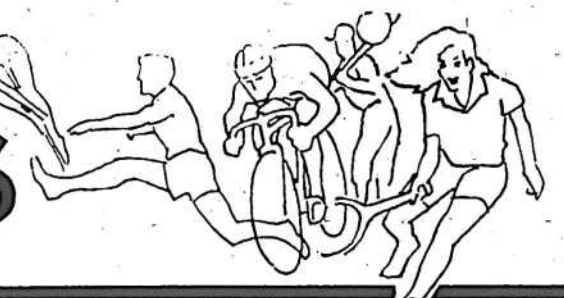

la presse MONTREAL, MERCREDI 31 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 96 CAHIER C

Canada-URSS; il est question de MacNeil

HALIFAX (PC) — Al MacNeil a préféré la sécurité.

Après avoir conduit le Canadien à la conquête de la coupe Stanley en 1971 et les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse à la coupe Calder cette saison, MacNeil a pris la décision de demeurer à Halifax. Il a signé un nouveau contrat comme directeur-gérant et instructeur du premier club-école du Tricolore.

MacNeil a reçu de nombreuses offres depuis la fin de la dernière saison. Il a été pressenti pour diriger les Islanders de Long Island, de la ligue Nationale et aussi, pour piloter une formation de l'Association mondiale de hockey. Il a demandé un contrat de cinq ans aux dirigeants des Islanders, mais le directeur-gérant Bill Torreey n'a pas acquiescé à sa demande.

Après quelques jours de réflexion, MacNeil a communiqué avec Sam Pollock pour lui annoncer qu'il aimerait rester à Halifax.

"Après avoir mûrement réfléchi, j'ai finalement décidé de continuer mon travail avec les Voyageurs", a déclaré l'ancien défenseur de la ligue Nationale au cours d'une conférence de nouvelle.

L'équipe canadienne

Maintenant que MacNeil a signé un nouveau contrat avec l'organisation du Canadien, les rumeurs se font de plus en plus persistantes voulant qu'il soit pressenti pour diriger l'équipe canadienne qui disputera une série de huit matches contre la formation de l'Union Soviétique.

"Personne ne m'en a soufflé mot jusqu'à maitenant. Je dois préciser toutefois que si jamais l'on me demande de remplir ce rôle, j'y songerai sérieusement et j'accepterai sans doute. Ce serait une expérience formidable", déclare l'ancien instructeur du Canadien.

MacNeil est un pilote qui a fait couler beaucoup d'encre lors des séries éliminatoires de la coupe Stanley en 1971.

On se souvient sans doute qu'il avait conduit le Tricolore à la conquête de la coupe Stanley en dirigeant son équipe d'une façon controversée. A l'issue de la cinquième rencontre de la série finale contre les Black Hawks de Chicago, le vétéran joueur de centre Henri Richard avait déclaré aux membres de la presse que MacNeil était "le pire instructeur pour lequel il avait évolué depuis le début de sa carrière dans les rangs professionnels". Un mois plus tard, MacNeil était muté directeur-gérant et instructeur à Halifax et Scotty Bowman prenait la direction du Tricolore.

Une excellente organisation

MacNeil a tenu à faire une mise au point, hier après-midi. "Nombreux sont les amateurs qui croient que je n'ai pas été bien traité par les dirigeants du Canadien. C'est totalement faux. L'organisation montréalaise a toujours été honnête envers moi et c'est l'une des raions pour laquelle j'ai signé un nouveau contrat" affirme MacNeil.

Il a ajouté que ses talents de pilote avaient été reconnus à sa juste valeur. "J'ai signé un contrat fort intéressant et je suis un homme très heureux".

MacNeil qui a porté les couleurs du Canadien, du Chicago, du Toronto, du New York et du Pittsburgh au cours de sa carrière dans la ligue Natioanle, a révélé qu'il avait été pressenti par plusieurs formations.

"J'ai reçu des offres d'une équipe de la division est de la ligue Nationale et aussi d'une formation de l'expansion. Cependant, je préfère demeurer à Halifax" a-t-il commenté.

"La situation est fort intéressante en Nouvelle-Ecosse et nous prévoyons former une équipe aspirante au championnat l'an prochain".

Les Voyageurs qui avaient disputé quelques matches à Halifax au cours de la saison 1970-1971, ont déménagé leurs pénates dans cette ville en 1971-1972 en dépit d'un manque d'intérêt des amateurs de hockey.

Les Voyageurs ont terminé sur un pied d'égalité avec les Braves de Boston et durant les séries éliminatoires, ils ont éliminé successivement les Kings de Springfield, les Braves et les Clippers de Baltimore pour mériter la coupe Calder. C'était la première fois qu'un club école de l'organisation remportait les honneurs de la coupe Calder.

Evidemment, le directeur-gérant Sam Pollock n'a pas voulu dévoiler les termes du nouveau contrat de MacNeil, mais dans les milieux bien informés, l'on mentionne que Pollock a présenté un contrat de plusieurs saison à l'instructeur des Voyageurs.

Norm Beaudin avec Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Il semble bien que les dirigeants de l'Association mondiale de hockey ont revisé leur position au cours des dernières semaines. Au lieu de dépouiller les rangs de la ligue Nationale, ils ont plutôt tourné les yeux vers des vétérans des ligues Américaine et professionnelle de l'Ouest.

Ainsi, hier, les Jets de Winnipeg ont fait savoir que Norm Beaudin qui a compté 33 buts et récolté autant d'assistances avec les Barons de Cleveland, avait accepté les conditions de l'équipe.

Beaudin, un ailier droit de 30 ans, a participé à 33 matches dans la ligue Nationale, soit avec les Blues de Saint-Louis et les North Stars du Minnesota.

Pendant ce temps à Los Angeles, les Sharks annonçaient la signature de deux autres joueurs.

Encore là, il s'agit de deux vétérans des ligues mineures. Earl Heiskala, des Gulls de San Diego et Joe Szura, des Clippers de Baltimore, sont devenus les huitième et neuvième joueurs à se joindre aux Sharks.

Heiskala est âgé de 29 ans et Szura de 33 ans.

Procédures légales

Il ne faudrait surtout pas croire que les propriétaires des équipes de l'Association mondiale de hockey auront toujours beau jeu. Le président Walter J. Bush, des North Stars du Minnesota, de la ligue Nationale, a déclaré que des procédures légales seraient prises si un joueur de son organisation signe un contrat avec l'AMH.

Terry Caffery, la recrue de l'année par excellence de la ligue Américaine, a signé un contrat avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Il appartient à l'organisation des North Stars. "Lorsque nous obtiendrons la confirmation du geste de Caffery, nous prendrons des procédures" a précisé Bush.

Les Nationaux manquent d'argent

Le propriétaire Doug Michel, des Nationaux d'Ottawa, de l'Association mondiale de hockey, a révélé, hier, qu'il tournera les yeux vers les Etats-Unis afin d'alimenter le fonds de roulement de son équipe. "J'aurais aimé trouver des actionnaires canadiens, mais cela semble impossible" a confié Michel.

Il appert que le propriétaire du club Ottawa serait en négociation avec un réseau de télévision américain.

Pilous à Brandon

Enfin, Rudy Pilous a signé un nouveau contrat comme directeur-gérant et instructeur des Wheat Kings de Brandon de la ligue junior majeure de l'Ouest. Il met donc fin aux rumeurs voulant qu'il pilote des Cougars de Chicago, de l'AMH.

Les Pirates sont en ville et McAnally reprend espoir

par Pierre LADOUCEUR

"Je ne suis pas superstitieux, mais il semble bien que la guigne des joueurs de deuxième année existe vraiment pour Ernie McAnally qui semble incapable d'inscrire une première victoire à son dossier cette saison", avouait dernièrement Gene Mauch.

McAnally, qui présente une fiche d'aucune victoire contre cinq revers depuis le début de la saison, sera le lanceur partant, ce soir, alors que les Expos affronteront les Pirates de Pittsburgh.

McAnally a connu son meilleur match de la saison contre les Pirates à Pittsburgh alors qu'il avait essuyé un revers de 1 à 0. Il avait alors travaillé pendant six manches et il avait limité le Pittsburgh à seulement quatre coups sûrs.

"J'ai vraiment hâte d'inscrire une victoire à mon dossier. J'espère que cette première victoire viendra lors du macht de demain soir (ce soir)", a déclaré McAnally.

McAnally avait inscrit sa première victoire le 23 mai en 1971, à sa première saison dans les ligues majeures. Il avait alors défait le Pittsburgh 4 à 2 au parc Jarry. Il avait présenté une fiche d'une victoire et six revers lors des deux premiers mois de la saison. Il avait toutefois remporté 10 victoires après le match des étoiles.

McAnally sera opposé à Nelson Briles lors du match de ce soir. Si le match avait été présenté hier soir, Dock Ellis aurait été envoyé au monticule, mais le gérant Bill Virdon fera appel à Nelson Briles pour le match de ce soir.

"Ellis éprouve de la difficulté avec son coude droit et il ne fait pas partie de la rotation régulière. Ce match remis me permettra de lui accorder un repos et il lancera seulement au cours du week-end à San Francisco", a expliqué Virdon.

"De fait, nous aurons besoin de Dock (Ellis) lors des rencontres contre le San Francisco en raison de l'absence de Bob Moose. Ce dernier doit s'absenter à cause de ses obligations militaires. Richie Hebner sera également absent pour les mêmes raisons", a conclu le gérant des Pirates.

POUSSIERES DE LOSANGE... "Le gazon dans mon cimetière est dans un meilleur état que celui du parc Jarry", a déclaré **Richie Hebner** qui est fossoyeur à ses temps libres..."Il est employé surtout par mesure défensive depuis deux semaines. Son coup de bâton laissait à désirer depuis le début de la saison", a avoué **Bill Virdon** en parlant de son jeune joueur de premier-but, **Bob Robertson...**

Les Expos disputeront un match hors concours à Québec demain contre les Carnavals,.. **Dan Warthen, Denis McSween** et **John Ried** lanceront chacun trois manches pour les Carnavals... **Coco Laboy** prendra part à cette rencontre... Les Expos seront de retour au parc Jarry vendredi et ils recevront les Astros de Houston pour une série de trois rencontres... **Larry Dierker** (4-2) aflors du match de vendredi lors du math de vendredi soir...

Les Expos ont cogné huit circuits au cours de leurs sept dernières rencontres... ils en avaient réussi seulement huit au cours de leurs 32 premiers matches... par contre, les lanceurs des Expos n'ont pas accordé un seul circuit au cours des sept dernières rencontres... le dernier circuit contre les Expos a été frappé par **Al Oliver** contre **Steve Renko** le 21 mai dernier... **Ron Hunt** a frappé en lieu sûr lors des cinq dernières rencontres des Expos... il a obtenu sept coups sûrs en 22 présences au marbre... il a ainsi conservé une moyenne offensive de .318...

photo René Picard, LA PRESSE

Le ciré était de mise hier pour les "braves", au parc Jarry

Pour l'occasion qui exige le...

GRAND CHIC

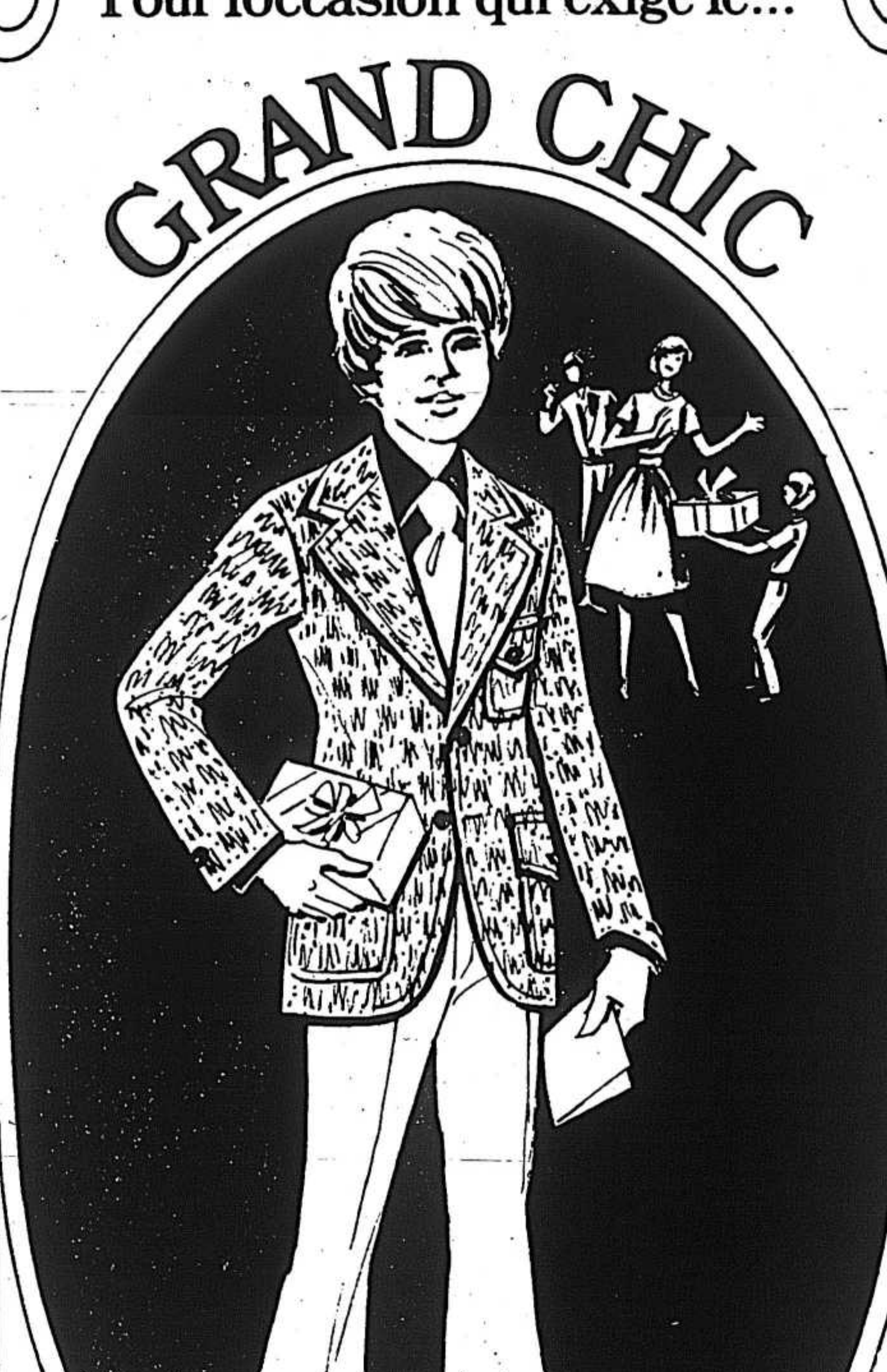

EN VENTE
AU RAYON
DU GARÇON
AU 2e ÉTAGE

Pantalons blancs
Lavez-portez.
$12.95

Vestons en Fortrel extensible
Choix de teintes et motifs
Garçons 8 à 11 ans $32.95
Garçons 12 à 16 ans $37.95

Pantalons blancs en Fortrel extensible.
Lavez-portez.
Garçons 6 à 18 ans. $14.95
Autres pantalons à compter de $5.95

VASTE CHOIX d'articles-mode pour grandes occasions
à des prix pour vous plaire, chez Sauvé Frères

"HUSKY"
Chez Sauve Freres, vous trouverez un choix
incomparable de vetements pour
garcons corpulents.

UTILISEZ VOTRE
CARTE DE CREDIT
SAUVE ou CHARGEX

SAUVÉ FRÈRES

COMMANDES
TÉLÉPHONIQUES
273-6392,
POSTE 30, 31

6554, Plaza Saint-Hubert (métro Beaubien), 273-6392
Les Galeries d'Anjou 351-6810

PISCINES
VASTE CHOIX
de grandeurs et modèles. Nous avons le modèle et la grandeur pour votre terrain — votre famille — votre budget.

VENEZ LES VOIR
Sièges jusqu'à 10" de large, profondeur à deux paliers jusqu'à 7' dans un bout.
Filtre au sable. Super filtre sable 20" en fibre de verre.

OVALES
Jusqu'à 16' x 32' avec partie profonde raisonnable pour plonger.

DONNEZ À VOTRE FAMILLE
LES JOIES DE LA PLAGE
CHEZ VOUS
SAISON APRÈS SAISON

RONDES (jusqu'à 28' de diamètre).

ACCESSOIRES COMPLETS
Spécial chauffe-eau prix du gros avec achat d'une piscine.

QUALITÉ SUPÉRIEURE
MEILLEUR MARCHÉ
625-6083

IMCARPOOL
265 Labelle, Ste-Thérèse
Rte 11 ouvert dimanche.

w.h.perron

NOUVEAU PRODUIT SYSTÉMIQUE POUR ROSIERS
ET PLANTES ORNEMENTALES

Produit moderne et efficace contre insectes, mites et maladies sur toutes plantes ornementales, arbustes, haies, conifères, fleurs et rosiers.

MÉLANGEZ SEULEMENT ET VAPORISEZ

GARDAL: Contient 2 fongicides et 2 insecticides.
GARDAL: Est systémique et produit un effet immédiat et prolongé.
GARDAL: Ne laisse aucun dépôt visible sur le feuillage.
GARDAL: Est le meilleur produit contre les insectes et protège contre la maladie, les rosiers et plantes ornementales.

4 on. $1.59
8 on. $2.59
16 on. $4.39

w.h.perron

515, boul. LABELLE CHOMEDEY, LAVAL
½ mille passé le pont de Cartierville
VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT GRATUIT

(Montreal et banlieue)
332-3610

Ouvert le jeudi et vendredi soir jusqu'à 8 h 45 — Samedi jusqu'à 4:30

Guerre de mots avant le vrai duel

La coutume veut que les boxeurs et leurs gérants s'invectivent et se méprisent à qui mieux mieux à quelques jours d'un combat. On n'a qu'à penser aux déclarations fracassantes de Mohammad Ali qui ridiculise son adversaire pendant toute la durée de son entrainement.

Au Québec, on ne déroge pas à la règle. Ainsi, les commentaires sont nombreux actuellement concernant le combat qui opposera Reynald Cantin à Donato Paduano, le 15 juin, au Forum.

Cantin plus intelligent

Georges Drouin, le gérant de Cantin, est actuellement le personnage le plus volubile du monde de la boxe québécois. Parait-il, en effet, que Drouin sursaute quand il entend dire que Paduano connait son poulain comme s'il l'avait tricoté.

Drouin prétend que Cantin n'a peut-être pas l'expérience de Paduano mais qu'il est plus intelligent que ce dernier. Et vlan!

"Vous n'aurez qu'à compter le nombre de fois que Paduano réussira à toucher Cantin au visage et non sur les gants. N'oubliez également pas de compter les puissants coups que Reynald infligera à Paduano." Et le gérant va même jusqu'à ajouter: "Paduano sera même ridiculisé devant ses propres partisans, et ce, à compter du sixième round."

Paduano demeure favori

Cantin est peut-être plus brillant que son adversaire. N'empêche toutefois que l'Italien demeure favori à deux contre un. Les preneurs au livre se basent sur l'avantage de six à sept livres que Paduano aura sur Cantin, pour ce faire, sur sa rapidité, et sur le fait que les juges l'avantageront probablement puisqu'il est "l'idole" à Montréal.

Politique d'ensemble pour le Haut Commissariat

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a révélé, hier, qu'il présentera d'ici quelques semaines une politique d'ensemble pour le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Prenant la parole lors de l'étude des crédits de son ministère, M. Cloutier a noté qu'il reconnaissait quatre objectifs principaux pour guider les activités du Haut-Commissariat, soit:

- Favoriser l'accessibilité pour tous aux activités d'occupation du loisir;
- Favoriser l'amélioration de la santé;
- Favoriser l'éducation aux loisirs;
- Favoriser l'expression et la créativité.

Depuis sa création en 1968, les gouvernements se sont toujours butés à de nombreux obstacles dans la définition d'une politique pour cet organisme qui relève du ministère de l'Education.

D'ailleurs, le dernier responsable de cet organisme auprès du ministre, M. Gilles Houde (L-Fabre), a quitté son poste il y a quelques semaines, sans vouloir expliquer les raisons de son départ qui ne seraient pas étrangères aux nombreuses polémiques soulevées depuis la création de ce commissariat.

Olympiques

Cependant, le ministre a ajouté que dans l'optique des jeux olympiques de 1976, le Haut Commissariat sera amené à adopter un certains nombre d'objectifs plus précis, dans le cadre général défini plus haut.

Ces objectifs, a mentionné M. Cloutier, comporteront des priorités qui devront porter sur le mode de subventions des principaux grands organismes qui oeuvrent dans le domaine du loisir et du sport.

Subventions

Concernant les subventions, M. Cloutier a précisé qu'elles seront données dorénavant à des conditions plus précises qu'autrefois, étant donné qu'il avait l'impression qu'elles servaient, en grande partie, à des dépenses de secrétariat.

"Nous sommes en train de définir des protocoles d'entente extrêmement précis qui permettront d'établir, en cours de route, une véritable politique du loisir et du sport.

"C'est le seul instrument qui doit donné à un organisme comme le Haut Commissariat d'utiliser ces subventions. Des subventions données sans conditions sont des subventions pratiquement à fonds perdus", a mentionné M. Cloutier.

Ministère

Par ailleurs, M. Cloutier a écarté, la possiblité que le Haut Commissariat devienne un ministère autonome, préférant qu'il demeure intégré à l'Education.

"Pour l'instant, tant qu'un programme d'activité ne sera pas clairement défini et je vous ai donné un certain nombre d'indications qui se permettent de croire que nous pouvons y arriver — je crois que cet organisme doit rester sous la responsabilité de mon ministère.

Rodriguez est exclu

LAUSANNE (AFP, UPI) — Le cycliste colombien "Cochise" Rodriguez, champion du monde de poursuite amateur, ne pourra pas participer aux Jeux de Munich. En effet, la commission d'admission du CIO, a annoncé M. Brundage, président du comité international olympique, hier à Lausanne, "a estimé à l'unanimité que Rodriguez est inapte à participer aux Jeux olympiques".

M. Brundage a indiqué que les résultats olympiques reprochent au coureur colombien d'avoir accepté que sa photo soit utilisée à des fins commerciales et d'avoir porté des maillots publicitaires.

Par ailleurs, le dossier d'un autre cycliste colombien, Alvaro Pachon, accusé de s'être dopé, a été transmis pour enquête à la commission médicale du CIO.

Un autre athlète a été disqualifié par la commission d'admission du CIO, le tireur du Kenya Vic Preston jr qui a accepté, selon la commission, l'utilisation de son nom et de sa photo à des fins publicitaires.

Stan Smith retrouve sa forme de début de saison

PARIS (AFP) — Six Européens et deux Américains disputeront les quarts-de-finale du simple masculin des championnats internationaux de France sur terre battue. Tel est le bilan, suite aux derniers matches de huitièmes-de-finale disputés hier, et qui ont fait voir un Stan Smith, des Etats-Unis, qui semble avoir retrouvé sa forme de début de saison.

Smith a facilement eu le meilleur sur le Tchécoslovaque Frantisek Pala, 6-4, 6-0, 6-3, et son prochain adversaire sera la sixième tête de série Andres Gimeno, d'Espagne. Ce dernier a dû se rendre à cinq sets avant d'éliminer l'Américain Clark Graebner, 3-6, 6-3, 5-7, 6-2, 6-1.

Troisième favori du tournoi, Smith avait commencé l'année en lion, mais depuis quelques semaines il s'est fait éliminer par des joueurs peu connus et qui lui sont définitivement inférieurs.

"C'est la première fois depuis deux mois que mon service est aussi efficace, a-t-il dit. J'avais mal au bras, et je cherchais toujours à le protéger quand je servais, d'où mes difficultés. Mais maintenant, je joue à mon goût", a déclaré l'Américain.

Victoire de Mme King

Chez les dames, deux joueuses, l'Américaine Billie Jean King et l'Allemande de l'Ouest Helga Masthoff, ont atteint la demi-finale hier, et elles feront justement les frais de l'un des deux matches de demi-finale.

L'autre demi-finale opposera la gagnante du match Françoise Durr (France, tête de série no 5) -Olga Morozova (URSS) à celle du match Evonne Goolagong (Australie, favorite et tenante du titre) -Corinne Lolesworth (Grande-Bretagne).. Ces deux matches seront disputés aujourd'hui.

Mme King a vivement impressionné le public, hier, par la facilité avec laquelle elle a éliminé la Britannique Virginia Wade, l'une des meilleures joueuses au monde. Mme King l'a emporté, 6-1, 6-3. En fait, elle n'a perdu que 11 jeux depuis le début du tournoi.

Pour sa part, Mlle Masthoff a éliminé sa compatriote Katja Ebbinghaus, 6-3, 8-6.

Il n'y a pas de problème
Tout se vend, du plus petit article au plus gros. Pour en obtenir le meilleur prix utilisez nos colonnes.
87-47-111
de 9 A.M. à 5 P.M.

Ben Berke LTD.
MAÎTRES-TAILLEURS DEPUIS 1910

Une qualité de plus en plus grandissante!

En effet, qualite est le mot d'ordre Ben Berke. Aussi, nos complets sur mesure n'en sont-ils que constamment ameliorés, de plus en plus améliores.

Notre nouveau systéme de rectifications sur rectifications releve du perfectionnisme tant chacun de nos complets sur mesure est minutieusement passé à la loupe pour un ajustement et une finition impeccables.

Quant au choix des tissus, il ne fait que devenir encore plus vaste: des fines rayures, quadrilles glen ou tweeds Donegal et ce, taillé dans le modele qui vous plaira le mieux.

Maintenant à trois différents prix:
$69 $79 $89
Excellence et qualité, voilà ce que nous vous offrons.

"DERNIÈRES LONGUEURS" EN SUPER SPÉCIAL
Choix libre de n'importe quel COMPLET SUR MESURE provenant de nos fins de séries. Deux-pieces. Tailles jusqu'a 44, inclusivement.
62.50

- 2010, rue de la Montagne, angle de Maisonneuve
- 1423, rue Papineau, angle Sainte-Catherine
- 1877, boul. Curé-Labelle, Laval
- 993, boul. Décarie, Saint-Laurent
- 350 ouest, rue Craig, angle Bleury
- 210, rue Saint-Jean, Longueuil

Soldering Kit

Spéciaux DE LA SEMAINE DU 31 MAI AU 7 JUIN 1972

ÉVENTAILS "TORCAN"
2 VITESSES à boutons poussoirs
SPÉCIAL $19.95
VALEUR RÉG. $27.95

FER À SOUDER
Weller
Ensemble de fer à souder à double chaleur. Complet avec 3 pointes et tous les accessoires nécessaires avec un manuel d'instructions.
SPÉCIAL $8.99
Valeur rég.: $13.95
No 8200PK

GANTS DE BASEBALL "TITLE"
no 2200
"RON FAIRLY"
Couleurs: bleu, rouge, noir
SPÉCIAL $9.95
Valeur rég.: $14.95

POUR VOTRE SERVICE:
Nous coupons tuyau galvanisé et nous effectuons le filage. Tuyau de cuivre de ½" à 2" disponible à la longueur que vous désirez, aussi raccordements.

QUINCAILLERIE Lambert
PLAZA ST-HUBERT
6524, rue St-Hubert
Tél. 274-3521
PRES DE LA SORTIE DU METRO BEAUBIEN

QUINCAILLERIE Gagné
5200, ave GATINEAU
Tél. 731-6833
CÔTE-DES-NEIGES

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

STP
GAS TREATMENT

Woolco

SUPER ACHAT DE PNEUS!
CETTE SEMAINE SEULEMENT!

NOTRE MEILLEUR PNEU À CÂBLES 4 PLIS NYLON!
$16 Hallmark CUSTOM
flanc noir 700 x 13
FRAIS DE TRANSPORT INCLUS
$17 735x14 775x14 775x15 flanc noir
$19 flanc noir 825x14 825x15
$21 855x14 855x15 885x15 flanc noir
Flanc blanc seulement 1.44 de plus
INSTALLATION DE PNEUS — ROTATION SANS FRAIS ADDITIONNELS.

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT WOOLCO ET DITES: PORTEZ A MON COMPTE

MILLAGE GARANTI 24 MOIS ou 24,000 MILLES

BOUGIES DE MARQUE RENOMMÉE
.83 chacune
Bougies CA ou Champion
Limite de 8
BOUGIES RÉSISTANTES 1.03 ch.

ALIGNEMENT SPÉCIAL 7.77
Pour toute voiture américaine ou canadienne
Voici ce que nous faisons:
- Alignement des roues avant. Nous ajustons la cambrure et le pincement.
- Balancement des roues avant pour une plus longue durée des pneus
- Regarnissage des paliers des roues avant
- Rotation des pneus

TRAITEMENT D'ESSENCE 'STP'
.47 chacune
'Nouveau traitement à double puissance' pour les conduits d'essence. Améliore la performance du moteur et accroît le millage au gallon. Canette de 8 onces.

TOUS LES FORMATS AU MÊME BAS PRIX!
19.50 avec échange
Batterie à 12 volts. Puissance de démarrage garantie pour 3 ans. Prix indemnité fixé, si nécessaire, selon les mois d'usure et les prix de vente courants.

ROUES ARRIÈRE CHROMÉES
18.88 aucun échange requis
Roues arrière désaxées profondes avec fini nickel chromé. Pour autos 14" et 15" de fabrication Ford, Chevy et Plymouth.
ÉCROUS À COLLETS CHROMÉS 1.97
Jeu de 5

HOUSSES EN ORLON POUR SIÈGES D'AUTO
6.88 couleurs unies
Disponibles pour sièges arrière, avant et pour siège-baquet. Choix de 5 couleurs unies.

AMORTISSEURS
4.88 chacun
Pour la plupart des autos canadiennes et américaines
Qualité de l'équipement d'origine. De bons amortisseurs sont indispensables au bon contrôle d'une voiture.
GARANTI POUR 20,000 MILLES
Installation seulement 1.50 ch.

REPRODUCTEUR STÉRÉO À RUBAN 8 PISTES
$42 Modèle RR-47
Le 'Ranger' est compact et s'insère facilement presque partout dans l'auto, le bateau ou le camion. Contrôle double assurant une excellente reproduction des sons. Installation par des experts, aussi disponible.
HAUT-PARLEURS STÉRÉO
Modèle BS-52P 5.88 la paire

RADIO FM 'MINI-STÉRÉO'
69.50
Modèle RR-203 MPX
Mini radio FM stéréo de haute fidélité. Modèle à circuits intégrés pour une performance fiable. Style élégant — Solid State.

CIRE 'MASTER' DE SIMONIZ
1.28
Cire en crème qui nettoie et cire rapidement. Choix de liquide ou en pâte.

KIRKLAND
PLAZA ST-CHARLES
Sortie 31, Transcanadienne et boul. St-Charles
Poste d'essence ouvert 24 heures par jour

ST-LÉONARD
CENTRE LANGELIER
7445 boul. Langelier angle Jean-Talon est

LONGUEUIL
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland Therrien angle Boul. Curé-Poirier Est

LASALLE
CENTRE COMMERCIAL LE CAVALIER
8248 boul. Champlain
Entre l'avenue Dollard et le boulevard Bishop Power

LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7, Autoroute des Laurentides et boul. St-Martin

BROSSARD
PLACE PORTOBELLO
7200 boul. Taschereau et pont Champlain

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

sportsFLASH

Bob Watson proclamé le joueur de la semaine

SAN FRANCISCO (UPI) — Le président **Charles S. Feeney,** de la ligue Nationale de baseball, annonce le choix de **Bob Watson,** des Astros de Houston, au titre de "joueur de la semaine", pour la semaine dernière... il a alors claqué un circuit dans quatre matches consécutifs, en plus de cogner en lieu sûr dans sept matches consécutifs... il succède à son coéquipier **Jim Wynn, Burt Hooton** et **Jim Hickman,** des Cubs, **Nate Colbert,** des Padres, et **Willie Stragell,** des Pirates...

Nageurs canadiens en Angleterre

WALSALL, Angleterre (PC) — Un groupe de jeunes nageurs venus de Peterborough, Ontario, a vivement impressionné son auditoire à son premier arrêt d'une tournée d'un mois en Angleterre, hier, à Walsall... le groupe de 25 jeunes filles et deux adolescents est sous la direction de **Pansy Forbes,** ex-entraîneur en Angleterre, avant d'immigrer au Canada, il y a dix ans...

Niekro devra se contenter de la relève

CLEVELAND (UPI) — Le lanceur **Joe Niekro,** ci-haut, des Tigers de Détroit, devra se contenter de lancer en relève pour les prochains jours... Niekro a été blessé lundi, lors d'un match contre les Yankees de New York, quand un coup en flèche de **Fritz Peterson** l'a atteint au genou droit...

Dalton Jones chez les Rangers

DETROIT (UPI) — Les Rangers du Texas ont fait l'acquisition du vétéran frappeur de relève **Dalton Jones,** des Tigers de Détroit, en retour du lanceur **Norm McRae**... McRae était passé des Tigers aux ex-Sénateurs de Washington dans la transaction qui avait impliqué **Denny McLain...**

Toujours active à 67 ans

LONDRES (UPI) — Le comité de sélection britannique nich a décidé hier, d'inclure des Jeux olympiques du Mupour les épreuves hippiques Mme **Lorna Johnstone,** âgée de 67 ans, au sein de l'équipe britannique... elle a déjà participé deux fois aux Jeux olympiques, dans l'épreuve de dressage...

Andrée Martin est éliminée

SURBITON, Angleterre (Reuter) — La Montréalaise **Andrée Martin** a été éliminée dès la première ronde du tournoi de tennis Rothman's de Surrey, hier, quand elle a perdu, 6-0, 6-2, aux mains de la Suédoise **Marinka Strandberg...** un autre Canadien, **Don McCormick,** de Victoria, a subi le même sort, perdant par 5-7, 6-4, 6-3 aux mains de **Stanley Matthews,** membre de l'équipe de la coupe Davis d'Angleterre...

Bond spectaculaire de Bob Lunn

NEW YORD (PA) — Avant de gagner le première bourse de $26,000, grâce à sa victoire lors de la Classique de golf d'Atlanta, **Bob Lunn** a quadruplé ses gains en bourse cette saison, lors du dernier week-end, pour se hisser au 31e rang des boursiers du golf professionnel, avec $33,307... le premier rang est toujours accupé par **Jack Nicklaus,** avec $156,051... il est suivi de **Jerry Heard,** avec $106,695, talonné par **George Archer,** avec $106,404... au quatrième rang, on retrouve **Lee Trevino,** avec $98,447, puis Tom **Weiskopt,** avec $93,745...

Kathy Whitwort et la coupe Eve

NEW YORK (UPI) — Suite à sa 4e place lors du dernier tournoi de golf, **Kathy Whitworth** a augmenté son avance au 1er rang du classement de la coupe Eve... elle totalise 110.5 points, comparativement à 80 pour **Betty Burfeindt,** 74.6 pour Judy **Rankin,** et 61.3 pour Jane **Blalock** et **Carol Mann...**

Bonallack gagne plus difficilement

SANDWICH, Angleterre (PC) — Victorieux par neuf et huit la veille, **Michael Bonallack,** capitaine de l'équipe britannique de coupe Walker et cinq fois champion amateur de Grande-Bretagne, a connu beaucoup de difficultés à atteindre la troisième ronde hier, face à **Simon Breis, de** Grande-Bretagne aussi... Bonallack tirait de l'arrière par trois trous et cinq à jouer, mais il devait finalement l'emporter au tout dernier trou...

Mosley se remet de ses blessures

INDIANAPOLIS (PA) — Le conducteur automobile **Mike Mosley,** blessé lors d'un accident survenu au 56e tour de piste des 500 milles d'Indianapolis, se remet de ses blessures à l'hôpital... il a été brûlé aux deux jambes...

Encore une 2e place pour No Le Hace?

NEW YORK (PA) — **Joseph R. Strauss,** propriétaire de No Le Hace, se demande si son cheval parviendra à renouer avec le succès, ce soir, à l'occasion du prix Withers, à la piste Belmont, une course préparatoire au prix Belmont... après avoir gagné trois épreuves consécutives, No Le Hace a terminé derrière Key To The Mint (un de ses adversaires ce soir) lors de la course préparatoire au Derby du Kentucky, en 2e place derrière Riva Ridge lors du derby lui-même, et encore en deuxième place, cette fois derrière Bee Bee Bee, lors du Preakness...

A.J. Foyt passe sous le bistouri

HOUSTON (UPI) — Le coureur automobile **A.J. Foyt,** blessé dimanche lors d'une épreuve à Duquein, Illinois, a subi avec succès une intervention chirurgicale d'une heure et demie à la cheville gauche... l'intervention s'avère une réussite complète, mais Foyt devra demeurer à l'écart des pistes de courses pour une période d'au moins deux mois...

Donohue reprend le volant

MILWAUKEE, Wisconsin (UPI) — **Mark Donohue,** qui s'est illustré au cours du week-end en gagnant les 500 milles d'Indianapolis, participera à la classique Rex Mays, dimanche, une épreuve d'une durée de 150 milles... ses principaux adversaires seront les frères **Al** et **Bobby Unser...**

Une ligue de moins au football

NEW YORK (UPI) — Le commissaire **Cosmo Iacovazzi,** de la ligue de football de la Côte de l'Atlantique, a annoncé hier que son circuit cessait temporairement ses activités, question de se réorganiser... le circuit de dix ans espère reprendre ses activités l'an prochain...

Régates à Beauharnois

Les troisièmes régates internationales de Beauharnois suscitent beaupoup d'intérêt dans le domaine du canot-automobile... cette année, elles se dérouleront les 24 et 25 juin...

TRICOTS POUR PAPA

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Pour faire plaisir tout en économisant — Nous avons un tres beau choix de merveilleux tricots à manches courtes. Tous marques à prix spécial pour vous permettre d'en offrir à votre père. Donnez-lui ce qu'il y a de mieux... aux meilleurs prix qui soient.

De gauche à droite:

A. Modèle à quatre boutons couverts sur patte. Col avec piqûre contrastante. Acétate et nylon de couleur marine, beige, bleu poudre, blanc. P.M.G.EG.

B. Encolure montante fermée d'une glissière. Modele à la "Wallace Beery" Fortrel* à fines cotes. Couleurs rouge vin, marine, pourpre, rose et ivoire. P.M.G.EG.

C. Modèle boutonné à la "Beery". Fermeture de sept boutons sur patte. Fortrel* à fines côtes. Ivoire, rose, pourpre, rouge vin, marine. P.M.G.EG.

D. (Hors photo) — Col et glissière sur mini plastron. Fortrel* à fines côtes. Marine, rouge vin, ivoire, pourpre, brun. P.M.G.EG.

*Marque deposee

6.99 ch.

E.

Un autre bon achat que vous pouvez faire... c'est celui d'une chemise de tricot sport. Élégante. Tous les modèles sont de même description. Fermeture à sept boutons sur plastron. Manches courtes. Un col deux-pièces, qui se porte avec ou sans cravate. Confection de tricot 100% Fortrel*. Frais. Agréable a porter. Si facile d'entretien. Marque canadienne. Tailles P.M.G.EG. Tricot de crepe uni, ecru, marine, orange brûlee, brun, rose cendré, rouge vin, blanc. Tricot jacquard, de fantaisie aux tons de rouge vin, bleu, brun, prune.

*Marque deposee

7.99

Commandes par [illegible] sur mention de tailles et couleurs seulement). Telephoner a 842-6261. Chemises sport, rayon 350, au rez-de-chaussee, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et choix à Snowdon.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi à mercredi 9h30 à 6h
Jeudi et vendredi 9h30 à [illegible]
Samedi [illegible]

CENTRE-VILLE
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-[illegible]

DORVAL
au Centre Commercial
631-6741

ROCKLAND
au Centre Commercial
[illegible]

BOULEVARD
au Centre Commercial
[illegible]

SNOWDON
5112 Chemin de la Reine Marie
[illegible]

MAGASIN A L'ENTREPÔT
[illegible] Avenue, Lachine
[illegible]

la presse
CAHIER D
MONTREAL, MERCREDI 31 MAI 1972 — 88e ANNÉE — No 96

C'est le livre de Claude Morin, plus que son adhésion au PQ, qui affecte Bourassa

Maurice GIROUX
chroniqueur politique

(Analyse)

L'ADHESION au Parti québécois de l'ex-conseiller gouvernemental Claude Morin a suscité de nombreux commentaires, particulièrement ceux du premier ministre Bourassa qui a profité des circonstances pour attaquer de front le manifeste péquiste "Quand nous serons vraiment chez nous".

Par contre, le dossier du contentieux Québec-Ottawa publié quelques semaines auparavant par M. Morin sous le titre "Le pouvoir québécois... en négociation" n'a pas tellement attiré l'attention du gouvernement Bourassa.

Le volume ayant été publié au beau milieu de la crise sociale, plusieurs commentateurs ont ainsi été amenés à juger cette nouvelle adhésion dans un cadre abstrait, sans avoir pris le temps de parcourir le volume.

Or, à mesure que les jours passent, il semble bien que c'est le dossier présenté par M. Morin, bien plus que son adhésion au Parti québécois, qui fera époque.

Une nouvelle alliance

En d'autres termes, c'est le volume de l'ex-conseiller gouvernemental qui semble affecter le plus le gouvernement Bourassa, parce qu'il contient des arguments redoutables contre la politique suivie depuis 1970 par le premier ministre.

Qu'il ait décidé d'adhérer ou non au PQ, M. Morin vient de fournir aux adversaires du fédéralisme traditionnel la "bible" dont ils avaient besoin pour combattre le système politique canadien.

Parce qu'il décrit, secteur par secteur, l'impasse dans laquelle se trouvent les relations Ottawa-Québec depuis plusieurs années, le livre de Claude Morin amène de l'eau au moulin de MM. René Lévesque, Gabriel Loubier, Armand Bois et ...Claude Castonguay, qui réclament tous, d'une façon ou d'une autre, une "nouvelle alliance" avec le reste du Canada.

La place du Québec

Quel est le sens exact de cette impasse ?

Depuis une dizaine d'années, plusieurs gouvernements québécois ont réclamé la reconnaissance d'une vocation particulière au sein de la fédération canadienne, ainsi que du rôle spécial qui en découle dans les domaines social, économique et culturel.

Loin d'accéder à cette demande, le gouvernement fédéral a maintenu une attitude "égalisatrice" entre le Québec et les autres provinces, ne lâchant aucune de ses prérogatives dites "nationale". Une seule exception: le Régime des Rentes du Québec, une matière de juridiction provinciale.

Le symbole de cette opposition entre deux façons différentes de voir l'avenir du Canada a été stigmatisé par l'affrontement Trudeau-Johnson lors de la conférence constitutionnelle de février 1968.

Avec l'avènement du gouvernement Trudeau, quelques mois plus tard, non seulement le Québec n'a plus jamais réalisé de gain, mais le pouvoir central s'est immiscé dans de nouveaux domaines, — dits zones grises, — grâce à ses énormes ressources financières.

Si bien que le Québec a été amené à livrer des batailles sectorielles, dossier par dossier. On a laissé de côté le problème de la redistribution complète des pouvoirs législatifs, opération à laquelle s'est systématiquement refusé le gouvernement fédéral, appuyé en cela par l'inertie, l'indifférence ou même l'opposition de la majorité des provinces.

La faiblesse de Bourassa

Dans son livre, Claude Morin se montre "très doux" à l'endroit de M. Bourassa, même s'il lui reproche, entre les lignes, d'avoir abandonné l'exposé des principes de bases qui avaient été défendus par MM. Lesage et Johnson, notamment.

Depuis deux ans en effet, M. Bourassa n'a pas cherché à redéfinir la place du Québec par rapport aux autres provinces et par rapport à Ottawa. Il s'est contenté d'apporter des propositions ou des contre-propositions techniques à la table des négociations.

En 1970, il a accepté que le processus d'amendement constitutionnel emprunte la voie des priorités fédérales, alors que tous les premiers ministres avant lui avaient d'abord insisté sur un nouveau partage des pouvoirs.

En 1971, il a semblé accepter les principes de base de la Charte de Victoria, quelques semaines avant la tenue de la conférence, pour ensuite faire marche arrière au nom de la politique sociale réclamée par le ministre Castonguay.

Officiellement son refus de la Charte de Victoria ne s'appuyait pas d'abord sur l'idée d'un Québec nouveau mais sur un marchandage inavoué concernant l'article 94A de la Constitution.

C'est dans ce contexte de demi-défaite qu'est survenue l'an dernier, la démission de Claude Morin comme conseiller du gouvernement Bourassa. Puis est arrivé son bilan personnel.

C'est également dans ce contexte — rendu un peu plus envenimé par le budget Turner — qu'est survenu le geste de MM. Castonguay et L'Allier.

Parallèlement au bilan "technique" de M. Morin, et au bilan "politique" de M. Castonguay, le ministère des Affaires intergouvernementales a dressé lui aussi un dossier des relations Ottawa-Québec.

Quelle est la nature de ce bilan? Les premiers échos qu'en donne M. Bourassa ont trait au pouvoir fédéral de dépenser dans des domaines de juridiction provinciale ou au chapitre des programmes conjoints comme l'assurance-maladie. Ce n'est là que "la partie visible de l'iceberg".

Le bilan de M. Arthur Tremblay fait-il état d'un nouveau partage des compétences législatives, d'un nouveau partage de l'assiette fiscale?

MM. Castonguay et L'Allier seront-ils satisfaits d'une simple remise en question du "pouvoir de dépenser" du gouvernement fédéral ou exigeront-ils que M. Bourassa descende jusqu'au fond du baril constitutionnel?

Au moment où tous les partis d'opposition — représentant ensemble 55 pour cent des électeurs québécois — réclament un nouveau pacte avec Ottawa, l'attitude qu'adoptera M. Bourassa sur le contentieux fédéral-provincial sera donc surveillée de près.

Par ailleurs, il est encore trop tôt pour parler d'une "révision déchirante" de la politique constitutionnelle du gouvernement québécois.

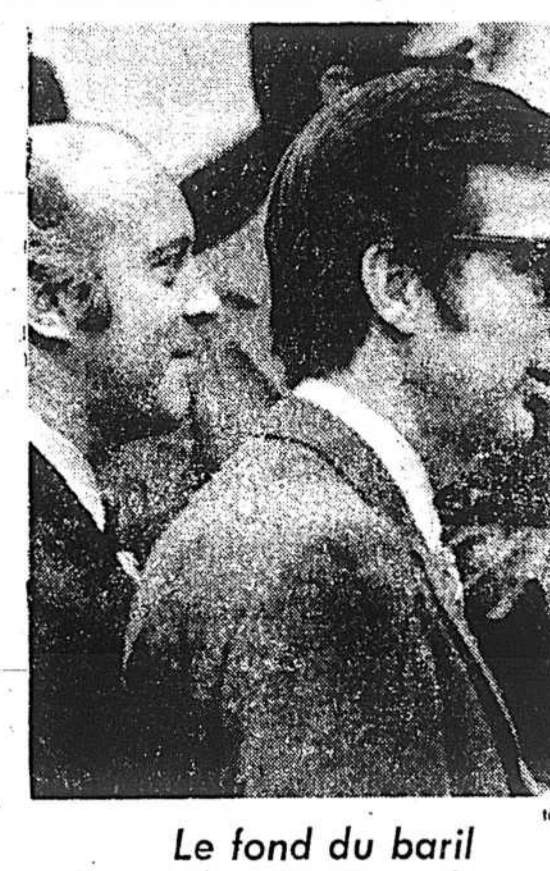

téléphoto PC

Le fond du baril constitutionnel

M. Claude Morin, ex-conseiller gouvernemental en matières de relations Québec-Ottawa, est allé au fond du baril constitutionnel dans son livre "Le pouvoir québécois ... en négociation". Reste à savoir si le gouvernement Bourassa fera de même et osera remettre en question l'ensemble du système fédéral, comme l'ont déjà fait les trois partis d'opposition.

Le rapport du sous-ministre Tremblay à Bourassa, une révision comme on en fait "à la douzaine à Ottawa"

par **Claude TURCOTTE**
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les récentes déclarations du premier ministre Bourassa sur le fédéralisme rentable et sur le pouvoir de dépenser des provinces, de même que le rapport du sous-ministre des Affaires intergouvernementales, M. Arthur Tremblay, qui recommanderait une ligne plus dure de la part du gouvernement québécois dans ses relations avec Ottawa, n'ont suscité aucune réaction officielle dans la capitale fédérale.

Il est vrai qu'aucune question à ce propos n'a été soulevée aux Communes hier, mais les informateurs gouvernementaux n'en ont pas moins fait preuve d'une grande modération devant ce qui semble être une remise en question par le gouvernement Bourassa de ses rapports avec Ottawa.

"On espère que le bilan sera raisonnablement objectif", a commenté un proche collaborateur du premier ministre en matière constitutionnelle et fédérale-provinciale.

On a souligné en outre que la substance des relations fédérales-provinciales est aux yeux du gouvernement fédéral plus importante que le style, en ajoutant que c'est surtout le style que M. Bourassa semble vouloir remettre en cause, à la suite, croit-on savoir dans les milieux fédéraux, de pressions exercées auprès du premier ministre québécois pour qu'il adopte une attitude plus rude à l'égard d'Ottawa et ce à des fins électorales.

En ce qui concerne le rapport qui aurait été remis à M. Bourassa par le sous-ministre Arthur Tremblay, les informateurs fédéraux estiment qu'il s'agit d'une révision comme on en fait à la douzaine au gouvernement fédéral et qu'il n'y a pas lieu de réagir à ce genre de rapport. On semble même s'étonner qu'on ait fait à Québec une aussi grande publicité autour de ce document.

Un simple "catalogue" ?

Tout en disant ne pas connaitre à fond la nature du rapport de M. Tremblay, les porte-parole fédéraux avouent avoir été au courant depuis plusieurs mois que le sous-ministre avait demandé à chacun des ministères de présenter les griefs qu'ils pouvaient avoir au sujet de leurs relations respectives avec le gouvernement canadien.

Ceci porte les analystes du gouvernement fédéral à penser ou à espérer que ce rapport constitue une sorte de "catalogue" ou "d'encyclopédie" des plaintes et des griefs envers Ottawa, du moins dans sa première étape.

Contrairement à ce qui se produisait souvent à l'époque où M. Claude Morin (qui vient de passer au Parti québécois) était sous-ministre, on n'a à Ottawa aucun reproche à formuler à l'égard de M. Tremblay, qui est considéré comme un homme tout à fait impartial à l'égard du gouvernement fédéral.

Quoi qu'il en soit, le rapport de M. Tremblay à M. Bourassa semble avoir été perçu par les autorités fédérales comme une révision comme on en fait "à la douzaine à Ottawa". On a cité notamment les révisions qui ont été faites au sujet des relations canado-américaines, au sujet de plusieurs politiques comme celles de la défense et de la sécurité sociale.

Plus précisément dans le domaine constitutionnel, on rappelle que depuis 1968 le gouvernement fédéral a procédé sans arrêt à une révision de ses rapports avec les provinces. Il y a eu bien sûr la publication de plusieurs livres blancs sur différents aspects constitutionnels, y compris le pouvoir de dépenser.

On rappelle en plus que chaque semaine depuis quatre ans, il y a eu un comité du cabinet qui s'est réuni pour discuter des relations avec les provinces et des aspects constitutionnels.

Enfin, on fait valoir que pendant quelques années il y a eu une section au Conseil privé qui s'est intéressée de très près à l'aspect constitutionnel. Environ 15 personnes travaillaient à plein temps dans ce secteur.

Révision permanente

Bref, les autorités fédérales estiment avoir procédé d'une façon permanente depuis 1968 à une révision des relations fédérales-provinciales, de telle sorte qu'aujourd'hui on ne se sent aucunement en retard à Ottawa à ce sujet.

En conséquence, il serait étonnant que le gouvernement Trudeau modifie sensiblement son attitude envers les revendications du Québec, à moins que M. Bourassa ne parvienne à apporter des éléments nouveaux.

Si les modifications ne visent que le style, alors Ottawa ne voit pas pourquoi il devrait agir différemment et on se plaît à souligner que M. Bourassa a lui-même reconnu que les assauts plutôt flamboyants de MM. Lesage et Johnson n'ont pas semblé donner plus de résultat que le style plus conciliant du "fédéralisme rentable" de M. Bourassa.

Quant à conclure que les événements récents à Québec vont marquer un point tournant dans les relations avec le gouvernement canadien, on préfère à Ottawa attendre d'en savoir plus long avant de se prononcer.

C'est un fait que depuis l'arrivée au pouvoir de M. Bourassa, le gouvernement fédéral s'est toujours trouvé un peu frustré de ne pas sentir à fond l'engagement fédéraliste du premier ministre québécois.

On aurait préféré que M. Bourassa soit fédéraliste sans l'épithète de "rentable".

Pensions de vieillesse: qui touchera la hausse de $15 annoncée par Ottawa?

Claire DUTRISAC
chroniqueur de santé et bien-être

Quelles seront, dans les faits, les conséquences des mesures du ministère des Affaires sociales annoncées récemment par le ministre Castonguay, relativement à la hausse de $17 du revenu de la sécurité de la vieillesse consentie par le gouvernement fédéral ?

La multiplicité des situations ne permet pas de les exposer toutes en détail. Nous écarterons donc les calculs compliqués auxquels il faudrait se livrer pour indiquer avec précision la fraction de l'augmentation fédérale qui ira aux personnes de 65 ans et plus qui ont un certain revenu. Nous nous en tiendrons à celles qui bénéficient entièrement du supplément de la sécurité de la vieillesse, c'est-à-dire, celles qui sont **sans aucun autre revenu.**

Les vases communicants

Actuellement, **les personnes seules vivant à domicile** et qui ont 65 ans et plus, reçoivent du gouvernement fédéral la somme de $137.70 (avant le mois d'avril dernier, cette somme était de $135. L'augmentation de $2.70 a été accordée en fonction de la hausse du coût de la vie.

Ce montant peut être supérieur si le bénéficiaire a des besoins auxquels il ne peut subvenir avec $137.70. Ce supplément ne lui est pas versé par le gouvernement fédéral uniquement mais en vertu de la loi provinciale de l'aide sociale qui constitue ce qu'on appelle un programme à frais partagés entre les deux gouvernements, le fédéral et le provincial.

La loi d'aide sociale s'inspire d'un principe excellent : elle établit les revenus et les besoins et comble le déficit. MAIS ... car il y a "mais" d'importance, les règlements de cette loi fixent des barêmes dont certains sont extrêment étroits. Ainsi, pour les frais d'habitation et ceux afférents à l'habitation (c'est-à-dire), le loyer, le chauffage, l'électricité, le gaz, etc) le maximum est de $90. Mais cemontant peut être moindre, compte tenu du loyer). On alloue $47 pour la nourriture, les vêtements, les dépenses personnelles, formant un total (toujours pour le maximum) de $137.

Une augmentation, deux conclusions

C'est donc dire que tous ceux qui ne peuvent tirer davantage de la loi, soit par exemple, parce qu'une diète spéciale et coûteuse leur est prescrite, ou parce qu'ils ont besoin de médicaments (les médicaments sont payés directement aux fournisseurs et les sommes versées à cette fin ne peuvent être utilisées autrement) doivent vivre à l'intérieur du montant versé par le gouvernement fédéral, soit $137.70. Les autres cas sont clairsemés.

Deux conclusions pratiques s'imposent :

A) les personnes de **65 ans et plus** qui ne bénéficient pas de la loi d'aide sociale profiteront en totalité de l'augmentation de $15 du gouvernement fédéral.

b) Celles qui jouissaient d'un supplément devront déclarer ce revenu supplémentaire et la portion versée par l'aide sociale réduite, en concordance avec les critères de la loi, et ce, à compter du 1er septembre prochain.

Un exemple : celui d'une personne seule, âgée de 65 ans. Evaluation de ses besoins sur une base mensuelle : nous supposons les besoins les plus grands reconnus par la loi) : habitation, $90 — nourriture, vêtements, dépenses personnelles, $47 — diète spéciale, $10 — assurance-vie, $5 : total, $157.

Besoins : $157. Revenus : pension de vieillesse plus supplément garanti : $137.70. Différence versée par l'aide sociale : $19.30. Les médicaments sont également payés par l'aide sociale mais non au bénéficiaire lui-même, comme on l'a mentionné ci-devant.

Avec l'augmentation de $15, les revenus de cette personne seront portés à $152.70. Différence entre les besoins $157 et les revenus : $4.30. C'est ce dernier montant qui sera rajouté à l'allocation du gouvernement fédéral au lieu de $19.30. Conclusion pratique : le bénéficiaire ne touchera pas un cent de l'augmentation de $15.

Un autre exemple : celui d'une personne seule, âgée de 65 ans et ne profitant pas de la loi d'aide sociale parce que ses besoins ont été évalués comme étant en-deça de $137.70. Elle profitera totalement de l'augmentation de $15 et vivra avec $152.70.

C'est la politique des vases communicants. Cette politique sera encore plus accentuée dans le cas des personnes vivant dans des foyers d'hébergement.

Addition et soustraction

Les personnes qui recevaient $137.70 toucheront, rétroactivement au 1er janvier, $152.70. Actuellement, elles versent à l'institution, pour leur chambre, leur pension et les services fournis par l'institution $104 par mois, ce qui leur laisse, pour leurs dépenses personnelles (l'habillement compris) $33.70 (soit: $31 plus l'indexation au coût de-la-vie, $2.70).

Le 1er juillet 1972, leur pension sera haussée à $110. Le solde qui leur est laissé sera donc de $42.70 ($40 plus l'indexation au coût de la vie, $2.70). Si le gouvernement du Québec n'avait pas augmenté la pension, il leur serait resté $48.70. C'est donc dire que de leur augmentation de $15, il leur en reste en poche $9 et ils en versent $6 à l'institution.

En contrepartie, le gouvernement a augmenté de $8 la somme versée aux personnes en hébergement qui ont moins de 65 ans. Ce type de personnes, qui sont sans aucuns revenus personnels, ne perçoivent pas de pension de vieillesse, encore moins de supplément.. C'est le gouvernement, en vertu de la loi de l'assistance publique (un programme à frais partagés entre les deux niveaux de gouvernement, le fédéral et le provincial), qui paie leurs frais d'hébergement et leur verse une somme de $22 par mois pour leurs menues dépenses.

Le 1er juillet 1972, elles recevront $8 de plus, soit $30.

Quand on est deux sous le même toit, qu'on reçoit le maximum du supplément de la sécurité de la vieillesse, soit $255 par mois, qu'advient-il de l'augmentation consentie par le gouvernement fédéral?

Selon les barèmes de la loi de l'aide sociale, un couple qui bénéficierait du maximum qu'on peut lui accorder s'ils suivent tous deux une diète spéciale ($10 chacun par mois), qui paient une assurance-vie de $5 chacun, recevrait $213 par mois en vertu de cette loi. Or, même actuellement, ce qu'ils reçoivent du gouvernement fédéral est supérieur à ce montant.

Le même principe que pour une personne seule s'applique: ne pouvant rien percevoir de la loi d'aide spéciale, ils doivent s'en tirer avec leurs $255. L'augmentation leur profitera en entier, puisqu'ils auront, à compter du 1er janvier 1973, non pas seulement $255 mais $285.

Si l'on a affaire à un couple dont l'un des conjoints a 65 ans et reçoit actuellement $137.70 du gouvernement fédéral, et l'autre conjoint n'a aucun revenu, les besoins de ce couple demeurent les mêmes. Au maximum, $213. (Il faut remarquer que les assurances sont payées moyennant un reçu et que la somme allouée à ce poste ne peut servir à d'autres fins.)

Appliquons le principe: revenus de ce couple: $137.70. Ses besoins: $213. Le déficit comblé par la loi d'aide sociale: $75.30. Après l'augmentation, les besoins seront les mêmes: soit $213. Mais les revenus seront de $152.70. Le déficit sera moindre et ce couple ne recevra plus que $60.30. C'est donc dire qu'il l'augmentation.
ne profitera aucunement de

Les personnes vivant dans les sections dites "d'hébergement" des foyers pour personnes âgées (celles qui vivent dans les appartements sont considérées comme vivant à domicile) recevront chacune $15 de plus par mois. Mais leur pension sera portée à $110, soit $6 de plus chacune. Il leur restera donc à chacune $9 en poche.

Voici donc les grandes lignes de la politique d'Ottawa et de la réaction de Québec.

VENTE DÉBUT DE MOIS

PANNEAUX PRÉFINIS
MONTCLAIR ET CHAMPLAIN
2 TEINTES À LA MODE
PANNEAU 4' X 8'
EXCLUSIFS À VAL ROYAL
SPÉCIAL $5.35 prix au comptoir

PANNEAUX DE PLAFOND
CARRELÉS
EN BOIS AGGLOMÉRÉ
4' x 4' x 3/16" ÉPAISSEUR
Le panneau se subdivise en carreaux de 1 pi. ca.
SPÉCIAL $2.75 prix au comptoir

TUILES SERVAIS
IMPORTÉES, EXCLUSIVES À
Val Royal / La Salle
Idéales pour murs de salle de bain ou de cuisine.
Bleues — roses — vertes
Tuiles 6" x 6"
SPÉCIAL 69¢ PI. CA.
prix au comptoir

10 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

CARTIERVILLE, 12,200 boul. Laurentien 333-2910
MONTRÉAL-NORD, 11,401 BOUL. PIE IX 333-2910
MONTRÉAL, 159 ouest, Jean-Talon 333-2910
BROSSARD, 6200 boul. Taschereau 676-0311
BOUCHERVILLE, 100 Demuy 655-1357
VERDUN, 667 Ave Galt 769-4581
POINTE-CLAIRE, 176 Ave Cartier 695-3328

MAGASINS ASSOCIÉS J.A. LAFERTÉ LIMITÉE
DRUMMONDVILLE, 314 St-Jean 472-3969
ST-HYACINTHE, 2520 Dessaulles 774-6454
QUÉBEC, 325 de l'Espinay 524-2478
DIVISION DES ENTREPRISES P.H. DESROSIERS LTÉE

HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi 8:30 a.m. — 5:30 p.m.
Jeudi, vendredi 8:30 a.m. — 9:00 p.m.
Samedi 8:30 a.m. — 5:00 p.m.

CHARGEX

Service de livraison disponible
Plan budgétaire Val Royal La Salle

VAL ROYAL LA SALLE
CENTRES DE RENOVATION
VAL ROYAL LA SALLE

L'affaire de la "sécurité de l'Etat": Trudeau accable à son tour Paul Hellyer

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA— La question de la sécurité de l'Etat a rebondi une nouvelle fois hier aux Communes et, après le solliciteur général Jean-Pierre Goyer, la veille, c'est le premier ministre Trudeau qui a laissé entendre que l'ex-ministre Paul Hellyer avait violé son serment d'office.

En réponse au député conservateur Eldon Woolliams, qui lui avait demandé s'il était d'avis que M. Hellyer avait violé son serment, M. Trudeau a déclaré que la réponse à cette question pouvait être apportée par n'importe qui aussi bien que lui-même.

Non satisfait de cette réponse, M. Woolliams a souligné que le premier ministre était le seul à pouvoir l'informer adéquatement à ce sujet. Le chef du gouvernement a alors répliqué que le député lui demandait d'émettre une opinion juridique et qu'il ne pouvait le faire en vertu des règlements de la Chambre.

La discussion avait trait à une déclaration faite en fin de semaine dernière par M. Hellyer selon laquelle les Canadiens seraient sidérés de connaître la véritable ampleur de la subversion communiste à travers le pays. Le chef d'Action - Canada avait rappelé que le rapport de la commission d'enquête sur la sécurité, rendu public en juin 1969, n'avait pas été publié intégralement et que certaines parties avaient été changées. Il avait affirmé qu'il y avait eu désaccord entre le cabinet et certains hauts fonctionnaires sur les aspects du rapport qu'il convenait de rendre publics.

Lundi, le solliciteur général avait déclaré que "si M. Hellyer veut manquer à son serment, libre à lui, ou s'il veut se réfugier derrière son serment pour laisser planer des soupçons..." Mais il avait été interrompu sur ces mots par le président du tribunal, qui avait dû le rappeler à l'ordre.

Hier, c'est le député conservateur David MacDonald qui a ouvert la discussion à ce propos en demandant au premier ministre s'il songeait à établir un comité formé de membres du Conseil privé, des deux côtés de la chambre, pour rencontrer M. Hellyer afin d'étudier les informations qu'il pourrait posséder sur le rapport, et pour faire des recommandations.

M. Trudeau a répondu qu'il n'avait pas pensé à cette éventualité et qu'il n'en voyait pas la nécessité. Il a précisé que M. Hellyer avait apparemment obtenu certains éléments des informations contenues dans sa déclaration de fin de semaine lorsqu'il était membre du cabinet et que ceux-ci étaient privilégiés. Il a par ailleurs souligné qu'il avait proposé au chef de l'Opposition de lire le rapport intégral sous son serment d'office et que pour des raisons qu'il respectait, ce dernier avait refusé.

De son côté, M. Goyer, en réponse à M. Woolliams qui voulait savoir si le groupe de liaison entre le gouvernement et la RCMP, formé par le solliciteur général, était au courant des informations que possède M. Hellyer sur les dangers à la sécurité de l'Etat découlant de la subversion communiste, a affirmé qu'il n'en savait pas plus que ce qu'il avait lu dans les journaux...

Pearson recevra le prix Gollancz

LONDRES (PC) — M. Lester Pearson, ancien premier ministre canadien, recevra, le 13 juin, le prix Victor Gollancz pour services rendus à l'humanité.

Ce prix, donné en mémoire du regretté éditeur britannique, est octroyé à chaque année pour reconnaître les oeuvres exceptionnelles du lauréat dans le domaine humanitaire, surtout en rapport avec les pays en voie de développement.

Accompagné de sa femme, M. Pearson fait une tournée dans les îles grecques. Il doit arriver à Londres la semaine prochaine pour séjour de 11 jours.

M. Pearson ira notamment au palais de Buckingham, le 8 juin, où il recevra de la reine la médaille de l'Ordre du Mérite.

M. Pearson est déjà titulaire du prix Nobel pour la paix.

Québec verse demain en allocations $35 millions

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires sociales du Québec va émettre, demain, une série de chèques au montant de $35,669,221.18 en allocations familiales.

Ces chèques seront adressés à 830,621 familles, comprenant 1,843,147 enfants, révèle un communiqué remis à la presse hier.

Ce montant représente une légère diminution par rapport à celui qui a été versé en décembre dernier alors qu'une somme de $36,361,020.65 avait été distribuée à 831.283 familles.

PLAISIRS D'ÉTÉ
...Comme à la campagne

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Venez tôt pour un meilleur choix... quantités limitées!

COLECO INDUSTRIES, Inc.

ACCESSOIRES POUR PISCINES

DOUBLURE RECHANGE JAUGE 8
Fabrication fort vinyle pour durabilité. Pour toutes piscines 6 pi. 15 po. ou 8 pi. 15 po.
1.88

TROUSSE TRAITEMENT D'EAU
De Coleco! Comprend 1 lb. de chlore Aqua, 1 lb. de conditionneur d'eau Aqua, nécessaire 3 flacons pour analyse d'eau. Pour piscines 10 ou 12 pieds. Avec mode d'emploi bilingue.
8.88

BÂCHE VINYLE TRÈS DURABLE
Pour l'hygiène de votre piscine, empêche feuilles et poussière d'y pénétrer. Ton bleu. Mesures 12' x 36".
9.97

$88

ENSEMBLE PISCINE 12' "SUBURBAN" COLECO
Construction à verrouillage solide. Dessus et dessous a bâtis en acier de forme carrée; montants verticaux robustes pour meilleure durabilité. Complète avec filtre à cartouche Aqua-Matic ½ c.v., échelle 36 pouces et bain de pieds. Profondeur 36".

PISCINE "ROYAL FAIR" 10' x 24", DE COLECO
Y compris: Filtre à cartouche "Aqua-Matic" ½ c.v. et bain de pieds.
59.88

PATAUGEUSE 45" DE "COLECO"
Fabrication polyéthylène monobloc durable et facile à nettoyer. Nouveau motif animé Deco-Brite genre nautique.
Aussi modèle géant 60" à seulement 4.44
2.66

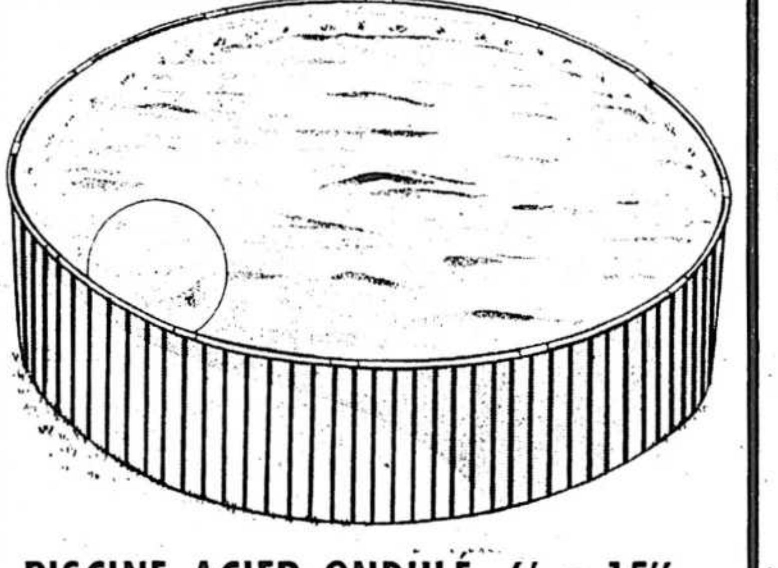

PISCINE ACIER ONDULÉ, 6' x 15"
Parois acier bleu à intérieur renforcé vinyle calibre 8. Complète avec vidage et trousse pour réparations.
8' x 20"...... 15.88 10' x 24"..... 25.88
7.66

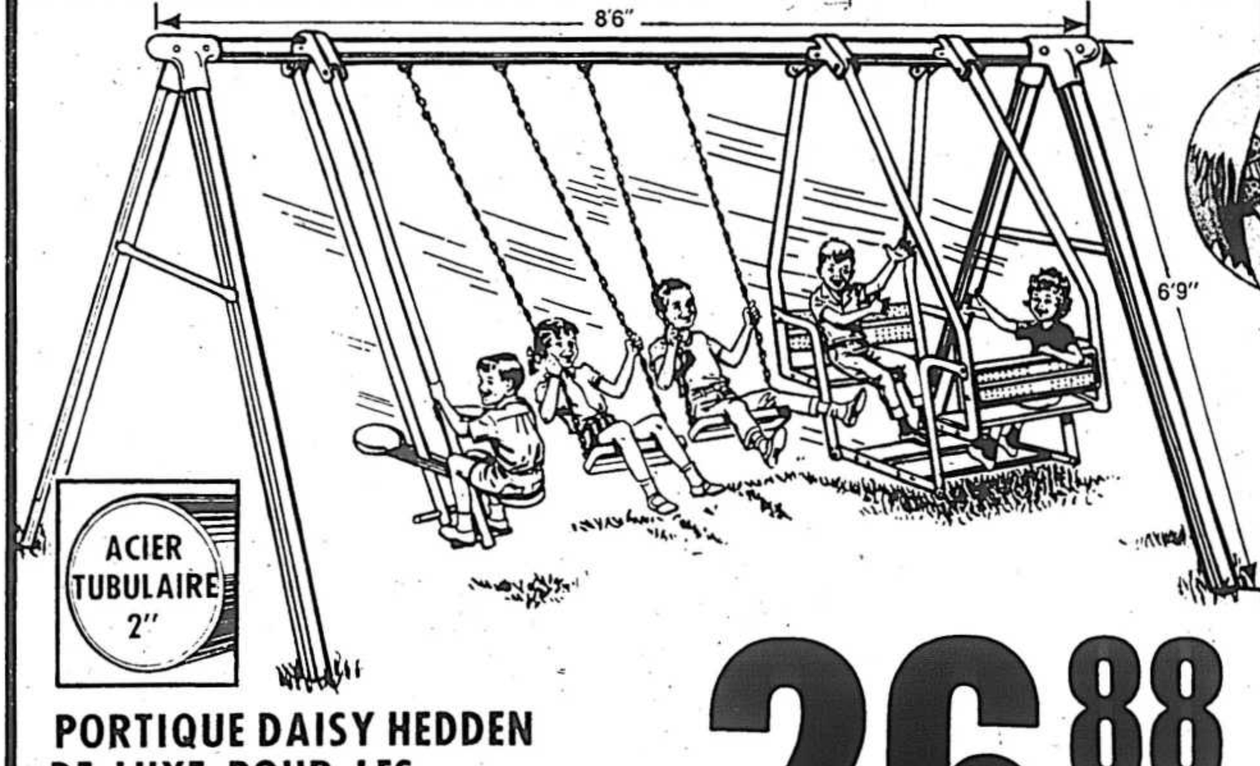

PORTIQUE DAISY HEDDEN DE LUXE POUR LES PETITS BOUTS DE CHOUX
Robuste construction acier tubulaire 2 poucés; monture sur 4 pieds et barre transversale 8 pieds 6 pouces. Le tout pour amuser plusieurs enfants avec 2 balançoires, 1 balancelle, 1 balancelle à 2 sièges. Hauteur 6 pieds 9 pouces.
26.88

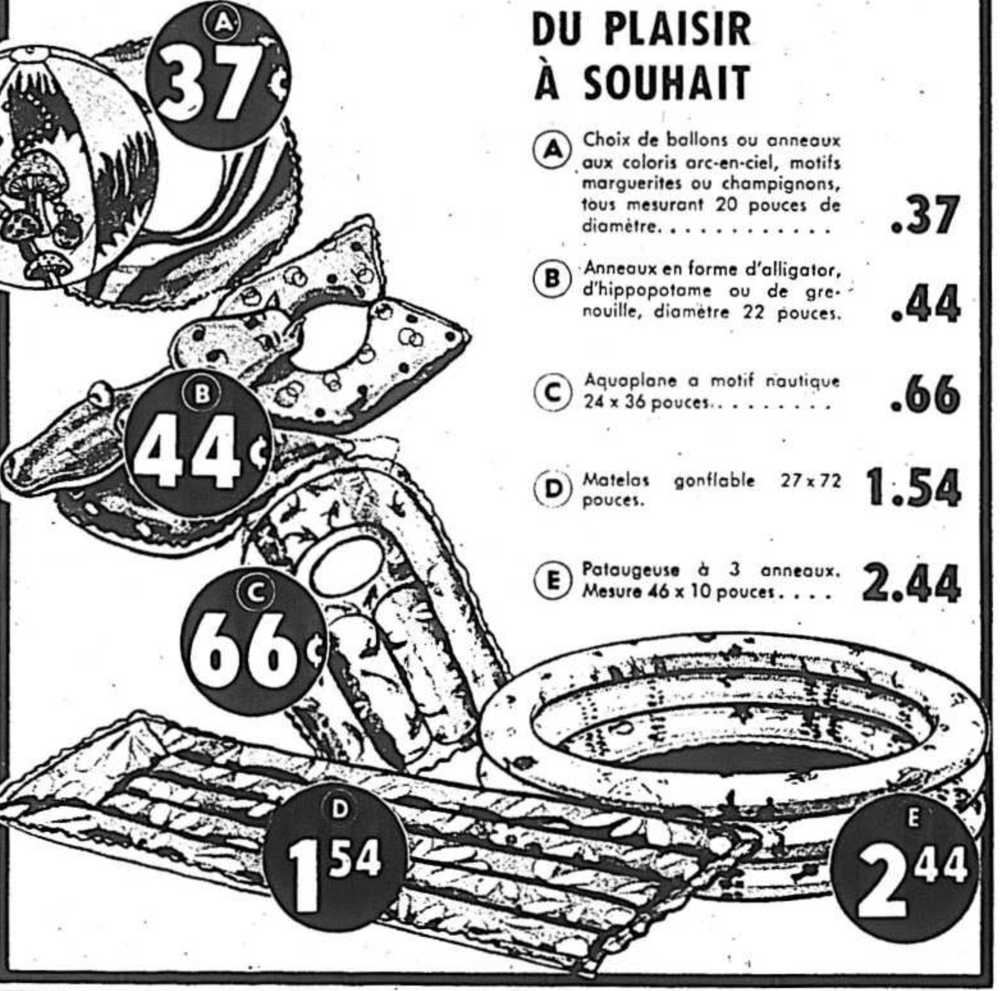

DU PLAISIR À SOUHAIT

Ⓐ Choix de ballons ou anneaux aux coloris arc-en-ciel, motifs marguerites ou champignons, tous mesurant 20 pouces de diamètre. .... .37
Ⓑ Anneaux en forme d'alligator, d'hippopotame ou de grenouille, diamètre 22 pouces. .44
Ⓒ Aquaplane a motif nautique 24 x 36 pouces........ .66
Ⓓ Matelas gonflable 27 x 72 pouces. 1.54
Ⓔ Pataugeuse à 3 anneaux. Mesure 46 x 10 pouces.... 2.44

CHOMEDEY 1877 CURE LABELLE
MONTRÉAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA EST
N. D. G. 2110 DECARIE
CITÉ DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO
PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE EST
CRÉMAZIE 8965 ST-LAURENT
CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC
ROSEMONT 5680 IBERVILLE
ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME O.
AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE
CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste
DORVAL Sud-Est du Rond-Point
LACHINE Notre-Dame et 32e ave
PIERREFONDS 9006 boul. Lalande
ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Lévesque
BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSeigneurie
LONGUEUIL 210, rue St-Jean
ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi a mercredi - 9h 30 A M a 6h P M
Jeudi et vendredi - 9h 30 A M a 9h P M
Samedi - 9h A M a 5h P M

Ottawa veut faciliter les échanges entre administrateurs des secteurs public et privé grâce au plan "Echange-Canada"

par Jean POULAIN

Afin de préparer les cadres moyens dont la compétence les destine au rang de hauts fonctionnaires, et sous un second aspect, pour faciliter les échanges d'administrateurs entre secteur public et secteur privé, la Commission de la Fonction publique du Canada a annoncé hier un plan à deux volets sous l'appellation de "Echange-Canada".

Le premier objectif a trait à la formation et au perfectionnement de cadres appelés à de plus hautes fonctions dans les services publics canadiens.

Ce programme qui avait été créé en 1968 sous le nom de CAP (Cours et affectations de perfectionnement) est constitué d'un cours de trois mois en résidence à Touraine, près d'Ottawa) suivis d'affectations du candidat à divers ministères ou même dans l'industrie privée. Ces stages pratiques peuvent d'étendre sur deux années.

Le secteur privé

Bien que ces cours soient destinés à de futurs grands serviteurs de l'Etat, le programme invite également le secteur privé à y déléguer des candidats.

Pour cette raison, le premier ministre Trudeau vient d'adresser une lettre aux présidents des grandes entreprises du pays pour leur offrir d'y participer en envoyant des postulants aux cours.

Permutation de cadres

Le second plan qui entre maintenant dans Echange-Canada vise à faciliter la permutation de cadres et est destiné aux candidats possédant des qualités d'administrateurs.

Ce concept, qui avait été lancé en septembre 1971, prévoit des échanges entre hauts fonctionnaires et entreprises privées.

Le champ d'application est assez vaste pour inclure des personnalités universitaires et même des hauts fonctionnaires d'Etats étrangers. C'est ainsi qu'un accord a déjà été conclu en vue d'un échange d'administrateurs entre la Fonction publique du Canada et de l'Australie.

Comme pour les cours de perfectionnement, les échanges d'administrateurs couvrent une période de deux années, en général, et atteignent jusqu'au rang de sous-ministre.

De nouveaux horizons

Le gouvernement fédéral considère que ces échanges ouvrent de nouveaux horizons, tout en créant des liens plus étroits entre le secteur public et le secteur privé.

D'autre part, l'échange de hauts fonctionnaires d'un pays à l'autre ouvre une heureuse brèche qui facilite le travail des experts dans les relations entre le Canada et ses autres partenaires.

C'est M. John J. Carson, président de la Commission de la Fonction publique du Canada qui a annoncé hier la conclusion d'un accord avec l'Australie pour un échange de hauts fonctionnaires.

L'échange se réalisera après le stage de perfectionnement.

...l'économie débute chez

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

77¢
1½ oz ch.

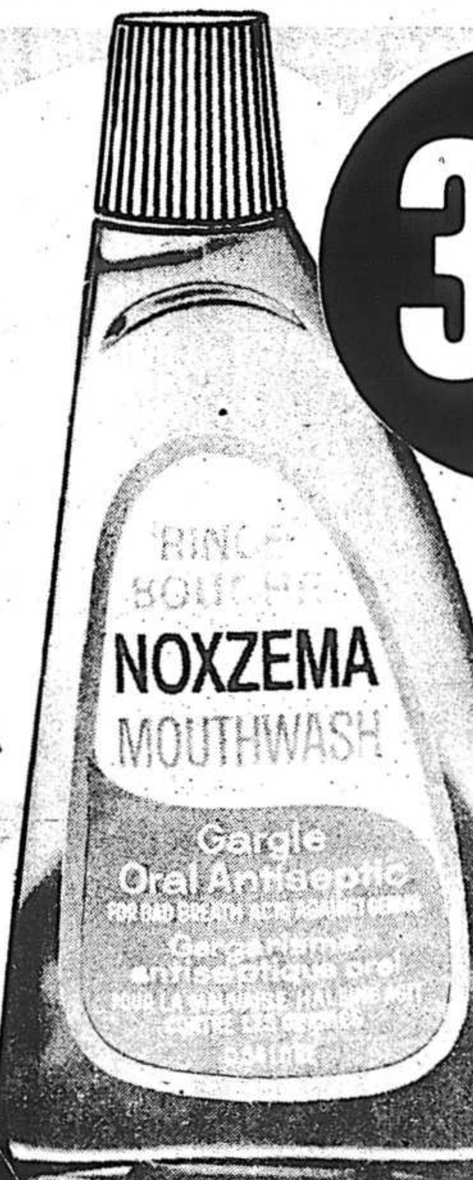
36¢
7 onces

66¢

RECONNU PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DENTAIRE
- ● À saveur régulière ● Au fluoristan
- ● Tube format familial

MERVEILLEUX SHAMPOOINGS "CLAIROL"

Ⓐ	Aux herbes, additionne de protéines naturelles. 4 oz.	77¢
Ⓑ	'True Brunette' colorant; 8 teintes au choix.	1.57
Ⓒ	"Psssssst" instantane pour cheveux normaux. 7 oz.	1.24

1.30
6 oz chacun

PRODUITS D'HYGIÈNE À ADOPTER SANS HÉSITER

MICROSILLONS À TRÈS BAS PRIX

1.95 au choix

Toute une variété de microsillons français ou anglais... seulement 5 ici illustrés, plusieurs autres disponibles. Parmi la collection, des chansons de charme, western, musique instrumentale, de danse ou folklorique.

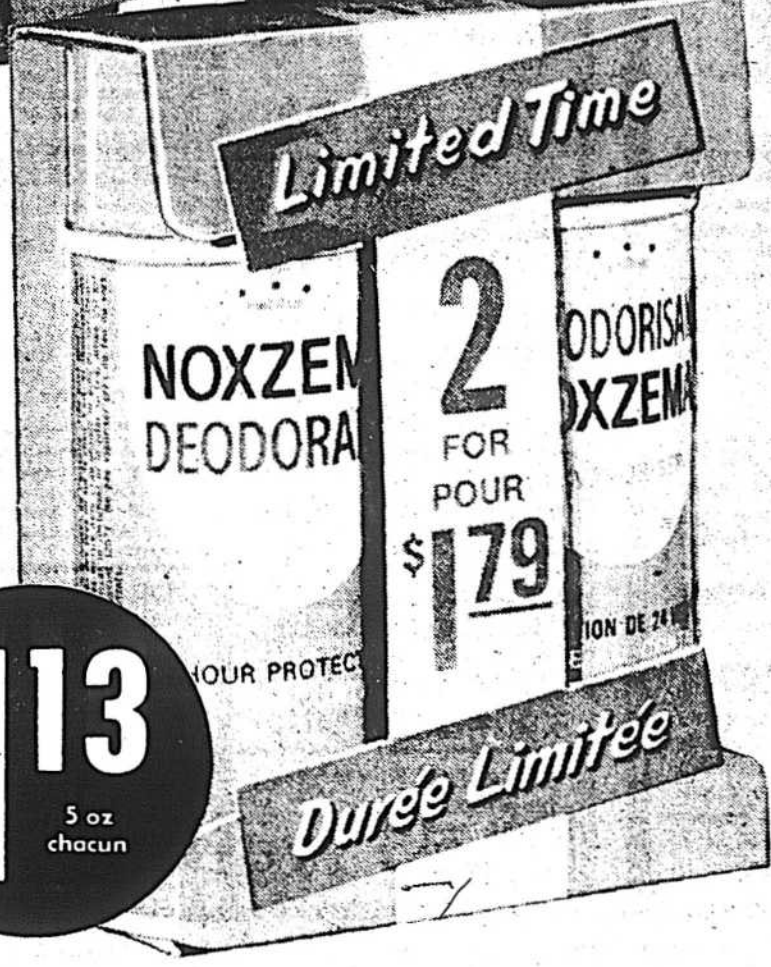
1.13
5 oz chacun

Aérosol 2½ oz. 62¢
Poudre 3½ oz 74¢

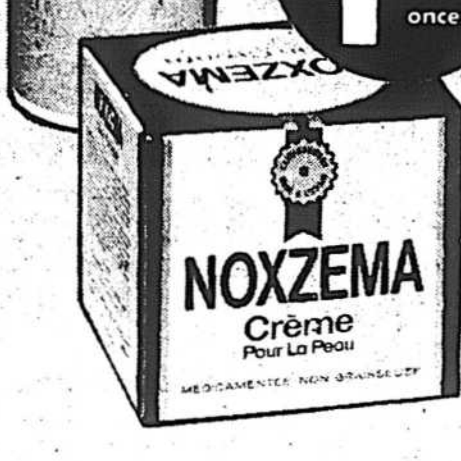
1.65
14 onces

CHOMEDEY 1877 CURE LABELLE
MONTREAL-NORD 5630 HENRI BOURASSA EST
N. D. G. 2110 DECARIE
CITÉ DE LASALLE 1277 BOUL. SHEVCHENKO
PTE AUX TREMBLES 11950 SHERBROOKE, EST
CRÉMAZIE 8965 ST-LAURENT
CENTRE-VILLE 5628 AVE. DU PARC
ROSEMONT 5680 IBERVILLE
ST-HENRI 3735 NOTRE-DAME, O.
AHUNTSIC ANGLE FLEURY ET LAJEUNESSE
CHATEAUGUAY 116 St-Jean-Baptiste
DORVAL Sud-Est du Rond-Point
LACHINE Notre-Dame et 32e ave
PIERREFONDS 9006 boul. Lalande
ST-VINCENT-DE-PAUL 4615 boul. Levesque
BOUCHERVILLE Centre d'Achats LaSeigneurie
LONGUEUIL 210, rue St-Jean
ST-HUBERT 3555 boul. Taschereau

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi a mercredi - 9h 30 A M a 6h P M
Jeudi et vendredi - 9h 30 A M a 9h P M
Samedi - 9h A M a 5h P M

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR seront rangés, économes et auront le sens pratique. Par ailleurs, leur désir de plaire les incitera, généralement, à soigner leur présentation. Non pas qu'ils fussent coquets, car leur émotivité les prédisposant à la timidité, ils préféreront la discrétion, voire la modestie. Toutefois, ils aimeront à être bien vêtus.

BELIER ♈ DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Laissez à vos compagnons de loisirs le soin d'organiser le programme de votre journée; vous n'aurez pas lieu de regretter votre complaisance.

TAUREAU ♉ DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Ne soyez pas trop prompt dans vos jugements et vos décisions; il est vraisemblable que vous changerez d'avis au sujet d'une affaire sur laquelle on vous donnera des précisions que vous ignoriez.

GEMEAUX ♊ DU 21 MAI AU 21 JUIN

Le programme de votre journée sera chargé. Mais grâce à votre savoir-faire, vous parviendrez à vous acquitter convenablement de vos obligations, même les plus fastidieuses.

CANCER ♋ DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous serez bien disposé pour entreprendre des démarches importantes. Ayez confiance en vous et allez de l'avant. Aujourd'hui, vos succès dépendront de votre assurance.

LION ♌ DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Quelques incidents dans vos rapports avec des personnes plus jeunes que vous ou avec qui vous partagerez certains intérêts, pourraient troubler votre tranquillité. Efforcez-vous de conserver votre calme; vous n'en trouverez que plus facilement d'heureuses solutions.

VIERGE ♍ DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Vous feriez bien de combattre votre tendance à négliger les aspirations de ceux qui travaillent à vos côtés. Faute de tenir compte de cet avis, vous vous exposeriez à manquer certaines occasions d'améliorer votre sort.

BALANCE ♎ DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Il serait bon que vous révisiez vos prévisions financières, afin de préserver l'équilibre de votre budget. Il vous sera possible, ce faisant, d'éliminer certains frais que les circonstances ne justifieront plus.

SCORPION ♏ DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il est probable que vous conclurez une affaire dont les suites vous réjouiront. En tout cas, ne rejetez aucune proposition que vous pourriez recevoir aujourd'hui, sans l'avoir sérieusement étudiée.

SAGITTAIRE ♐ DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vous aurez intérêt à accomplir consciencieusement vos obligations quotidiennes, même si elles vous contraignent à réprimer votre désir d'indépendance.

CAPRICORNE ♑ DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Montrez-vous cordial à l'égard des personnes à qui vous aurez affaire aujourd'hui. En retour de vos marques de sympathie, vous bénéficierez de divers concours qui vous avantageront.

VERSEAU ♒ DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Si vous êtes attentif à ce qui se dira ou se passera autour de vous, vous aurez l'occasion de vous assurer un avantage dans le domaine financier ou professionnel.

POISSONS ♓ DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Soyez très réservé en face de personnes trop polies pour être honnêtes, afin de vous préserver d'une duperie.

mot-mystère

CHEF — Un mot de 5 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	D	R	T	A	R	E	D	U	O	H	T	A	T	S
2	G	A	E	O	R	E	O	E	I	B	A	B	A	N	E
3	E	O	I	Y	I	G	D	S	U	L	T	A	N	E	S
4	E	S	U	R	M	N	A	P	S	V	S	E	A	P	S
5	U	D	S	V	E	E	K	O	A	I	T	M	B	R	E
6	Q	A	I	E	E	P	I	T	R	E	O	T	A	E	H
7	I	T	H	L	T	R	M	E	N	N	A	N	B	T	C
8	H	A	I	G	E	L	N	I	S	N	E	R	E	U	U
9	C	G	Z	G	A	A	A	E	I	G	I	E	Y	R	D
10	R	O	O	I	M	R	I	R	U	P	E	G	N	E	E
11	A	D	R	T	E	G	A	S	R	R	D	E	O	P	D
12	N	D	E	V	N	D	S	O	F	I	U	N	R	A	N
13	O	H	U	E	N	C	A	I	D	E	E	C	A	P	A
14	M	O	U	A	N	A	H	K	E	U	L	E	B	R	R
15	S	R	M	T	N	E	M	E	N	R	E	V	U	O	G

AGHA
ALTESSE
BARON
BEY
CAID
DESPOTE
DEY
DOGAT
DOGE
EDILE
EMIR
GOUVERNEMENT
GOUVERNEUR
GRAND
GRANDE-DUCHESSE
HETMAN
IMPÉRIAL
KHAN
LAIRD
LEUDE
MANDARINAT
MIKADO
MONARCHIQUE
MONSEIGNEUR
NABAB
NABABIE
NEGUS
PAPE
PRETURE
PRIEUR
RAS
RÉGENCE
RÈGNE
REIS
ROI
SIRE
SOFI
SOUVERAINETE
STATHOUDERAT
SULTANE

Solution du dernier probleme TURC

Explication du jeu

Eliminez un à un les mots de la liste que vous repérerez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite a gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.
Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère.

Woolco

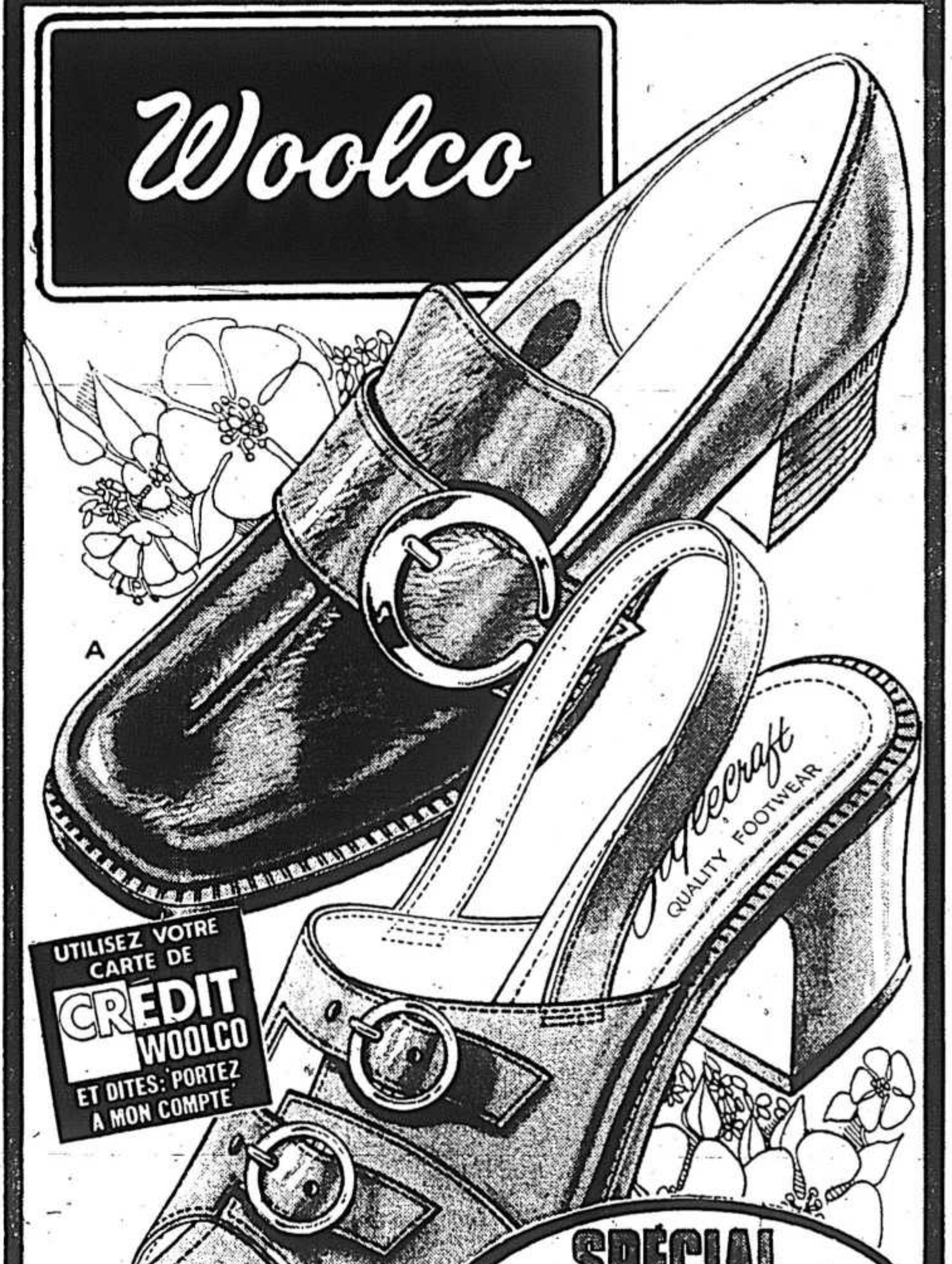

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT WOOLCO ET DITES: PORTEZ À MON COMPTE

SPÉCIAL VEDETTE WOOLCO

Un seul bas prix!

Accueillez l'été avec ces deux valeurs fantastiques!

(A) Chaussures en vinyle ridé qui se nettoie facilement. Modèle avec courroie et boucle pour dame. Blanc, rouge ou noir. Pointures 5 à 10.
(B) Sandales en vinyle ridé pour dames. Talon et semelle de bois. Ivoire, blanc ou bleu/blanc/rouge. Pointures 5 à 10.

2 96 la paire

Vous travaillez debout toute la journée? Procurez-vous des chaussures tout confort! Un bon soulier de travail avec semelle de mousse, talon cunéiforme et semelle intérieure coussinée. Vinyle qui se nettoie facilement. Blanc, brun dans les pointures 5 à 10.

2 96 la paire

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES
ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER
LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE
LASALLE CENTRE COMMERCIAL LE CAVALIER
LAVAL CENTRE LAVAL
BROSSARD PLACE PORTOBELLO
HEURES D'AFFAIRES Lundi, mardi, mercredi 9h a m a 6h p m jeudi et vendredi 9h a m a 9h p m samedi 9h a m a 5h p m

Woolco

ÇA Y EST! OFFRE EXCEPTIONNELLE

de CLIMATISEUR d'AIR de marque renommée!

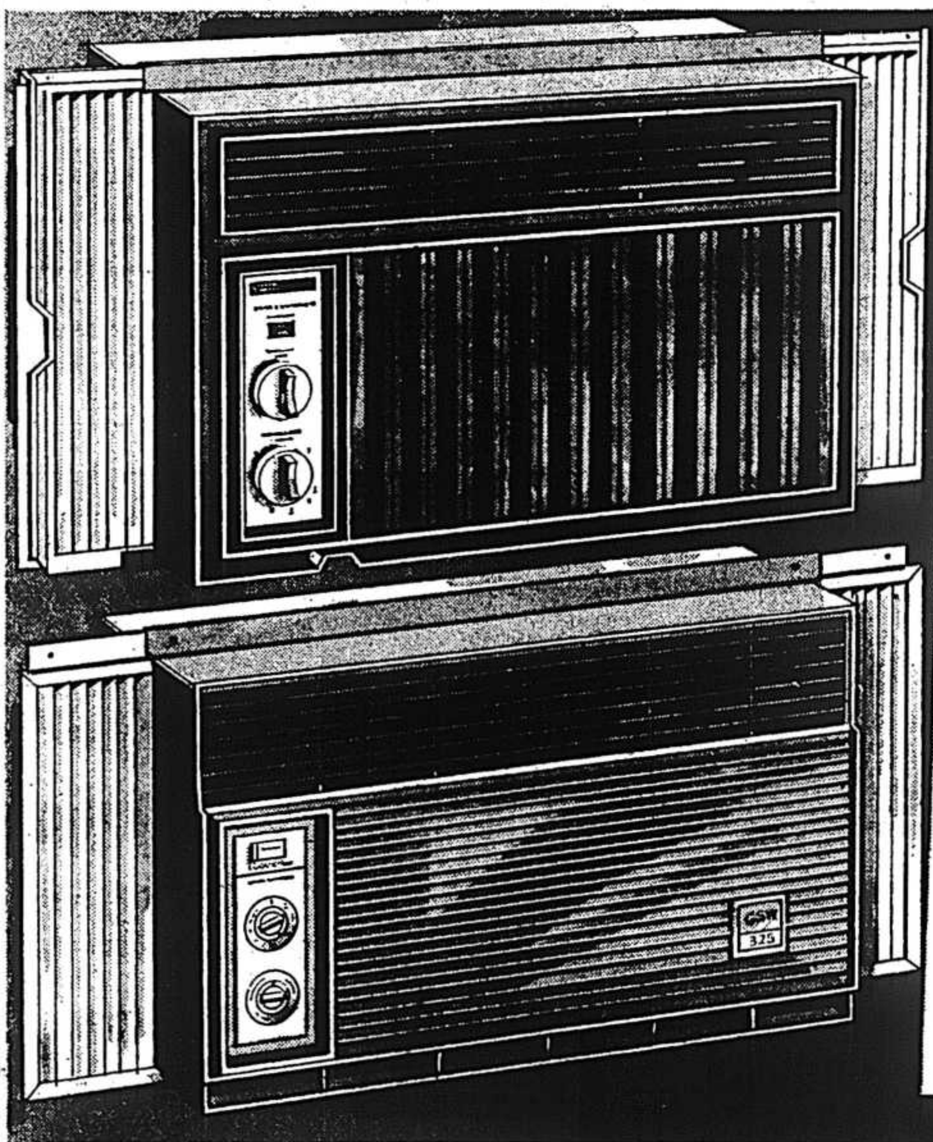

Climatiseur 'Thomas A. Edison' à 5,000 BTU
Appareil à la fois attrayant et silencieux!

Modèle compact avec commande pour diriger la ventilation à 2 vitesses, thermostat automatique et filtre permanent lavable. S'ajuste aux fenêtres de 21" à 38" de largeur. Dimensions: 18⁹/₁₆" x 12³/₈" x 16⁹/₁₆"

159 95 chacun

Climatiseur G.S.W. à 6,000 BTU

Cet appareil retire l'humidité de l'air sans produire de dégouttement. Avantages multiples dont: ventilation à 2 vitesses, thermostat réglable et côtés extensibles. Fonctionne sur courant à 115 volts. Dimensions: 12⁷/₈" x 19" x 18⁷/₈".

188 88 chacun

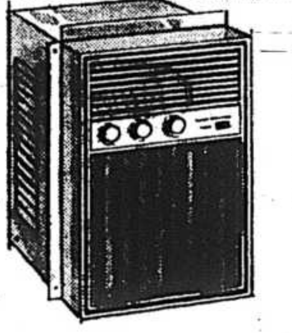

Climatiseur 'Thomas A. Edison' à 8,000 BTU, modèle COULISSANT

S'installe dans les fenêtres à largeur minimale de 14¹¹/₁₆" ou variant entre 20¹/₂" et 38¹/₂". Idéal pour fenêtres coulissantes ou s'ouvrant vers l'extérieur. Avantages multiples dont: thermostat automatique, ventilation à 2 vitesses et filtre permanent lavable.

238 88 chacun

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT WOOLCO ET DITES: PORTEZ À MON COMPTE

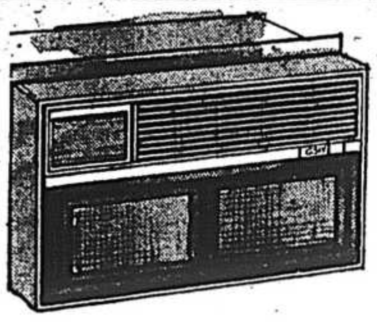

Climatiseur G.S.W. à 12,000 BTU
Fonctionnement silencieux

Cet appareil déshydrate l'air, le ventilateur répartit l'air frais uniformément. Devant fini veiné sculpté et rotin. Facile à installer avec tout le necessaire compris.

349 95 chacun

Ventilateur oscillant 'Brentwood' 12" à 3 vitesses et très silencieux

Rafraichissez une pièce avec ce ventilateur à jet droit ou rotatif. Commande à 4 poussoirs, moteur autolubrifiant et tête pivotante sur elle-même. Les hélices sont entourées spécialement pour donner un grand jet d'air et minimiser le bruit.

Garantie d'un an

Bleu seulement.

23 88 chacun

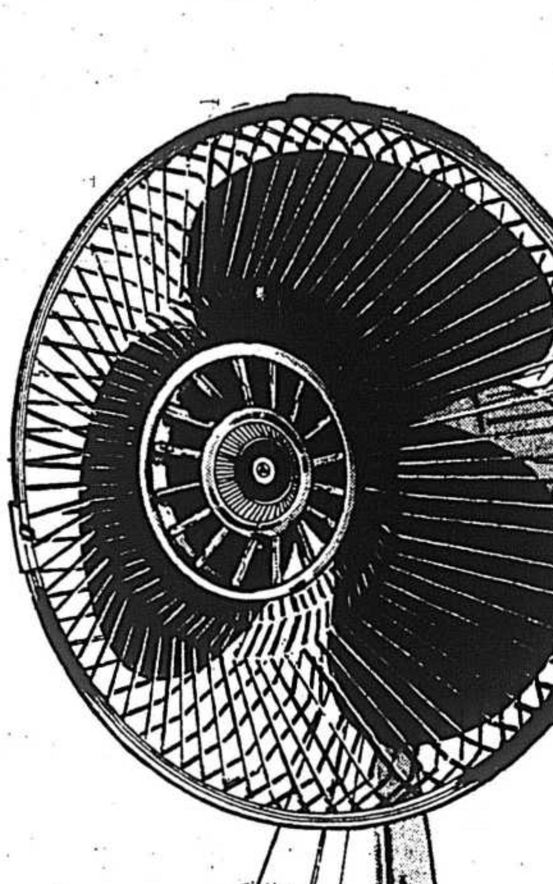

Ventilateur 'Brentwood' 20"
Se place dans la fenêtre, sur la table ou le plancher

Modele sûr et pratique muni d'une poignée pour les deplacements et d'un grillage de sécurité en plastique. Moteur à 2 vitesses, réversible manuellement pour aspirer ou projeter l'air. Garantie de 2 ans. Moisson, avocat.

17 88 chacun

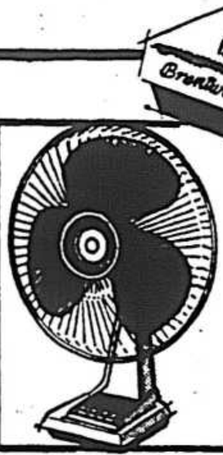

Ventilateur 'V-Air' 16" à mouvement oscillant et fonctionnement silencieux

Modèle décoratif à bon rendement. Commande à 4 poussoirs. Bleu seulement.

34 95 chacun

KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES
ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445 boul. Langelier angle Jean-Talon est
LONGUEUIL CENTRE CENTREVILLE Boul. Roland Therrien, angle Boul. Curé-Poirier Est
LASALLE CENTRE COMMERCIAL LE CAVALIER 8248 boul. Champlain Entre l'avenue Dollard et le boulevard Bishop Power
LAVAL CENTRE LAVAL
BROSSARD PLACE PORTOBELLO
HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h a.m. à 6h p.m. jeudi et vendredi: 9h a.m. à 9h p.m. samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

la presse

Economie

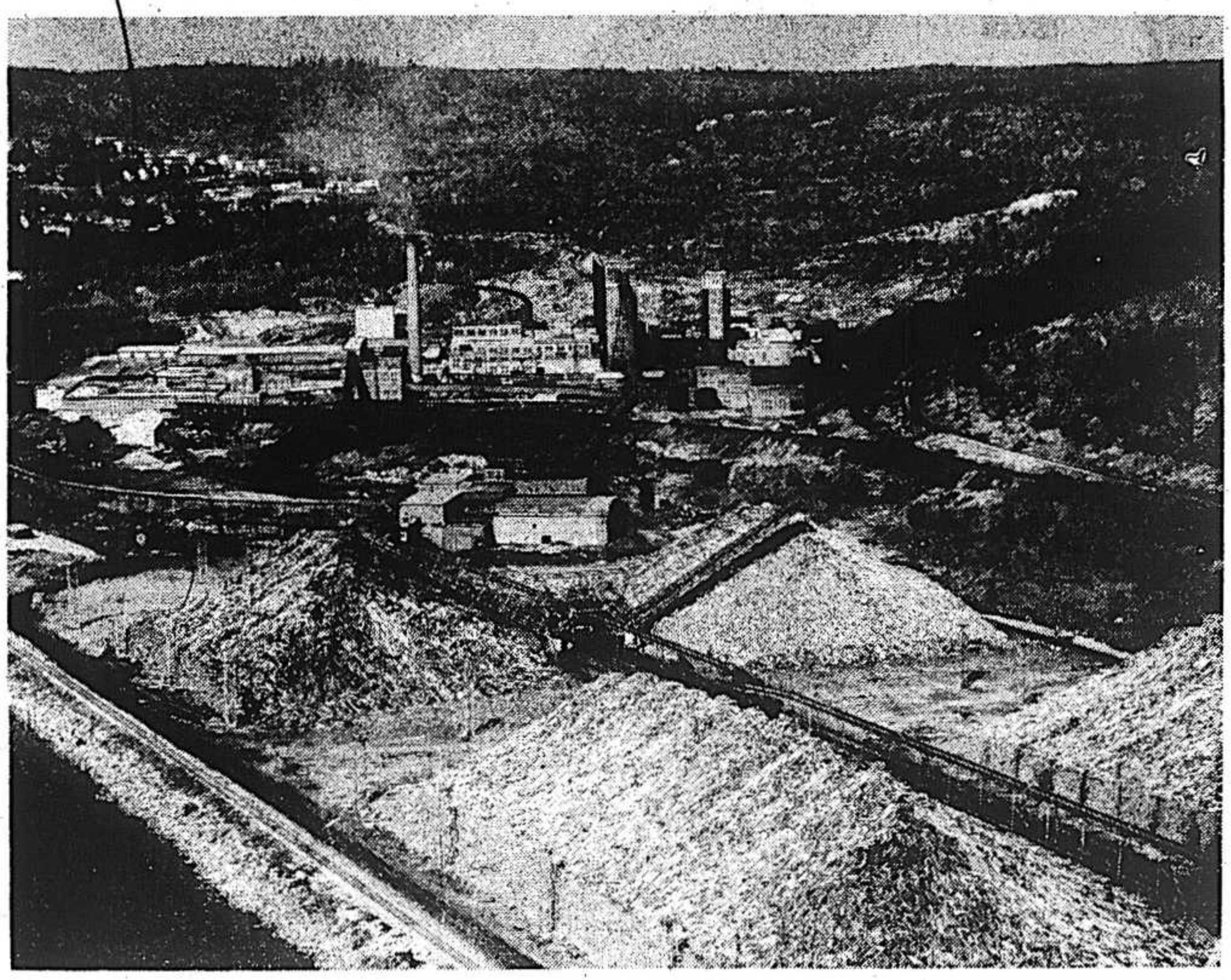

L'usine de la CIP à Témiscaming.

D'anciens administrateurs de la CIP acquerraient l'usine de Témiscaming

par André CHENIER

TEMISCAMING — Bien que la Compagnie internationale de papier ait fait savoir que son usine de pâte à dissolution de Témiscaming sera définitivement fermée, à 4 heures, cet après-midi, la population locale a bon espoir que cette situation, entrainant la mise à pied de 550 travailleurs de l'usine et 325 ouvriers de la forêt, ne sera que provisoire.

En effet, devant une assemblée de citoyens lundi soir, le Dr Gilbert Théberge, dentiste de Temiscaming et député libéral du comté à l'Assemblée nationale, a révélé qu'il y avait de bonnes chances que le vieux moulin, unique industrie de la ville, soit vendu par la CIP, rénové et remis en marche le premier septembre prochain sous une nouvelle administration. Les travailleurs, a-t-il dit, devraient avoir une réponse définitive d'ici un mois.

Le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce attendrait, d'ici une semaine ou deux, le rapport d'un ingénieur-conseil de Montréal qui s'est déjà rendu sur les lieux pour étudier la viabilité de l'usine, dans des conditions différentes d'administration et d'exploitation. Ce rapport, croit-on, sera positif: l'usine pourrait produire de nouveau de la pâte à sulfite (ou dissolution), utilisée dans la fabrication de produits hygiéniques et autres.

La CIP

Au siège social de la CIP, on s'est dit grandement étonné de la nouvelle, attendu que, dans la haute administration, personne ne semble avoir été "officiellement" abordé au sujet de la vente et de l'achat de l'usine. "C'est une question qui, devrait être négociée", a-t-on souligné.

Nul détail n'a été fourni par ailleurs sur les acheteurs éventuels du moulin, mais l'on croit qu'il s'agit d'un groupe d'anciens administrateurs de la CIP, dont M. J.F. Chantler, ancien directeur des relations industrielles, et M. Jack Stevens, ingénieur-chimiste, ancien vice-président à la planification.

M. Chantler, qui était hier à Temiscaming, a confirmé la déclaration de M. Théberge. Il a souligné que des consultations étaient en cours depuis la fin de mars en vue d'un tel projet et qu'il y avait lieu d'espérer. Le groupe, a-t-il ajouté, devra toutefois recevoir l'appui financier d'autres sources avant de pouvoir mettre le projet à exécution. Il a nommé le gouvernement fédéral, les banques, des investisseurs privés, les chemins de fer et autres.

De plus, la Commission des valeurs mobilières du Québec devrait donner son approbation à la transaction.

Le ministère

Au ministère de l'Industrie et du Commerce, le sous-ministre, M. Robert De Coster, a reconnu que le ministère avait en mains une proposition concrète "depuis vendredi dernier, de la part d'un groupe de personnes intéressées".

"Cette proposition est assez attrayante pour qu'elle soit examinée de très près", a déclaré M. De Coster. "Il s'agit cependant de savoir si le projet est réalisable et c'est pourquoi nous en avons confié l'étude à un ingénieur-conseil. Il s'agit aussi de savoir si les négociations avec la CIP, qui précéderont inévitablement la réalisation du projet, peuvent aboutir à une entente qui soit satisfaisante pour tous."

La ville

Le maire de Temiscaming, M. Paul Benoit, se dit "fort optimiste" que l'usine, fermée aujourd'hui par la CIP, puisse rouvrir ses portes en septembre, "sous une administration simplifiée".

"Les coûts des autres usines de la CIP, dit-il, se reflètent évidemment à Temiscaming. Il pourrait en aller autrement sous une autre administration. Par ailleurs, le gouvernement nous a fait savoir qu'il pourrait nous venir en aide pendant deux, trois ans ou plus, mais que ce ne serait toujours là qu'une solution temporaire; il faudra qu'éventuellement l'usine se suffise à elle-même.

"Nous retenons cependant que les subsides sont disponibles. Si seulement ils étaient utilisés pour alléger le coût élevé du transport, ce serait déjà un bon départ."

M. Benoit reconnait, toutefois, que la modernisation de l'usine, l'importation de machinerie neuve et plus perfectionnée, pourraient entrainer une réduction de la main-d'oeuvre.

"Mais, souligne-t-il, la moyenne d'ancienneté des employés actuels de la CIP à Temiscaming est de 23.98 ans. Plusieurs de ces employés préféreront prendre leur retraite et céder la place à de plus jeunes. Il faudra insuffler du sang nouveau à l'usine."

Les marchés, pour M. Benoit, ne constituent pas un problème majeur dans les années à venir. Il souligne qu'une récente étude du gouvernement fédéral indique que "d'ici cinq ou six ans" la demande mondiale de papier sera beaucoup plus forte qu'aujourd'hui.

"Les forêts des pays scandinaves, ajoute-t-il, commencent à s'épuiser et nombre de pays qui se fournissent présentement en papier dans ces pays se tourneront alors vers le Canada."

Pour M. Benoit, le problème le plus aigu pour nos exportateurs de papier, à l'heure actuelle, reste la trop forte valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain.

La CIP avait annoncé, à Montréal, la fermeture du moulin de Témiscaming en invoquant l'insuffisance des commandes, les déficits répétés des dernières années et l'impossibilité d'une diversification de la production.

Le moulin avait été construit par Riordon Paper Co., en 1919. CIP en a fait l'acquisition en 1925; sa capacité annuelle de production était de 154,000 tonnes. En 1971, la production a été de 129,000 tonnes et la compagnie avait évalué à 73,000 tonnes la production nécessaire en 1972.

La Commerciale, Compagnie d'assurance-vie

NOMINATION

ERIC BOURGET

ans le cadre du programme 'expansion de La Commerciale, Compagnie d'assurance-ie, M. M. Jacques Robert, recteur régional, province de uébec, a le plaisir d'annoncer nomination de M. Eric ourget au poste d'adjoint au irecteur, mise en marché, au ureau de Montréal, 491 carré Victoria, chambre 306, Montreal, Quebec.

Gérance à la Baie James: Bourassa reste vague et le débat entier

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa est demeuré très vague, encore une fois hier, au sujet de la gérance des travaux d'ingénierie et de construction à la rivière La Grande, pièce maitresse de l'aménagement hydroélectrique du bassin de la Baie James.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le leader parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin, le chef du gouvernement a déclaré que la loi donne à l'Hydro-Québec "le principe de la gérance".

Mais quant à savoir "comment s'appliquera cette gérance, avec l'entreprise privée ou non; dans quelle mesure l'entreprise privée jouera un rôle; qui, de firmes québécoises ou étrangères, pourront être utilisées; tout cela sera discuté à la Commission parlementaire", a répondu le premier ministre.

La Commission parlementaire des Richesses naturelles et des Terres et Forêts, qui étudie le projet de développement de la Baie James, reprendra ses travaux demain à 16 heures.

Au cours des scéances précédentes de la Commission, une profonde divergence de vues s'est fait jour entre l'Hydro-Québec et la Société de développement de la Baie James sur la question aussi fondamentale que celle de déterminer si ce sera la société d'Etat ou l'entreprise privée qui aura le contrôle direct sur l'aménagement hydroélectrique de la Baie James.

"Il est clair, a répété M. Bourassa à M. Laurin qui insistait pour que le premier ministre précise ses intentions, que l'Hydro-Québec peut assumer la gérance du projet de la Société de la Baie James. On verra les arguments qui seront apportés de part et d'autre pour l'application de cette gérance et, s'il y a lieu, le conseil des ministres pourra prendre des décisions. Mais ces décisions doivent se prendre conformément à la Loi de l'Hydro-Québec et conformément au bill 50 (créant la Société de développement de la Baie James)."

Ces deux dernières références à la loi semblent signifier tout simplement, en pratique:

1) que l'Hydro-Québec est la seule entreprise autorisée à distribuer de l'électricité au Québec;
2) que la décision sur la gérance des travaux doit être prise au niveau de la Société d'énergie de la Baie James, filiale sur le plan légal de la Société de développement de la Baie James.

En fait, la Société d'énergie est une filiale de l'Hydro-Québec qui en a souscrit 70 p.c. du capital-actions autorisé d'un milliard de dollars.

Donc, l'Hydro-Québec, qui occupe trois des cinq sièges au conseil d'administration de cette filiale, est en mesure d'imposer ses vues.

Si l'Hydro-Québec s'est sentie obligée de "clarifier", comme l'a dit son président Rolland Giroux, devant la Commission parlementaire, qu'elle veut le "mandat total" d'ingénierie et de gérance des travaux à la Baie James, c'est qu'elle subit des pressions énormes pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Concrètement, la question est de savoir à qui la Société d'énergie de la Baie James confiera le contrôle et la responsabilité globale de l'aménagement hydroélectrique de la Baie James.

La Société d'énergie peut confier ce mandat à l'Hydro-Québec, comme elle peut le confier à un consortium de firmes privées. De là, viennent les confusions entre les mots "surveillance" des travaux, qui de toute façon sera assumée par la Société d'énergie, et le "contrôle" direct sur les travaux d'ingénierie et de construction, qui lui sera dévolu, selon qu'une thèse ou l'autre l'emportera, à l'Hydro-Québec ou à l'entreprise privée. C'est le contrôle sur des dépenses de $5.8 milliards dont il est question ici, il ne faut pas l'oublier.

Dans ses témoignages des dernières semaines à Québec, l'Hydro a affirmé que son contrôle direct sur la Baie James facilitera le financement du projet, affirmation qu'a tenté de courcircuiter, de son côté, la Société de développement qui a déclaré que même sans l'Hydro le financement ne poserait aucune difficulté sérieuse et que la présence de l'entreprise privée dans le projet constituerait un facteur susceptible de plaire aux "banquiers".

La FICQ: l'Hydro-Québec doit avoir l'entière responsabilité

La Fédération des ingénieurs et cadres du Québec demande que la responsabilité des travaux de la Baie James soit accordée à l'Hydro-Québec et non à la SDBJ.

La FICQ voudrait également que la gérance des chantiers soit assumée par l'Hydro et non par des entreprises privées "canadiennes" ou complètement étrangères.

D'ailleurs, la décision d'aménager les rivières de la Baie James peut être retardée à l'an prochain, délai qui pourrait permettre de vider le débat entre l'énergie nucléaire et l'énergie hydraulique, précise la fédération dans un communiqué.

"Il est curieux de voir avec quel empressement le gouvernement veut accorder les contrats de gérance des chantiers de la Baie James. Deux candidats, semble-t-il, se bousculent pour s'emparer de ce succulent fromage. Ces deux candidats sont la firme américaine Bechtel et un cartel "canadien" formé par trois entreprises: Surveyer, Nenniger et Chênevert, Montreal Engineering et Janin Construction."

L'Hydro-Québec et le gouvernement sont déjà tombés d'accord sur un point: l'énergie de la Baie James n'est pas nécessaire avant 1980 et non pas en 1978 comme le gouvernement le proposait il y a quelques mois, soutient la fédération. C'est dire que le début des travaux peut être retardé à l'an prochain, ou même un peu plus tard. En fait, le choix doit être retardé à l'an prochain et la période de répit ainsi obtenue doit être utilisée à préciser les études techniques, et en particulier à vider le débat entre l'énergie nucléaire et l'énergie hydraulique. Une fois ces études terminées, on pourra songer à accorder le contrat de gérance des travaux de la Baie James, si cette solution est retenue."

Au sujet du contrat de gérance de la Baie James, la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec tient à faire les observations suivantes.

Une saine pratique administrative commande de confier la gérance des travaux d'aménagement de la Baie James à l'Hydro-Québec qui devra — de toute façon — fournir les fonds nécessaires au financement des travaux d'aménagement hydroélectriques.

Car seule l'Hydro-Québec accumule assez de profits et peut emprunter assez d'argent pour financer de tels travaux. C'est elle qui portera la responsabilité de la dette devant les prêteurs.

Il est donc normal de lui confier le contrôle des dépenses et de la gérance des travaux, en fonction des lourdes responsabilités financières que cet aménagement fera retomber sur ses épaules; une fois de plus, nous constatons que la SDBJ ne joue aucun rôle utile dans cette affaire, elle ne fait qu'introduire un pallier de plus dans l'administration, et une augmentation de la confusion administrative, révèle l'organisme syndical.

Par ailleurs, il note que le recours à l'entreprise privée pour la gestion des chantiers ne donnera aucune garantie contre les dépassements de coûts. "Pour un contrat de cette envergure, le maître d'oeuvre devra être payé au pourcentage, et il est évident qu'une telle formule n'assure en aucune façon le respect des estimations — au contraire.

"Ni l'un ni l'autre des deux candidats ne peut assurer que le français sera la langue de travail, puisque même dans le cartel "canadien" on retrouve une firme complètement anglophone et une autre qui est, tout au plus bilingue. La troisième firme (Janin) appartient d'ailleurs à des intérêts étrangers."

Un nouveau dividende sera distribué aux actionnaires de Hunter Douglas Canada Limitée, le 1er août 1972

POINTE-CLAIRE, Québec — A l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, tenue lundi, le conseil d'administration de Hunter Douglas Canada Limitée a annoncé un dividende équivalent à un florin néerlandais pour chaque action privilégiée à intérêt cumulatif et avec droit de participation en circulation.

Ce dividende sera versé aux actionnaires inscrits le 20 juillet 1972 et sera distribué le 1er août 1972.

Le dividende sera établi d'après le taux d'échange entre dollars canadiens et florins néerlandais tel que déterminé à cette date par la Banque Royale du Canada.

En ce moment, un florin néerlandais équivaut à peu près à 31 cents canadiens.

Le conseil d'administration a par la même occasion annoncé que chaque actionnaire pourra, s'il le désire, se voir attribuer, au lieu du dividende en argent, une action privilégiée à intérêt cumulatif et avec droit de participation pour chaque bloc de 50 actions de ce genre en sa possession.

Hunter Douglas Canada Limitée, est l'entreprise canadienne du groupe industriel multinational Hunter Douglas N.V.

Les actions privilégiées à intérêt cumulatif et avec droit de participation de Hunter Douglas Canada Limitée sont cotées aux bourses de Montréal et de Toronto.

NOMINATION

FERNAND R. BIBEAU

M. John Kay, president de Hunter Douglas Canada Limited, est heureux d'annoncer la nomination de M. Fernand R. Bibeau au Conseil d'Administration de Hunter Douglas Canada Limited. M. Bibeau est president et directeur general de Schokbeton Quebec Inc., Beauward Shopping Centres Ltd, president de Eastern Schokbeton Corp., Boundbrook, New Jersey; il est premier vice-president d'[illegible] Construction Ltd, Montreal, et membre du conseil de Phenix Flour Mills, Seaboard Construction Limited, Beauward Enterprises Ltd. et Schokbeton Products Corp.

Hunter Douglas Canada Limited est la filiale canadienne du consortium Hunter Douglas. Elle fabrique une vaste gamme de produits pour la construction, la consommation et l'architecture, dans ses installations de Pointe-Claire, Quebec, et les distribue à partir d'entrepôts situes dans les villes les plus importantes du Canada. Ses actions sont cotées à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Toronto.

Nous offrons, sujet aux réserves d'usage

Nouvelle émission

TOWN OF BURLINGTON
(ONTARIO)

$920,477.27

$234,477.27 à 7½% (échéant du 15 juin 1973 à 1977)
$338,000.00 à 7¾% (échéant du 15 juin 1978 à 1982)
$348,000.00 à 8% (échéant du 15 juin 1983 à 1987)

Intérêts payables deux fois par année, les 15 décembre et 15 juin

N.B. — La ville de Burlington est située à 10 milles de Hamilton, sa population est de 87,067 habitants et son évaluation municipale s'élève à $219,000,000.

Prospectus et prix sur demande

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE
Courtiers en valeurs de placement

Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal, P.Q. — Tél: (514) 878-1951

Un ♡ mariage réussi!

Citroën et Maserati s'unissent.

SM CITROËN
le confort solide de la limousine l'allure et la performance d'une GT.

SM CITROËN

EUGÈNE CARRIÉ
AUTOMOBILE LTÉE
2107 ouest, Ste-Catherine — 937-3991

Résistance aux prises de profit

d'après AFP et PC

La tendance a été irrégulière à Wall Street, hier. Les cours ont progressé modérément à l'ouverture mais les prises de bénéfices qui avaient commencé à se manifester la semaine dernière se sont amplifiées au fil de la séance. La cote a perdu son avance initiale mais a fait preuve d'une bonne résistance dans l'ensemble, les baisses ne l'emportant que modérément en nombre sur les hausses. Les affaires ont été assez calmes.

Les pétroles et les pharmaceutiques, parmi lesquelles Merck a gagné un dollar, ont été soutenus. Ford a gagné un dollar parmi les automobiles et les pneumatiques et les tabacs ont progressé par endroits.

En revanche, IBM et Burroughs se sont lourdement repliés aux ordinateurs tandis que les matériaux de construction, les cuprifères et les chemins de fer ont cédé du terrain. Allied Chemical a cédé un dollar aux chimiques qui se sont effritées, de même que les transports aériens parmi lesquels American Airlines a toutefois légèrement progressé. RCA a perdu plus d'un dollar parmi les électroniques qui ont évolué irrégulièrement de même que les télévisions, les aérospatiales, les grands magasins, les alimentaires et les sidérurgiques.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 971.18 en baisse de 0.07 points; 15,810,000 actions changent de mains dont 2,220,000 au cours de la dernière demi-heure.

du parquet de la bourse

Les Banques ont continué leur chute tandis que les autres secteurs ont réussi à enregistrer des reprises modestes au cours d'échanges modérés à la Bourse de Montréal.

Les banques ont baissé de 3.25 à 254.58, un nouveau record à la baisse ce mois-ci. Des spécialistes ont affirmé que les banques étaient touchées par le rétrécissement du crédit et la possibilité d'une diminution de la balance des revenus durant le deuxième trimestre de 1972.

Les papiers ont baissé de .75 à 90.13 tandis que les services publics enregistraient une hausse de .70 à 160.93, les industrielles une hausse de .31 à 216.91 et l'indice composé une hausse de .05 à 210.27.

A la Bourse canadienne et à la Bourse de Montréal, 1.83 million d'actions ont changé de mains comparativement à 1.3 million, lundi.

Parmi les banques, Mercantile Bank a perdu 3-4 à $19, la Banque de Montréal 5-8 à $20 3-8, la Banque provinciale 1-2 à $16 7-8, la Banque de la Nouvelle-Ecosse 1-2 à $36, la Banque Toronto-Dominion 3-8 à $30 1-4 et la Banque de Commerce 1-4 à $26¾.

A la Bourse de Montréal, IBM a enregistré une hausse de $9 à $394 après la vente d'un nombre limité d'actions.

Rapid Data a gagné 1 5-8 à $19 3-8, Great Britain and Canada Investments 1 1-2 à $25 1-2, Andres Wines 1 à $17 1-2, International Utilities 3-4 à $49 1-2 et Dome Petroleum ⅜ à $40⅛.

A la clôture, Imperial Oil a enregistré une hausse de 1-2

Une hausse importante de l'or, enregistrée hier à la Bourse de Toronto, n'a pas suffi à éclipser les pertes marquées dans d'autres secteurs du marché, alors que les cotes se sont généralement affaissées, à la fermeture d'un marché peu achalandé.

Les industrielles étaient en tête de cette baisse générale, accusant, à la fermeture, des pertes, et ce, pour la troisième séance consécutive.

Les industrielles ont cédé .24 à 205.77 et les pétroles de l'Ouest, .37 à 222.36. L'or a pris 3.91 à 210.59 et les métaux de base ont gagné .26 à 98.18.

Les pertes ont marqué une mince distance sur les gains.

Le marché a été peu achalandé: 2.86 millions d'actions ont été négociées, au regard de 2.08 millions, lundi. La valeur des transactions a totalisé une somme de $29.5 millions, au regard de $19.42 millions, lors de la séance précédente.

Chrysler rappelle les modèles Cricket

DETROIT (UPI) — La société américaine Chrysler a annoncé hier le rappel de tous les modèles Plymouth Cricket 1971 et 1972 en vue de remplacer l'engrenage de la direction.

Un porte-parole a déclaré que 42,000 de ces sous-compactes fabriquées en Angleterre sont en cause, dont 36,000 vendues et le solde en stock chez les concessionnaires ou en transit.

Chrysler a précisé que l'engrenage sera changé sur tous ces véhicules afin d'éliminer la possibilité d'une courbure possible d'une barre de rappel dans des conditions difficiles comme le passage sur des trous dans la chaussée en même temps qu'un freinage, ainsi que dans les virages, surtout à gauche.

La barre en question relie transversalement l'axe du volant aux roues par un système de joints parallélipipédiques. Un accident a été rapporté mais il n'y eut aucun blessé.

A Windsor, Ontario, un porte-parole de Chrysler Canada a annoncé que 4,200 Cricket seront rappelées au Canada malgré qu'aucun accident ne soit survenu.

Washington surveille étroitement les prix

WASHINGTON (UPI) — D'autres compagnies seront sommées de réduire leurs prix pour se conformer aux normes du Conseil américain du coût de la vie.

C'est ce que révèle M. Donald Rumsfeld, directeur du Conseil, en précisant que diverses infractions ont été mises à jour lors d'une enquête du Service du revenu interne auprès de 596 compagnies.

M. Rumsfeld n'a pas indiqué le nombre de contreve- tice. nants mais il a souligné que "la vaste majorité" des firmes ayant fait l'objet d'une enquête se conformaient aux normes établies.

L'enquête a porté sur des compagnies d'alimentation, de marchandises générales, de machinerie, de salaisons, de publicité, de bois, de même que sur des hôpitaux, des études juridiques, des bureaux de médecins et d'hygiénistes, des maisons de comptables agréés.

M. Rumsfeld a laissé entendre qu'il pourrait y avoir quelques poursuites en jus-

Si vous vous intéressez
au domaine de l'informatique,
ne manquez pas de visiter

LE SALON
DE L'ORDINATEUR

PLACE BONAVENTURE
30 et 31 MAI, 1er JUIN

Patronné par l'Association canadienne de l'Informatique.

Le SALON DE L'ORDINATEUR est une exposition complète d'appareils, de fournitures et de services pour le traitement de l'information dans les secteurs du monde des affaires, de l'industrie, des sciences, du gouvernement et de l'enseignement.

Vous pourrez y voir ordinateurs et appareils de traitement ainsi qu'appareillage périphérique, de programmerie et d'impression continue, systèmes de classement et de rangement, services de perforation de cartes, programmation par contrat et traitement en temps partagé.

Et ne manquez pas de vous inscrire au Congrès canadien de l'Informatique pour l'année 1972, patronné par l'Association canadienne de l'Informatique, qui se tiendra à l'hôtel Reine Elizabeth. Veuillez cependant prendre note que le Congrès aura lieu du 1er au 3 juin. Le Salon et le Congrès ne coïncideront donc qu'une seule journée (le 1er juin). Préparez votre emploi du temps de façon à assister aux deux.

HEURES D'EXPOSITION
Le mardi 30 mai
— 10 h à 18 h
Le mercredi 31 mai
— 10 h à 21 h
Le jeudi 1er juin
— 10 h à 18 h

Pour obtenir **GRATUITEMENT** des cartes d'inscription pour le Salon, communiquez avec
LES EXPOSITIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DU CANADA
625, avenue du Président Kennedy,
Montréal 111, (P.Q.)
Telephone: (514) 845-5141

Québec emprunte sur le marché français

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a annoncé hier que le gouvernement du Québec a contracté un premier emprunt sur le marché de l'euro-franc, soit la somme de 125 millions de francs français équivalant à 25 millions de dollars canadiens.

Le prix de l'émission est de $100 et le taux d'intérêt de 7½ pour cent annuellement. Le ministre a estimé que le taux réel de l'intérêt est réduit à 7.35 p. cent du fait que contrairement à la pratique nord-américaine l'intérêt est payable annuellement plutôt qu'à tous les six mois.

Le remboursement de cet emprunt doit se terminer dans 15 ans, mais l'émission est remboursable à partir du 15 juin 1978 pour donner une échéance moyenne de 11 ans et un mois.

Le Québec a déjà emprunté à plusieurs reprises en marks de l'Allemagne de l'Ouest et sur le marché européen des euro-dollars, à l'occasion avec le concours d'institutions financières françaises.

Près de $60 pour l'or

Le prix de l'once d'or a fait un nouveau bond hier à Londres.

Il s'est en effet fixé à $59.40 l'once par rapport à $58.70, prix de l'ouverture de la Séance, et $58.55 en début d'après-midi.

Les courtiers expliquent que ce nouveau record d'après-guerre pour le métal précieux est le résultat d'une demande modérée mais persistante des spéculateurs ainsi qu'à une offre insuffisante pour satisfaire les acheteurs.

Certains ajoutent cependant que cette hausse de fin de séance a été provoquée par des informations qui ont couru sur le marché selon lesquelles le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Paul Volcker, aurait laissé entendre à Genève que les Etats-Unis n'excluaient pas la possibilité d'une nouvelle dévaluation du dollar.

Monnaie: Volcker recherche une solution durable

GENEVE, (AFP) — La fin du conflit vietnamien n'apportera pas de solution aux difficultés de la balance américaine des paiements. Tout au plus pourra-t-elle avoir quelque incidence, mais une solution durable au problème doit être recherchée ailleurs, a déclaré hier, en substance, M. Paul Volcker, sous-secrétaire américain au Trésor, au cours d'une conférence de presse.

M. Volcker a indiqué, d'autre part, que l'on ne pourrait envisager un retour à "une certaine forme de convertibilité du dollar que dans le contexte global d'une réforme du système monétaire international."

Aupraravant, dans un discours prononcé devant la troisième conférence internationale sur les perspectives financières, organisée à Genève par le "Conference Board", institut de recherche fondé en 1916 par l'industrie américaine, M. Volcker a appelé à une répartition plus équitable du fardeau monétaire, commercial et défensif du monde occidental. "La nature du leadership américain doit inévitablement changer, at-t-il dit. Nous ne sommes plus le colosse à cheval sur l'économie mondiale, avec une productivité inégalée, une forte position concurrentielle, des richesses et une puissance politique et militaire particulières".

cote des grains

MARCHE A TERME
(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	2.72¼	2.72¼	2.71	2.71⅜
Juil	2.71⅞	2.73⅜	2.72¾	2.73¼
Oct	2.73¼	2.75½	2.74½	2.75¼
Nov	—	—	—	2.74¾
Dec	2.73	2.73	2.71¾	2.71¾
GRAINES COLZA VANCOUVER				
Juin	2.48½	2.50¼	2.47	2.49½
Sept	2.48	2.50	2.48	2.50
Nov	2.49	2.50	2.49	2.50
Jan	2.48	2.49	2.48	2.48¾
GRAINE COLZA THUNDER BAY				
Mai	2.41	2.41½	2.40½	2.40¾
Juil	2.41¾	2.43	2.41	2.42¾
Oct	2.43¾	2.44½	2.43¼	2.44⅞
Nov	—	—	—	2.45¼
Dec	—	—	—	2.45½
AVOINE				
Mai	69¼	—	—	69½
Juil	69¼	—	—	69¼
Oct	—	—	—	70
Dec	—	—	—	70⅛
ORGE				
Mai	1.09¾	—	—	1.09¾
Juil	1.09¾	—	—	1.09¾
Oct	1.11½	—	—	1.11½
SEIGLE				
Mai	1.01¼	—	—	1.01¼
Juil	1.02¼	1.02½	1.02¼	1.02½
Oct	1.02⅝	1.02⅝	1.02½	1.02½
Dec	—	—	—	1.02

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 69¼; 3 cw, ex 3 cw et ex 1 fourr. 66¼; 1 fourr. 65; 2 fourr. 62; 3 fourr. 59; fourr. melangee 21.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.09¾; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.07¾; 3 cw 2-rang et 1 fourr. 1.06; 2 fourr. 1.04¼; 3 fourr. 1.01⅞.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.02¼; 3 cw 96¼; 4 cw 71¼; ergotee 67¼; sur voie 1.01.

LIN: 1 cw 2.71⅜; 2 cw 2.66⅜; 3 cw 2.39⅜; sur voie 2.70¾.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.40¾; No 2 Canadienne 2.25¼.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Juil	1.46	1.46⅜	1.45¾	1.46
Sept	1.47¼	1.47¾	1.47⅛	1.47½
Dec	1.52¼	1.52⅜	1.51¼	1.51¾
Mars	1.53¾	1.53¾	1.53½	1.53¼
MAIS				
Juil	1.26⅜	1.26⅜	1.25½	1.25⅝
Sept	1.28⅛	1.28⅛	1.27	1.27
Dec	1.26⅜	1.26½	1.25	1.25¼
Mars	1.30¾	1.30⅞	1.29¼	1.29⅞
Mai	1.34	1.34	1.32⅜	1.32¾
AVOINE				
Juil	68⅜	68½	68¼	68⅞
Sept	68⅜	68⅜	67⅝	67¾
Dec	70½	70½	70	70⅛
FEVES SOYA				
Juil	3.50½	3.50½	3.47	3.47⅜
Aout	3.47½	3.48¾	3.46	3.46⅛
Sept	3.35⅛	3.35⅞	3.33½	3.33½
Nov	3.21½	3.23⅛	3.20¾	3.22
Jan	3.25	3.27⅛	3.24¾	3.25¾
Mars	3.29½	3.31	3.29	3.29⅞

titres au comptoir

MARDI 30 MAI 1972

Accurate Calc	1100	115	115
Q G F Special	200	312	312
Aurox Mns	1500	50	50
Auscan	4500	44	37
Aztec Iron	25000	70	68
Bald Mtn	500	3	3
Bantam Mng	500	25	25
Bear Creek	2500	50	50
Belair Mng	24000	80	65
Bordun Mng	500	20	20
Candida	400	225	725
Caravan Trail	2000	22	22
Chibex Mng	500	45	45
Cumex	500	65	65
Cuvier	8000	14	13
Eden Ind Intl	38000	68	63
Fort Norman	2000	90	89
Four Seasons P	700	$10¼	10¼
Genrus Leisure	1100	110	110
Gold Hawk	10000	2½	2½
Hammond Inv	500	325	325
Hartland	10950	100	80
Ind Growth	900	$6½	6⅜
Intl Life	1000	$25½	24
Int Kenville	500	13	13
Kardar Cdn Oil	800	412½	375
Kupfer	3000	72	55
Mns Iberville	500	30	30
Major Laurent	1000	40	40
McGraw Hill	1000	$10⅞	10⅞
Copernic	14500	63	62
Multico	2800	120	110
Mult Access	1850	$6⅜	6¼
New Formaque	7500	3	2
New Hope Porc	5000	51	51
Pamike	1000	21	21
Polcon	400	275	262½
Protea Dev	1200	50	50
Ram Pete	1000	210	210
Renzy Mns	1000	39	39
Resource Expl	1672	1	1
Scintilore	5500	55	40
Scott Chib	17000	5	4½
Senoca	500	84	84
Soca Ltee	18400	110	75
Somex Ltee	500	65	65
Spar Aero	100	305	305
Spartex	1500	25	25
Sturgex	4000	36½	36½
Systems Dim	500	$15	15
Untd Tire Rub	300	06⅜	6⅜
Xome	3500	125	100
Warrington W's	400	225	225

marché des BESTIAUX

PC — Les arrivages étaient en baisse, la demande bonne, les prix stables et les échanges actifs, mardi aux marchés de Montreal.

Arrivages: 230 bêtes à cornes, 370 veaux, 28 porcs et 17 ovins

Il n'y a pas eu d'arrivages de **bouvillons.**

Les **génisses** se vendaient $29, les moyennes de $27 à $27.75, les communes de $22 à $25.25.

Les **vaches** valaient de $26.25 à $27.50, les moyennes de $24.50 à $25.25, les communes de $22.50 à $24.25, les **vaches** destinées à la **charcuterie** et à la mise en **conserve** de $17.50 à $22.25.

Les **taureaux** ont rapporté de $29.25 à $32.25, les communs et les moyens de $25.75 à $28.

Les **veaux** valaient de $50 à $55, les moyens de $44.50 à $49.50, les communs de $25 à $44

Il n'y a pas eu de vente de **porcs** et d'**ovins.**

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est en baisse de 1⅛ ce matin à $0.98⅛ et la livre sterling de 1-8 à $2.56 7-16.

NEW YORK — Pas de cote, à cause des difficultés de transmissions.

le monde des MATIÈRES PREMIÈRES

par Robert POULIOT

Un gazoduc canadien le long du fleuve Mackenzie

Le Canada pourrait avoir besoin prochainement d'un conduit de gaz le long du fleuve Mackenzie, depuis l'Arctique jusqu'au sud du Canada, a indiqué le ministre canadien de l'Energie, M. Donald S. Macdonald.

Si cette voie de transport était prolongée à l'ouest pour déboucher sur le complexe d'acheminement du gaz américain provenant de la Baie de Prudhoe, les accords conclus entre les deux pays devront être au bénéfice du Canada, a insisté le ministre qui s'adressait aux congressistes de la Canadian Gas Association, réunis à Toronto.

Comme l'indique la Presse Canadienne, le ministre a expliqué que les découvertes de gaz dans l'Arctique en étaient rendues au point où il faudrait décider bientôt si les réserves commerciales seront suffisantes pour justifier la construction d'un pipeline.

"La question n'est plus de savoir si nous trouverons du gaz dans cette région, mais plutôt d'évaluer l'importance des nouvelles réserves en fonction des coûts de transport et du potentiel de leur commercialisation", a-t-il souligné.

La construction d'un tel conduit sera soumise à l'autorité de l'Office national de l'énergie.

M. Macdonald a fait savoir que plusieurs projets étaient présentement à l'étude mais qu'il demeurait "évident qu'un seul conduit sera construit à partir des sources les plus importantes".

L'Office national de l'énergie sera en mesure de statuer seul sur le projet le plus apte à répondre à ces crité- Londres. res, mais le ministre a néanmoins invité l'industrie canadienne du gaz à se concerter pour regrouper en un seul projet les avantages qu'offrent l'ensemble des propositions déjà à l'étude.

Contrôle absolu des US sur le gaz?

Manifestant sa déception vis-à-vis l'attitude du gouvernement américain dans sa décision d'opter pour la voie Trans-Alaska pour acheminer le pétrole de la Baie de Prudhoe jusqu'à la côte ouest américaine, M. Macdonald a exprimé la crainte de voir Washington exercer un contrôle tout aussi absolu sur le transport du gaz et mettre ainsi en échec un regroupement canado-américain des approvisionnements de gaz.

"Des projets ont déjà prévu l'intégration du transport du gaz de la Baie de Prudhoe à celui du gaz de l'Arctique. Si cette possibilité était rejetée par Washington, nous ne devrions alors compter que sur nos seules réserves pour justifier un projet de conduit d'une telle envergure" a expliqué le ministre.

"Dans ce cas, nous serions prêts à étudier la prolongation du conduit de l'Arctique jusqu'à la Baie de Prudhoe et l'augmentation de la capacité de transport du conduit principal, afin de desservir les deux pays. C'est alors qu'il faudra conclure des accords bénéfiques au Canada."
nada."

Nouveau retard aux Etats-Unis

Entre-temps à Washington, le Démocrate du Wisconsin, Les Aspin, se propose de soumettre à la Chambre des Représentants un projet de loi qui pourrait retarder de nouveau l'amorce des travaux du pipeline Trans-Alaska.

Ce projet de loi permettrait en effet au Congrès de cautionner ou de rejeter toute décision du gouvernement américain pour la construction de cette voie de transport.

Défenseur du projet canadien d'un pipeline le long de la Vallée du Mackenzie, Les Aspin a proposé son projet à la lumière d'un rapport de l'Académie nationale des sciences, d'après lequel la voie Trans-Alaska serait beaucoup plus dommageable que l'alternative canadienne.

Un groupe de citoyens veut acheter l'usine Dupan

MONT-LAURIER (PC) — Le comité d'animation populaire de Mont-Laurier se propose de présenter une offre d'achat de l'usine Dupan avant la date limite du 1er septembre fixée par la Société générale de financement.

Un porte-parole du comité, M. Pierre Vallières, a annoncé qu'il rencontrerait jeudi le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, pour mettre au point la formule coopérative de fonctionnement de l'usine après son acquisition.

M. Vallières a indiqué qu'il serait délégué du comté de Papineau au congrès national du Parti québecois, en octo**bre.**

fruits et LEGUMES

"PC — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par les ministeres de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes: MacIntosh et Cortland, $2.50 à $3.00 le boisseau; MacIntosh, grosses, $3.75 à $4.00 le boisseau.

Asperges: $9.50 les 30 lb.

Betteraves: $1.25 les 25 lb; $1.75 à $2.50 les 50 lb.

Ciboulette: $1.00 le paquet de 12.

Choux: verts, $3.00 à $3.25 les 50 lb.

Echalotes: $1.00 le paquet de 12.

Laitue: frisée, $2.50 à $2.75 le paquet de 24.

Oignons: jaunes, moyens, $1.75 à $2.00 les 50 lb; .50 les 10 lb; $3.00 à $3.50 les 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Pommes de terre: $1.15 à $1.20 les 50 lb; .65 à .70 les 25 lb; .30 à .32 les 10 lb; jumbo, $1.90 à $2.00 les 75 lb.

Rhubarbe: .60 à .75 le paquet de 12.

Plants de fleurs: $0.85 à $1.00 la boite.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres est coté en dollar américain en hausse de 75 cents à $59.30.

Des montres suisses contrefaites à Hong-Kong

HONG-KONG, (UPI) — Un porte-parole du Centre d'information de l'industrie horlogère suisse a déclaré que Hong-Kong est le théâtre d'une intense activité de contrefaçon de montres suisses.

Plus de trois millions de montres à bon marché partent chaque année, de Hong-Kong vers les pays d'Orient, l'Afrique, l'Italie et l'Amérique latine. L'industrie horlogère suisse a recruté des hommes de loi et des détectives pour engager des poursuites devant les tribunaux de Hong-Kong. Ainsi, elle a récemment fait condamner une firme locale qui produisait des imitations de montres suisses en utilisant des mouvements russes et des boitiers fabriqués à Hong-Kong.

Imasco confirme l'achat de Grissol

Imasco Limitée a convenu d'acheter les actions des principaux actionnaires de la société Les Aliments Grissol Limitée. Dans un communiqué conjoint, les deux compagnies déclarent que la convention couvre l'achat de 617,943 actions ordinaires à $11. chacune et 33,943 actions privilégiées à 50 cents chacune.

Imasco a l'intention de faire, aux mêmes prix, une offre au public pour le reste des actions aussitôt que possible, après la vérification annuelle de Grissol, soit probablement au debut de juin.

Les actions émises par Grissol s'élèvent à 1,024,157 actions ordinaires et 64,688 actions privilégiées. Le prix d'achat pour la totalité de ces actions sera d'environ $12 millions.

la presse

874-6911

Vous partez en vacances?

Chanceux! N'oubliez pas de signaler à votre porteur ou à La Presse (874-6911) la date de votre départ et celle de votre retour.
Ainsi, nous serons en mesure de suspendre la livraison du journal durant vos vacances et de la reprendre dès votre retour.
Bonnes vacances!

CARRIÈRES et PROFESSIONS

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE
DIRECTEUR

Service technique d'assurance collective. Une expérience de 5 ans dans la préparation des cahiers des charges, la négociation et la gestion de groupes importants.

EXIGENCES: Age minimum: 30 ans. Formation actuarielle ou expérience équivalente. Bilingue.

Répondre à Case 12,677 La Presse

ACHETEUR — "MERCHANDISER"

Spécialiste très expérimenté dans l'achat et vente de produits de beauté et d'hygiène pour magasin d'escomptes à succursales multiples. Doit être parfaitement bilingue. Salaire et bénéfices excellents au candidat qualifié.

Envoyer curriculum vitae à Case:
12684 La Presse

INFIRMIERS (ÈRES) LICENCIÉS (ES)

[illegible]

HOPITAL ST-BENOIT
Geriatrie et Psychiatrie
8050 est, rue Notre-Dame,
Montreal 429
Tel.: 353-1220 local 42

CHEF DE LA RECHERCHE

INGENIEUR EN MECANIQUE OU EN CHIMIE pour direction sur place de projet de recherche sur la fabrication DE PATE A PAPIER PAR MÉTHODE MECANIQUE ET THERMIQUE pour mettre au point un procede commercialement rentable de fabrication de pate a papier journal sans pollution.

Le poste offre une occasion de depassement à un homme ayant démontre sa competence en ingenierie pour concilier la recherche scientifique et les utilisations industrielles.

FORMATION: B.Sc. sciences appliquées.
Etudes post-universitaires souhaitables.

EXPERIENCE: De 3 à 5 ans d'experience en recherche dans les pâtes et papiers et mise au point en ingenierie.

Adresser son "curriculum vitae" a:
Responsable du personnel,
INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE
SUR LES PATES ET PAPIERS.
570, Boul. St-Jean,
Pointe-Claire 720, Que.

TECHNICIEN EN ELECTRONIQUE INDUSTRIEL
DEMANDE

- [illegible]
- [illegible]
- [illegible] avec cours à l'ex [illegible]

S'adresser au Bureau du Personnel
MENASCO Mfg of Canada Ltd
3495 Cote Vertu — Ville St-Laurent

MACHINERIE POUR LES ARTS GRAPHIQUES
REPRÉSENTANT AUX VENTES

[illegible] et grands [illegible]

Case 12683, La Presse

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	14540	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Alta Gas T	1100	$58	58	58	+1½
Alcan	225	$20¾	20¾	20¾	
Algoma St	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
Andres Wn	1725	$17½	17¼	17½	
Aquitaine	900	$23	22¾	23	+ ½
Bank Mtl	1700	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Bank NS	500	$35¾	35½	35½	— ½
Banq CN	266	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Bq Deprg	100	$18	18	18	+ ¼
Bq Pv Can	177	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Bell Canad	5358	$43¼	43	43	— ⅛
Bell A pr	50	$50⅝	50⅝	50⅝	
Bombrder	250	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Border C	800	$10½	10½	10½	— ⅜
BPOil Gas	1 00	505	500	500	—5
Brascan	600	$22	22	22	— ¼
Calgary P	1100	$25	25	25	
Can Cem L	495	$53½	53¼	53½	+ ½
CC Laf pr	100	$19½	19½	19½	
C Safway	25	$82⅜	82⅜	82⅜	— ⅝
C Arena	150	$15½	15½	15½	+ ¼
Cdn Brew	700	$8	8	8	— ⅛
C Hydro	300	$12⅝	12¼	12⅝	+ ¼
C Imp Bank	650	$26¾	26¾	26¾	
CIL	1300	$18	18	18	
CPI pr	100	$26¼	26¼	26¼	— ½
CP Inve w	400	335	335	335	+5
Canron	390	$22½	22½	22½	— ⅛
CPLtd	4635	$15½	15¼	15¼	— ¼
Celanese	500	$5	5	5	
Cent Dyn	1200	95	95	95	
Cfcn ltd	4000	$13	12¾	13	
Cominco	2600	$30⅛	29¾	29¾	— ½
Con Bath	425	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
Cr Fonc	45	$74½	74½	74½	
Cr Zell A	100	$18½	18½	18½	
DistlSeag	2000	$36¾	36¾	36¾	
Dome Pete	100	$39⅜	39⅜	39⅜	— ¾
D Bridge	1400	$31¼	31¼	31¼	
Dom Store	1500	$15¾	15¾	15¾	
D Textle	800	$32	32	32	+ ¼
Domtar	5500	$15¼	15¼	15¼	
Donohue Pr	100	$18	18	18	+1
Du Pont	3000	$28½	28½	28½	
Elec Knt	200	385	385	385	—15
Enamel A	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Fin Coll	3070	$26¾	26½	26⅝	+ ⅛
Fraser	300	$13¾	13¾	13¾	
Gaz Metr	308	$5½	5¼	5⅜	— ⅛
Genstar L	300	$15½	15½	15½	— ⅛
GB Cln	300	$25½	25½	25½	
Grissol F	100	$10⅞	10⅞	10⅞	
Gulf Can	2200	$29	29	29	
Hawker S	2700	375	370	375	+5
Huds Bay	600	$23½	23⅜	23⅜	— ⅛
HB Oil Gas	350	$39	39	39	+ ¼
Husky Oil	2200	$15¼	15	15	— ⅜
IAC	1660	$19⅞	19¾	19⅞	— ⅛
Imp Oil	3534	$36¼	35⅝	35⅝	— ⅛
Imsco A	20000	415	415	415	
Int Nickel	6875	$33¾	33½	33½	— ⅛
Int Util	4175	$49¾	49⅝	49⅝	— ⅛
Intpr Pipe	125	$30½	30¼	30¼	— ¼
Jamaica	1000	45	45	45	
Labatt	100	$27¼	27¼	27¼	
Labatt pr	950	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Laidlaw	2200	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
Lob Co A	800	$7⅝	7⅝	7⅝	
Lob Co B	600	67¾	7¾	7¾	+ ⅛
Logistec C	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Maclarn A	100	$21	21	21	
MB Ltd	100	$25¼	25¼	25¼	
Maritime	400	$22¾	22¾	22¾	
Mass Fer	1735	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Melchers	300	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Mercantl	200	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Met Stores	100	$19½	19½	19½	— ⅛
Micrsyst	105	$7½	7½	7½	+ ¼
Mitch A	100	$14	14	14	— ¼
Moison B	850	$25⅞	25⅞	25⅞	
MLW Wor	100	$16	16	16	
Noranda	3144	$41⅜	41¼	41¼	— ⅛
Nordair	200	$7	7	7	— ¼
Orangeroof	200	$5¼	5¼	5¼	
Oshawa A	175	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Pac Pete	900	634⅛	33½	33½	— ⅝
Pancan	100	$14¾	14¾	14¾	
Petrofina	205	$24¼	24¼	24¼ ç	¼
Popular	450	150	150	150	
Pow Corp	2750	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Pow C 5 pr	100	$12	12	12	
Price Com	2705	$8¾	8½	8⅝	— ¼
Provigo	400	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Que Tel	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Rapid D	11885	$19½	18¾	19	— ⅜
Rio Algom	600	$19½	19⅜	19½	
Royal Bank	8885	$33¼	32⅞	32⅞	— ⅛
Royal Trst	180	$39⅜	39⅜	39⅜	— ⅜
Seco p A	3700	$10½	10⅜	10⅜	
Shell Can	150	$44⅜	44¼	44¼	
Shell Inv p	100	$44¼	44¼	44¼	+1⅛
Sh I w	185	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Southam	300	$23½	23½	23½	+ ¼
Steel Can	1308	633⅞	33⅝	33⅝	— ⅛
Sup Elec	500	270	270	270	+30
Texaco	1120	$51⅝	51½	51½	
Tor Dm BK	1550	$30¼	30⅛	30⅛	— ⅛
Tr Can PL	525	$45¼	45	45⅛	— ⅛
Tr C C pr	125	$56⅞	56⅞	56⅞	
Trans Mt	1900	$21¾	21¾	21¾	+ ¼
Ultrmar	1700	$8¼	8⅛	8⅛	— ½
Unigesco a	300	410	410	410	+90
Unigesco b	600	360	360	360	
Walk GW	125	$46⅛	46⅛	46⅛	
Warn Her	300	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Webb Knp	200	42	42	42	
Westcst	525	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Zellers	155	$14	14	14	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Amb Db	500	51	51	51	
Aquabl	1900	340	340	340	—10
Beld Cort	200	$10½	10½	10½	—1¼
Belg Stand	100	$16½	16½	16½	
Cantol	700	400	400	400	
Capital Dyn	200	235	235	235	+5
Com Hold	6500	210	200	205	—5
Comodor	400	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Deltan	500	$7	6¾	6¾	
Drum Die	2500	11	10	10	—2
Hambro	100	$19⅞	19⅞	19⅞	—1⅛
SXL Div	100	$11¼	11¼	11¼	
Unican Sec	1400	475	460	475	+10
U Fund a	100	170	170	170	—5
Vn D Hout	6100	$11⅝	11⅝	11⅝	— ¼
Whiterk Ind	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Acroll Ltd	1519	52	52	52	—2
AIS	875	650	640	650	—20
All Rox	1000	70	70	70	
Am Eagle	2100	130	127	130	—1
Amos	10000	12½	12	12	—1
Atl Nick	1000	21	21	21	
Atl Tung	1000	23½	23½	23½	— ½
Avilla	11300	52	50	50	—5
Beltere	8000	38	36	36	—3
Cedarv	1666	23	21	21	—1
Con Dev	600	100	97	100	+3
C Mogadr	2000	14	14	14	— ½
Con Prop	27000	14	11	12	+2
Cop Man	33000	22	21	21	— ½
Dasson	2000	10	10	10	
Ducros	1500	43	40	43	+3
Dumont	1000	46	462	46	—1
Dyn Mn	6000	50	50	50	
Eagle Min	1900	530	525	525	+20
Fab Met	13200	4½	4	4½	
Fairway	2000	230	230	230	
Fall Min	1200	160	158	158	—2
First Dren	1000	21	21	21	+1
Gaspe Q	500	57	57	57	—1
Goldex	8300	390	375	390	+5
Gold Hk	5500	23	21½	23	
G E Res	12500	18	16½	18	
GL Nickl	2700	200	200	200	—5
Gr Coast	1000	655	650	655	
Int Norval	2500	21	21	21	—1
Kallio	600	370	355	370	
Lederic	500	46	46	46	—1
Louanna	100	4½	4½	4½	— ½
Lynx CEx	1500	121	120	120	
Mdonld M	1000	16	16	16	
MacLan	2500	134	132	134	+1
Midepsa	1000	8½	8½	8½	+ ½
Mt eagle	2500	85	85	85	+3
More ms	1500	22½	22½	22½	+ ½
N Glacier	900	6	6	6	+2
NA Rare	1250	17	17	17	+2
NQN Min	100	29	29	29	—2
Pac Ni M	2000	33	33	33	
Pamour	300	300	300	300	+13
Pat Silv	5000	9	9	9	+1
Probe Mines	700	50	50	50	—3
Puma P	7000	100	90	100	+11
Puma w	100	5	50	50	+3
QueUran	1500	18	17½	18	+1
Roy agas	7000	440	44	45	+1
St Lucie	49500	172	157	160	—16
Sclmnx	4500	70	68	70	+2
Sil Shield	500	375	375	375	
Sil Stack	1500	16	16	16	—1
Slocan	4100	140	138	140	+2
Stand Gld	2000	17	16½	16½	—1½
Surluga	2000	18	18	18	+1
Talismn	1000	13	13	13	
Terrex	1450	10	10	10	
Transtere	4000	25½	25½	25½	— ½
Troilus min	1000	27½	27	27	— ½
W Dufault	500	10	10	10	
Wllm Crk	69500	107	100	100	
Wh Star	400	26	25	26	+1

Total des ventes Industrielles: 174,470.
Mines et petroles: 377,900.

Devises étrangères

PAYS UNIT.	Monn. monéta.	Cdnna.
AfriqueSud	Rand	1.3289
Allemagne	Deutsche. Mk	.3099
Angleterre	Livre	2.5718
Argentine	Peso	.1014
Australie	Dollar	1.1753
Autriche	Schilling	.0428
Belgique	Franc	0224
Brésil	Cruzeiro N.	.1703
Danemark	Couronne	.1415
Espagne	Peseta	.0154
France	Franc étr.	.1966
France	Franc fin.	.2014
Hollande	Florin	.3068
Italie	Lire	.00169
Japon	Yen	.00324
Mexique	Peso	.0788
Etats-Unis	Dollar	.98 7-16
Norvège	Couronne	.1503
N.-Zélande	Dollar	1.1832
Suède	Couronne	.2076
Suisse	Franc	.2556

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net

A-B

H-L

M-N

O-S

T-Z

C

D-G

DOW-JONES à 12 h 00

—9.26 à 961.92

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

MARDI 30 MAI 1972

	Achat	Vente
Acro Fd	1.51	1.67
A.G.F. Special	3.63	—
All Cdn Com	8.71	9.52
All Cdn Div	9.60	10.49
All Cdn Ven	4.29	4.69
American Growth	7.18	7.89
Andreae Equity	5.03	5.50
Associate Investors	5.95	6.01
Canada Growth	5.99	6.58
Canagex	10.84	11.72
Cdn Gas Energy	14.14	15.54
Cdn Invest Fd	5.11	5.60
Cdn Scudder Fd	21.59	21.59
Cdn Sec Growth	5.38	5.91
Cdn S. A. Gold Fd	6.86	7.50
Cdn Trusteed	5.03	5.52
CSM Japan Fd	10.46	11.49
Capital Growth	10.79	11.06
xChse Fd	12.87	14.07
Commonwealth Intl	14.65	16.10
Com'wealth Intl Leverage	3.97	4.36
Commonwealth Venture	7.85	8.63
xCompetitive Capital	7.63	8.36
Corporate Investors	5.40	5.90
Corp. Investors Stock fd	6.24	6.82
xDreyfus Inc.	13.68	14.99
xDreyfus Intl	13.85	15.18
Eaton Viking	5.71	6.21
Educator's Equity	7.76	8.17
Entarea Ivestment	6.48	7.12
Exec Fd Cda	6.22	6.82
Exec Inv Intl	3.23	—
xFidelity Trend	29.36	32.09
Fonds Collectif A	7.12	7.78
Fonds Collectif B	5.96	6.15
Fonds Collectif C	9.49	10.37
Fonds P.E.P.	4.46	4.85
Fraser Growth	3.57	3.92
Gis Compound	11.40	12.53
Gis Income	4.11	4.52
Growth Equity	7.88	8.65
Guardian Growth	10.19	—
Harvard	7.41	8.12
Industrial Growth	7.73	8.49
Keystone Cda	9.57	10.50
Keystone Cust S-1	22.95	25.15
xKeystone Cust S-4	7.17	7.86
xKEYSTONE Cust K-2	7.90	8.66
xKEYSTONE Polaris	6.34	6.93
xLexington Research	17.91	19.57
Magna Carta	1.40	1.51
xManhattan	5.90	6.45
Maritime Equity	3.32	3.62
Marlborough	5.99	6.55
Mutual Accumulating	5.93	6.52
Mutual Bond	10.79	11.86
Mutual Growth	5.89	6.48
Mutual Income	5.30	5.83
Natrusco	15.17	15.75
N.W. Equity	7.51	8.25
N.W. Financial	5.34	5.87
N.W. Growth	6.19	6.80
Pension Mutual	8.78	9.62
xOne William Street	18.01	—
xOppenheimer Fd	9.90	10.82
Pension Mutual	8.78	9.62
P.H. and N. Fd	15.69	16.00
Planned Resources	4.83	5.31
Prudential Growth	6.49	7.10
Regent Growth	10.06	11.05
Regent Venture	4.84	5.32
Royfund	6.76	7.03
Sav Inv Pret et Rev	7.04	7.73
Sav Inv am Pret	10.32	11.53
Scudder NA FO	11.37	11.37
Spec	11.38	12.44
Taurus	3.62	3.98
xTech	8.34	9.14
Templeton Growth	7.18	7.85
Timed Investment	8.85	—
United Accumulative	5.59	6.14
United Horizon	3.82	4.20
United american	2.55	4.20
Unitzd Venture	4.68	5.14
Universal savings Equity	8.16	8.96
Xanadu	3.94	4.32

X — Fonds americains.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, produits de qualité, 92 points : 67 cents; 93 points: 68 cents; Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

Fromage : blanc, 62 cents; jaune : 63.3 cents.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs, 25½ à 27 cents la livre; procédé par rouleau no 1 en sacs, 28 à 29 cents; pour nourrissage: 25½ à 27 cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 24 à 25 cents la livre; poudre de lait : 3½ à 4½.

Prix des oeufs : prix moyen des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine; A-extra gros: 34.4 cents; A-gros: 32.1 cents; A-moyens: 29.1 cents; A-petits: 24.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros : 31 cents; A-gros: 29 cents; A-moyens: 26 cents; A-petits: 22 cents; A-peewee : 19 cents.

Pommes de terre : prix de gros blanches: $1.90 les 75 lb; $1.15 à $1.20 les 50 lb; $0.30 à $0.32 les 10 lb; I.P.E.: $2.80 à $3.00 les 75 lb; $1.60 à $1.70 les 50 lb; $0.42 à 0.43 les 10 lb; Nouveau-Brunswick: $1.35 à $1.55 les 50 lb; $0.34 à $0.36 les 10 lb.

cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres est coté en dollar américain en baisse de 1 cent et 9-10 à $1.549.

dividendes

MARDI 30 MAI 1972

	TAUX	PAIEMENT	ENRG.
Crown Trust	0.11 tr	03-07-72	16-06-72
Hawker Siddeley	0.07	01-07-72	12-06-72
Int. Minerals	0.08 tr	30-06-72	12-06-72
Shell Oil (x)	0.60 tr	26-06-72	07-06-72
Westfair Foods (a)	0.50	14-07-72	15-06-72
Husky Oil Ltd. (6% a)	0.75	01-07-72	02-06-72
Husky Oil Ltd. (6% b)	0.75	01-07-72	02-06-72
Third Can. Gen. Invest. Trust (a)	0.62! tr	15-07-72	30-06-72

(x) Payable en dollars U.S.

cours des obligations

(par l'IDA et Richardson Securities)

MARDI 30 MAI 1972

GOUVERNEMENT DU CANADA

5 oct. 1	1973	99	99¾
5 avril 1	1974	98½	99¼
3¼ juin 1	1974	87¾	88¼
6½ avril 1	1975	98¾	99
5¾ juin 1	1976	96½	97
7 sept. 7	1977	100½	101½
3¾ jan. 15	1978	85	86½
6½ juin 1	1979	97½	98
3¼ oct. 1	1979	78½	79
6¼ avril 1	1980	95½	96
4½ sept. 1	1983	80⅝	80⅞
6¾ fev. 15	1989	94¼	95½
6½ oct. 1	1995	91¾	92¼
3¾ mars 15	1998	56	58
Perpetuelle	1996	41	43
CN 4 fev. 1	1981	78	80
CN 5¾ jan. 1	1985	87	89
CN oct 1	1987	78	80

PROVINCIALES

Alb. 6¼ mars	1989-91	86	88
A. G. T. 7½, 15 dc	1991	94	94½
AMFC 8 nov. 1	1989	102	103
Alb. 7⅞, oct. 15	1991	97¾	98¼
Alb. 8¾ nov. 16	1990	103	104
Sask. 8¾ d. 1	1992-89	105	107
Man H 8½ sept. 15	1992-89	102½	103½
NB. P. 7⅞ 15 nov	1996-94	96	97
P.N.B.7¾, 1 mars	1996-94	95½	96½
P.Q.7¾, dec15	1996-93	94¼	95¼
Hy Que 8¼, 1mai	1997-95	98¾	99¼
P. Ont. 5¼ av. 15	1997-95	79¼	80¼
P. Ont. 5½ oct 15	1985	80½	81½
Ont. H. 8½dc	1974	103	103½
Ont. H. 7 sep. 18	1992-88	90¼	91
Ont. H. 8¾. nov 30	1995-90	105	106
Ont. H. 9, juin 30	1995-90	107	108
T.-N. 9¼ at 15	1990-88	103	105
Tor. Met 8, fev 15	1992	97½	99

MUNICIPALES

V. de M. 9½ dec 7	1990-95	105	109
Tor. Met 8¾, 1er oct.	1990	105	108

SERVICES PUBLICS

Alb Gas 9⅞	1990	105	107
Bell Tel 9⅝ aout 14	1990	108	110
N.C.G. 9⅜ jan 15	1991	106	107
TCP L 9¼ juin 20	19-0	106	103

INDUSTRIELLES

Abitibi 7¼	1987	88	89
Alb. Gas 7½	1990	132	134
Alb. Gas 8	1991	97¾	98¼
Algoma Stl 8¾	1991	101	102
Bell Tel 8	1993	98	98½
Bq. Can. Nat. 7¼	1978	97½	98½
Bq. Mont. 7-7½	1992	98½	99½
Bq N.E. oct 15	1987	90	91
Bq. N.-E. 7	1991	98½	99½
Bq. N.-E. 6¾	1992	97	98
Bell Tel 8¼	1994	99½	100½
B.C. Tel. 7⅞	1995	95½	96½
B.C. Sugar 9½	1987	104½	—
Can. Util 8⅜	1992	99½	100½
Calg. Pow 8	1992	97	98
Const. Gas 8	1992	98	98½
Cominco 8½	1992	100	101
Cda Cement 8¾.	1992	101¼	101¾
Comm Union 8¾	1992	101½	102
C. P. Hotel8⅝	1992	101½	102
Dist Seag 7⅝	1991	93	95
Eaton Acc. 8¼	1991	96½	97½
Falconbridge 7¾	1991	93	95
H.F.C.	1992	93	95
Hd Bay Min. 9	1991	103	105
Hud Bay Acc. 8¾	1991	100	102
Husky Oil 8½	1991	99	100
GMAC 7 sept. 30	1996	89	90
Gulf Oil 8½ dec 1	1989	103	104
Imasso 8½	1991	100	101
Imp. Oiil 8½	1989	104	106
Imp. Oil 7¾	1992	97	98
Inland 8½	1991	98	99
I. Nickel 8⅝	1991	101	102
MacMillan 8½	1991	100	101
Massey Ferg. 9¾	1980	104	106
Molson 8¼	1991	98	99
Noranda 9¼	1990	105	107
Nort C Gas 9⅝	1991	106	[illegible]
Pan. Cann. 8⅛	1991	95	97
Bq. Royal 7	1991	98½	99½
Roymor 7¾	1984	99	100
Royal T. Mort 7¾	1981	99	10?
Bq. Tor. Dom. 7-8	1991	99	101
Bq Tor Dom 7¾	1997	95½	96½
Trader Fin.9	1991	100½	101½
Tr. Can Pipe 10	1990	110	112
Tr. Can Pipe 9¾	1991	108	110
Tr. Can Pipe 9	1991	102	104
Union Carbd 8⅝	1992	101	101½
Union Gas 8	1991	97½	98½
West Trsm 8	1991	95¼	95¾
Steinberg 8⅝	1992	100½	101
Westingh. 8⅜	1991	98½	99½
Simp Sears Ac 8¾	1992	101¾	102¼
Roymor 7¾ nov 1	1978	98½	99½
Simpson 9½ dec. 15	1989	105	107
Y et R, 9	1992	96	97

CONVERTIBLES

Alaraco Dev. 7	1989	81	—
Dawson 6½	1985	108	110
Dynasty Dyp. 7	1985	110	112
Home Oil 5½	1992	104½	105½
Nu West 8¼	1991	109	—
Pac Pete 5	1992	102½	103
Scurray Rain. 7¼	1988	85	87
Tr. Can Pipe 5	1989	111	113
W. Coast Tr 5¾	1984	97	99
W. Coast Tr 5½	1988	96	98
W. Coast Tr 7½	1991	123	125
Weston Geo. 6¾	1987	89	91

NOUVELLES EMISSIONS

Calgary Power 8½	1993	100¾	101¼

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net

MINES

A-D

E-N

O-Z

PETROLES

A-D

E-N

O-W

INDUSTRIELLES

A-B

C

D-G

H-L

M-N

O-S

T-Z

La bourse en bref

MARDI 30 MAI 1972

MONTREAL

Volume :	
Mardi	1,830,700
Lundi	1,300,800

Faits saillants :

	Mardi	Lundi
Actions trans.	340	315
Gains	120	103
Pertes	134	136
Inchangees	86	76
Hauts 72	24	18
Bas 72	38	38

Valeurs les plus actives :

	Vol.	Clot.	Var.
Rapid Data	38,905	19⅜	+ 1⅝
Genstar	25,090	15⅞	inch
Intl Nckel	23m714	33⅞	— ¼
Candn Pacific	21,280	15⅝	+ ⅜
Domtar	12,308	15½	inch
Velcro	11,665	20¼	inch
Abitibi	11,619	9½	inch
C I L	9,850	18	— ⅛
Royal Bank	9,825	33¼	— ⅛
I A C	9,755	20	inch

Mines et petroles (en cents)

Williams Creek	241,200	1 07	+18
St. Lucie	229,850	1 82	+23
Belleterre	135,700	40	inch
Decarvale	60,000	22	— 3
Copperman	59,500	21½	— ½

TORONTO

Volume :	
Mardi	2,859,000
Lundi	2,076,000

Faits saillants :

	Mardi	Lundi
Actions trans.	827	768
Gains	282	290
Pertes	296	231
Inchangees	249	247
Hauts 72	62	46
Bas 72	30	16

Valeurs les plus actives :

	Vol.	Clot.	Var.
Federal Grain	78 655	11	+ 1⅛
Cdn Pacific	53,815	15⅝	+ ⅜
NSI Marketing	41,025	10¼	inch
Intl Nickel	37,299	33½	— ⅜
Imperial Oil	23,792	35¾	+ ½
Massey-Ferguson	21,061	15⅜	— ½
Bank Montreal	20,534	20¼	— ⅜
Glengair Group	20,400	1 70	+ 5
MacLean-Hunter A	20,300	12½	inch
Cdn Indus Gas	19,376	9	inch

Mines et petroles (en cents)

Texmont Mines	88,300	53	— 6
Newlund Mines	71,500	34	— 1
Sunburst Expl	68,500	21	+ 1½
Tara Exploration	37,610	16⅞	+ ⅜
Cons Durham R.	33,800	75	+ 2

NEWYORK

Volume :	
Mardi	15,810,000
Vendredi	15,730,000

Faits saillants :

	Mardi	Vendredi
Actions trans.	1,753	1,773
Gains	636	780
Pertes	783	637
Inchangees	334	356
Hauts 72	80	81
Bas 72	58	59

Indices Dow Jones :

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.	Var.
30 Ind	971.78	979.46	966.51	971.18	—0.07
20 Trsp	261.25	263.04	257.42	258.70	—2.36
15 SvPb	108.13	108.90	107.11	108.15	Inch
65 Cmp	327.84	330.29	325.21	326.76	—0.92

Indices Officiels B.N.Y.	61.21	— 0.17
Industriel	67.15	— 0.21
Transport	54.35	— 0.21
Serv. Pub.	37.00	— 0.03
Finance	78.66	— 0.20

Indices Sjandard & Poor :

	Haut	Bas	Clot.	Var.
425 Ind.	124.74	122.83	123.46	— .38
20 Ch. Fer	45,60	44.54	45.05	+ .11
15 Serv. Pub.	55,18	54.46	54.84	+ .10
500 Comp.	111.48	109.78	110.35	— .31

Valeurs les plus actives :

	Vol.	Clot.	Var.
Union Corp	302,700	17⅝	+ 3⅞
Fairch Ind	294,500	13½	+ ¼
Gulf Oil	179,600	25	+ ½
Pan Am	170,300	17	— ¼
Am Tel Tel	163,000	42¾	— ¼
Daylin Inc	155,600	22⅛	+ ½
Curtiss Wrt	146,100	34½	— 1
Texaco	131,600	33½	+ ⅜
Am Motors	120,800	8⅝	inch
Cent Data	106,400	71	+ 1
Val El Pw	106,400	18⅞	— ½
Unit Util	104,200	17⅞	+ ¼
Goodyear	92,800	30½	+ ½
Crow Coll	91,200	11⅛	— ⅛
Wheelab Frye	90,100	7¾	— ¼

LONDRES

Indices du Financial Times : 524.3—8.7

Dangers de l'abus des tranquillisants chez les futures mères

OTTAWA (PC) — Il semble possible que l'abus de tranquillisants et autres drogues affectant le système nerveux provoque des tragédies dans le genre de celle de la thalidomide, a déclaré récemment le docteur C. A. Douglas Ringrose, d'Edmunton. Il ajoute que toutes les femmes en âge d'avoir des enfants et qui prennent des trasquillisants devraient employer des moyens de contraception efficaces.

C'est dans une lettre parue dans le Journal de l'Association médicale du Canada en date du 20 mai que le docteur Ringrose émet ces assertions, basées sur trois cas-types de patientes habituées aux tranquillisants et dont les bébés sont nés par la suite avec des infirmités majeures.

"La tragédie causée par la thalidomide est encore présente à l'esprit et des professionnels et des profanes", écrit le docteur Ringrose. Il semble cependant inévitable qu'avec l'emploi sans cesse croissant des tranquillisants, se répètent les conséquences désastreuses de ce médicament."

On se rappelle que la thalidomide, un tranquillisant mis sur le marché à la fin des années 50 et au début des années 60 a été la cause des malformations constatées sur 6,500 enfants dans 20 pays, dont le Canada. Des enfants victimes de la thalidomide originaires du Canada, 125 à 135 ont survécu et mènent des vies aussi normales que leur handicap leur permet.

"Femmes du Québec, faites quelque chose"

"Femmes du Québec, faites quelque chose". Telle est la façon dynamique dont la Fédération des Femmes du Québec exprime le thème de son prochain congrès. Il s'agit plus précisément de l'engagement de la femme comme facteur d'équilibre social.

Les sujets d'études lors des ateliers et des discussions seront principalement axés sur les moyens d'accroitre la participation des femmes dans les associations féminines et dans les affaires publiques.

On procédera également, lors de ce congrès, aux rapports des activités de l'année, aux élections et à une sorte de "happening" le samedi soir.

Ce congrès se tiendra samedi et dimanche les 10 et 11 juin prochains, au Centre Marial Monfortain, 5875 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

On peut obtenir plus ample information en communiquant à l'un ou l'autre des numéros suivants: 486-2430 ou 721-4167.

Informations étrangères

la presse

MONTREAL, MERCREDI 31 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 96 CAHIER F

Des attentats à la bombe assombrissent les dernières heures du séjour de Nixon en Iran

télephoto UPI

Nixon fidèle au rendez-vous

Même si une bombe avait éclaté une demi-heure plus tôt près du mausolée de Reza Chah le Grand, à Rey, en banlieue de Téhéran, le président Nixon a tenu à respecter son programme et s'est rendu ce matin déposer une couronne de fleurs sur la tombe du père du monarque iranien. Ce devait être sa dernière apparition publique en Iran, qu'il a quitté aujourd'hui pour se rendre en Pologne.

TEHERAN (PA, Reuter, UPI, AFP) — Les dernières heures du séjour du président Nixon en Iran, avant son départ par avion pour Varsovie, ont été marquées, aujourd'hui, par plusieurs attentats à la bombe.

Une femme et une fillette iraniennes ont été tuées par une charge de dynamite qui a explosé sur le passage de la voiture d'un général de l'armée de l'air américaine. Le général Harold Price, conseiller auprès de l'Aviation iranienne, a eu les deux jambes fracturées. Son chauffeur a également été blessé.

Une deuxième explosion sans gravité s'est produite en banlieue de Téhéran, à Rey, à proximité du mausolée de Reza Chah le Grand, où le président Nixon s'apprêtait à déposer une gerbe de fleurs. D'autres déflagrations ont été signalées, notamment dans une fabrique produisant des boissons gazeuses sous licence américaine, ainsi que dans les bureaux du Service d'information des Etats-Unis et de la société Iminco, une compagnie de pétrole contrôlée en partie par des intérêts américains.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, a affirmé que rien n'indique que ces attentats aient été dirigés contre la vie du président ou des membres de sa délégation.

La police iranienne a attribué, pour sa part, les attentats à des guérilleros farxistes qui depuis deux ans multiplient les coups de main contre le régime du Chah Mohamed Reza. Les terroristes ont été encouragés depuis quelques jours par Radio-Bagdad (Irak) à semer la confusion à l'occasion de la visite d'une journée de M. Nixon en Iran.

La visite de M. Nixon au mausolée tue! a été retardée de 45 minutes par la bombe qui a explosé juste à l'extérieur du mur de dix pieds entourant le tombeau. Le président n'a pas voulu modifier le programme de sa visite dans la capitale iranienne et s'est rendu comme prévu, dans sa voiture à l'épreuve des balles, au mausolée.

Par suite des attentats, l'avion présidentiel est parti à destination de Varsovie avec un retard d'une vingtaine de minutes. Seuls les représentants officiels du gouvernement avaient été admis à l'aéroport.

A l'issue de la visite de M. Nixon en Iran, un communiqué commun a été publié à Téhéran. Il précise que le président et le chah sont d'accord pour estimer que la sécurité et la stabilité du golfe Persique revêtent une importance capitale pour tous les Etats riverains.

A propos du Moyen-Orient, les deux hommes d'Etat se sont déclarés satisfaits de ce que le cessez-le-feu se poursuive mais "expriment" leur commune préoccupation au sujet de la situation sérieuse qui prévaut dans cette région". Ils ont fait part de leur appui au règlement de paix préconisé par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Varsovie attend beaucoup de la visite de Nixon

VARSOVIE. (UPI, AFP) — La Pologne entend profiter du séjour de 24 heures du président Nixon pour persuader son visiteur de modifier complètement la politique américaine à l'égard de l'Europe orientale.

Les dirigeants polonais demanderont, entre autres, à M. Nixon de faciliter l'octroi des crédits américains et la cession de licences pour renforcer l'économie polonaise, de mettre fin à Radio Europe Libre et de reconsidérer la vieille politique américaine ne prévoyant qu'une réconciliation graduelle avec l'Europe de l'Est.

Une source près du gouvernement a signalé que le sommet de Moscou a marqué un tel changement dans les relations entre l'Est et l'Ouest que M. Nixon ne pourra faire autrement que d'en tenir compte. "Le moment est propice pour commencer une ère nouvelle", a commenté le porte-parole officieux.

Il a ajouté: "Les deux présidents américains dont nous nous souvenons vraiment ici sont Woodrow Wilson et Franklin Roosevelt. M. Nixon sera-t-il le troisième?"

D'autres sources ont déclaré que les dirigeants polonais aborderont avec M. Nixon diverses questions internationales, telles que le Vietnam, mais que, sachant fort bien que la solution ne viendra pas de Varsovie, ils insisteront plutôt sur un accroissement des échanges commerciaux avec les Etats-Unis. Moyennant les crédits requis, les Polonais seraient disposés à placer des commandes de l'ordre de plusieurs centaines de millions de dollars aux Etats-Unis.

L'OTAN est prête à discuter d'une conférence européenne avec l'Est

par **Marcel DESJARDINS**
envoyé spécial de LA PRESSE

BONN — Le Canada, qui maintient des troupes en Europe centrale, dans le cadre de l'OTAN, pourrait être appelé à participer directement aux entretiens préparatoires à une éventuelle conférence sur la réduction des forces armées dans cette partie du monde.

C'est ce qui ressort de la réunion ministérielle des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN qui a pris fin cet après-midi à Bonn.

Dans le communiqué final publié à l'issue de cette réunion "historique" de deux jours, les pays membres de l'OTAN décident de tenir la conférence sur la sécurité européenne à Helsinki, en Finlande, à la fin de l'année en cours.

Ils réaffirment qu'il ne peut y avoir de "détente" durable "sans défense" efficace.

Ils proposent, par conséquent, que des entretiens préparatoires multilatéraux sur des réductions de forces mutuelles et équilibrées puissent commencer le plus tôt possible, avant ou parallèlement à l'ouverture de conversations multilatérales préparatoires concernant une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le communiqué de l'OTAN, qui fait état des importants développements survenus dans les affaires du monde par suite du voyage du président Nixon à Moscou et de la signature de traités par l'Allemagne de l'Ouest avec les pays de l'Est, indique clairement que les membres de l'Alliance tiennent à ce que les entretiens sur la réduction des forces et la conférence sur la sécurité européenne se déroulent parallèlement.

Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, s'adressant aux journalistes à l'issue de la conférence de Bonn, a souhaité que les conversations ne débutent pas avant la fin de l'année, l'administration américaine préférant laisser passer les élections américaines avant.

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, a confirmé ce matin que les nations qui maintiennent des troupes en Europe centrale, c'est-à-dire les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande, le Canada et le Luxembourg, tout comme les nations qui reçoivent les forces de l'OTAN, l'Allemagne surtout, détiennent un intérêt particulier dans la tenue d'une conférence sur la réduction des forces armées.

Les nations qui ne sont pas directement impliquées militairement ou territorialement ont également un droit de regard. Il n'est pas impossible que certaines d'entre elles veuillent participer aux entretiens préparatoires. Ces préliminaires revêtent une particulière importance puisque c'est sur celles-ci que le succès de la conférence sur la réduction des forces armées reposera.

Le Canada est prêt à participer. Cependant, s'il s'avérait que des nations européennes qui ne sont pas directement impliquées insistent pour être de la partie, le Canada céderait peut-être sa place pour limiter le nombre de participants.

Moscou enverrait une mission à Hanoï pour rendre compte du "sommet"

MOSCOU (AFP) — L'éventuel voyage à Hanoï d'une délégation soviétique pour rendre compte aux dirigeants nord-vietnamiens du sommet de Moscou, dont se sont fait l'écho hier les milieux socialistes de Moscou, sera de toute évidence entouré de la plus grande discrétion, estime-t-on dans la capitale soviétique.

Déjà en avril dernier MM. Konstantin Katouchev, secrétaire du comité central chargé des relations avec les P.C. au pouvoir et Nikolai Firioubine, vice-ministre des Affaires étrangères, s'étaient rendus à Hanoï au lendemain des entretiens secrets Brejnev-Kissinger à Moscou. Des informations recueillies à l'époque de source directe indiquaient que les dirigeants nord-vietnamiens s'étaient opposés — sans succès — à cette mission.

La nouvelle démarche soviétique différerait cependant sensiblement de la mission mi-information mi-pression confiée fin avril aux deux envoyés du Kremlin.

Il est certain en effet, et M. Henry Kissinger l'a confirmé une nouvelle fois à Kiev lundi soir, que la question du Vietnam a tenu une bonne place lors du sommet Nixon-Brejnev.

Les observateurs qui ont suivi de près la visite ont maintenant la conviction que le dialogue sur le Vietnam a débordé le simple échange de vues dont il est question dans le communiqué final.

Entre un accord sur le fond, indispensable, et le simple exposé des positions respectives il y a de la place pour une large gamme d'initiatives, fait-on remarquer. L'objet de l'éventuelle mission soviétique à Hanoï pourrait être alors de présenter une proposition élaborée ou d'exposer une idée nouvelle.

Les milieux socialistes qui font état du prochain départ de cette délégation ne croient pas qu'un contact de niveau élevé entre Américains et un représentant de Hanoï ait eu lieu pendant la visite du président Nixon. On fait remarquer que l'ambassade de Hanoï à Moscou est d'un niveau trop modeste pour avoir pu se prêter à une telle consultation. D'autre part on note que le principal négociateur de Hanoï, M. Le Duc Tho, n'a apparemment pas quitté Paris.

Une nouvelle démarche soviétique à Hanoï serait à rapprocher de la visite urgente que M. Chou En-lai avait lui-même effectuée dans la capitale nord-vietnamienne au lendemain du voyage en Chine du président Nixon.

Canadiens expulsés de France

PARIS (PCf) — Les dirigeants de la fondation Greenpeace ont toujours l'intention de laisser leur embarcation Greenpeace III dans la zone de danger, lors de l'essai nucléaire français, la semaine prochaine, dans l'atoll de Mururoa, à 800 milles au sud-est de Tahiti, malgré l'accueil réservé samedi au directeur de l'organisation, M. Ben Metcalfe, 45 ans, de Vancouver.

M. Metcalfe et son épouse, de même qu'un autre couple de Montréal, Mme Mado Reid et son époux, ont été empêchés par les autorités françaises de mettre le pied sur le sol de France alors qu'ils venaient à Paris préparer une manifestation contre cet essai nucléaire.

Aussitôt après s'être présentées au contrôle policier à l'aéroport d'Orly, les quatre personnes ont été conduites, sous escorte, à la frontière italienne. Elles se trouvent toujours à Rome.

Au cours d'une conférence de presse, hier, les dirigeants de Greenpeace, venus aussi du Canada, ont qualifié ce geste de stupide et arrogant, ajoutant qu'il ressemblait bien plutôt à un enlèvement.

C'est un accroc à la démocratie, a ajouté le responsable de cette réunion, M. David Boehm.

Quatre personnes se trouvent à bord du yacht de 38 pieds, piloté par un autre Canadien, David McTaggart. Outre McTaggart, il s'agit de deux Australiens, Ron Haddleton et Nigel Ingram et d'un Néo-Zélandais, dont l'identité n'a pas été dévoilée.

La fondation Greenpeace veut ainsi attirer l'attention du monde sur "la folie" que se prépare à commettre le gouvernement français en faisant exploser dans l'atmosphère une bombe 77 fois plus forte que celle qui détruisit Hiroshima en 1945.

Des bombes-TV pour isoler Vinh

SAIGON (PA, Reuter, UPI, AFP) — Les chasseurs-bombardiers américains, armés de bombes électroniques munies d'une caméra de télévision, ont effectué, aujourd'hui, des attaques massives sur Vinh, en vue d'isoler cette ville portuaire située à mi-chemin entre Hanoï et la zone démilitarisée.

Un porte-parole du haut commandement américain a annoncé que les avions ont fait 240 sorties au-dessus du Nord-Vietnam et ont incendié un important dépôt de carburant en plus de détruire ou d'endommager plusieurs ponts routiers et ferroviaires autour de Vinh.

Port important

Les appareils, décollés des porte-avions Midway et Coral Sea, ont utilisé des bombes du type "Walleye", contenant 1,100 livres d'un puissant explosif, et dont le nez est pourvu d'une caméra de télévision qui permet aux pilotes de diriger les engins à cinq pieds près de leur cible.

Les pilotes du Midway ont démantelé le pont ferroviaire de Tho Thuong, à 10 milles au sud-ouest de Vinh et ont annihilé une batterie de six canons de 37 mm. de la DCA, à une trentaine de milles au sud de Vinh.

Pour leur part, les aviateurs du Coral Sea ont incendié les dépôts de produits pétroliers de la région de Yan Rai, à deux milles de Vinh. Ils ont également fait sauter le pont ferroviaire de Tam Da, à 11 milles au nord de la ville, et lourdement endommagé un pont routier dans le même secteur.

La ville de Vinh, à 137 milles au nord de la zone démilitarisée, est le principal point de transbordement des fournitures miliatires acheminées vers le Sud-Vietnam pour soutenir l'offensive nord-vietnamienne qui en est à son troisième mois. A Saigon comme à Washington, on affirme aujourd'hui que les bombardements américains ont pratiquement réduit à zéro les ravitaillements chinois destinés au Nord-Vietnam.

La plupart des ponts routiers et ferroviaires ont été démolis par les bombes et seuls quelques camions s'aventureraient sur les routes parsemées de cratères. De plus, aucune tentative n'a été faite par les cargos soviétiques et autres pour sortir des ports nord-vietnamiens qui ont été minés.

Au Sud-Vietnam, le président Nguyen Van Thieu s'est rendu aujourd'hui à Hué où il a affirmé que l'offensive nord-vietnamienne s'enlise par suite de manque de fournitures. Il a déclaré que les troupes gouvernementales ont obligé les Nord-Vietnamiens à lever le siège de Kontum. Toutefois, on apprend d'autres sources que des combats se poursuivent dans cette région comme dans celle de Hué.

TAPIS MÉTROPOLITAIN CONTINUE SA
GRANDE VENTE '3 POUR 1'

TMO

vous obtenez LE TAPIS

vous obtenez LE SOUS-TAPIS

vous obtenez L'INSTALLATION

LES 3 POUR UN SEUL BAS PRIX

STOCK LIST

J.L. Chapdelaine
President de Distributeur de tapis Metropolitain

350 ROULEAUX EN MONTRE

Maintenant Tapis Metropolitain vous offre une triple aubaine sur des tapis de nylon ou acrilan de premiere qualite. Vous ne payez qu'un seul bas prix pour le tapis, le sous-tapis et l'installation. Depechez-vous pour profiter de cette offre sensationnelle et triplez vos economies

ACRILAN
de Harding Armstrong. Celanese

- Peluche
- Cisele
- Velours

Prix sugg. pour Tapis seulement $10.95
PRIX DE VENTE
9.95 V.C.
Faites votre choix parmi plusieurs tapis d'Acrilan de Monsanto facile d'entretien et durable.
Pose et sous-tapis inclus

100% NYLON
fait d'un filament continu de nylon, ce tapis bosselé resiste aux taches et est facile d'entretien
Prix de vente 6.95 V.C

SHAG
100% NYLON
Ce Shag epais de nylon est parfait pour toutes pieces
PRIX DE VENTE
7.95 V.C

Service a domicile gratuit 254-6003

FACILITÉS DE PAIEMENT
- 36 mois pour payer • Chargex

LES DISTRIBUTEURS DE
TAPIS METROPOLITAIN

5692 EST, JEAN-TALON (COIN LACORDAIRE)
254-6003

Sanctions plus sévères réclamées contre la Rhodésie

LONDRES. (PC) — Le secrétaire général du Commonwealth, M. Arnold Smith, ex-diplomate canadien, a réclamé aujourd'hui des sanctions plus sévères contre la Rhodésie, de fa'on à forcer les Blancs à trouver au problème racial de ce pays une solution qui assure à la majorité noire son autodétermination.

"Tous les gouvernements qui assument des responsabilités internationales devraient blâmer véhémentement les pays qui tentent de défier les sanctions des Nations unies", a affirmé M. Smith à l'ouverture de la 62e conférence annuelle de l'Union de la presse du Commonwealth, qui représente environ 600 propriétaires de journaux.

Notant que la Grande-Bretagne "a tenu parole" en mettant de côté une entente prévue avec le régime de M. Ian Smith, le secrétaire a déclaré que "les choses ne seront probablement plus les mêmes en Rhodésie".

Résultat des enquêtes de lord Pearce et de sa commission, laquelle a constaté une très forte opposition de la part des Africains noirs à l'accord anglo-rhodésien, un mouvement politique a surgi chez ces autochtones qui "maintenant savent mieux s'exprimer, sont mieux dirigés et organisés qu'ils ne l'ont été durant nombre d'années". En conséquence, "Smith et son gouvernement devraient entendre avec respect et attention cette nouvelle voix de l'opinion africaine, tout particulièrement pour ce qui a trait à l'avenir politique et constitutionnel de ce pays".

"Entre-temps, a poursuivi M. Smith, on doit maintenir les pressions internationales sur l'administration illégale (de la Rhodésie). Les sanctions doivent non seulement être maintenues, mais rendues plus sévères en vue d'aboutir, au moment propice, à un règlement qui assurerait aux autochtones majoritaires justice électorale et autodétermination."

Le Commonwealth

D'autre part, le diplomate canadien a demandé à la presse de ne pas sous-estimer le Commonwealth, même si des tensions et des dissensions s'y font jour. Car beaucoup de réalisations constructives sont à souligner à tous les niveaux. Le Commonwealth se trouve à un carrefour, non pas eu égard à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, mais à cause de désillusions, de "stress" dans les secteurs politiques et économiques.

Un pont susceptible de relier les races, les religions, les cultures, etc., a encore remarqué M. Arnold Smith, permettrait au Commonwealth de rendre de grands services au monde en aidant à résoudre les problèmes de celui-ci.

"Donc, cette organisation doit subir avec succès les tests des changements, de la confiance et de la perception", a conclu le secrétaire général, qui a dit aussi que les journaux joueront un grand rôle dans la survivance si utile du Commonwealth.

Salisbury expulse le représentant de Londres

SALISBURY. (AFP) — Les relations directes entre Londres et Salisbury seront rompues dans quelques jours. Le gouvernement rhodésien a en effet demandé au gouvernement britannique de rappeler son officier de liaison, M. Alec Ward.

Une déclaration publiée mercredi par le bureau du premier ministre Ian Smith annonce que cette décision a été prise à la suite du refus opposé par Londres à ce qu'un représentant diplomatique rhodésien soit en poste à Londres.

Après la signature en novembre dernier de l'accord prévoyant la législation de l'indépendance de la Rhodésie à condition que les dispositions en soient acceptables pour l'ensemble de la population rhodésienne, "le gouvernement rhodésien avait accédé à la demande du gouvernement britannique que M. Ward reste à Salisbury pour servir d'agent de liaison pendant la période du test d'acceptabilité", affirme la déclaration. Elle ajoute qu'après la publication du rapport Pearce, rejetant les propositions de règlement, la Rhodésie avait demandé au gouvernement britannique d'établir également un agent de liaison à Londres. "Cette demande a été repoussée et nous demandons à Londres de rappeler son représentant", ajoute la déclaration.

De source politique, on souligne que cette décision est le premier signe concret de la détérioration des relations entre les deux gouvernements depuis la publication du rapport Pearce.

A Londres, on dit de source autorisée qu'en dépit du rappel de M. Ward les contacts diplomatiques entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie seront maintenus grâce à des "visites diplomatiques périodiques". Le gouvernement britannique, souligne-t-on, entend poursuivre ses efforts visant à aboutir à un règlement du différend anglo-rhodésien.

La commission Pearce a récemment annoncé que "la majorité écrasante de la population rhodésienne avait rejeté l'accord". Le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home, avait annoncé par la suite que "la porte n'était pas fermé" à de nouvelles négociations, après une période de réflexion.

Rébellion dans une prison du New Jersey

PATERSON, New Jersey (UPI) — Une rébellion a éclaté, hier, à la priosn du comté de Passaic, à Paterson, dans le New Jersey. Trois prisonniers se sont saisis de plusieurs otages dont le directeur, et ont demandé à être remis en liberté.

Hier soir, les prisonniers avaient remis en liberté le directeur, deux gardiens et une infirmière mais détenaient encore six otages. Les deux gardiens, blessés, ont été hospitalisés.

Cette révolte, a pour origine les conditions d'existence déplorables à l'intérieur de la prison. Elle contient, en effet, 330 détenus alors qu'elle a été conçue pour en abriter seulement 270.

Woodhouse
vente 61ième

ENSEMBLE SECTIONNEL POUR SALON DE 3 MORCEAUX
Ensemble de grande classe et d'un grand confort! Construction de bois franc. Coussin de centre amovible. Dossiers capitonnés. Coussins de siège réversibles et remplis de mousse. Revêtement de soie brocart. Choix de couleurs: turquoise, cuivre, rouge ou bleu / vert Rég.: 369.95 $299

SPÉCIAL
Votre choix $299
$12 par mois

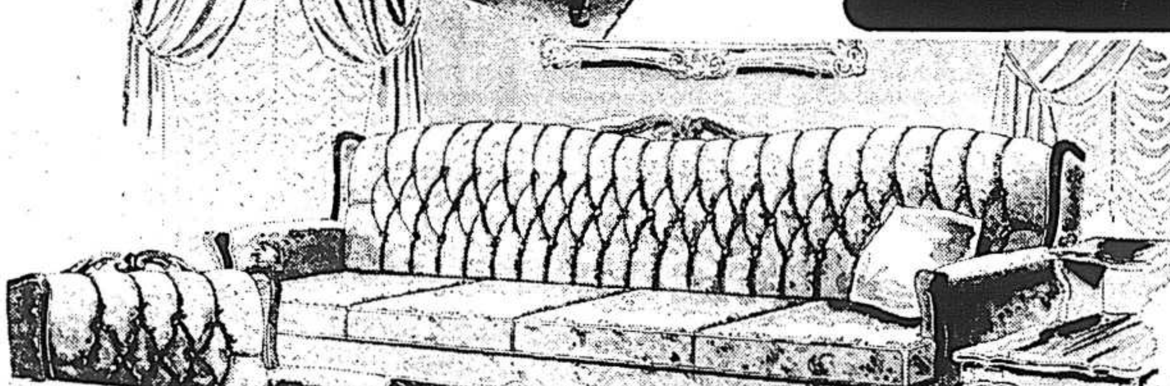

MOBILIER DE SALON DE 2 MORCEAUX DE STYLE PROVINCIAL FRANÇAIS
Ensemble de grande distinction comprenant un sofa de 86" et le fauteuil appareillé. Dossiers capitonnés et à motifs losangés et coussins remplis de mousse. Revêtement de Brocatelle de soie dans un choix de couleurs bleu, cuivre ou blanc/or. Rég.: 369.95 $299

MOBILIER DE SALON DE STYLE CONTEMPORAIN 2 MORCEAUX
Sofa de 92" de long et fauteuil appareillé. Construction à ressorts no-sag. Dossiers, sièges et appuis-bras généreusement rembourrés de mousse. Revêtement de coton 100%. Choix de couleurs: bronze, bleu ou blanc/or. Roulettes à l'avant facilitant le déplacement. Rég.: 369.95 $299

PAS DE DÉPÔT REQUIS - JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER
Téléphonez, ou demandez au vendeur les détails complets sur notre PLAN DE CREDIT CONTINUEL

DISCOTHÈQUE FINIE NOYER
Dessus, côtés et portes solides. Poignées en cuivre antique. Noyer grenu fini satin "perma-gloss". 29" de hauteur x 32" de largeur intérieur divisé en 4 sections pour ranger les disques.
Rég.: 39.95
En spécial à 29⁸⁸

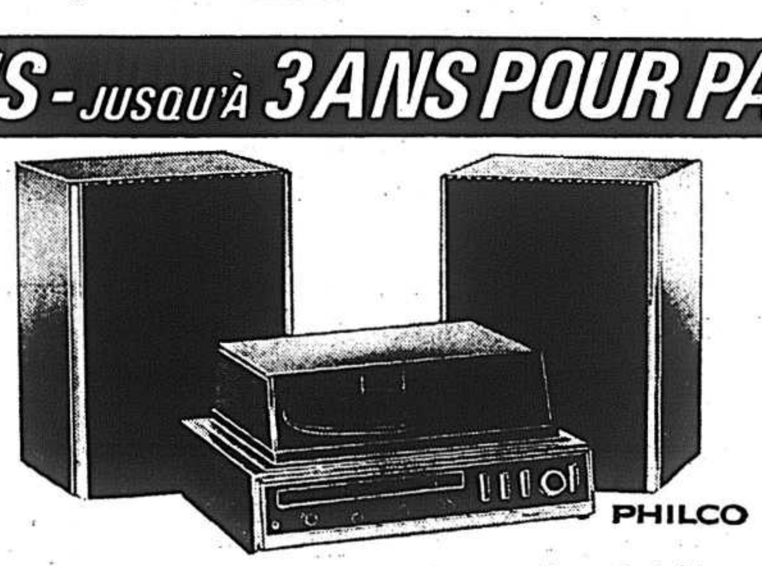

STÉRÉO MODULAIRE AM/FM
Récepteur stéréo AM/FM multiplex de 70 watts et 2 haut-parleurs en bois fini noyer. Changeur BSR de luxe avec aiguille diamant. casque écouteur inclus. **Quantité limitée.**
En spécial à $269
$12 par mois

TÉLÉVISEUR PORTATIF DE 12"
Puissance d'image de 13,500 volts. Contrôles et haut-parleur montés en façade. Très facile à transporter. Cabinet beige.
En spécial à $124
$6 par mois

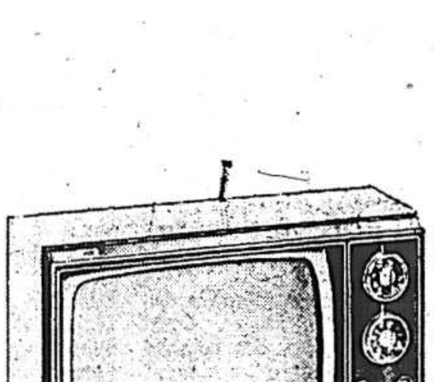

Woodhouse
915 est, rue STE-CATHERINE
Tél.: 845-9261 (Face à la pharmacie Montréal)
MONTRÉAL-NORD
10672 boul. PIE-IX
Tél.: 324-1610
6065 est, Henri-Bourassa
Tél.: 325-6611

Drapeau veut faire du pavillon français à TdH le monument français le plus visité

PARIS (PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, veut faire du pavillon de la France à Terre des Hommes le monument français le plus visité au monde.

"Notre objectif, a dit M. Drapeau en annonçant à Paris la réouverture du pavillon de la France sur le site de l'Expo-67, est de faire en sorte que ce monument reçoive plus de visiteurs en douze semaines que la Tour Eiffel en cinquante deux semaines. Il n'y a pas de raison que le monument français le plus visité ne se trouve dans la deuxième ville française du monde."

La France avait participé à l'Expo-67 et offert, à l'issue de l'exposition, comme beaucoup d'autres pays, son pavillon à la ville de Montréal qui depuis quatre ans y organisait des expositions diverses, dont une consacrée aux anciennes voitures.

"Depuis quatre ans, a dit M. Drapeau, au cours d'une rencontre avec les journalistes, nous voulions que le bâtiment continuât d'être habité par l'âme de la France."

Mieux connaître le monde

"Tous les Canadiens seront heureux de voir à nouveau le drapeau français flotter sur le pavillon de la France".

Terre des Hommes a accueilli sept millions de visiteurs en 1971. Le but de cette exposition permanente, a de nouveau souligné le maire de Montréal, est de permettre aux visiteurs, surtout nord-américains, de mieux connaitre le monde.

Le pavillon de la France à l'Expo-67 a été construit sur des plans de l'architecte Faugeron. C'est l'un des plus grands de Terre des Hommes.

Une convention signée à Montréal et à Paris le 24 mars dernier entre la ville de Montréal et l'Association française d'action artistique stipule que les deux parties unissent leurs efforts pour faire en sorte que ce pavillon "assure, dans l'avenir" une fonction permanente de rayonnement de la culture, de l'art, de la poésie et de la présence française sous toutes ses formes."

Le président du comité d'organisation du Pavillon de la France à "Terre des Hommes" est M. Louis Joxe, ambassadeur de France et le commissaire général du pavillon est M. Frank Bauer.

Le programme de 1972 de Terre de France prévoit une grande exposition sur le thème Napoléon, histoire et légende, de même qu'une évocation de la vie d'Edith Piaf, un spectacle audio-visuel sur Picasso et un spectacle multivision sur les cathédrales de France.

On y organisera également des expositions de peintures et de photographies, d'outils domestiques, de tapisseries de cristalleries, de livres et un centre de documentation sur la France.

Au rez-de-lagune, il est prévu d'avoir un café brasserie parisien, le café de Paris, où on pourra déguster fromages, vins, bières et spécialités françaises.

Le corps du duc de Windsor transporté en Angleterre dans un avion de la RAF

(d'après UPI, AFP, Reuter)

PARIS — Le corps du duc de Windsor est arrivé en Grande-Bretagne ce matin, à bord d'un appareil de la Royal Air Force, le VC-10, qui s'est déposé à la base de Benson à quelque 30 milles de Windsor.

La duchesse de Windsor, trop affectée par la mort de son mari, a dû renoncer à accompagner le corps, sur les conseils de son médecin. Ce n'est que vendredi, si elle est en état de voyager, qu'elle se rendra en Angleterre où elle sera l'invitée de la reine Elizabeth II, au palais de Buckingham, en attendant les funérailles qui auront lieu lundi au château de Windsor. Vendredi et samedi, le corps de l'ancien roi Edouard VIII sera exposé au public dans la chapelle St-George du Château.

Ce matin, à l'arrivée de l'avion à la base de Benson, la famille royale était représentée par le duc et la duchesse de Kent, neveu et nièce du duc de Windsor. Le gouvernement était représenté par le Lord du Sceau privé, le comte Jellicoe. M. Geoffroy de Coucel, ambassadeur de France à Londres, était aussi présent.

De l'avion, le cercueil, enveloppé dans le drapeau aux armes personnelles du duc, a été porté par huit hommes des "Queen's Colour Men" jusqu'au fourgon mortuaire, tandis que retentissait le "God Save the Queen".

Accompagné par les voitures du cortège officiel, le fourgon s'est alors dirigé vers l'église de la base où le cercueil restera jusqu'à ce soir, avant d'être transporté au château de Windsor. A l'église de la base, le duc de Windsor sera veillé par le chapelain de la base, le Révérend Leonard Ashton et ses adjoints.

La dépouille du duc de Windsor est arrivée ce matin à la base de Benson, à une trentaine de milles de Windsor. Les funérailles auront lieu lundi.

Ces "courtiers" qui s'y connaissent en valeur... c'est à
La Réserve
qu'elles vont luncher
Et les téléphonistes harassées peuvent aussi se le permettre . . . à un tel bas prix.
Lunchs d'hommes et de femmes d'affaires. Du lundi au vendredi de midi à 15 heures.
WINDSOR
notre SMÖRGASBÖRD buffet $3.00

Les autorités sont blâmées pour la rupture d'un barrage aux USA

WASHINGTON (PC) — La rupture d'un barrage qui a causé la mort de 118 personnes en Virginie de l'Ouest au mois de février dernier, a été provoquée par les autorités de l'Etat, les autorités du gouvernement fédéral et les dirigeants de la compagnie qui n'ont pas assumé leurs responsabilités légales.

Les ingénieurs de l'armée américaine ont souligné, lundi, que le barrage, construit avec des déchets miniers, "était voué à l'échec depuis le premier camion de terre de remplissage" et qu'il "n'aurait jamais dû être construit".

Selon les ingénieurs, le barrage se désintégrait bien avant qu'une averse torrentielle ne provoque le désastre et cela aurait pu être évité si on avait effectué certaines vérifications.

Les ingénieurs ont affirmé que le Bureau fédéral des Mines, l'Etat de la Virginie de l'Ouest et la Buffalo Mining Co. devaient assumer la responsabilité du désastre.

Les autorités gouvernementales et les dirigeants de la compagnie ont affirmé que la tragédie avait été un cas de force majeure qui ne pouvait être prévu.

L'adjoint du secrétaire à l'Intérieur, M. Hollis M. Dole, a déclaré au cours d'une entrevue, récemment, "qu'il n'y avait aucune raison de croire que l'eau s'élèverait à ce niveau-là".

Au contraire, affirment les ingénieurs, il était tout à fait possible de prévoir que des averses semblables s'abattraient sur la région à toutes les deux années.

Woolworth
SPÉCIAL
Pâtisserie-vedette
TARTE 8"
aux fraises
2 POUR 1.00
Epargnez 38¢
CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT
NOUS VOULONS VOUS PLAIRE
Nous nous spécialisons dans les gâteaux décorés pour toutes les circonstances. Votre commande de gâteaux d'anniversaire, de fête ou de mariage recevra le soin expert de nos pâtissiers.
11 on. GUIMAUVES GRILLÉES 43¢
M.M. CORNETS 63¢

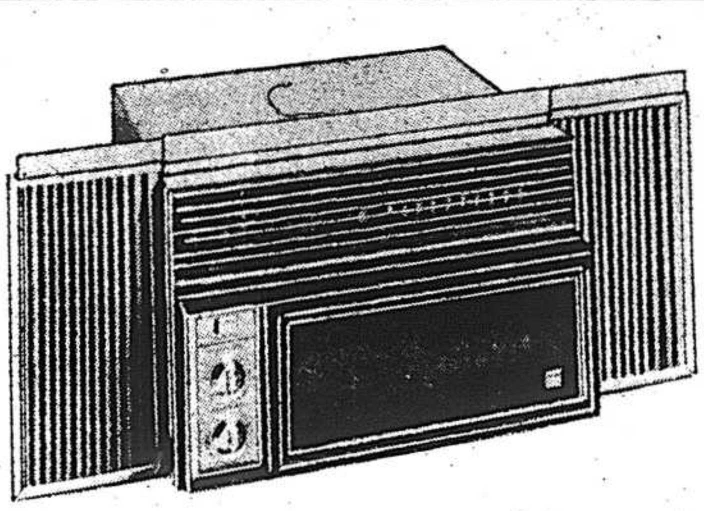
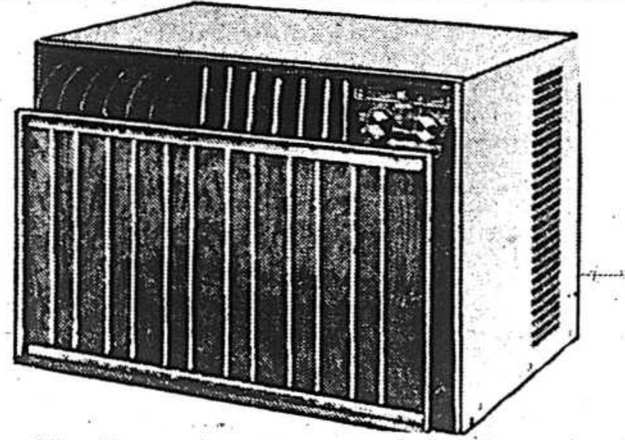
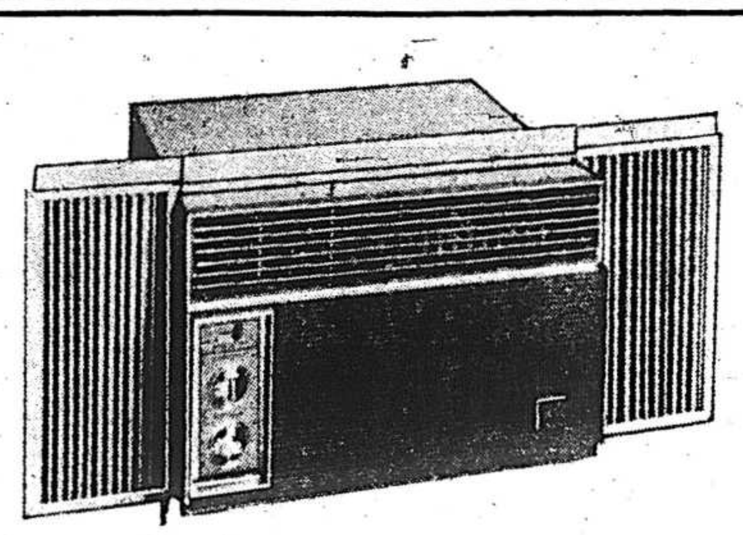

A CHAQUE FAMILLE SON CLIMATISEUR!
VENTE SENSATIONNELLE chez FAUCHER
CHOIX ÉNORME, PRIX INCROYABLEMENT BAS

CLIMATISEUR à capacité de 6,000 BTU
Moteur 115V, 9.5 amp. Fonctionnement très silencieux. Thermostat réglable. Refroidissement lent ou rapide. Ventilateur à tournette (cage à écureuil) à deux vitesses. Evacuation de l'air usé. Filtre à air lavable. Grilles d'air orientables. Déshumidification sans dégoulinades — Vous pouvez installer ce climatiseur vous-même grâce au support d'appui de fenêtre et aux panneaux latéraux réglables qui l'accompagnent.
BAS PRIX DE FAUCHER $169.95

Climatiseurs de marques aussi réputées que PHILCO, CHRYSLER, GSW, RCA et WESTINGHOUSE
MODÈLES À CAPACITÉ de 5,000 BTU À COMPTER DE $149.95
MODÈLES À CAPACITÉ de 8,000 BTU À COMPTER DE $199.95
MODÈLES À CAPACITÉ de 6,000 BTU À COMPTER DE $169.95
MODÈLES À CAPACITÉ de 9,000 BTU À COMPTER DE $219.95

CLIMATISEUR à capacité de 5,000 BTU
Moteur 115V, 8.1 amp. Fonctionnement très silencieux. Thermostat réglable. Refroidissement lent ou rapide. Ventilateur à tournette (cage à écureuil) à deux vitesses. Evacuation de l'air usé. Filtre à air lavable. Grilles d'air orientables. Déshumidification sans dégoulinades. — Vous pouvez installer ce climatiseur vous-même grâce au support d'appui de fenêtre et aux panneaux latéraux réglables qui l'accompagnent.
BAS PRIX DE FAUCHER $149.95

CLIMATISEURS CHRYSLER AIR-TEMP
avec évaporateur — 3 séries
Série TEMPETTE
Capacité de 5 000 BTU moteur 115V 7.5 amp $169.95
Capacité de 6 000 BTU moteur 115V 10 amp $189.95
Capacité de 8 000 BTU moteur 115V 12 amp $239.95
Capacité de 9 000 BTU $259.95
Série TITAN
Capacité de 23 000 BTU moteur 230V 15.5 amp $499.95
Capacité de 28 000 BTU $599.95
Capacité de 33 000 BTU moteur 230V 23 amp $679.95
Série IMPÉRIAL
Capacité de 6 500 BTU moteur 115V 7½ amp $239.95
Capacité de 8 500 BTU moteur 115V 11 amp $269.95
Capacité de 11 000 BTU moteur 115V 12 amp $309.95
Capacité de 12 200 BTU moteur 115V [illegible] amp $339.95
Capacité de 14 000 BTU $369.95
Capacité de 18 000 BTU moteur 230V 13.8 amp $399.95
Nécessaire d'installation, $16.95

CLIMATISEUR à capacité de 8,700 BTU
Fonctionnement très silencieux. Thermostat réglable. Refroidissement lent ou rapide. Ventilateur à tournette (cage à écureuil) à deux vitesses. Evacuation de l'air usé. Filtre à air lavable. Grilles d'air orientales. Déshumidification sans dégoulinades — Vous pouvez installer ce climatiseur vous-même grâce au support d'appui de fenêtre et aux panneaux latéraux réglables qui l'accompagnent.
BAS PRIX DE FAUCHER $219.95

48, boul. des Laurentides,
Pont-Viau, Laval
Tél.: 384-0590
"Où le service se continue"
Pont-Viau Roi DES BAS PRIX

CLIMATISEUR à capacité de 7,700 BTU
Moteur 115V, 12 amp. Fonctionnement très silencieux. Thermostat réglable. Refroidissement lent ou rapide. Ventilateur à tournette (cage à écureuil) à deux vitesses. Évacuation de l'air usé. Filtre à air lavable. Grilles d'air orientables. Déshumidification sans degoulinades — Vous pouvez installer ce climatiseur vous-meme grace au support d'appui de fenêtre et aux panneaux lateraux reglables qui l'accompagnent.
BAS PRIX DE FAUCHER $199.95

■ MISE DE CÔTÉ GRATUITE ■ FACILITÉS DE PAIEMENT avec L.A.C. ■ GRAND PARKING GRATUIT TOUT PRÈS DU MAGASIN.

Vivre aujourd'hui

la presse   MONTREAL, MERCREDI 31 MAI 1972 — 88e ANNEE — No 96   CAHIER G

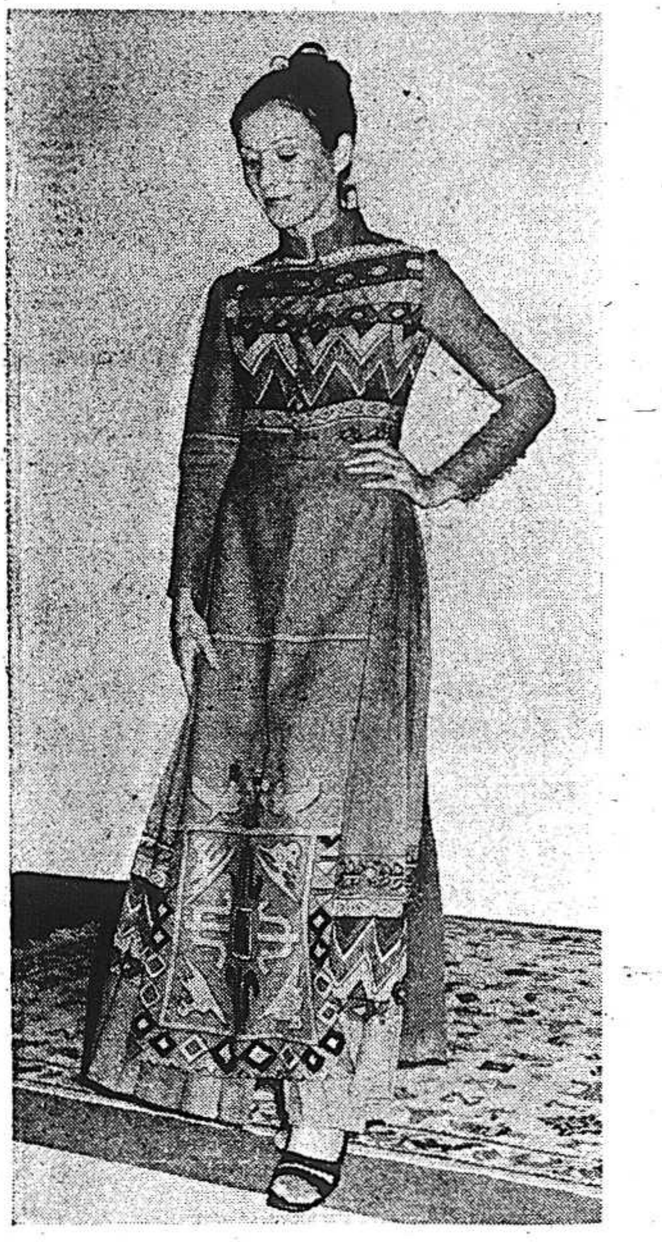

Des motifs géométriques, des formes stylisées donnent à cet ensemble une allure folklorique. Tout comme le tablier à double panneau.

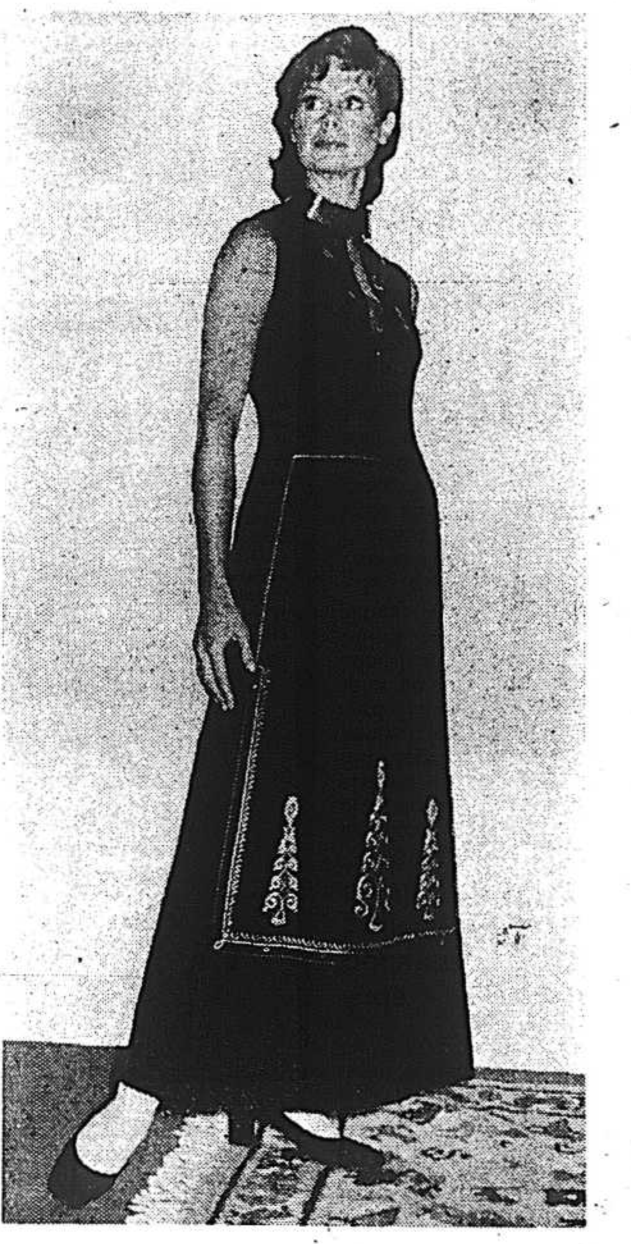

Un effet tablier pour cette robe longue de Frontzou créé grâce à des broderies de fil doré. Un magnifique bijou éclaire le corsage.

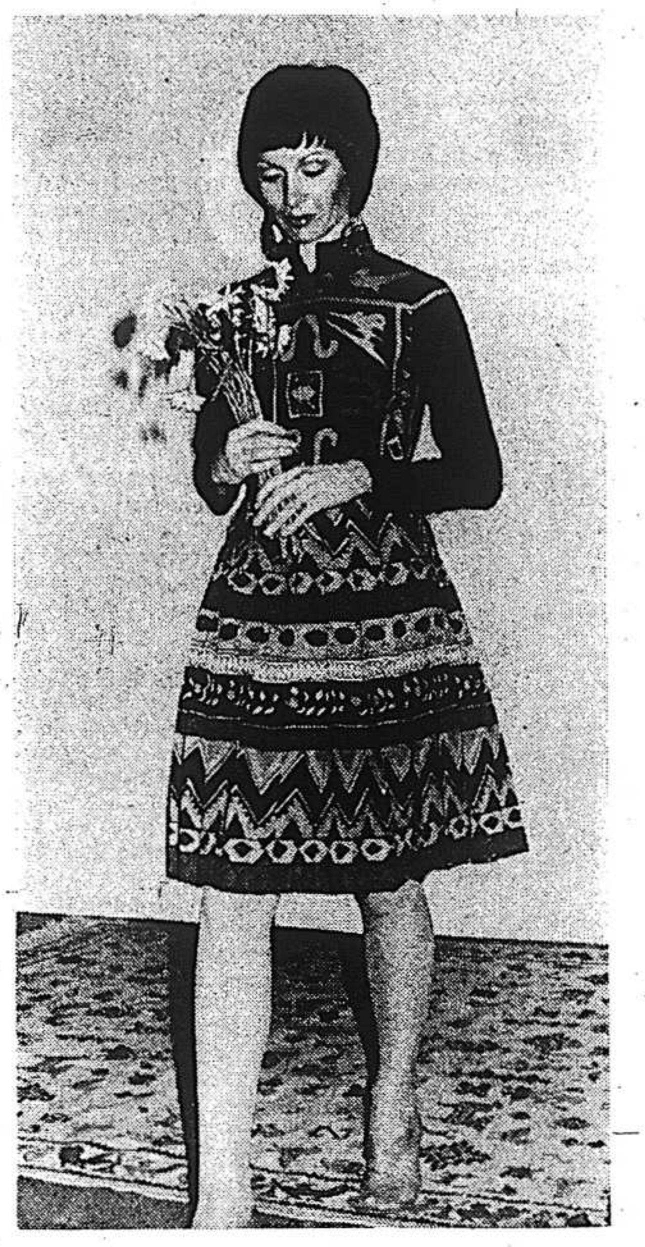

D'Eve Calabri, une magnifique robe à tissu imprimé de couleurs vives. Petit col romain et boutonnage aux poignets.

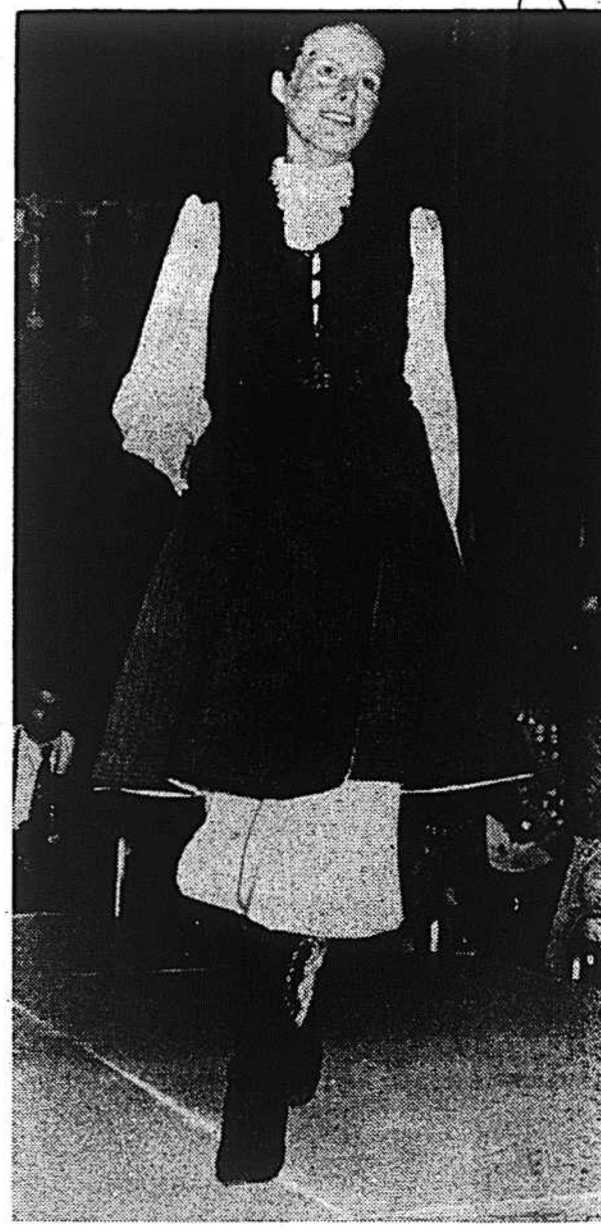

photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

D'allure typiquement grecque, cette tenue comporte un pantalon bouffant sous une veste en coton matelassé.

Découverte d'une belle inconnue: la mode grecque

Par Mariane FAVREAU

C'est dans les iles ensoleillées de la Grèce que le Fashion Group de Montréal conviait hier ses invités! Ceux-ci ont pu admirer de nombreuses créations de mode de couturiers grecs jusqu'alors à peu près inconnus ici, et apportée ici pour la circontance.

Les organisateurs de ce spectacle ont tenu à souligner les liens qui existent entre la Grèce ancienne, celle d'Homère et d'Eschyle, et celle d'aujourd'hui. Cette continuité se fait sentir non seulement dans l'inspiration des vêtements et des tissus, mais également des bijoux.

Et même des coiffures, créées pour l'occasion par le salon Gerlinda et baptisées "coupe olympique".

Avant le défilé proprement dit, un généreux buffet permettait de goûter diverses spécialités grecques: feuilles de vignes farcies, spanakopeta, olives marinées et autres délices. Le tout arrosé d'ouzo.

Puis, une série de diapositives créaient l'ambiance favorable à la présentation de modes. Les monastères dressés à sommet de montagne, les villages aux ruelles étroites, les travaux d'artisanat, les paysans en vêtements traditionnels, autant d'images d'un pays qui, pour beaucoup, en est un de vacances.

Et c'est d'un exotisme... apprivoisé que faisaient preuve les nombreux modèles présentés. Des vêtements familiers, avec des détails folkloriques: de longues mantes à panneaux discrètement brodées aux extrémités; des robes chemisiers en tissu de berger; des robes longues qui rappellent les souples tuniques des anciens. Ou encore des robes ou pantalons portés avec une sorte de surtout rebrodé.

Les soies et mousselines voisinent avec les lainages et le lin au tissé plus grossier. Les mariages de couleurs sont audacieux, vifs comme les paysages contrastés de ce pays: noir et turquoise, rouge, orange et noir, etc.

Certaines tenues du soir ont grande allure grâce à la sobriété de leurs lignes et à l'éclat des bijoux ou broderies d'or qui les accompagnent. On les dit inspirées par l'art populaire grec et le théâtre ancien.

Quelques modèles de tricots très jolis: des robes à motifs de galérien, jupe et corsage à motifs tapisserie. Des vêtements sports complétaient la collection qui était précédée par la présentation de costumes plus ou moins traditionnels que bien des élégantes endosseraient avec joie. Le plus attendu était cette robe à corsage Minoan qui dénude les seins!

Le Fashion Group organisait ce spectacle de modes grecques dans le cadre de ses activités dites "d'échanges culturels". Il coïncide avec le 150e anniversaire de la libération de la Grèce de la domination ottomane.

Aide gouvernementale pour les femmes soutien de famille

REGINA (PC) — Le National Council of Women qui représente à lui seul 1800 associations et 750,000 femmes a fait appel mardi au gouvernement fédéral afin qu'il accorde une importance prioritaire au problème du salaire annuel garanti pour les familles composées d'un seul parent avec dépendants.

Les quelque 100 délégués à l'assemblée annuelle ont émis l'opinion que les mères soutiens de famille forment une catégorie importante chez les défavorisés au pays et ils se sont mis d'accord pour admettre que la Société a une obligation morale envers ces femmes.

Sylvia Gelber, directrice du Bureau de la main-d'oeuvre féminine a uministère du Travail à Ottawa avait précédemment déclaré qu'une enquête tenue en 1970 avait démontré que 62.9 pour cent des assistés sociaux au pays étaient des femmes et que le tiers de ces femmes étaient des veuves, des séparées ou des divorcées.

Madame Gelber ajoutait que plus de la moitié des femmes assistées sociales avaient des enfants en dessous de 21 ans.

Les délégués au Congrès du National Council of Women ont aussi résolu de demander à Ottawa d'établir un conseil fédéral sur le statut de la femme qui relèverait directement du Parlement. Et enfin, une troisième résolution encourage le gouvernement à établir immédiatement une politique de support afin d'établir, de subventionner ou d'améliorer les garderies de jour à travers le Canada.

ARTISTIC WEAR IMPORTATIONS LTD IMPORTS

VENTE
D'ÉTÉ ANNUELLE
jusqu'à 50% de RABAIS
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

Notre magasin regorge de beaux vêtements-mode y compris les belles tenues d'été en vogue cette saison. Venez voir notre collection sans pareille qui vous enchantera!

ROBES EN TRICOT
Importation de France. Prix courant $65 Maintenant $39.95

CHEMISIERS ET BLOUSES
Importation de France. Prix courant $18 Maintenant $9.95

PANTALONS EN TRICOT
Laver-porter. Importation d'Italie. Prix courant $25 Maintenant $12.95

BIKINI
2 PIÈCES
Importation de France. Prix courant $21 MAINTENANT $11.95

MAILLOTS DE BAIN
une piece. Importes d'Israel. Prix courant $30 MAINTENANT $14.95

Conçues pour les belles dans l'vent et celles qui souhaitent l'être — robes en tricot laver-porter à 100% polyester, importées d'Italie, convient bien aux longues randonnées. Voici l'un de nos quatre modeles que vous pouvez acheter en plusieurs belles teintes. Tailles 8-18.

Prix courant $35. MAINTENANT $19.95

Importation de France, d'Italie, d'Autriche, d'Israël et de Suisse. Choix de plusieurs autres articles.

VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX

FAITES PORTER À VOTRE COMPTE CHARGEX
Diners, American Express, Carte Blanche.

ARTISTIC WEAR IMPORTATIONS LTD IMPORTS

MAINTENANT DEUX EMPLACEMENTS DE CHOIX
1253 ouest, rue Sainte-Catherine — Place Ville-Marie
Ouvert le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h.

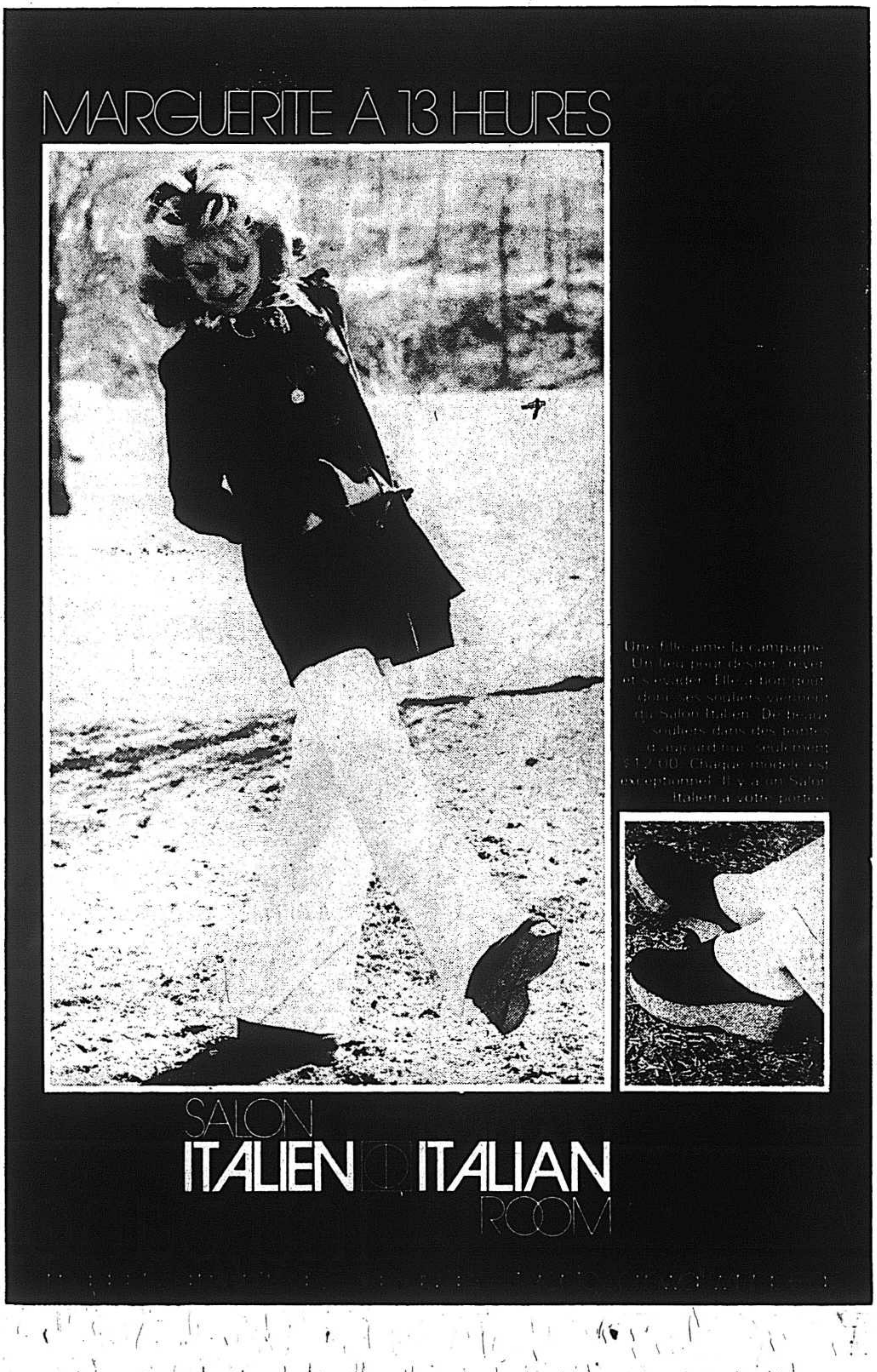

MARGUERITE À 13 HEURES
Une fille aime la campagne. [illegible] du Salon Italien. [illegible] $17.00. Chaque modèle est [illegible]
SALON ITALIEN ITALIAN ROOM

LE POUVOIR 265

METRO

Le pouvoir d'achat des 265 marchés d'aliments Métro vous assure les plus bas prix en alimentation:

les ★ prix magiques

et les RABAIS ÉCLAIRS

Rendez visite à votre voisin Métro, il vous attend avec d'autres preuves.

RABAIS ÉCLAIRS
METRO

MODESS	Serviettes feminines boite 12's	49¢
HERSHEY	Chocolat instantane boite 2 lb	79¢
DEL MONTE	Feves jaunes assaisonnees, feves vertes assaisonnees, Canada de fantaisie boite 14' : oz	23¢
FREDDY	Sauce a pizza Bocal 12 oz	45¢
ESSUIE-TOUT	Scott Towell, orne paquet de 2 rouleaux	59¢
BAGGIES	Sacs Utilite boite 20's	39¢
FIXATIF POUR CHEVEUX	Halo, jaune regulier, vert Hard bte 10 oz	69¢
RELISH SUCRÉE	Habitant bocal 16 oz	35¢
KLIK	Pain de viande 12 oz	59¢
MÉLANGE À PIZZA	Freddy env. 6 oz	25¢
NOURRITURE POUR CHATS	Miss Mew, poulet, boeuf, rognons, foie, thon boite 6 oz	16¢
BONBONS D'ÉTÉ	Viau — Choix 8 varietes 1 oz	3/$1
NETTOYEUR POUR TOILETTE	Vanish liquide automatique boite 12 oz	69¢
NEWPORT	Fluff cereales A-2 sac 8 pintes	49¢
ROBIN-HOOD	Pudding eponge, bleuets, citron, caramel, pommes, chocolat, ananas, cerises boite 9 oz	27¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

★ prix magiques
METRO

PÊCHES DEMIES	Aylmer, Canada de choix boite 19 oz	37¢
POIRES BARTLETT	Aylmer, Canada de choix boite 19 oz	39¢
LIPTON	Soupe poulet et nouilles boite 2 enveloppes	27¢
ST-HUBERT	Sauce B B Q., sauce Hot Chicken enveloppe	26¢
KRAFT	Fromage Velveeta boite 16 oz	88¢
JUS D'ORANGE	Non sucre — Metro boite 48 oz	55¢
MAÏS EN GRAINS	Metro, Canada de fantaisie boite 12 oz	20¢
MAÏS EN CRÈME	Metro, Canada de choix boite 19 oz	21¢
JUS DE PAMPLEMOUSSE	Non sucre — Metro Boite 48 oz	55¢
KETCHUP ROUGE	Metro bouteille 15 oz	29¢
POIS VERTS	Metro, Canada de choix boite 10 oz	15¢
COCKTAIL DE FRUITS	Aylmer, Canada de choix boite 14 oz	31¢
ITALIAN DRESSING	Kraft, appret a salade bouteille 8 oz	41¢
CIRE LIQUIDE	Decor, pour plancher bte 27 oz	1 17
JAMBON CUIT	"Picnic" Maple Leaf Btc 1' · lb	$1 99

Disponibles dans tous les marchés Métro.

bas prix Métro
METRO

OLIVES	Gattuso, natures, Queen bocal 15 oz	57¢
OIGNONS	Gattuso, sucres bocal 12 oz	49¢
MOUTARDE	Condor, verre taille verre 12 oz	30¢
COOKING MAGIC	Sacs pour la cuisson 10" x 15" boite de 10's	69¢
PURÉE DE TOMATES	Hunt's boite 5' · oz	19¢

POÊLES HIBACHI

Super aubaine Métro

14" x 14" SUR PATTES	$9 99
Quantite tres limitee — 10" x 20" doubles, sur pattes	$8 49

JUS D'ORANGE CONGELÉ	York boite 6 oz	24¢
ALLUME-FEU	Esso B.B.Q. bouteille 32 oz	39¢
BOYAU D'ARROSAGE	en plastique longueur 50 pieds	99¢
CHAISE DROITE	ALUMINIUM	3 69
CHAISE LONGUE	ALUMINIUM	7 49
CHAISE DE LUXE	a ressorts	3 49
BRIQUETTES	Fleur de Lys	84¢ Sac 10 lb $1 49

Prix sujets à fluctuation du marche en vigueur jusqu'au 3 juin.

BOEUF MÉRITE
VIANDE DE QUALITÉ
BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE

FESSE DE JAMBON	"LEGRADE" Désossée, fumée, cuite, prête à servir	89¢ lb
CROQUETTES DE BIFTECK	"BOEUF MERITE" Congelées	69¢ lb
GIGOT D'AGNEAU	Importe, Nouvelle-Zélande 4 à 6 lb	89¢ lb
POULET FRIT	"FLAMINGO" Pané, complet, coupé en 9 morceaux cuits min. 2.2 lb	2 49
BOEUF HACHÉ	Frais toutes les heures	69¢ lb
FOIE DE BOEUF	De choix tranche	59¢ lb
BACON V.P.	"SWIFT PREMIUM" 1 lb	75¢
SMOKED MEAT	"HER PAK" 2 oz	4/89¢
SAUCISSES AU PORC	"LA BELLE FERMIÈRE" 1 lb	74¢
SAUCISSES FUMÉES	"LA BELLE FERMIÈRE" 1 lb	58¢
TOURTIÈRE	"LA BELLE FERMIERE" 16 oz	79¢

METRO
FRUITS ET LÉGUMES
FRAIS DU JOUR

MELON D'EAU	Sucré, Floride Grosseur moyenne 14 lb	chacun 98¢
PAMPLEMOUSSES	Juteux, roses ou blancs Floride, grosseur 56	8/89¢
FRAISES	Sucrées, fraiches de Californie Catégorie Canada = 1	1 chopine 39¢
POMMES	Savoureuses	13¢ lb
POMMES DE TERRE	Nouveau-Brunswick, Canada = 1	Sac 10 lb/34¢
RAISIN «BARLINKA»	Noir, sucré, sud-africain	59¢ lb
CÉLERI "PASCAL"	Frais Floride Catégorie Canada = 1, grosseur 24	39¢
CAROTTES	Fraiches Etats-Unis Catégorie Canada = 1 sac poly	5 lb/59¢
CHOUX	Verts, frais Floride Catégorie Canada = 1	14¢ lb

fait la force de votre budget.

METRO

APPEL D'OFFRES

LA CORPORATION DU COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LÉVIS - LAUZON

M. J.-Maurice Proulx - Directeur

CONSTRUCTION DU CEGEP LÉVIS - LAUZON

26 MAI 1972

PROPRIÉTAIRE:
La Corporation du Collège d'Enseignement général et Professionnel de Lévis - Lauzon.
70, rue Philippe-Boucher
Lauzon, Québec

ARCHITECTURE:
Dorval & Fortin, architectes
1090 Louis-Riel.
Ste-Foy.
Quebec 10.

STRUCTURE:
Carrier & Trottier, Ingenieurs Conseils
990 rue Holland.
Québec.

SERVICES EXTERIEURS:
Carrier & Trottier. Ingenieurs Conseils
990 rue Holland.
Québec.

MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin & Associés
Ingénieurs Conseils
2700 boul. Laurier. Ch. [illegible]
Ste-Foy.
Québec 10

SONDAGES:
Sondage et Laboratoire Ste-Foy Inc.
2600 rue Dalton
Ste-Foy.
Québec 10

ÉQUIPEMENT DE CUISINE:
Bureau de Planification Alimentaire Enr.
1170 ave Valenciennes
Ste-Foy
Québec 10

AMEUBLEMENT DE LABORATOIRE:
Dubreuil et Jeannotte
Spécialistes-Conseils
230 est boul. Henri-Bourassa
Suite 1, Montréal 357

COMMUNICATIONS ET AUDIO-VISUEL:
Brunelle & Lambert et Associés Inc.
Conseillers en communication
2 Place Québec
Suite 430, Québec

Les soumissions des entrepreneurs généraux, cachetées et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 20:00 hres (heure locale) le 5 juillet 1972 au CEGEP Lévis - Lauzon, 70 rue Philippe-Boucher, Lauzon, Québec. Elles seront ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Seuls les entrepreneurs généraux pourront obtenir un jeu complet de plans et devis au bureau des Architectes moyennant un dépôt remboursable de $300.00 (chèque visé) fait au nom des Architectes "Dorval & Fortin". Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans et devis de chaque spécialité, pour tous les sous-traitants, seront disponibles au bureau respectif de chaque consultant moyennant un dépôt remboursable de $150.00 (Chèque visé) fait à l'ordre du consultant concerné.

Tous les plans et devis pourront être consultés au:
Bureau des Soumissions déposées de Québec.
Bureau des Soumissions déposées de Montréal.

Les plans seront disponibles à partir de mercredi le 31 mai en téléphonant au préalable.

Chaque soumission sera accompagnée des documents suivants -

1. Formule de soumission dûment remplie.
2. Garantie de soumission valide pour 90 jours établie au montant de huit cent mille dollars ($800,000.00)
3. Lettre d'intention garantissant à l'entrepreneur l'émission d'un cautionnement d'exécution 50% main-d'oeuvre et 50% matériaux.
4. Une résolution de compagnie autorisant la signature du contrat par le signataire, le cas échéant.

Les conditions exigées sont précisées dans l'AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES du devis de l'Architecte.

L'entrepreneur général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPÉCIALITÉS:

1. Services extérieurs.
2. Structure et pontage d'acier (fourniture et pose)
3. Acier d'armature (fourniture)
4. Béton coulé en place (fourniture)
5. Maçonnerie (fourniture)
6. Maçonnerie (pose)
7. Couverture et solins
8. Finis de plancher et murs souples. Tapis et tuile vinyle amiante.
9. Peinture
10. Plafond suspendu en tuile et panneau acoustique et panneau d'amiante 9E - 9F.
11. Finis de béton, tuile de grès, tuile céramique
12. Quincaillerie
13. Électricité.
14. Plomberie - chauffage
15. Ventilation - réfrigération
16. Équipement de cuisine
17. Ameublement de laboratoire
18. Système audio-visuel (sonorisation, télévision et distribution).

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé établi à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du propriétaire et de l'entrepreneur à être choisi ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour 120 jours à compter de la date des soumissions.

Tous les sous-traitants de ces spécialités mentionnées plus haut ainsi que tous ceux qui sont assujettis au Bureau des Soumissions Déposées devront entrer leur soumission au plus tard à 15:00 hres le 27 juin au B.S.D. de Montréal ou Québec.

Il appartiendra aux entrepreneurs généraux soumissionnaires de décider de la validité de soumissions des sous-traitants.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelques autres des soumissions reçues.

DONNÉ À LAUZON
le 26 mai 1972

M. J.-MAURICE PROULX
Directeur Général

DEMANDE DE SOUMISSIONS
CEGEP DE ROSEMONT
TRANSFORMATION ET AMÉNAGEMENT CHIMIE ET BIOLOGIE

Le Cegep de Rosemont demande des soumissions pour l'aménagement et la transformation des secteurs "chimie et biologie".

Les plans généraux d'architecture, ceux de mécanique et d'électricité seront disponibles au bureau des architectes, JODOIN, LAMARRE, PRATTE, architectes, 2245, rue Sherbrooke, Est, Montréal (133e), Qué.

PROPRIÉTAIRE DU PROJET:
Corporation du Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont
6400, 16ième avenue, Rosemont
Montréal (408e), Québec

ARCHITECTES:
JODOIN, LAMARRE, PRATTE, ARCHITECTES
2245, rue Sherbrooke, Est
Montréal (133e), Québec

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
LEBLANC, MONTPETIT, DE BROUX
6655, Côte des Neiges
Montréal (249e), Québec

DÉPÔT POUR PLANS

Le dépôt exigé pour l'obtention des plans et devis et autres documents sera de cent dollars ($100.00), en espèces, ou sous forme de chèque visé ou mandat-poste à l'ordre de JODOIN, LAMARRE, PRATTE, ARCHITECTES.

Cette somme sera remise sur réception des plans par l'architecte au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Dans le cas où les documents seraient retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par l'architecte.

SOUS-TRAITANT	GARANTIE
Plomberie-chauffage	1,300.00
Ventilation	2,800.00
Électricité	500.00
Contrôle	500.00

SOUMISSIONNAIRES:

Seules seront admises à soumissionner les personnes, firmes, corporation qualifiées ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS DE SOUMISSION:

Les documents complets seront disponibles le lundi 29 mai 1972 au bureau des architectes.

REMISE DES SOUMISSIONS:

A) les sous-traitants énumérés plus haut remettront leur soumission au bureau des soumissions déposées de Montréal 4970, Place de la Savane, Montréal, le ou avant le vendredi 16 juin 1972 à 15:00 heures H.A.E.

NOTE: aucun sous-traitant plus haut énuméré ne pourra exécuter des travaux ou fournir des matériaux à moins qu'il n'ait fait parvenir au bureau des soumissions déposées de Montréal sa soumission, conformément aux règlements de cet organisme.

B) les entrepreneurs généraux remettront leurs soumissions à la Corporation du Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont, 6400, 16ième avenue, Montréal (408e) Qué. le ou avant le mardi 20 juin 1972, à 14:00 heures H.A.E.

IMPORTANT:

Les soumissionnaires devront accompagner leur(s) soumission (s) d'un certificat attestant qu'ils ont visité les lieux avant de préparer et de remettre leur (s) soumission (s).

Le devis pédagogique du Collège de Rosemont exige que ces travaux soient complétés avant le 1er septembre 1972. Les prix et les dates de livraison seront pris en considération lors de l'octroi du contrat.

Si les plans et devis sont retournés incomplets, ou dans un état jugé inacceptable par l'architecte, le coût de réimpression des parties à remplacer sera déduit du montant et le résidu remis au soumissionnaire fautif.

OBLIGATION DE PRÉSENTER UNE SOUMISSION:

Tout entrepreneur général ou sous-traitant qui aura obtenu une copie des plans, devis et formules pour soumissionner devra présenter une soumission; s'il ne le fait pas, son dépôt sera confisqué.

AVERTISSEMENT:

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GARANTIES:

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'une garantie sous forme d'un cautionnement d'une valeur de 10% de la soumission valide pour une période de 90 jours suivant la date d'entrée des soumissions générales. Le cautionnement proviendra d'une compagnie reconnue et autorisée à se porter "caution judiciaire". Ce cautionnement devra être accompagné d'une promesse de la caution d'émettre un cautionnement d'exécution pour 50% et obligations de l'entrepreneur pour 50% de la valeur du contrat si celui-ci est accordé au soumissionnaire. Les sous-traitants ci-après énumérés accompagneront leur soumission d'une garantie au montant mentionné ci-après. Cette garantie sera un cautionnement de soumission valide pour 120 jours suivant la date d'entrée des soumissions générales, et provenant d'une compagnie reconnue et autorisée à se porter "caution judiciaire".

Les cautionnements de soumission des sous-traitants en plomberie, chauffage, ventilation, contrôle et électricité, seront accompagnés d'un engagement écrit de la caution, de fournir un cautionnement d'exécution de 50%. Tous les autres sous-traitants ne sont tenus de présenter leurs prix qu'aux entrepreneurs généraux seulement. Le cautionnement sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire et si, l'ayant signé, il manque à son accomplissement intégral.

CONSULTATION DES PLANS

Tous les documents se rapportant à la présente demande de soumission pourront être consultés sur place au bureau des soumissions déposées de Montréal, 4970, Place de la Savane Montréal.

ACCEPTATION CONDITIONNELLE D'UNE SOUMISSION

Si le propriétaire décide d'accepter une soumission celle-ci le sera sous toute réserve d'approbation par la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Education du gouvernement du Québec.

Le directeur général intérimaire
Roger De Serres

MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
APPEL D'OFFRES

Contrat no 50-72 — Travaux d'aménagement, notamment la construction d'allées, l'installation d'appareils d'éclairage extérieur, la mise en place d'une installation d'arrosage et l'exécution de travaux d'aménagement paysager dans le parc historique national de Cartier-Brebeuf, à Québec (Québec).

Des soumissions cachetées, portant indication de leur contenu, pourront être adressées à l'Administrateur des contrats, bureau 555, 400 ouest, avenue Laurier, Ottawa (Ontario) (K1A 0H4), jusqu'à 15 h (H.A.E.), le 20 juin 1972.

Les soumissions devront porter, sur la totalité de l'ouvrage, comme il est indiqué dans les documents relatifs au contrat.

On peut obtenir ces documents, contre un dépôt de $50 sous la forme d'un CHÈQUE VISÉ établi à l'ordre du Receveur général du Canada, en s'adressant aux personnes suivantes:

1) L'Administrateur des contrats
Bureau 555
Direction des services techniques
Ministere des Affaires indiennes et du Nord canadien
400 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0H4

2) L'Ingénieur régional
Direction des Parcs nationaux et des lieux historiques
1141 Route de L'Église
Case Postale 9578
Québec 10 (Québec)

Le dossier pourra être examiné aux bureaux de l'Association de la construction de Montréal, Québec, Trois-Rivières et de l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, Inc., Rimouski (Québec) et de l'Ingénieur régional Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, 132, 2e rue est, Cornwall (Ontario).

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur des Services techniques
G. J. Bowen

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
OTTAWA (Ontario)

Des soumissions sous pli cacheté, à prix forfaitaire, adressées au Chef du Service des Approvisionnements, Ministère des Affaires des Anciens Combattants, rue Wellington, Ottawa (Ontario), K1A OP4, seront acceptées jusqu'à 14 HNE, le 21 juin 1972, en vue de fournir la main-d'oeuvre, les matériaux et l'outillage nécessaires à l'aménagement de services de cardiologie et de soins intensifs à l'hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, Montréal (Québec).

On peut se procurer les plans et spécifications ainsi que les formules de soumission et enveloppes pour le renvoi de ces documents auprès du Surintendant des Travaux de génie, à l'Hôpital Reine-Marie pour anciens combattants, Montréal (Québec), contre dépôt d'un chèque visé de $100 à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans et autres documents avant le 19 juillet 1972.

Les spécifications et formules de soumission seront exposées à partir du 29 mai 1972 jusqu'au 21 juin 1972 à 15 HNE à l'adresse suivante:

Association pour
la construction de Montréal
4970, place de la Savane
Montréal 9 (Québec)

Le Ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions.

Publication autorisée
par le ministre des Affaires
des anciens combattants,
l'honorable Arthur Laing
Le chef, J.M. Clarke
D.L. Hillock,
Service des approvisionnements.
le 23 mai 1972.

DESSINATEUR DE CRÉATIONS

Expérimenté, pour compagnie en vue dans vêtements sport jeunesse.
Excellents salaire et possibilités pour la personne recherchée.
Toutes réponses traitées confidentiellement.

866-7418

VILLE DE BROSSARD
SOUMISSIONS
PROJET: *72-200

Des soumissions, dans des enveloppes scellées portant l'inscription "Soumission Aqueduc, Egouts, Projet: #72-200" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 4:00 heures P.M. le 12 juin 1972.

Les travaux comprennent: Aqueduc 6" à 19" de diamètre, 19,200 pieds linéaires, egout sanitaire 10" à 30" de diamètre, 18,100 pieds linéaires, égout pluvial 15" à 36" de diamètre, 10,500 pieds linéaires, entrées de services 400 unités et travaux connexes.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules de la Ville de Brossard. On obtiendra ces formules de même que les plans, devis et autres documents nécessaires à la préparation des soumissions moyennant un dépôt non remboursable de $25.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de la Ville de Brossard en s'adressant au bureau de l'Ingénieur Municipal, 6840 boulevard Matte, à compter du 1er juin 1972.

La Ville de Brossard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Laurent Gervais
Greffier de la Ville
6840 boulevard Matte
Ville de Brossard, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA
APPEL D'OFFRES
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT

(Voir plus bas l'énumération des devis)

La Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa recevra jusqu'à 12:00 **heures** (heure avancée de l'est) **mercredi le 14 juin 1972 à 500 Boulevard Paquette (École St-Eugène) Mont-Laurier** des offres sous enveloppes scellées pour les devis suivants:

DEVIS 72-R-62 AMEUBLEMENT: Tables d'élèves, tables de travail, chaises, tabourets, fauteuils, armoires de rangement, classeurs, vestiaires, bureaux, étagères, bibliothèques, etc...

DEVIS 72-R-63 AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT BIBLIOTHÈQUE:
Une (1) unité d'étagères, fichier, chariots, etc...

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. **Ce chèque visé sera fait à** l'ordre de la Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa.

Les soumissionnaires pourront se procurer devis, cahiers de charges et autres documents à compter **du 31 mai 1972 auprès du Secrétariat des Services de l'Équipement de la Commission Scolaire Mme Suzanne Labelle, Edifice de l'École St-Eugène à Mont-Laurier, P.Q., Téléphone 623-1525 ou 449-1303.**

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à **20:00 heures** (heure avancée de l'est) **le 14 juin 1972 à l'École Cité Étudiante de la Gatineau à Maniwaki, P.Q.**

La Commission Scolaire Régionale ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues **et ouvertes**; elle se réserve également le droit **d'accepter** toute soumission en tout ou en partie.

Gilbert Joly,
Directeur Général et
Secrétaire-trésorier

LE 29 MAI 1972

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 02-06027-72

COUR SUPÉRIEURE

DAME DOROTHY ENGEL SOLOMON, ménagère, veuve non remariée de feu Bernard Solomon, de son vivant, exécutive de ventes, elle présentement et lui de son vivant, de la Ville de St-Laurent, District de Montréal, personnellement ainsi qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, JEFFREY PAUL SOLOMON, étudiant, et SHELDON NEIL SOLOMON, étudiant, tous les deux du même endroit,

Demanderesse

— vs —

LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, du District de Montréal et — PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., une corporation dûment incorporée suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à l'Aéroport International de Montréal, dans la Cité de Dorval, District de Montréal — et — LA SUCCESSION DE FEU J. MICHEL HOUDE, du District de Montréal,

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La Défenderesse, LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, pour qui une copie de bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la cour à son intention, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

MONTRÉAL, le 30 mai 1972.

SGD. Philippe Lamarre,
J.C.S.M.

Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Taviss, Shayne & Levitt,
Procureurs de la Demanderesse,
Suite 600,
1010 rue Ste-Catherine ouest,
Montréal, Québec

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉRÔME
APPEL D'OFFRES
APPAREILS AUDIO-VISUELS

La Commission Scolaire de Saint-Jérôme recevra jusqu'à 10 heures (heure avancée de l'est) mercredi le 14 juin 1972 au 1010 rue Labelle, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'appareils audio-visuels.

Sur demande à la Commission Scolaire, les documents suivants seront remis à chaque soumissionnaire:

a) Cahier de charges
b) Instructions aux soumissionnaires
c) Formule officielle de soumission
d) Bordereau de soumission

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de 5% du montant global afin d'être considérée lors de l'ouverture.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

COMMISSION SCOLAIRE
DE SAINT-JÉRÔME
a/s: M. Aurèle Hudon
Secrétaire-trésorier
1010 rue Labelle
Saint-Jérôme,
Comté de Terrebonne, P.Qué.

COLLEGE DE ROSEMONT
APPEL D'OFFRES

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Rosemont recevra jusqu'à 15:00 heures (heure en vigueur localement) le 15 juin 1972, au bureau du responsable des achats, situé au 6400, 16ième avenue, Rosemont, Montréal 408e, Québec, des soumissions sous enveloppe cachetée pour:

- 3 microscopes pour des observations en fond clair et en contraste de phase
- 1 microscope pour la photomicrographie

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents nécessaires au bureau du responsable des achats, monsieur Alain R. Barrette, 6400, 16ième avenue, Rosemont, Montréal 408e, Québec.

Le Collège de Rosemont ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Alain Côté, C.A.
Contrôleur
pour la Corporation du
Collège de Rosemont

NOS SPÉCIAUX !

DIVERS

Mazonite préfini 1/8" x 4' x 8'	$1 90
Mazonite blanc 1/8" x 4' x 8'	$2 10
Mazonite régulier 1/8" x 4' x 8'	$1 60
Stirofoam 1" x 4' x 8'	$2 08

CARREAUX À PLANCHER

12" x 12"

.080 d'épaisseur
vinyle amiante
1ère qualité
2 couleurs

18¢ LA TUILE

PIN BLANC

1¼" x 4" à galerie, embouvete	15¢ pi. lin.
1¼" x 5" à galerie	19¢ pi. lin.
1" x 8" Pickwick	20¢ pi. lin.
1" x 10" déclin	19¢ pi. lin.

MARQUETERIE

Merisier rouge rustique sur treillis de coton

22¢ pi. car.

PANNEAUX PRÉFINIS 4' X 8'

Acajou (légères imperfections)	$2 00
Acajou clair	$3 50
Pin noueux no 1	$4 50
Cèdre noueux no 1	$4 50

- Excellente opportunité pour finir votre chalet
- Les quantités sont limitées à 25 panneaux

DALLES à PATIO

18" x 18"	95¢
24" x 30"	$2 10

Supplément pour livraison

PRÉ-MÉLANGÉ

Béton 90 lb	$2 05
Sable et ciment, 80 lb.	$2 05
Mortier, 80 lb	$2 05
Stucco décoratif, 50 lb	$6 90
Ciment pur, 80 lb	$1 55
Stucco industriel, 50 lb	$2 10

TEINTURE

PLUSIEURS COULEURS

Rez	$6 90 gal.
Cabot	$7 95 gal.

TUILES ACOUSTIQUES

12" x 12"

Blanc uni	12¢
Micro perforé	17¢
Fissuré	18¢
Stucco	18¢

PANNEAUX FIBRE DE VERRE

Pour clôtures
ou auvents
26" x 96"

$3 95
PLUSIEURS COULEURS

PEINTURE

Latex intérieur	$3 99 gal.
Semi-lustre à l'huile	$4 99 gal.
Email à plancher	$4 99 gal.

Dural La marque du professionnel

CLÔTURE

en section de 8 pieds — épinette pré-coupée

PANIER

48"	$6 12
60"	$7 65
72"	$9 18

INTIMITÉ

42"	$7 00
48"	$7 72
60"	$9 25
72"	$10 78

Poteaux 4" x 4" en cèdre non inclus 35¢ pi. lin.

CARREAUX à PLAFOND

Garantis lavables
4' x 4', 1ère qualité

Blanc pur
Fini cuir
Marbré gris
Marbré or

$2 75

FAUX PLANCHER

BOIS PRESSÉ

3/8" x 4' x 8'	$3 50
1/2" x 4' x 8'	$4 00
5/8" x 4' x 8'	$4 50

CHARGEX

WOODHAVEN

TRADERS
PLAN FONCIER

CASH AND CARRY
BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Direction par ponts Jacques-Cartier et Victoria

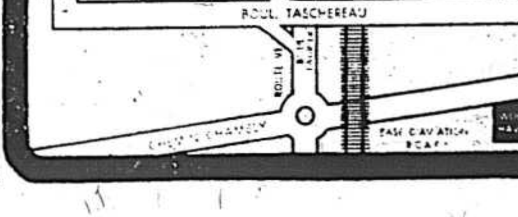

4630, ch. CHAMBLY, ST-HUBERT
676-0347 — 861-8125
Près du terrain d'aviation

HEURES D'AFFAIRES:
LUNDI, MARDI, MERCREDI, 8:30 a.m. à 6 p.m.
JEUDI ET VENDREDI 8:30 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI 8:30 à 5:00 p.m.

Direction par L.-H. Lafontaine

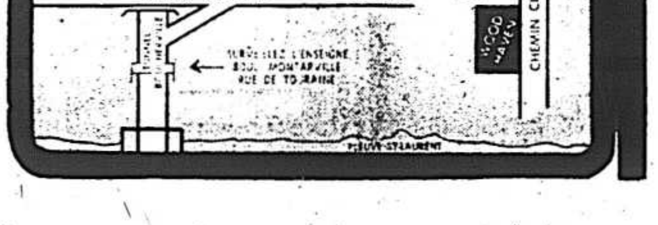

HORAIRES

ALOUETTE : "2001 odyssée de l'espace": 12:15, 3:00, 5:45, 8:30.
ARLEQUIN: "Chambres communiquantes": 2:25, 5:45, 9:15. "Rouble à deux faces": 12:45, 4:10, 7:30.
ATWATER (cinéma 1): "The French Connection": 1:00, 3:15, 5:20, 7:25, 9:35.
ATWATER (cinéma 2): "And now for something completely different": 5:30, 7:30, 9:30.
AVENUE : "A Clockwork Orange": 2:00, 4·30, 7:00, 9:30.
BERRI: "Un frisson dans la nuit": 2:25, 6:10, 10:00. "Les proies": 12:30, 4:10, 8:00.
BIJOU : "Justine de Sade": 12:25, 3:32, 6:19, 9:26. "Leila, la bête érotique": 2:04, 5:11, 8:18.
BONAVENTURE: "Night after night": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.
CANADIEN: "L'orphelin à la voix d'or": 2.45, 6:20, 9:55. "Les mariés de l'an II": 1:00, 4:35, 8:10.
CAPITOL : "Tales of the Crypt": 12:30, 2:20, 4:00, 5:45, 7:35, 9:35.
CHAMPLAIN : "L'hôpital en folie": 12:00, 3:25, 6:50, 10:15: "Les stances à Sophie": 1.35, 5:00, 8:25.
CHATEAU : "Camp spécial no. 7": 2:40, 6:00, 9:30. "Les esclaves du plaisir". 1:15, 4:35, 8:00.
CHEVALIER : "Le temps des loups": 12:05, 2:30, 5:05, 7:12, 9:37.
CINEMA CINQ : "Sacco & Vanzetti": En sem.: 7:00, 9:15.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 1): "To find a man": 1:20, 3:20, 5:15, 7:15, 9:15.
CINEMA COTE-DES-NEIGES (cinéma 2): "Last Picture Show": 12:55, 2:55, 4:55, 7:00, 9:00.
CINEMAS DU VIEUX MONTREAL: Studio A: "La Salamandre": 7:30, 9:40. Studio B: "Raga": 7:30, 9:40.
COMMODORE: "Mazurka du puceau". "Une pucelle en or". "Boulevard du rhum".
CREMAZIE: "Le survivant": 9:30. "L'homme qui sortait du bagne": 7:30.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Symphonie pathétique": 7:30, 9:30. Salle McLaren: "Sans mobile apparent": 7:30, 9:30.
ELECTRA : "Camp spécial no 7": 3:10, 6:30, 9:50. "Les esclaves du plaisir": 1:15, 4:30, 7:50.
ELYSEE: Salle Resnais: "La vieille fille": 7:30, 9:30. Salle Eisenstein: "Traffic": 7:30, 9:30.
EROS : "Cindy & Donna": 1:00, 3:55, 6:45, 9:40. "Weekend with the baby sitter": 2:20, 5:15, 8:00.
EVE: "Sex obsessed": 12:00, 3:00, 6:00, 9:00. "Cry Uncle": 1:25, 4:25, 7:25, 10:25.
GRANADA: "Chambres communiquantes": "Rouble à deux faces": 6:00.
GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Five easy pieces": "I never sang for my father": 6:10.
GREENFIELD PARK (cinéma 2): "La comtesse nue". "Viens mon petit oiseau": 6:20.
IMPERIAL: "Scandale": 12:30, 3:40, 6:55, 10:05. "Monsieur le curé est mis au vert et voit rouge": 1:55, 5:05, 8:20.
JEAN-TALON : "Tiens-toi après les oreilles à papa": 6:00, 8:00, 10·00.
LA SCALA: "Dr. Jivago": 12:50, 4:15, 8:00.
LAVAL (cinéma 1): "Five easy pieces". "I never sang for my father": 6:15.
LAVAL (cinéma 2): "Scandale". "Monsieur le curé est mis au vert et voit rouge": 6:55.
LOEW'S: "The Godfather": 9:30, 12:30, 3:30, 7:00, 10:15.
LONGUEUIL: "Le messager". "Cinéma de papa": 7:30.
MAISONNEUVE : "Tiens-toi après les oreilles à papa": 6:00, 8:00, 10:00.
MERCIER: "Le reptile": 6:00, 9:30. "Compartiment tueurs": 8:05.
MIDI-MINUIT : "Les fantaisies amoureuses de Siegfried": 12:30, 3:30, 6:30, 9:30. "Les plaisirs secrets d'un playboy": 2:00, 5:00, 8:10.
OUTREMONT : "Les Mistons et les 400 coups": 7:00. "The Wrong Man": 9:30.
PALACE: "Z.P.G.": 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:30.
PAPINEAU: "Qui s'y frotte s'y pique": 2:20, 4:55, 7:35, 10:10. "Cette soif d'amour": 1:00, 3:35, 6:10, 850.
PARC: "Les bidasses en folie". "Sibérie, terre de violence".
PARISIEN: "Les intrus": 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:05.
PIERROT: "Le mur de l'Atlantique": 5:01, 7:13, 9:25.
PIGALLE : "Fantaisies amoureuses de Zigfried": 10:10, 1:05, 4:00, 7:00, 10:00. "Plaisirs secrets d'un playboy": 1:35, 2:30, 5:30, 8:30.
PLACE DU CANADA : "Fiddler on the Roof".
PLACE VILLE-MARIE: "Decameron": 1:10, 3:10, 5:10, 7:20, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Minnie & Moscovitz": 12:30, 2:30, 4:25, 6:30, 8:25.
PUSSYCAT: "Dominique & Daughters of Lesbos": midi, 2:35, 5:10, 7:45, 10:20. "Only in dreams": 1:10, 3:45, 6:20, 8:55.
REX: "Le crime, c'est notre business": 5:50. "Le retour de Frankenstein": 7:30. "Pendez-les haut et court": 9:15.
RITZ: "La folie des grandeurs". "Les dynamiteros": 6:00.
RIVOLI: Chambres communiquantes": 2:20, 5:50, 9:25. Rouble à deux faces": 12:40, 4.10, 7:40.
SAINT-DENIS: "La vraie nature de Bernadette": 12.05, 2:42, 4:19, 6:07, 8:14, 9:52.
SALLE HERMES : "Horse's man": 8:03. "Girl in my soup": 6:28, 10:07.
SAVOY: "Play Misty for me". "Bequiled": 6:00.
SEVILLE: "One is a lonely number": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:40.
SNOWDON : "Cabaret": 12:25, 2:35, 6.45, 7:00, 9:10.
VENDOME: "Bedroom Mazurka": 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:20.
VAN HORNE: "The Great Waltz": 1:15, 3:15, 5:10, 7:10, 9:10.
VERDI: "On n'arrête pas le printemps": 7:30, 9:30.
VERDUN: "Les dix commandements": 8:00.
VERSAILLES: "Salle rouge: "Camp spécial no 7". "Les esclaves du plaisir": 6:15. Salle bleue: "La contesse nue". "Viens mon petit oiseau": 7:50.
VIAU: "Un enfant comme les autres". "28 minutes d'angoisse".
VIDEOGRAPHIE: "Amourasiss, le p'tit vlimeux". "Un Vallieres ben ordinaire": 8:00.
VILLERAY: "Il était une fois dans l'Ouest": 8:00.
WESTMOUNT : "What's up Doc": 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.
WESTMOUNT SQUARE: "Made for each other": 1:05, 3:05, 5:05, 7:05, 9:10.
YORK: "Play it again Sam": 1:50, 3:45, 5:40, 7:35, 9:30.
CINE-PARC SAINT-MATHIEU: "Tora, Tora, Tora". "La déesse des sables": 7:30.
CINE-PARC ST-EUSTACHE : (cinéma 1) "Cramponne-toi Jerry". "Les cavaliers" (cinéma 2): "Les turbans rouges". "Love Story". (cinéma 3): "You can't win them all". "The go-between".

Marlene triomphe toujours

LONDRES (Reuter) — Marlene Dietrich a remporté, lundi soir, au Queens Theatre de Londres un nouveau triomphe devant un public survolté et la critique non moins enthousiaste à l'issue d'un tour de chant de deux heures.

La toujours jeune Marlene, 67 ans, a eu droit à plusieurs rappels sous un concert tonitruant d'applaudissements.

Hier, la critique a été unanime à reconnaître le talent incomparable de la chanteuse. Pour Eric Shorter du Daily Telegraph, Marlene Dietrich surpasse encore toutes les vedettes de la chanson et son apparition, seule devant un micro, est fascinante.

"Une grande dame du théâtre." écrit Anthony Thorncroft du Financial Times, qui s'extasie sur la manière de s'habiller de Marlene.

"Elle semble passer au travers des générations." s'exclame Victor Davis dans le Daily Express. Quant à Jill Tweedie, elle souligne dans le Guardian l'art consommé de Marlene de savoir pallier les soudaines défaillances de sa voix par un rappel aux souvenirs faisant le reste en levant le sourcil à la "Dietrich" ou en donnant ce coup de hanche accompagné de ce mouvement d'épaule tous deux si particuliers.

RADIO FM

MERCREDI 31 MAI

6:30 p.m. **CBF — prélude au soir.**
Six valses (Chopin): Jeanne-Marie Darré, piano

7:00 **CBF — Hommage à Ernest Ansermet**
"L'Approfondissement des grands classiques".
"Coriolan" ou "Egmont" et Grande Fugue (Beethoven); orch. de la Suisse romande. Dir. E. Ansermet.
CBM — Choral Concert. Oeuvres de Mendelssohn et Liszt.

8:03 **CBF — Concours de l'Institut International de Montréal "Violon"** (3 h. 30).

9:15 **CKVL — Concert, musique de ballet.**
Yehudi Menuhin dir. l'Orch. du festival Menuhin dans "Les Créatures de Prometheus", de Beethoven.

9:30 **CKVL — Ouverture Symphonique.**
La fiancée vendue (Smetana); Oberon (Weber); Le Barbier de Séville (Rossini); La symph. Virtuoso de Londres.

10:00 **CKVL — Musique de Tchaikovski.**
Chansons russes avec le Choeur Tchaikovsky: Mutter Wolga; Ich bete an die Macht der Liebe; Kalinka; Wenn der Kranich: heimwarts sieht (Chanson triste); Abendglochen; Schiwago-Melodie (Dr Zivago).

10:30 **CKVL — Festival de Prague (1971)**
Bach: Prélude et fugue en mi min.
Reger: Fantaisie et fugue B-A-C-H op. 46.
Haydn: Concerto pour orgue no 1 en do maj.
Haendel: Concerto pour orque, op. 4: no 4. Organistes et solistes de "Academic Chamber" sous la direction de Frantisek Hertl.

11:00 **CBM — Distinguished Artist**
Roxolana Roslak, soprano; Patricia Rideout, contralto; Elyakim Taussig, pianiste; interprètent des oeuvres de Brahms.

11:30 **CBF — Les petits ensembles**
Quatuor à cordes en la majeur, op. 41 no 3 (Schuman); Quatuor à cordes Barchet.

12:00 a.m. **CKVL — Symphonie de Minuit.**
Symphonie no 9 "La Magnifique" de Schubert: Franz Konwitschny dir. l'Orch. philh. tchèque.

12:08 a.m. **CBF — Vienne la nuit**
"Variations sur un thème de Rossini": Roger Cantin, flute; Rachel Martel, piano. Scherzo, op. 54: Vladimir Ashkenazy, 11 derniers chants polonais, op. 74.

2:00 **CGQR — Music of the Western World.**
Oeuvres de Tchaikovski: l'opéra "Eugène Onegin", avec la troupe de l'Opéra national de Belgrade, dir.: Oscar Danoné et la Sérénade en do pour orchestre à cordes, op. 43, avec l'orchestre philharmonique d'Israël, dir.: Georg Solti. (Jusqu'à 5 h. a.m.).

JEUDI MATIN

12:00 p.m. **CKVL — Festival des orchestres.**
Réminiscences avec les orch de Grady Martin, Enoch Light, Carmen Cavallaro, Dukes of Dixieland et autres. (Jusqu'à 7 h. p.m.).

1:00 p.m. **CBF — Contrepoint.**
Sinfonia no 2 en re majeur (Scarlatti); Concerto en sol mineur (Vivaldi); Concerto en sol majeur (Albinoni): Hans-Martin Linde, flute; Maurice André, trompette, et orch. Collegium Musicum de Zurich, dir. Paul Sacher.

1:03 **CBM — Afternoon Concert.**
Oeuvres de Bach, Tchaikovsky, Haendel, Mozart, Strauss et Lanner.

2:00 p.m. **CBF — Concours de l'Institut international de musique.**
"Violon". Seconde epreuve éliminatoire. (Durée: 3 h. 30).

MUSIQUE

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE (220, chemin Bellingham, Outremont) — Concours international de violon de Montréal : 2 h. et 8 h. Entrée libre.

THÉATRE

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (1200, Bleury) — "Atelier 72", spectacle d'Yvan Canuel. Horaire variable. Tél. 866-1964.
THE PENDULUM THEATRE (Place Ville-Marie) — "Krapp's Last Tape", de Samuel Becket : 12 h. 15 et 1 h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — "Dédé Mesure", texte et mise en scène de Jean-Claude Germain: 8 h. 30.
LA POUDRIERE (Ile Ste-Hélène) — "How the Other Half Loves", version anglaise originale de la même pièce: 8 h. 30.
REVUE THEATRE (1858, de Maisonneuve) — "Anatole", de Maria Huldschinski : 9 h.
GRAND THEATRE DE QUEBEC (salle Crémazie) — "Charbonneau et le Chef", de John Thomas : 9 h.
LA FENIERE (L'Ancienne-Lorette)— "C'est malin", de Fulbert Janin : 9 h.

VARIÉTÉS

ESQUIRE SHOW BAR (1224, Stanley) — The President's Band: 9h30, 11h30 et 1h30.
THEATRE DES VARIETES (4530, Papineau) — Revue "A plumes et à poil": 8h.
PLACE DES ARTS (salle Wilfrid-Pelletier) — Peter Nero et Pat Paulsen: 8 h.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé Presse.

tele presse au jour le jour

TV

6:00 ⑦ ⑩ **Madame est servie.** Inv.: Jean-Paul Baert, Pierre Gauthier et Jean Péloquin.
7:00 ⑧ **Lancer.**
"The Great Humbug".
11:30 ⑤ **Nixon Trip**
⑧ **The Dick Cavett Show**
Inv.: Dianne Keaton, Robert Klein et Richard Benjamin.

CHANGEMENTS

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme crée par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et ce conformément à la loi sur le cinéma.

ARTS ET SPECTACLES bloc-notes

Du mime au Quat'Sous

A partir de jeudi prochain, et jusqu'au 17 juin, le Théâtre de Quat'Sous présentera un spectacle de mime préparé par le groupe Mime Omnibus, sous la direction de Jean Asselin et en collaboration avec Paul Buissonneau. "Silence! On tourne" sera donné tous les soirs à 8 h. 30, sauf le lundi, avec le concours de Denise Boulanger, Marjolaine Robert, Pierre Thibaudeau, Jean-François de Carufel et Jean Asselin.

"Monsieur Masure"

Le Studio-Théâtre, un théâtre d'été situé à Sainte-Sophie de Lacorne près de Saint-Jérôme, rouvrira ses portes dès la deuxième fin de semaine de juin. On y offrira alors la comédie de Claude Magnier, "Monsieur Masure", dans une mise en scène de Jean-Marie da Silva, qui fera également partie de la distribution en compagnie de Christine Gautrin et Guy Béart.

Représentation supplémentaire

A cause de la demande, la direction du Théâtre du Trident, de Québec vient d'ajouter une représentation supplémentaire, le samedi à 2 h. 30, de "Charbonneau et le Chef". On sait que le Trident présentera la pièce de John McDonnough jusqu'à la fin de juillet à la salle Crémazie du Grand Théâtre de Québec. Rideau à 9 h. et relâche le lundi.

Création collective

Le théâtre communautaire Marchavant, de Saint-Henri, une troupe mise sur pied dans le cadre du programme des Initiatives locales, donnera vendredi soir prochain, à 7 h. 30, au Cercle paroissial Saint-Zotique (575, rue Therrien) une représentation d'une création collective intitulée "Aujourd'hui vous autres". Entrée libre.

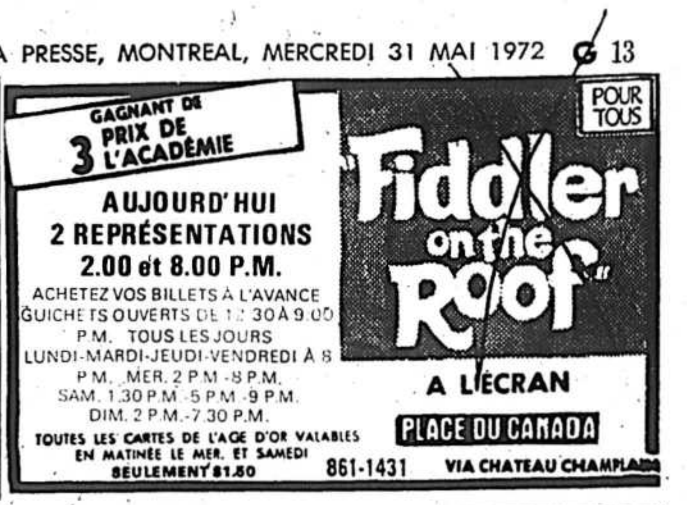
GAGNANT DE 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
AUJOURD'HUI
2 REPRÉSENTATIONS
2.00 et 8.00 P.M.
ACHETEZ VOS BILLETS À L'AVANCE
GUICHETS OUVERTS DE 12 30 À 9.00 P.M. TOUS LES JOURS
LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI À 8 P.M. MER. 2 P.M.-8 P.M.
SAM. 1.30 P.M.-5 P.M.-9 P.M.
DIM. 2 P.M.-7.30 P.M.
TOUTES LES CARTES DE L'AGE D'OR VALABLES EN MATINÉE LE MER. ET SAMEDI SEULEMENT $1.50
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
A L'ECRAN
PLACE DU CANADA
861-1431
VIA CHATEAU CHAMPLAIN

ÉMISSION SPÉCIALE
JE CHANTE À CHEVAL
AVEC
WILLIE LAMOTHE
BOBBY HACHEY
CLAUDE JOBIN
ET L'OPÉRA POP D'OFFENBACH
MERCREDI
31 MAI
7 HEURES 30
10 CFTM

À l'affiche!
18 ANS
NIGHT AFTER NIGHT AFTER NIGHT
JUSTINE LORD LINDA MARLOWE
à 1, 3, 5, 7 & 9 p.m.
bonaventure

CINÉMAS UNIS
Votre guide des meilleurs films
CINÉPARC DOLLARD
CE SOIR À JEUDI!
GUICHET OUVRE à 7 p.m.
CINEMA 1 EN FRANCAIS Tel. 684-8442 CINEMA 2 IN ENGLISH
MARLON BRANDO POUR TOUS "QUIEMADA" couleur UN FILM DE GILLO PONTECORVO
PLUS
SIDNEY POITIER MARTIN LANDAU United Artists APPELEZ-MOI M. TIBBS!
BURT LANCASTER DEAN MARTIN JEAN SEBERG FOR ALL TECHNICOLOR AIRPORT
PLUS
Anne of the Thousand Days RICHARD BURTON GENEVIEVE BUJOLD TECHNICOLOR
1er SPECTACLE AU CRÉPUSCULE!
TRANS-CANADA sortie 35
Sortie nord sur Montee-des-Sources jusqu'a l'avenue Brunswick, filer vers l'ouest jusqu'au cine-parc.
L'UNIQUE CINÉPARC SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL
Admission $2 par personne
Enfant moins de 14 ans, GRATUIT

BETTE DAVIS
CHAMBRES COMMUNIQUANTES
MICHAEL REDGRAVE couleur
RIVOLI 6906 ST. DENIS 277-4129
ARLEQUIN 1004 STE-CATHERINE E. 288-2943
GRANADA 4353 STE. CATHERINE E. 255-2428
PLUS
Rouble à deux Faces COULEURS
14 ANS
RIVOLI et ARLEQUIN: à 12.40, 4.10 et 7.30 p.m. GRANADA: soir dès 6 p.m.

2 grands films de RUSS MEYER
CETTE SOIF D'AMOUR couleur
PLUS
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE! couleur
PAPINEAU
PAPINEAU & MT-ROYAL 521-6853
18 ANS
Représentation complète à 1.00, 3.35, 6.10 et 8.50 p.m.

14 ANS
ZPG
ZERO POPULATION GROWTH
Oliver Reed · Geraldine Chaplin
Don Gordon et Diane Cilento
PALACE
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
Horaire: 1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.30 p.m.

CONSTAMMENT SOUMISES... TOUJOURS CONSENTANTES!
18ANS Adultes
version française de LOVE CAMP 7
LE CAMP SPÉCIAL No 7 couleur
LES ESCLAVES DU PLAISIR COULEUR
CHATEAU et ELECTRA: à 1.15, 4.35 et 8 p.m.
VERSAILLES (Salle Rouge) Soir dès 6.15 p.m.
CHATEAU ELECTRA VERSAILLES

MEILLEUR FILM - MEILLEUR ACTEUR
— N.Y. Film Critics Award
18ANS Adultes
STANLEY KUBRICK'S
CLOCKWORK ORANGE
AVENUE
1224 AVE. GREENE 937-2747
HORAIRE 2.00 4.30 7.00 et 9:30 p.m.
Laissez-passer et carte de l'âge d'or non accepte

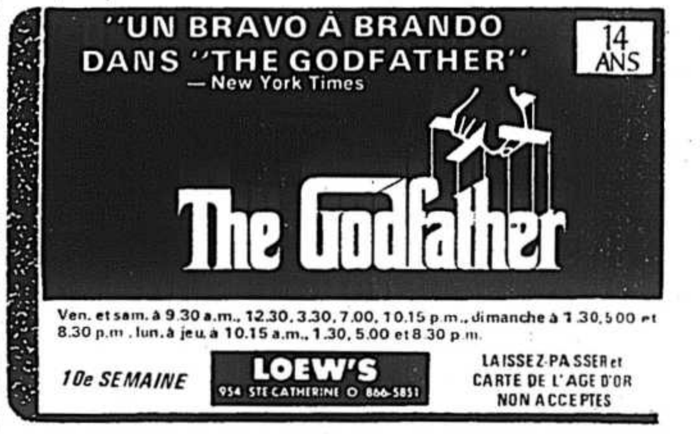
"UN BRAVO À BRANDO DANS "THE GODFATHER"
— New York Times
14 ANS
The Godfather
Ven. et sam. à 9.30 a.m., 12.30, 3.30, 7.00, 10.15 p.m., dimanche à 1.30, 5.00 et 8.30 p.m., lun. à jeu. à 10.15 a.m., 1.30, 5.00 et 8.30 p.m.
10e SEMAINE
LOEW'S
954 STE-CATHERINE O. 866-5851
LAISSEZ-PASSER et CARTE DE L'AGE D'OR NON ACCEPTES

à la recherche du Plaisir
LA COMTESSE NUE couleur
PLUS
"VIENS MON PETIT OISEAU" en couleurs
VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E. 352-4020
GREENFIELD PARK PLACE GREENFIELD PARK 671-6129
18 ANS
AUX 2 CINÉMAS: Le soir dès 6 20 p.m.

MORTS-VIVANTS!
"TALES FROM THE CRYPT" couleurs
DORVAL 260 AVE DORVAL 631-9977
CAPITOL 890 STE-CATHERINE O. 866-6828
14 ANS
CAPITOL: 12.30, 2.20, 4.00, 5.45, 7.35 et 9.35 p.m. DORVAL (Salle Dorée) soir à 7 et 9 p.m.

PASOLINI... LE SACRE ET LE PROFANE
Version originale avec sous-titres anglais
"IL DECAMERONE"
UN FILM DE PIER PAOLO PASOLINI
Cinema PLACE VILLE-MARIE 866-2644
18 YEARS
HORAIRE: 1:10, 3:10, 5:10, 7:20, 9:30 p.m.

"LA MEILLEURE COMÉDIE DE L'ANNÉE"
— Newsweek
Made For Each Other COULEURS
LE CINEMA
AVE. GREENE FACE CINE. AVENUE AU WESTMOUNT SQUARE 931-2477
14 ANS
Horaire: 1.05, 3.05, 5.05, 7.05 et 9.10 p.m.

WOODY ALLEN
"PLAY IT AGAIN, SAM"
DIANE KEATON
YORK 1487 STE-CATHERINE O. 937-8978
POUR TOUS
Horaire 1:50, 3:45, 5:40, 7:35 et 9:30 p.m.

Barbra Streisand — Ryan O'Neal
"WHAT'S UP, DOC?"
A Peter Bogdanovich Production TECHNICOLOR
CINEMA WESTMOUNT
5039 SHERB. O. ET AVE. GREY 486-7395
POUR TOUS
Représentation complète à 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40 et 9:20 p.m.

GAGNANT DE 2 PRIX DE L'ACADÉMIE!
THE LAST PICTURE SHOW
A Film by PETER BOGDANOVICH
CARTE DE L'ÂGE D'OR ACCEPTEE
LAISSEZ PASSER NON VALABLE
COTE DES NEIGES PLAZA COTES DES NEIGES 735-5527
18 ANS
(CINÉMA 2) Horaire 12.55, 2.55, 4.55, 7.00 et 9.00 p.m.

Une drôle d'histoire d'amour
To Find a Man
PAMELA SUE MARTIN
COTE DES NEIGES PLAZA COTES-DES-NEIGES 735-5527
18 ANS
(CINÉMA 1) Horaire 1.20, 3.20, 5.15, 7.15 et 9.15 p.m.

2e SEM.
5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27
bijou
L'OEUVRE MAÎTRESSE DU MARQUIS DE SADE
"Justine de Sade"
EASTMANCOLOR
18ANS Adultes
Horaire: JUSTINE 12.25 — 3.32 6.19 — 9.26 LEILA 2.04 — 5.11 à 8.18
Un film de CLAUDE PIERSON
Également à l'affiche
LEILA LA BÊTE ÉROTIQUE
En couleurs — Version française de Mantis in Lace

SALLES CLIMATISÉES
centre de cinéma st-denis
LE CINÉMA CANADIEN NOUS PRÉSENTE UNE NOUVELLE GRANDE VEDETTE
4e SEMAINE
MICHELINE LANCTÔT avec DONALD PILON
WILLIE LAMOTHE ROBERT RIVARD
dans le film qui a fait l'unanimité
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE CANNES 1972
14 ANS
EXIGEZ AU CONTRÔLE VOTRE COUPON DE PARTICIPATION À UN TIRAGE POUR UN VOYAGE À CANNES
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
PANAVISION COULEUR
une production CARLE LAMY
film de GILLES CARLE distribution FRANCE FILM
1594, ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
st-denis
"Le Temps des Loups" s'inscrit dans la lignée des films de gangsters tels "Bonnie & Clyde" et "Dillinger".
14 ANS
Robert HOSSEIN Virna LISI Charles AZNAVOUR
LE TEMPS DES LOUPS
EASTMANCOLOR
Un film de Sergio Gobbi
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
chevalier
Le Grand BOURVIL
POUR TOUS
LE MUR DE L'ATLANTIQUE
EN COULEURS Un film de Marcel Camus
SOPHIE DESMARETS · PETER MC ENERY · JEAN POIRET
1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY
pierrot
Horaire: St-Denis La Vraie Nature de Bernadette 12 15 — 2 20 — 4 25 — 6.15 — 8 20 — 10 00 Chevalier: Le temps des Loups 12 05 — 2 30 — 5 05 — 7 12 — 9 37 Pierrot: Le mur de l'Atlantique: Sam et dim: — 12 37 — 2 49 — 5 01 — 7 13 — 9 25 Sur semaine 5 01 — 7.13 — 9 25

A l'angle des rues Dorchester et Beaver Hall Hill
RESTAURANT
600
Table d'hôte, tous les midis
Bar avec bière, vin, alcool
DÉJEUNERS: À COMPTER DE 7 h
SALONS PARTICULIERS POUR CONFÉRENCES ET RÉCEPTIONS
600 ouest, boul. Dorchester
878-2707
situe dans l'edifice Canada Permanent

18ANS Adultes
A FAIRE FRÉMIR!
Plus choquant que "PSYCHO"!
L'ENFER DE L'ÉROTISME
2 FILMS EN COULEURS
aussi
A La Recherche Du Nouveau!
RITA CALDERONI
MICKEY HAGIRTAY
CHAUD DÉLIRE
ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807
PLACE DES ARTS
Dès DEMAIN!
Dernier jour: "2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (TOUS)"

Commission Scolaire Regionale des Laurentides

APPEL D'OFFRES

pour la transformation de l'ecole Sacré-Coeur

La Commission Scolaire Regionale des Laurentides, 33 rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts demande des soumissions pour la transformation de l'école Sacré-Coeur.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du secrétaire-trésorier à 33 rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts, contre un dépôt de ($20.00) vingt dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état et à la satisfaction du secrétaire-tresorier, dans les trente jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'execution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaire dans la province de Quebec.

Les soumissions devront etre accompagnees d'un cheque vise au montant de dix mille dollars ($10,000.00) à l'ordre de la Commission Scolaire Regionale des Laurentides, ou d'un cautionnement de soumission etabli au même montant.

Les soumissions (d'original et deux copies) dans des enveloppes cachetees et adressées au soussigne a Ste-Agathe-des-Monts seront reçues jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement, a 33 rue St-Vincent à Ste-Agathe-des-Monts et jusqu'a 20 heures, heure en vigueur localement, à l'ecole Secondaire Ste-Agathe, le 20 juin 1972 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la meme heure.

Les soumissions pour les corps de métiers ci-apres enumerés devront être presentees sur la formule officielle du Bureau des Soumissions Déposées et etre remises au Bureau des Soumissions Deposees de St-Jerôme, le ou avant le 16 juin 1972, a 14 heures, heure en vigueur localement et etre accompagnees d'un cheque visé egal ou superieur à 10% du prix de sa soumission.

Corps de metier
Electricite
Plomberie
Climatisation-Ventilation

La Commission Scolaire Regionale des Laurentides ne s'engage pas a accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

GASTON LEDUC
secretaire-tresorier
[illegible]

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-72-10195
pour 10 h. 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 27 juin 1972

Manicouagan 5
(Comté de Saguenay)
CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE POUR LE PERSONNEL PERMANENT (BÂTIMENTS "A", "B", "C" et "D")

Toutes les conditions du present appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Quebec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. a 4 h. 30 p.m. à l'endroit suivant: —

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT VINGT MILLE DOLLARS ($120,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montreal, le 16 mai 1972.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-72-10201
pour 10h.30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 20 juin 1972

Asbestos
(Comte de Richmond)
RELOCALISATION DE LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE
120 et 230 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable a l'Hydro-Quebec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montreal 128, Que.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Quebec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Quebec se reserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecretaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montreal, le 19 mai 1972

Confiez à nos téléphonistes le soin de vous aider à rédiger vos annonces. Elles vous suggéreront aussi la rubrique la plus appropriée pour obtenir les meilleurs résultats.

SIGNALEZ

37-47-111

ROBERT TEASDALE
IGA
MARCHÉ TEASDALE
5997 est, NOTRE-DAME
MONTRÉAL

Service complet de monsieur IGA

✓ SERVICE DE LIVRAISON ✓ VALEUR RÉELLE PRIX À L'UNITÉ ✓ SERVICE COURTOIS

CHEZ IGA, VOUS OBTENEZ TOUJOURS UN SERVICE COURTOIS ET AMICAL. AVEC MONSIEUR IGA, VOTRE MAGASINAGE EST PLUS AGRÉABLE. VOUS NE POUVEZ TROUVER UN ARTICLE? INDÉCIS SUR L'ACHAT DU RÔTI QUE VOUS VOULEZ SERVIR POUR LE REPAS DE DIMANCHE?

BESOIN D'UNE AIDE POUR DÉPOSER VOTRE COMMANDE DANS L'AUTO? MONSIEUR IGA ET SON PERSONNEL SONT TOUJOURS PRÊTS À VOUS DONNER TOUT LE SERVICE. CHEZ IGA, TOUS LES EMPLOYÉS SONT DÉCIDÉS À SERVIR VOS INTÉRÊTS.

IGA
APPROVISIONNÉ PAR HUDON ET ORSALI LIMITÉE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 3 JUIN 1972
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
COCA-COLA EN CANETTES
CANETTE 10 ONCES **10¢**

PRODUITS IGA OU CAVALIER

LIQUEURS DOUCES IGA SAVEURS VARIÉES - BOUT. NON RETOURNABLES	5 BOUT. 26 OZ	1.00
BREUVAGES IGA SAVEURS DE FRUITS VARIÉS	3 BTES 48 OZ	1.00
JUS DE POMMES IGA CANADA DE FANTAISIE	BTE 48 OZ	37¢
FÈVES AU LARD IGA DANS SAUCE AUX TOMATES	4 BTES 19 OZ	89¢
APPRÊT À SALADE IGA	POT 32 OZ	68¢
BEURRE D'ARACHIDES IGA	POT 16 OZ	48¢
VINAIGRE BLANC IGA	CONTENANT 40 OZ	37¢
MARGARINE MOLLE COLORÉE CAVALIER	PQT 1 LB	29¢

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
JUS DE TOMATES IGA CANADA DE FANTAISIE 3 BTES 48 OZ **1.00**

COCA-COLA PLUS DÉPÔT	CARTON 6 BOUT. 10 OZ	59¢
CRISTAUX SWING À SAVEUR D'ORANGE	5 ENV. 5¼ OZ	88¢
CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN	SAC 1 LB	89¢
CAFÉ INSTANTANÉ NESCAFÉ	POT 10 OZ	1.79
NOURRITURE pour chats MISS MEW - SAVEURS VARIÉES	6 BTES 6 OZ	1.00

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
MARGARINE COLORÉE KISMET
EMBALLAGE ALUMINIUM 5 PQTS 1 LB **1.00**

TISSUS FACIAUX WHITE SWAN - 2 ÉPAISSEURS BLANC OU ROSE	3 BTES 180	1.00
SERVIETTES BLANCHES WHITE SWAN	PQT 250	69¢
PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN - 1 ÉPAISSEUR - COULEUR ASST.	4 ROUL. PAR PQT	65¢
PAPIER DE TOILETTE WHITE SWAN - 1 ÉPAISSEUR COULEURS ASSORTIES	6 ROUL. (3 PQTS 2 ROUL.)	1.00
DÉTERGENT LIQUIDE PALMOLIVE	FORMAT 32 OZ	89¢
SAVONS DE TOILETTE SUNLIGHT BLANC OU CITRON	PAIN RÉG.	9¢
SACS À ORDURES GLAD	PQT 10	69¢

CLOSE-UP ROUGE OU VERT — DENTIFRICE ET RINCE-BOUCHE

REGULIER TUBE 1.75 OZ	GRAND TUBE 2.5 OZ	FAMILIAL TUBE 5 OZ	SUPER TUBE 7.5 OZ
39¢	69¢	1.09	1.39

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
EAU DE JAVEL BONI CONCENTRÉE CONTENANT 128 OZ **48¢**

POULETS FRAIS

À GRILLER
CANADA CATÉGORIE "A"
MOYENNE 3 À 4 LB
LIMITE 3 POULETS PAR CLIENT
LB **39¢**

POULETS À RÔTIR CANADA CATÉGORIE "A" CRYOVAC MOY. 4 À 5 LB LB **49¢**

JAMBON DANS L'ÉPAULE SANS JARRET ROYAL LB **58¢**

CUISSES DE POULET	FRAÎCHES ET CHARNUES LB	59¢
POITRINES DE POULET	FRAÎCHES ET CHARNUES LB	73¢
BACON MAPLE LEAF	SANS COUENNE PQT 1 LB	79¢
SAUCISSES FUMÉES	HYGRADE PQT 1 LB	63¢
JAMBON CUIT	TRANCHÉ HYGRADE PQT 6 OZ	69¢
PIZZA TOUTE GARNIE	BELLA VITA 18 OZ	1.09
SMOKED MEAT MARTIN	4 SACHETS 2 ONCES	99¢

1,000 TIMBRES Gold Star

"SPÉCIMEN"
100 EXTRA

UN BONI EXTRA DE MONSIEUR IGA

100 TIMBRES GOLD STAR EXTRA CHAQUE SEMAINE AVEC LE COUPON DE LA CARTE BONI (EXPÉDIÉE À VOTRE DOMICILE) ET $5.00 D'ACHAT OU PLUS. EXCEPTÉ SUR BIÈRE, CIDRE, CIGARETTES. OFFRE VALIDE DU 24 AVRIL AU 30 JUIN 1972.

COLLECTIONNEZ LES TIMBRES GOLD STAR PLUS RAPIDEMENT POUR DES CADEAUX DE MARQUES CONNUES

FRAIS des CUISINES *Bonne Table*

PATÉS au POULET BONNE TABLE

MACARONI ET FROMAGE	3 12 OZ	1.00
CRETON	EN VRAC LB	89¢
POUDING AU RIZ	2 CARTONS 2 [illegible] 4 [illegible]	49¢

COUTELLERIE EN VEDETTE CETTE SEMAINE
CUILLÈRE À SOUPE AVEC L'ACHAT DE 3.00 — 29¢ SEULEMENT SIGNÉE HARVEST — Pageant

CERISES BING
SUCRÉES ET DÉLICIEUSES
CALIFORNIE - E.-U. CANADA No1
lb **59¢**

ORANGES SUNKIST
SUCRÉES ET JUTEUSES
É.-U. No1 - GROSSEUR 163
DOUZ **2 89¢**

PATATES DE TABLE NOUVELLES DE CALIFORNIE É.-U. CANADA No1	5 LB SAC	57¢
ÉCHALOTES FRAÎCHES ET TENDRES É.-U. CANADA NO 1	3 PQTS	29¢
BROCOLI FRAIS JEUNE ET TENDRE E.U. CANADA NO 1	GROS PAQUET	38¢
POMMES GRANNY SMITH PRODUIT D'AFRIQUE DU SUD CANADA DE FANTAISIE	LB	35¢
RAISINS NOIRS BARLINKA — PRODUIT D'AFRIQUE DU SUD - CANADA No 1	LB	59¢
RHUBARBE JEUNE ET FRAÎCHE CULTURE LOCALE	6 PQTS	39¢

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS COMPOSEZ 324-5700

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
TARTES FRAÎCHES MEILLEUR
CHOIX DE 10 VARIÉTÉS 4 TARTES 16 OZ **1.00**

BROWNIES
FUDGE AUX PACANES MOREL — PQT 15 OZ **59¢**

GÂTEAUX STUART
MAYWEST BOÎTE DE 12
ROULÉS SUISSE AU CHOCOLAT BOÎTE DE 10
2 BTES FAM. **89¢**

BISCUITS DARE
CHOCOLAT CHIPS
CHOCOLAT FUDGE
BEURRE D'ARACHIDES
CRÈME FRANÇAISE
CRÈME D'ÉRABLE
SAC 16 OZ **59¢**

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
EAU MINÉRALE MONTCLAIR NATURELLE 4 BOUT. 30 OZ **1.00**

GUIMAUVES KRAFT JET PUFF - BLANCS OU SAVEURS DE FRUITS	SAC 11 OZ	35¢
FÈVES JAUNES COUPÉES RAYMOND - CANADA DE CHOIX	5 BTES 19 OZ	1.00
LÉGUMES ASSORTIS DEL MONTE CANADA DE FANTAISIE POIS - BLÉ D'INDE EN CRÈME POIS ET CAROTTES - FÈVES JAUNES OU VERTES COUPÉES	6 BTES 10 OZ	1.00
PAIN DE VIANDE KAM	BTE 12 OZ	55¢

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
ANANAS RAMA
TRANCHÉS RÂPÉS OU EN BOUCHÉES IMPORTÉS DE THAÏLANDE 5 BTES 19 OZ **1.00**

PRODUITS CONGELÉS

PAIN DORÉ CONGELÉ AUNT JEMIMA	PQT 9 OZ	55¢
FRAISES CONGELÉES YORK CANADA DE FANTAISIE	PQT 15 OZ	55¢
JUS D'ORANGE CONGELÉ DE FLORIDE OLD SOUTH	BTE 12½ OZ	43¢
EGG ROLLS CONGELÉS CHINA TOWN PORC - CREVETTES - LÉGUMES	PQT 12 OZ	59¢
FILETS DE PERCHE CONGELÉS SEA FRESH	LB	63¢
PATATES FRITES CONGELÉES FROZO CANADA DE CHOIX	3 PQTS 2 LB	1.00

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
DESSERTS À LA GELÉE **JELL-O** SAVEURS ASSORTIES POT 3 OZ **11¢**

✓ VIANDES DE MEILLEURE QUALITÉ inspectées par le gouvernement ✓ FRUITS & LÉGUMES REÇUS FRAIS TOUS LES JOURS ✓ SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

chez IGA nous prenons bien soin de vous!

611 Femmes-Filles demandées

Keypunch

Travail régulier et supplémentaire

jour: minimum 2 ans d'expérience

soir: minimum 6 mois d'expérience

Pour machine I B M

Expérience sur I B M
29-59 ou 129

Téléphoner:
729-4161

TENEUSE DE LIVRES

TENEUSE DE LIVRES EXPERIMENTEE POUR IMPORTANTE ORGANISATION DE VENTE AU DETAIL, BON SALAIR, EXCELLENTES CONDITIONS DE TRAVAIL. S'ADRESSER M. FINKELSTEIN.

DALMY'S
9475 MEILLEUR
384-1030

OPERATRICES

Expérimentées sur machine Singer pour manufacture de robes et ensembles en tricot, système de travail par section-facile, travail garanti à l'année longue. S'adresser en personne chez Marbrooke Knitting, 5333, Casgrain, 2e étage, demander M. Gaston.

COMMIS COMPTABLE

Avec expérience. Doit connaître le dactylo, bilingue de préférence. Position permanente. Salaire basé sur capacité. Avantages marginaux. 381-9981.

$100—$125 PAR SEMAINE

6 opératrices expérimentées de machines à coudre ordinaires, demandées pour blouses et fourreaux de jeunes filles. S'adresser : 272-1149, Mme Berthelet.

RECEPTIONNISTE

JEUNE, BILINGUE, POUR ETUDE LEGALE, 842-5891.

CUISINIERE

Avec expérience en cuisine française. Très bon salaire à l'année.
Appelez: Restaurant Continental, Kingston, Ontario, 542-5435.

Opératrices expérimentées

Pour manufacture moderne de robes et vêtements sports (à la pièce). Salaire $2.40—$3.40 heure.

S'adresser à D'Allaird
7060, Hutchison, 273-7273

SECRETAIRE DACTYLO

Bilingue, avec expérience dans bureau, comptables agréés, excellentes conditions. 381-9323.

★ COMMIS CODIFICATION $325 ★
Place du Canada, expérience assurances générales. Bilingue. Positions Unlimited, 1117 ouest, Ste-Catherine, suite 302, 842-4603.

● COMMIS-DACTYLO, $350 PLUS ●
Parfaite bilingue, 11ème année, 19-30 ans, bonne compagnie à Place Westmount. Rapid Placement, 861-8418.

COMMIS DACTYLO

Commis ayant minimum un an d'expérience de bureau demandée pour bureau des commandes et travaux variés de bureau. Age 19-28. Avantages sociaux complets de compagnie, excellente occasion d'avancement. S'adresser à M. Pascal, 277-2153.

COMMIS AUX FILIERES
Notre candidate aura de l'ambition et la connaissance du dactylo. Salaire attrayant bonnes conditions de travail. 731-7359.

COMMIS COMPTABILITE
Entrepreneur général en bâtiments recherche jeune fille de 20 à 30 ans avec très bonne expérience, pour s'occuper département des comptes à payer au complet (de la vérification et comptabilisation des factures incluant grand livre auxiliaire, paiement des chèques, comptabilisation des coûts). Sur système One-Rite. Salaire à discuter. Préférence sera accordée à jeune fille ayant expérience dans compagnie de construction.
384-1400
Prière de s'abstenir si sans ou peu d'expérience.

COLLEUSES dans la ceinture, expérience nécessaire, bonnes conditions, se présenter à 225, Liège ouest, porte 301.

COMMIS au département des commandes et comptabilité, pour compagnie industrielle progressive, située à St-Léonard. Doit être bilingue, connaissance dactylographique. Bonnes conditions de travail. Appeler 325-8120.

COMMIS DE BUREAU $390
Débutez dans le monde des affaires. Voici l'occasion d'acquérir l'expérience de la routine de bureau. Si vous êtes bonne dactylo, si vous aimez les chiffres et si vous pouvez vous occuper du téléphone et de la réception à l'occasion, entrez au service d'une maison de mode achalandée et commencez votre carrière. Dossier no 6. Career Girl Personnel, 1500 Stanley, bureau 225, 849-8371.

COMPTABLE FEMININ

Une imprimerie progressive recherche personne qualifiée pour faire comptabilité complète. Doit posséder une bonne expérience générale de bureau et des contrôles. Connaissances de la dactylo serait un atout Salaire $125 à $150 selon expérience.
Ecrire mentionnant expérience et études à Casier Postal 122, 112, rue Leacock, Pointe-Claire.

COMPTABLE (FEMME - FILLE) BILINGUE, POSSEDANT A FOND LES SYSTEMES ET METHODES MODERNES DE COMPTABILITE. EXCELLENTES CHANCES D'AVANCEMENT. Mme ROBIDOUX, 274-6424.

COMPTABLE, expérimentée, tous travaux, Veuillez répondre en anglais et en français, case 3165, La Presse.

★ COMPTES A RECEVOIR $400 ★
Saint-Léonard. Bilingue, Recouvrement, lettres. Positions Unlimited, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 302, 842-4603.

COMPTES à recevoir, collection, "Aging", bilingue, expérience. Appeler 381-6235.

CONNAISSEZ-VOUS les avantages offerts par Tupperware, un produit vendu dans plus de 50 pays? Offre d'emploi à temps partiel ou régulier. Possibilité d'avancement. 321-7621.

CONTREMAITRESSE avec expérience dans blazers et robes, très bon salaire 849-3315.

CONTREMAITRESSE demandée avec expérience dans manufacture de robes. Travail à sections, bon salaire, bonnes conditions de travail, s'adresser 110 St-André, Terrebonne, 666-4161.

CONTREMAITRESSE demandée pour manufacture vêtements sports, parlant un peu l'anglais, Quality Athletic Wear, 642, DeCourcelle, chambre 406, à l'arrière.

COSMETICIENNE avec expérience, bon salaire. Mme Chayer, 1492 Fleury est.

COSMETICIENNE de pharmacie, expérimentée, bilingue, références, pour pharmacie centre-ville, s'adresser 844-2515.

COUPEUSE DE FILS
Coupeuses de fils expérimentées demandées pour manufacture de robes pour dames. Poste permanent. Semaine de 5 jours. Marcus Faerman, 9600, boul Saint-Laurent, bureau 601.

COUTURIERE expérimentée. Atelier Draperies, semaine 5 jours. 7514 St-Hubert.

CUISINIERE avec expérience, doit loger ici, bon salaire, 725-3092.

CUISINIERE demandée, avec expérience et aide-cuisinière. Club de Golf 'Le Cardinal', 1000, Chemin St-Antoine, Ste-Dorothée, Laval, 627-3077.

CUISINIERE demandée pour banquet, le samedi journée complète. 677-3442.

DACTYLO
Commis senior dactylo et dicta expérimentée, relèvera la réceptionniste, bilinguisme utile. Veuillez appeler Miss Janda, 637-4484.

DACTYLO bilingue demandée immédiatement, comme secrétaire du directeur de recouvrements de compagnie finances, excellent salaire, atmosphère agréable tous avantages sociaux de compagnie. Secteur Côte-des-Neiges. M. Brotman, 731-8585, 681-1118.

DACTYLO bilingue, expérience travail de bureau, coin Fleury-Christophe-Colomb. De Vilbis Canada Ltd., 389-3555.

DACTYLO demandée pour bureau de vente, à Ville St-Laurent, âge 20 à 30 ans, doit être bilingue, expérience nécessaire communiquer avec M. C. Bethge, 747-3541.

DACTYLO bilingue, rapide, précise, temps partiel, 1 h. à 5 p.m. 727-5555.

DACTYLO rapide, bilingue, courtier d'assurance, nord ville, 384-0053, soir: 325-4751 Mme C. Binette.

POINÇONNEUSE

Pour travailler sur machine IBM129-Alpha Numérique.

Minimum 1 an d'expérience.
Secteur: L'Acadie-Boulevard Métropolitain.
Cafétéria — Stationnement
Avantages sociaux interessants

CONTACTEZ **SERVICE DU PERSONNEL 384-6450, poste 250**

INGENIEUR DE CHANTIER

Une importante entreprise canadienne de construction et de promotion est à la recherche d'un ingénieur de chantier.
Au moins 5 ans d'expérience dans la construction domiciliaire et commerciale. Doit bien connaître l'établissement des coûts, la programmation des travaux et la coordination de chantiers de plus de $3,000,000.
Libre de voyager par tout le Canada, périodiquement.
Salaire à discuter.
Ecrire à Case 3111, La Presse.

DICTAPHONISTE

Bilingue, demandée, pour contracteur général en construction. Travail secrétariat en général, très bon salaire. Semaine 5 jours. Position permanente. Appeler M. Salib : 387-2535 pour rendez-vous.

ASSURANCES

Jeune fille demandée avec expérience pour ligne personnelle. Connaissance des taux, préparations d'avenants et de nouveaux contrats, bilinguisme serait un atout. Tous les avantages sociaux. Proximité du métro. Excellentes conditions de travail. Pour rendez-vous, 849-3261, local 297.

OPERATRICES

Avec expérience sur machine overlock, tricot pour homme ; travail permanent; bon salaire.
S'adresser au 99 ouest, Chabanel, chambre 201, demander Mme Denise Pelletier.

FEMME DE MENAGE

PROPRE ET HONNETE POUR MAGASIN D'EQUIPEMENT D'HOTELS ET RESTAURANTS, 3 JOURS PAR SEMAINE, $2.50 L'HEURE, REFERENCES EXIGEES. S'ADRESSER 135 ST-PIERRE.

Téléphoniste junior bilingue

Diplôme de 11ème année, expérience non nécessaire. Pour rendez-vous, téléphoner à: M. G. Clerk, I.A.C. Limitée, 739-4701, local 232, pas d'agences.

OPERATRICES DE MACHINES A COUDRE

Expérience nécessaire, opératrices demandées pour manufacture de robes pour dames. Doit pouvoir faire travail par section ou vêtement en entier. Emploi régulier. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Marcus Faerman Inc., 9600 St-Laurent, ch. 601.

DACTYLO d'expérience, rapidité nécessaire, bilingue, Ville St-Laurent, 336-3944.

DACTYLO 18-22 ans, pour travail combine bureau et magasin. Se présenter 1451 Bleury.

DACTYLO bilingue pouvant faire sollicitation par téléphone pour information 384-3770, local 59.

DACTYLO BILINGUE $450
Compagnie d'équipement industriel, rédiger sa propre correspondance. Un peu de facturation. Dossier no 14. Career Girl Personnel, 1500 Stanley, bureau 255, 849-8371.

★ DACTYLO BILINGUE $500 ★
Saint-Jacques, McGill. Pour service de la recherche. Positions Unlimited, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 302, 842-4603.

● DACTYLO, $260 ●
Parfaite bilingue, 11ème année, 17-20 ans, bas de la ville. Rapid Placement, 861-8418.

DACTYLO-réceptionniste pour bureau de courtiers d'assurances. Expérience d'assurances générales exigées. Brunelle Trudel et Monette Inc., 1395 est, Fleury, 384-7950, demander Guy Brunelle.

DACTYLOGRAPHE demandée avec expérience sur machine ATF, bon salaire, 279-4536, demander M. Maselli.

DACTYLO expérimentée bilingue, connaissant travaux divers, merveilleuses chances d'avancement, 387-7171, 9670 boul. St-Laurent.

DACTYLO-RECEPTIONNISTE, 20 à 30 ans, avec expérience, salaire $5,200, bureau Dorval, appeler pour rendez-vous, M. Lepage, 636-4512

DANSEUSES-Serveuses demandées, expérience non nécessaire. 866-3094.

DANSEUSES-SERVEUSES demandées avec ou sans expérience. Travail immédiat, 849-6243.

DANSEUSES, SERVEUSES
Nouvelle agence. Nouveaux clubs besoin nouvelles filles, bon salaire, 524-7695.

DANSEUSES, SERVEUSES
Nouvelle agence. Nouveaux clubs besoin nouvelles filles, bon salaire. 524-7696.

DICTAPHONISTE BILINGUE
Emploi temporaire disponible dans le centre-ville pour dictaphoniste bilingue expérimentée. Belle position pour 3 jours par semaine à compter de maintenant jusqu'en décembre 1972. Pour rendez-vous appeler Mlle Patricia 842-5877, Dot Service de Personnel, 2085 Union, suite 1785.

ECHANTILLONNEUSE à temps plein, avec expérience dans vêtements sports, bon salaire, 384-0780.

ELECTROLOGISTE-esthéticienne, avec expérience, 10314, St-Laurent.

EMBALLEUSE de viande avec expérience, 40 heures. S'adresser à 3720 Mont-Royal est coin Orléans.

EMBOBINEUSE de cône ou d'écheveau pour manufacture de fil à coudre de coton. Nous vous entraînerons si vous avez quelque expérience de l'embobinage du fil à coudre de coton. Dans le secteur nord. M. Wooden, 384-6355.

EMPLOYEES DE BUREAU
Permanent ou temporaire. Régions Pointe-Claire, Dorval, Transcanadienne, 684-1275.
ALINE HOOPER ASSOCIES INC.

EMPLOYEES bilingues, expérience travail général bureau, salaire selon qualification, 524-7588.

ENQUETEUR DE
BUREAU DE CREDIT
Bilingue, avec expérience antérieure dans département de crédit. Emploi immédiat et permanent. Pour rendez-vous, appeler Monsieur H. Lévis, 849-8356.

ENSEIGNONS dactylo, anglais, etc. Louons, vendons dactylos. Frère St-Yves, 332-0044.

ENTREPRISE de la rive sud est à la recherche d'une réceptionniste dactylo, bilingue, à temps plein, connaissance ouvrage général de bureau. Inf. Fortier et Frère Ltée, 4575, boul. Laurier, St-Hubert, 678-2110. L. E. Arseneault.

EXCELLENTE position pour secrétaire exécutive avec sténo ou dicta bilingue. Un peu de comptabilité. Nord. Excellent salaire. Mlle Powell, 842-9777, Fields Key Personnel, 1410 Stanley, suite 420.

EXPERIENCE nécessaire, pour presser chemises, bonnes conditions, 733-1634, M. Stanley.

EXPERIENCE NECESSAIRE, OVERLOCK
Opératrices de machine demandées, emploi régulier, bon salaire, avantages sociaux. S'adresser au 2260 Parthenais, deuxième étage.

EXPERIENCE nécessaire, fille au comptoir, 6-4, Cape's 5333, chemin de la Reine-Marie.

EXPERIENCE nécessaire, serveuse demandée, pour travail le soir, excellente condition, pour travail à plein temps ou temps partiel. S'adresser au 4510 avenue du Parc, angle Mont-Royal.

FEMMES ou filles demandées, pour légers travaux de manufacture. S'adresser 300, Sauvé ouest.

FEMME demandée pour travail général de bureau dans une clinique psychologique. Age: 20 à 35 ans. Doit bien connaître son français et posséder la dactylo. Téléphone 331-5530 entre 9 h a.m. et 12 h a.m.

FEMMES d'expérience demandées pour manufacture de pantalons. S'adresser au 5333 rue Casgrain, 11ème étage.

FEMMES, filles, demandées, pour sollicitation téléphonique, 845-6414.

FEMMES demandées pour ouvrage par téléphone. 4 heures par jour à nos bureaux à Rosemont. Salaire seulement. M. Roger, 376-3542.

Morgan

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

DEMANDE

Vendeuses bilingues, expérimentées, pour travailler à temps plein et temps partiel, au comptoir de la charcuterie

Se présenter au:

Bureau d'Embauchage-
8è étage
Magasin Centre-Ville
de 10 h. à 16h.30

CENTRE-VILLE

STENO-SECRETAIRE

Dactylo rapide 70 mots minute, sténo 120 mots minute. Français impeccable, 3 ans d'expérience dans une fonction identique, âge 25 ans et plus.

DACTYLO-TRANSCRIPTEUR

Dactylo rapide, français impeccable, possédant bonne connaissance du dictaphone. Age 21 et plus, au moins connaissance des méthodes et routine de travail de bureau et connaissance du dictaphone. Age 21 et plus. Au moins 2 ans d'expérience.

POUR RENDEZ-VOUS COMMUNIQUER :
SERVICE DU PERSONNEL

842-4211 poste 226

Secrétaire bilingue

Dans la région de Lachine. Salaire très élevé.

APPELEZ BOB LABELLE

ALPHA PERSONNEL
1010 OUEST, STE-CATHERINE
SUITE 724 — 866-5414

OPERATRICES DE BOUTONNIERES

DEMANDEES PAR MANUFACTURE MANTEAUX DAMES ET VETEMENTS. TRAVAIL STABLE, PLUS HAUT SALAIRE. S'ADRESSER: NICCOLINI COMPANY, 9200 AVENUE DU PARC, 3ème ETAGE.

OPERATRICES

EXPERIMENTEES SUR MACHINES A COUDRE, DEMANDEES POUR VETEMENTS SPORT DAMES. EXCELLENT SALAIRE, EMPLOI STABLE. S'ADRESSER : NICCOLINI COMPANY, 9200 AVENUE DU PARC, 3ème ETAGE.

FAMILEX

Dames pour combler votre budget, vendez à temps partiel, nos produits annoncés à la télévision. 1600 DeLorimier, Montréal, 526-9191. Soir 728-3241.

DACTYLO

Bilingue et expérimentée, pour service de perception au bureau. Bon salaire selon qualifications. Pour entrevue appeler M. Bûche, 254-4591.

FEMMES DE CHAMBRES

Demandées, bilingues, expérience nécessaire, bonnes conditions de travail et bénéfices marginaux, salaire et pourboires. Se présenter:
HOTEL RITZ CARLTON
Entrée rue Drummond, Mlle Burritt.

FEMME de chambre demandée, avec expérience, 481-8121, entre 8 heures et 4 heures.

FEMME demandée pour sollicitation au téléphone 4 à 5 h. par jour, chez-soi. Salaire plus commission. 325-8870.

FEMMES-FILLES, pour ouvrage facile de bureau, bien rémunéré. S'adresser 8694 Saint-Denis, ch. 2.

FILLES de table expérimentées, Au Select Restaurant, 365 Ste-Catherine Est.

FILLES de comptoir, commandes pour emporter, avec, ou sans expérience, Comptoir 2, Place Victoria, demander Mme Richard.

FILLES, 18-30 ans, belle apparence, cabarets distingués, $200. 849-5297.

FILLES demandées pour travailler dans département d'échantillonnage. S'adresser 9320 St-Laurent, chambre 601, demandez M. Albert.

FILLES de comptoir avec expérience seulement pour casse-croûte, hôpital Hôtel-Dieu, Pavillon Le Royer, entrevue 9 à 11 a.m. pas d'étudiantes.

FILLES pour ouvrage général, coupeuse de fils, faiseuse de poche, assembleuse, Couturière sur machine overlock, 160 Saint-Viateur est, chambre 403.

FILLES-FEMMES
EXPERIENCE SI POSSIBLE
Comme plieuses pour département de calandres:
POSITION PERMANENTE
BUANDERIE JOLICOEUR
4132 PARTHENAIS

FINISSEUSES en fourrure avec expérience. Téléphoner à 273-7764.

GARDE-MANGER
Temps partiel, repas du midi, 5 jours semaine, 845-1575.

GARDIENNE demandée, 30 à 40 ans, fiable. S'occuper 2 enfants, 2-3 ans, lundi au vendredi. $30 semaine, 677-1474, Longueuil.

GERANTE vendeuse, confection pour dames, position permanente, bon salaire, 353-1330.

GERANTE demandée pour boutique vêtements jeunesse dames. Ouverture centre Woolco Laval. Excellent salaire, avantages sociaux, expérimentées seulement. Appeler Mr Sixman au 684-3651.

GRANDE manufacture de draperies cherche des jeunes femmes pour ouvrage général et des femmes pour apprendre la couture industrielle. Veuillez faire application à 2177 Masson.

GRADUEE de perforatrice keypunch IBM, Intelligente et débrouillarde. Sans expérience. Nord. Mme Paquin, 842-5437, Fields Key Personnel, 1410 Stanley, suite 470.

INFIRMIERES et auxiliaires licenciées besoin urgent, temps partiel et complet, jours, soirées et nuits, appeler PNP 522-1151.

INFORMATIQUE
Jeune fille, expérience requise sur équipement I.B.M., et notions comptabilité. Appelez M. Rivet, 527-3619.

INTELLIGENTE, secrétaire, sténo, bilingue. Expérience au personnel un atout. Centre-ville. $500. Mme Neilson, 842-9777, Fields Key Personnel, 1410 Stanley, suite 420.

JEUNE fille ou femme demandée parfaitement bilingue, de belle apparence et aussi expérimentée pour vendre dans une grande chaîne de magasins à rayons Lieu de travail Toronto. Salaire au-dessus de la moyenne. Toute personne intéressée s'adresser en personne et demander M. André Senécal, à 3645 boul. St-Joseph est, de 1 h. à 5 h., 725-6451.

JEUNE fille pour ouvrage général dans le département de découpage, dans manteaux pour dames, bon salaire, ouvrage à l'année, s'adresser 24, Mont-Royal ouest, chambre 704.

JEUNE FILLE avec 2 ans d'expérience en pharmacie et cosmétiques, bilingue, références, 735-1661.

JEUNE FILLE, entretien maison, centre-ville, logée $40 semaine, 577-6928.

JEUNES filles ou femmes demandées pour ouvrage général pour entrepôt de chaussures, salaire $1.50 à $1.75. S'adresser à Pierre Di Dominico, 4700 Bourg via Montée-de-Liesse, Ville St-Laurent.

JEUNES FILLES 18 ans danseuses $150, serveuse-danseuse $200. 842-7403.

JEUNES couturières dans boutique de robes, pour dames, s'adresser sur les lieux, 6356 St-Hubert.

JEUNE FILLE avec expérience, commis junior de bureau, la candidate doit être alerte et désireuse d'avancement, bon salaire, de 9 à 6, 5 jours, s'adresser 125 Chabanel ouest, chambre 303.

JEUNES filles bilingues, pour boutique de lingerie, Position permanente. S'adresser 477 Ste-Catherine ouest, entre 10 a.m. et 1 p.m.

JEUNE fille pour bureau, excellentes conditions de travail, dactylo bilingue, près Jean-Talon, Decarie, 733-5303.

JEUNES filles pour travail général dans manufacture. $1.75 l'heure, se présenter bureau 702, 423 Mayor.

JEUNES filles demandées pour travail général dans manufacture, se présenter en personne seulement, 1435 Bleury, bureau 605, Bertha.

Secrétaire bilingue

Correspondance générale. Secteur nord. 3 semaines.
OUVERTURE IMMEDIATE
APPELEZ MME ROBERT, 323-5228
MARIE SELICK ASSOCIATES
1155 DORCHESTER, SUITE 2711
COIN PEEL

Perforatrice française

029-059 Alpha Numérique. Centre-ville. Période 3 semaines.
OUVERTURE IMMEDIATE
APPELEZ MLLE AMATO, 871-1600
MARIE SELICK ASSOCIATES
1155 DORCHESTER, SUITE 2711
COIN PEEL

OPERATRICES EXPERIMENTEES

SUR MACHINES OVERLOCK ET FLATLOCK. SALAIRE A PIECES. GARANTIE 52 H POUR COMMENCER. PLUS BONI DE PRODUCTION. EXCELLENTES CONDITIONS. TOUS BENEFICES DE COMPAGNIE. S'ADRESSER 7272, RUE CLARK.

ASSURANCES

Jeune fille demandée ouvrage général de bureau, classification, filières, expérience dans l'assurance serait un atout. Tous les bénéfices sociaux. A proximité du métro. Pour rendez-vous 849-3261 local 297.

FILLE DEMANDEE
OUVRAGE GENERAL DE BUREAU

BILINGUE ET EXPERIENCE DE CREDIT PREFERABLE. S'ADRESSER A:
D'ALLAIRD'S LTEE
907, STE-CATHERINE OUEST,
Mme Regimbald, 845-2149

JEUNE FILLE demandée pour recevoir formation comme empaqueteuse dans usine vêtements. S'adresser Daival Dress Inc., 1199 Bleury, chambre 520.

JEUNE fille demandée, parfaite bilingue, pour travail général de bureau et répondre au téléphone. Se présenter à 6666, St-Urbain, chambre 301. Ou téléphoner à 273-7203.

JEUNES FILLES avec personnalité requise pour relations publiques dans secteur industriel. 842-4592.

KEY punch recherchons opératrices ayant expérience machine IBM 079 ou Univac 1710. S'adresser 9950 boul. Ray-Lawson ou signaler 352-3660.

LABORATOIRE de photographie recherche personne d'expérience pour travaux professionnels dans le printing en couleur Sur printer 5S ou autre. Téléphoner à: 387-0411.

MESDAMES, gagnez de l'argent tout en portant nos magnifiques bijoux. Nous payons la plus haute commission pour démonstrations à domicile. Pour information appelez M. Caron, 334-8505, Celebrity Fashion Jewels.

MODELE-RECEPTIONNISTE pour vendeur de vêtements pour dames. Taille 9-10, 5'6", 866-8381.

MODELES demandées pour studio Art Brook Photographie, 525 est Sherbrooke, app. 1, 845-5060 entre 2 heures et 8 heures p.m.

NOTAIRE
Demande secrétaire, bilingue, avec expérience, 866-1501.

OCCASION EXCEPTIONNELLE $500
Dactylo dicta très compétente et sténo anglaise demandée comme secrétaire au directeur de la publicité dans compagnie en expansion rapide. Bonne conversation française indispensable. Appeler Mlle Lane, Permanent Personnel Assoc., 1010 ouest, Ste-Catherine, bureau 708. Tél.: 875-6810.

ON DEMANDE bobineuses expérimentées et tricoteuses de chaussettes pour hommes. Ecrire 2 : Metev Woollen Mills Limited, Brandon, Manitoba.

OPERATRICES d'expérience sur machine à coudre régulière et machine à bord, dans manufacture de robes. S'adresser 110 St-André, Terrebonne, 666-4161.

OPERATRICES demandées sur machine simple avec expérience dans la robe, 8,000 Léonard de Vinci, 527-8291.

OPERATRICES d'expérience demandées machine Overlock, bon salaire, $2.50 l'heure, ouvrage à l'année, demander Fernand, 381-6218.

OPERATRICES expérimentées sur machines Overlock ou ordinaires. Travail à l'année. Bon salaire. S'adresser Sandow Sporting Knit, 3981 St-Laurent, 6ème étage.

10 OPERATRICES d'expérience dans les blazers et robes. Bon salaire, ouvrage à l'année, 849-3315.

OPERATRICES expérimentées pour travail à domicile sur machine "overlock" Singer. S'adresser Quality Athletic Wear, 642 de Courcelle, bureau 406, à l'arrière.

OPERATRICES d'expérience demandées, dans la chemise, 844-3212.

OPERATRICES OVERLOCK POUR IMPORTANT MANUFACTURIER DE CHANDAILS. S'ADRESSER A HELEN HARPER SWEATERS, 6ème ETAGE, 4060, BOULEVARD, SAINT-LAURENT.

OPERATRICES sur moulin à coudre, pour ouvrage à domicile, s'adresser 10105, St-Vital, Montréal-Nord.

OPERATRICES sur machines overlock, s'adresser à 1435, Bleury, ch. 500.

OPERATRICES expérimentées demandées pour manufacture vêtement sport. S'adresser 3470 est, Métropolitain, chambre 310.

OPERATRICES demandées pour manufacture de souliers. 5150 St-Laurent.

OPERATRICES d'expérience pour robes, bon salaire, ouvrage régulier, 5369 St-Laurent, chambre 201.

OPERATRICES demandées sur machines à coudre. 3575 St-Laurent.

OPERATRICE avec expérience, sur machine Singer overlock, dans chandails pour dame S'adresser à Isodora Création, 274-9315.

OPERATRICES d'expérience pour machine blind stitch, 6750 Esplanade, chambre 402.

OPERATRICE KEY TAPE
(HONEYWELL 735)
Emploi temporaire disponible dans le secteur Lasalle pour opératrice expérimentée de Honeywell 735. Pour rendez-vous appeler Mlle Patricia, 842-5877, Dot Service de Personnel, 2085 Union, suite 1785.

OPERATRICES expérimentées dans travail par sections pour robes et vêtements sport. Travail 50 semaines complètes par année. Travail à la pièce plus avantages sociaux. S'adresser M. Grosser, Vingt-Ans Dress (Une division de Algo), 875-5320 ou 4517 Hôtel de Ville, angle Mont-Royal.

100 KEYPUNCH

EXPÉRIENCE NÉCESSAIRE
DEMANDÉES IMMÉDIATEMENT

JOUR ET NUIT
POUR
CENTRE-VILLE

Pour rendez-vous le jour et le soir téléphonez à:

office overload
PLAZA No. 23, 3 Place Ville-Marie 861-3561
CREMAZIE 384-9650
DORVAL 631-0707

BOMBARDIER

DIVISION :
VETEMENTS ET ACCESSOIRES

SECRETAIRE

DU A L'EXPANSION DE NOTRE DIVISION DE VETEMENTS, NOUS OFFRONS UN POSTE DE SECRETAIRE A UNE JEUNE FILLE DYNAMIQUE POUR NOTRE DEPARTEMENT DU CREDIT. LA CANDIDATE DEVRA ETRE BILINGUE, POSSEDER UN COURS SECONDAIRE ET AVOIR UNE BONNE STENO ET DACTYLO. EXCELLENTS AVANTAGES SOCIAUX.
NOUS AVONS EMMENAGE DANS UN NOUVEL EDIFICE SITUE AU 3250 EST, METROPOLITAIN, BOUL. ST-MICHEL.
Bureau du personnel 376-2040

Secrétaire exécutive, bilingue

Département de publicité. 80% français. Secteur nord-est. Période 3 semaines.
OUVERTURE IMMEDIATE
APPELEZ Mlle AMATO, [illegible]-1600
MARIE SELICK ASSOCIATES
1155 DORCHESTER, SUITE 2711
COIN PEEL

CAISSIERE

avec expérience de la caisse et de la machine à additionner. Doit être bilingue et avoir belle personnalité. 5 jours par semaine, bénéfices.

COUTURIERES

Avec expérience dans le prêt-à-porter, 5 jours par semaine. Emploi régulier, bénéfices.

Holt Renfrew & Cie Ltée,
BUREAU DU PERSONNEL,
7e Etage,
1300 ouest, SHERBROOKE

DACTYLO

Bilingue, avec connaissance de comptabilité, excellentes conditions de travail. Jean-Talon, Decarie, 731-3808.

SECRETAIRE

Bilingue pour Agence de Voyages, expérience et anglais indispensables. Salaire selon qualifications, 5135 St-Denis, 273-4557.

VENDEUSE

solliciteuse pour accompagner photographe d'enfant à domicile dans Montréal. Travail intéressant demandant personne active et intelligente. 729-7139.

OPERATRICES expérimentées, travail par section, pour blouses de dames, 9320 Saint-Laurent, chambre 202.

OPERATRICES avec expérience pour machines plain et overlock, pour les blouses de dames, ouvrage à l'année, 2457 Des Carrières, 1 rue au sud de Rosemont, près Iberville.

OPERATRICES sur machines de bords, ouvrage à l'année, 2457 Des Carrières, 1 rue au sud de Rosemont, près Iberville.

OPERATRICES demandées, machines Plain et Overlock, bon salaire, bonnes conditions de travail, 9860 Clark.

OPERATRICES, overlock, et boutonnières, avec expérience, compagnie moderne, travail à l'année, bonnes conditions, cafétéria, air climatisé, 9250 avenue du Parc, coin Chabanel, 5e étage, Mme Guertin.

OPERATRICES d'expérience sur machine overlock, dans les chandails. Bon salaire et bonnes conditions de travail, Helen Harper, 4060 St-Laurent, 6e étage, demander M. Maurice.

OPERATRICE de machine comptable demandée pour la machine Burroughs Sensimatic 200, connaissance de la comptabilité un atout. Poste permanent. Secteur Cote des Neiges. Bon salaire. Ambiance agréable. M. Brotman 731-6585.

OPERATRICES, FAUT SAVOIR COUDRE SUR MACHINE 1 OU 2 AIGUILLES. EXCELLENTES CONDITIONS. VANITY, 7255 ALEXANDRA. (NORD JEAN-TALON, ENTRE ST-LAURENT ET AVENUE DU PARC)

OPERATRICES expérimentées, pantalons et jupes pour dames, 9320 Saint-Laurent, chambre 401.

OPERATRICE d'expérience dans la robe au complet pour travail à la manufacture seulement, Auteuil, Laval, situé sur ligne d'autobus. 625-2212, jour; 663-1331, soir.

OPERATRICES expérimentées pour robes, très bonnes conditions, s'adresser Gill James Red, 209 est, Ste-Catherine, chambre 705, 845-1781.

OPERATRICES expérimentées, machine à coudre, 55 ouest, Mont-Royal, chambre 200.

OPERATRICES expérimentées, machine overlock et simple, bon salaire, conditions avantageuses, se présenter ou appeler Claudette Lingerie, 2310 Holt, 277-3169.

OPERATRICE de machine Burroughs, expérimentée, bilingue, poste stable, secteur Crémazie, 9795 Verville, 384-6550.

OPERATRICES expérimentées sur machines à coudre, dans la robe, ouvrage à l'année bon salaire, s'adresser 115, St-Paul est, 866-3488.

OPERATRICES pour machines Singer régulières, bon salaire, travail stable, Alpine Sportwear, 5650 Iberville, chambre 300.

OPERATRICES avec expérience pour lingerie sur machine ordinaire et overlock, Patricia Silkwear, 55, ouest Mont-Royal, chambre 1001.

OPERATRICES de machines à coudre, expérimentées pour tapisseries de meubles de qualité. Bons salaires. Secteur Côte de Liesse. Appeler 353-5710.

OPERATRICE demandée avec expérience sur machine à coudre 95 ou 96, bon salaire. Town & Country Uniforms, 6988A, St-Hubert, 271-5055.

OPERATRICES DE MACHINES A COUDRE, EXPERIMENTEES SUR OVERLOCK OU MACHINES UNE AIGUILLE. BON SALAIRE. TRAVAIL A L'ANNEE. PERT KNITTING. 1350 MAZURETTE. (L'ACADIE - LOUVAIN).

OUVRAGE général de bureau, avec expérience sur machine comptabilité, bilingue. 2425 Holt.

OUVRIERE pour retouches robes de femmes. M. Lapalme, 1227, Phillips Square.

OVERLOCK et machines spéciales, opératrices avec expérience sur chandails seulement, S'adresser chez Quality Knitwear, 3995 Berri, 842-8175.

OVERLOCK, opératrices expérimentées, travail par section, blouses de dames, 9320 Saint-Laurent, chambre 202.

OVERLOCK opératrices expérimentées dans chandails, bon salaire, ouvrage stable. 435 Beaubien ouest, 3e étage.

PHARMACIE, jeune fille ou dame, pour clinique médicale, expérience, de préférence, bilingue, Verdun, 768-1105.

PLIEUSES, FILEUSES, EXPERIMENTEES SUR CALANDRE DANS BUANDERIE, 272-8271.

POUR RIVE SUD et Montréal, sollicitation à son domicile, au téléphone, aucune vente, possibilité de $100 et plus par semaine. Ecrire à 2433, L.O. David, Montréal.

PRESSEUSE d'expérience pour pantalons demandée, 525-2033, 3295 Ste-Catherine est.

Secrétaire

(Métro Berri-Demontigny)

Pour compagnie canadienne française de courtage immobilier.
Sténo anglaise, dictaphone.
Excellentes conditions de travail-salaire selon qualifications et expérience.

Pour entrevue:
Jean Guy Labrèche
845-1144
Armand DesRosiers

SECRETAIRE BILINGUE

Une importante compagnie de produits pharmaceutiques recherche une secrétaire bilingue avec expérience, pour son département de marketing. La candidate devra composer sa correspondance dans les deux langues. Bonnes conditions de travail et autres bénéfices. Pour information, communiquer avec M. Jean-Paul Marsan.

I. C. N. CANADA LTEE
675, MONTEE-DE-LIESSE,
MONTREAL 377
735-5501

MISS 500

Assignations temporaires

- SECRETAIRES
- DICTAS
- DACTYLOS
- COMMIS

Aussi personnes avec expérience dans l'assurance.
ENREGISTREZ-VOUS AUJOURD'HUI.
866-8601
615 OUEST DORCHESTER — SUITE 500

SERVEUSES

expérimentées dans le service de snack-bar, bonnes conditions de travail. Position permanente, s'adresser au gérant, 3 à 5 heures p.m.

RESTAURANT AUX CASCADES

DACTYLO

Service des ventes. Age 20-35 ans. Situation permanente. Semaine 5 jours, 35 heures.
Les candidates devront posséder une connaissance courante des deux langues
FONCTIONS :
Correspondance courante et statistique.
Salaire selon compétence, bénéfices marginaux usuels.
Se présenter:

G. COUSINEAU
700, BOUL. LEBEAU, V S L
PRES ROND-POINT ROCKLAND

TRICOTS

Vendez à domicile nos tricots 4 saisons, finis à la main. Choix de couleurs, toutes pointures, robes, robes-pantalons, costumes 2 pièces, robes longues, etc. Pour informations téléphonez à Mlle Suzanne, 274-5391 ou écrire LES DISTRIBUTIONS BEAUBIEN INC., 1208 Beaubien est, Montréal 326.

PREPOSEE AUX COMMANDES $400
Entreprise de décoration en pleine expansion, Saint-Léonard. Occasions d'avancement. Dossier no 8. Career Girl Personnel, 1500 Stanley, bureau 225, 849-8371.

PRESSEUSES de chemises demandées, expérience, machine Prosperity, 484-1778.

PRESSEUSES et plieuses de chemises, expérimentées, temps partiel, 4 heures par jour, bon salaire. S'adresser 5214 Côte-des-Neiges, 737-7477, soir 731-5615.

PRESSEUSE de chemises, plan de nettoyage à sec, moderne, bonnes conditions de travail et salaire excellent, s'adresser à Paragon Dry Cleaning Center, 7063, Côte St-Luc, (Cote St-Luc, Centre d'achat).

PRESSEUSES expérimentées pour robes dames et sur machines overlock, travail stable. 35 heures semaine, vacances payées. S'adresser à: 8502 - 9ème Avenue, St-Michel.

RECEPTIONNISTE bilingue demandée pour bureau d'optométriste, expérience non essentielle. 931-4041.

RECEPTIONNISTE AVEC EXPERIENCE, BILINGUE, FACTURATION, UN PEU DE DACTYLOGRAPHIE, 274-6424.

RECEPTIONNISTE DACTYLO
BILINGUE
Emploi temporaire disponible pour jeune dactylo bilingue. Minimum 2 années d'expérience. Pour rendez-vous appeler Mlle Patricia 842-5877, Dot Service de Personnel, 2085 Union, suite 1785.

RECEPTIONNISTE, bilingue demandée, pour salon de coiffure, 342-2575.

RECEPTIONNISTE bilingue avec expérience pour travailler à Ville d'Anjou, 353-2000.

RECEPTIONNISTE et assistant demandés pour salon de beauté. Centre ville. Doivent être bilingues. Expérimentés de préférence. Téléphone 849-1183.

RECEPTIONNISTE bilingue, avec un peu de dactylo, 845-3275, local 30.

RECEPTIONNISTE bilingue, un peu de dactylo, pour application, s'adresser à 5683 -Dominique. Demander Mme Lachapelle.

RECEPTIONNISTE-dactylo avec expérience, bilingue, travail général de bureau, bonne présentation, district Ahuntsic. Ecrire Case 3182, La Presse.

REPASSEUSE de chemises pour magasin nettoyage à sec, expérimentée sur mannequin ou pliage. M. Harnold, 768-2541.

RIMOLDI, opératrice expérimentée, dans chandail, 435, Beaubien ouest, 3e étage.

SECRETAIRE JURIDIQUE $440
Entreprise juridique florissante recherche sténo bilingue et dicta pour assister un avocat. Quelque expérience nécessaire. Appeler Mlle Lane, Permanent Personnel Assoc., 1010 ouest, Ste-Catherine, bureau 708. Tél.: 875-6810.

SECRETAIRE JUNIOR $100
Peu ou pas d'expérience requise par cette compagnie bien établie au cas où vous posséderiez le bon vouloir et de l'habileté. Sténo bilingue et dactylo convenable. Travail principalement en français. A l'ouest. Appeler Mlle Dumas, Permanent Personnel Assoc., 1010 ouest, Ste-Catherine, Suite 708. Tel.: 875-6810.

SECRETAIRE DICTA $500
Bonne dactylo bilingue demandée pour assister directeur régional de compagnie bien connue. Bons avantages sociaux. Appeler Mlle Lane, Permanent Personnel Assoc., 1010 ouest, Ste-Catherine, bureau 708, tél.: 875-6810.

SECRETAIRE, sténo ou dictaphone, bilingue, expérience, pour maison d'édition, 273-7217.

SECRETAIRE demandée, expérience légale nécessaire, burean centre-ville, 849-5311.

SECRETAIRE PRIVEE $500.00
Personne expérimentée requise pour assister directeur régional aux ventes d'une compagnie reconnue. Bonne dactylo pour dictaphone. Travail principalement en anglais mais devrait connaître suffisamment le français pour correction de la correspondance. Compagnie sur ligne de métro, Appeler Mlle Dumas, Permanent Personnel Assoc., 1010 ouest, Ste-Catherine, Suite 709, tél.: 875-6810.

SECRETAIRE demandée, bilingue, expérience dans un bureau de comptables, dactylo, faire parvenir curriculum vitae, Ecrire Case 3142 La Presse.

SECRETAIRE légale, minimum 1 an d'expérience, sténo, bonnes conditions, 288-4241.

SECRETAIRE pour étude d'avocats, expérience requise, doit être parfaitement bilingue, 842-5792.

SECRÉTAIRE BILINGUE

Il existe présentement une ouverture pour une secrétaire senior bilingue, capable de prendre la sténographie en français et en anglais et possédant une connaissance très approfondie des deux langues.
La candidate devra être compétente, capable d'assumer la responsabilité de travail confidentiel, et avoir au moins 5 années d'expérience comme secrétaire.
Ce poste offre l'opportunité d'un travail très intéressant, des bénéfices sociaux avantageux, et d'excellentes conditions de travail.
Toute réponse sera gardée confidentielle.
Veuillez vous adresser à l'administratrice du personnel.

DOMINION BRIDGE

B.P. 280, MONTRÉAL 101

PERRY PERSONNEL LIMITEE

PIONNIERS EN PERSONNEL
ETABLIE DEPUIS 1946

SECRETAIRES		
Juridique. Bil.	Place Ville-Marie	$5,200
Bil. à l'exécutif	Beaver Hall Hill	$ 600
Trilingue	P V M	$ 525
Bil. à l'exécutif	Côte-de-Liesse	$ ouvert
STENOS		
Bil. junior	Place Victoria	$4,800
Bil. Com. général	Lakeshore Drive	$4,800
Bil. Senior	Edif. Sun Life	$5,700
Bilingue	O. Ste-Catherine	$5,200
DIVERS		
Dicta bil.	Ville St-Laurent	$4,620
Dicta dact. bil.	Esplanade	$4,840
Dicta dact. bil.	Ouest Sherbrooke	$4,800
Dicta dact. bil.	Dorchester	$4,200
Dicta dact. bil.	Côte-de-Liesse	$4,560
Estimateur adjoint	Rue de l'Epée	$ ouvert
Tenue de livres senior, bil.	Westmount	$,7500

1117 ouest, rue Ste-Catherine
suite 403, Montréal 110, Québec
Téléphone 849-3501

Ouvert lundi, mardi et mercredi jusqu'à 8 p.m.

DACTYLO ADJOINTE $500

Une dactylo parfaitement bilingue est demandée par société internationale bien connue, centre-ville, nouveau service de traduction. La société projette une expansion et vous deviendrez l'employée féminine senior. Faut connaître grammaire française et anglaise parfaitement. Connaissance de dictaphone ou sténo serait un atout pour cet important poste de secrétariat. Age 25-38 ans. Tél. à Mlle Willis.

H. V. CHAPMAN ASSOCIATES
1255 UNIVERSITY
BUREAU 333 866-8891

"GAL FRIDAY"

SI VOUS ETES BILINGUE, BONNE STENO, SI VOUS AIMEZ LE TRAVAIL DANS LA SALLE D'EXPOSITION ET SI VOUS ETES CAPABLE D'ASSUMER RESPONSABILITES, UN EXCELLENT POSTE A SALAIRE ELEVE VOUS ATTEND. BUREAU BIEN SITUE. APPELR M. ADAMS, 842-2581.

CAISSIERE

Emploi régulier pour jeune femme sérieuse à son travail. Atmosphère agréable, avantages sociaux. Doit être bilingue. S'adresseren personne à M. Wayne, chez A. Gold & Sons, 388 ouest, Sainte-Catherine, angle Saint-Alexandre.

DACTYLO-RECEPTIONNISTE

Bilingue avec expérience pour facturaton, travail général de bureau. Se présenter: 10601 Georges Pichet, Montréal-Nord.

CHAUSSURES

Poseuse d'empeignes, prépareuses sur machines à 1 ou 2 aiguilles avec expérience, 2250, Aird. Mlle Lepin, 259-2571.

Réceptionniste-dactylo

Demandée par compagnie de construction, expérience 2 ans, doit être bilingue, demander Mme Primeau, 845-3148.

SECRETAIRE légale, bilingue, au moins 2 ans expérience légale. 849-9263, demandez M. Morin.

SECRETAIRE
20-35 ans, sténo, bilingue, expérimentée, ouvrage général de bureau pour importante compagnie d'importation, secteur Crémazie, salaire selon expérience, pas d'agent. 384-8790.

SECRETAIRE
Nous requérons les services d'une sténo-dactylo bilingue. La candidate aura l'esprit d'initiative dans l'assistance des fonctions de son employeur. Salaire attrayant et bonnes conditions de travail. 731-7359.

SECRETAIRE bilingue, bureau moderne, centre-ville, demande une secrétaire avec minimum 3 ans d'expérience dans un bureau de notaire. Doit être parfaite bilingue. Salaire selon expérience. Demandez Mme Porter, 866-6067.

SECRETAIRE demandée, ouvrage général de bureau, doit être bilingue et avoir des notions de comptabilité pour magasin produits de beauté en gros. 1695 De Salaberry, 336-1424.

SECRETAIRE, STENO-DACTYLO BILINGUE. POUR NOTAIRES, 861-6387.

★ SECRETAIRE BILINGUE $425 ★
Place Ville-Marie. Expérience juridique. Positions Unlimited, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 302, 842-4603.

SECRETAIRE BILINGUE
expérimentée, avec sténo, pour compagnie située à St-Laurent. Correspondance et travail de bureau très variés. Semaine de 5 jours, dans un bureau moderne, air climatisé. Salaire intéressant en fonction de compétence, 331-7827.

SECRETAIRE
Avec expérience temps partiel, bilingue, bureau situé Côte St-Paul. 761-3455. Mlle St-Julien.

SECRETAIRE avec connaissance approfondie du français parlé et écrit et connaissance d'usage anglais parlé et écrit. Sens du travail en équipe et relations publiques, 18 à 25 ans. Traitement selon qualifications. Faire parvenir dossier de candidature avant le 9 juin 1972 à Croix-Rouge de la Jeunesse, 2170 ouest, boul. Dorchester, Montréal 108, à l'attention de Pierre Gendreau.

SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE $500
Accueillez tous les clients; en tant que secrétaire vous ferezd actylo, sténo et dictaphone pour patron d'une petite entreprise de produits alimentaires à Lachine. Dossier no 2. Career Girl Personnel, 1500 Stanley, bureau 225, 849-8371.

SECRETAIRE bilingue, sténo-dictaphone, comptabilité, Xérox, débutantes acceptées, Notaires, Crémazie-Lajeunesse, 381-7464; Soir 671-8979; 334-3502.

SERVEUSES demandées, doivent être bilingues, pour travailler dans un club. Pour rendez-vous voir M. Phil, 8044 boul. St-Michel, vendredi samedi, dimanche, entre 11h. a.m. et 3h. p.m., 728-1093.

SERVEUSES demandées, de jour ou du soir, expérience, Uniformes 8-10-12 ans, se présenter entre 3h. et 5h. 801 Est boul. Maisonneuve.

SERVEUSES, barmaid, avec ou sans expérience. Logées. 1-429-7383.

SERVEUSES expérimentées, travail le soir, bons pourboires, 5385 Gatineau, 733-0412.

SERVEUSE demandée, jour et fins semaine, 6421 boul. Robert, 325-0202.

SERVEUSE expérimentée, bilingue, travail de nuit, Bouras Restaurant, 857 Décarie, St-Laurent.

SERVEUSES, belle apparence, avec sans expérience, servir boisson, $200. 849-5297.

SERVEUSES-danseuses demandées, non topless, avec ou sans expérience, pou bar-salon de M. Jos Beaudry. Se présenter entre 6 heures et 8 p.m. lundi au vendredi. 7657 St-Denis, 271-4621.

SERVEUSES demandées pour servir boissons, $150 semaine. 524-7676.

SERVEUSES demandées, avec expérience. S'adresser: Restaurant DaGiovanni, 572 Ste-Catherine est.

SERVEUSES demandées pour servir boissons, $150 semaine. 524-7696.

Perforatrice française

029-059 Alpha Numérique. Centre-Ville. 2 semaines.
OUVERTURE IMMEDIATE
APPELEZ MLLE AMATO, 871-1600
MARIE SELICK ASSOCIATES
1155 DORCHESTER SUITE 2711
COIN PEEL

Dictaphoniste bilingue

Correspondance générale. 80% anglais. Période une semaine; secteur Est.
OUVERTURE IMMEDIATE
APPELEZ MLLE AMATO, 871-1600
MARIE SELICK ASSOCIATES
1155 DORCHESTER, SUITE 2711
COIN PEEL

OPERATRICES DEMANDEES

4750 Des Grandes Prairies. Expérimentées, pour couture dans culottes de plastique pour bébé. Demander Margot, Les Industries Bedford Limitée, 325-4410 local 37.

COMMIS SALAIRE

Femme demandée ayant l'expérience du calcul des salaires, dans l'industrie de la construction. Doit connaître dactylo. Bon salaire et avantages sociaux, 324-5200, J. Millette.

DACTYLO — COMMANDES

Bilingue, doit être expérimentée, 11051 Ray Lawson, Ville d'Anjou, 352-2411.

INFIRMIERES

infirmières et auxiliaires licenciées besoin urgent, temps partiel et complet, jours, soirées et nuits, appeler PNP, 522-1151.

SERVEUSE européenne, demandée, expérience, service français. Se présenter à partir de 3 p.m., Chez Pierre, 1263 Labelle, métro Berri, 843-5227.

SERVEUSE d'expérience demandée. Pas de dimanche. S'adresser au 1445 rue Mansfield, Montréal.

SERVEUSE demandée, semaine 5½ jours, bilingue. Fille pour comptoir sandwiches, à temps partiel, 3 heures par jour. 5505 St-Laurent.

SERVUESE 21-30 ANS, BILINGUE POUR SALON BAR CENTRE-VILLE. 937-2812. M. RYAN.

SERVEUSES, expérience, temps partiel et temps plein, travail de jour. Se présenter 1 Ste-Catherine est, restaurant Ben Ash.

SERVEUSES, barmaids demandées. Expérience non requise. Logées. 665-2609.

SERVEUSE, expérience, travail soir, Laurier Bar B Q, 381 Laurier ouest, 273-3671.

SERVEUSES demandées, travail de jour, belle apparence, 2820 Bélanger est.

SERVEUSE expérimentée, jour, dimanche libre, 4995 Beaubien.

SERVEUSE, bilingue, pour heure du midi, se présenter au 48 Chabanel ouest ou téléphoner 389-0084.

SERVEUSES d'expérience, bilingues, s'adresser à Ruby Foo's Coffee Shop, 7655 boul. Décarie, Mlle Bernier.

SERVEUSE demandée, 7101 avenue du Parc, 273-8316.

SERVEUSES demandées avec expérience. Travail de jour, 11 heures à 2 heures. Travail de soir, 5 heures à feemeture. 5810 boul. Gouin Ouest.

SERVEUSES travail de nuit, bonne expérience, 4052, Jean-Talon est.

SERVEUSES, expérimentées, 833 boul. Maisonneuve est, 523-5665.

SERVEUSES-DANSEUSES, expérience non nécessaire, se présenter en personne, à 1930 Delorimier, de 7 h. p.m. à la fermeture.

SERVEUSES demandées, 5 jours par semaine, lundi-vendredi. S'adresser: Restaurant Delmar, 9600 Boul. St-Laurent.

SERVEUSE expérimentée. Almar Restaurant, 4266 est, Jean-Talon, centre commercial Boulevard.

SERVEUSES demandées, avec expérience, 5 jours par semaine, 1348 est, Beaubien.

SERVEUSES demandées au Restaurant Da Giovanni, 572 Ste-Catherine est.

SERVEUSE expérience, repas, boisson, 4021 Ste-Catherine est, 2 à 5 h.

SERVEUSES pour cocktail loundge, se présenter en personne entre 1 et 4 heures p.m., Chez Bourgetel, 1458 de la Montagne, Montréal.

SERVEUSE demandée immédiatement, fins semaine soir. 665-3643, 665-0030.

SERVEUSE expérimentée demandée 11 h. à 6 h., six jours semaine, également serveuse temps partiel demandée pour heure du midi, 11 h. 30 à 2 h. 30, semaine 6 jours. 8551 St-Laurent, Ritz Monaco Restaurant.

SERVEUSES demandées avec expérience dans la boisson. S'adresser 4055 Hochelaga.

SERVEUSES demandées avec expérience dans la boisson. S'adresser 4460 Jean Talon est.

SERVEUSES bilingues, temps partiel, doit avoir moyen transport. 684-1837.

SERVEUSES avec expérience demandée 6114 boul. Gouin ouest. Se présenter ou téléphoner à 331-5860.

★ STANDARDISTE $375 ★
Lachine. Bilingue. Un peu de dactylographie. Avantages sociaux. Positions Unlimited, 1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 302, 842-4603.

936 Camions à vendre

PICKUP, ½ tonne, presque neuf, tout équipé, bas millage, après 6 heures, 681-4323.

PICK-UP GMC ½ tonne 1972, tout heavy duty, avec pelle à neige, $3,650, entre 5 heures et 7 heures, particulier.

SICARD 65, diesel, 44,000 livres, 10 roues, dompeuse, $5,500, 679-5640.

938 Autos-Camions demandés

ACHETONS
Voitures usagées de 1966 à 1971
Meilleur prix
769-4545

ACHETONS
VOITURES USAGEES
1967 A 1971
Nous payons les plus hauts prix.
ARBOUR AUTO LTEE
700, BOUL. DES LAURENTIDES
PONT-VIAU, LAVAL
TEL.: 382-2731
SPECIALITE PRODUIT
AMERICAN MOTORS

Achetons autos 65 à 71, payons comptant. Meilleurs prix.
10,300 boul. Pie-IX
323-4330
AUTO HECK LTEE

ACHETERAIS autos accidentées, perte totale, 351-5050.

ACHETERAIS Rambler Ambassador 66, après 6 h. 665-2030.

ACHETERAIS autos, particuliers, 1964 à 1972, paierais comptant, M. Bourget, 522-7496.

ACHETONS voitures 1966-1970, payons comptant, G. Querry Automobile Inc. 4605 Amiens, Montréal-Nord, 321-2844.

AUTOS, camions, toutes sortes de matériaux, demandés pour la scrap, 10,171, Pelletier, Montréal-Nord, 321-4820.

940 Autos à vendre

IADA

ATTENTION ACHETEURS ET VENDEURS D'AUTOS. VOICI LES SERVICES QUE NOUS VOUS OFFRONS:
1 — VERIFIER LES LIENS
2 — VERIFIER L'AUTHENTICITE DU PROPRIETAIRE
3 — VERIFIER L'ETAT SUR ROUTE
845-6008
POUR RENSEIGNEMENTS.

A.A.A. Assurance Automobiles, couvert immédiatement, aucun refus, V2C, paiements faciles, 526-5557, soir 334-3001.

A BAS prix, Ford Custom 1970, tout équipée, Ford 1970 custom Cortina 1969, Ford 1969 Country sedan wagon, Dodge 1968, Polara 500, Mercedes Benz 1965, automatique; Citroen 1968, automatique, Montego 1970; Galaxie 500, 1968; Galaxie 500 1967, 2 portes, hardtop, Spécial, Custom 500 1972, Galaxie 500 1972, et Thunderbird 1972, voitures de démonstration, facture plus $100. Concorde Ford Sales Ltée, 331-0051 ou 684-2300.

ACADIAN 66, 4 portes, 6 cylindres, bas millage, 663-2686.

ALFA ROMEO 1969 modèle 1300 décapotable, état exceptionnel, Heritage Motors, 933-3675.

ALFA ROMEO 69, 1750, sport décapotable, 23,000 milles, parfaite condition, particulier, valeur $2,900, pour $2,500, doit être vendue en trois jours, appelez Mme Milette, 665-3624.

AMATEUR, Volvo canadienne 67, 29,000 milles, à voir, 325-0974.

AMBASSADOR 1966, V8, automatique, mécanisme, carrosserie, parfaite condition, $550, 352-7219.

AMBASSADOR 1970, modèle 581, tout équipée, incluant air conditionné, radio am-fm, exceptionnellement bas millage, bon prix M. Grimaud, 933-7343, Carrié Auto.

AMX 1970, 25,000 milles, garantie, excellentes conditions 845-8763.

AUBAINE, Chevrolet '65, convertible, SS Sport, condition neuve, 691-0361.

AUBAINE RAMBLER 1966, Sedan, automatique, radio, très propre $350, 527-1619.

AUSTIN 61, auto de course montée, moteur 327, neuf, transmission aussi, 766-9845.

AUSTIN Cooper 1969, $550, appeler 666-7134, 484-3028, après 3 h.

AUSTIN Healy Sprite, de course, complètement modifiée, avec trailer, pièces de rechange, St-Jérôme, après 5 h., 438-8197.

AUSTIN 1100, 1966, 4 portes, mécanique A-1, échangerais, $225, 331-5594.

6 automatique, 4 portes, semi-hardtop, avec radio, propre, pas de rouille, excellents pneus, roule comme neuve, doit être vendue, prix $285, 273-9841.

B.M.W. 70, 19000 milles, parfaite condition, mécanique, meilleure offre, après 6h. 622-8256.

BUICK 1968, Wildcat, 2 portes, hardtop, vinyle, 34,000, baquets, accessoires, propriétaire, $1,500, 481-9897, marchand garanti.

BUICK LE SABRE 1967, 4 portes, hardtop, peinture originale, 28,000 milles, tout servo, toit vinyle, pas de rouille, voiture extraordinaire, $1300, 932-2601, membre IADA.

BUICK 1968, Wildcat, 4 portes, hardtop, intérieur vinyle, 25,000, originale, servo, bons pneus, f.m., gold, $1,375. Propriétaire, 738-1531, marchand garanti.

BUICK ELectra 65, mécanique A-1, pneus neufs, $1,000, 336-6434.

BUICK, 1968, Le Sabre, convertible, 350, 2 barils, automatique, servo, 27,000, bleue, dame, $1,450, 342-0223, marchand garanti.

BUICK, Electra, 225, 1968, convertible, 49,000 milles, particulier, 259-1940.

BUICK 1964, Wildcat, décapotable, V-8, automatique, servofreins, direction, console, sièges baquets, radio, moteur et transmission A-1, carrosserie et intérieur immaculés, $475, 272-8506.

BUICK Riviera 72, 1,500 milles, tout équipé, 336-7235.

BUICK 1969, Skylark, custom, 2 portes, hardtop, vinyle, 350, 2 barils, équipée, baquets, console, 25,000, dame, $2,175, 342-3676, marchand garanti.

CADILLAC convertible 68, climatisée, bas millage, jamais sortie l'hiver, 335-4500.

CADILLAC 1968 décapotable. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

CADILLAC, 1963, Fleetwood, tous servos, air climatisé, bon état, vente départ Europe, 684-4980.

CADILLAC convertible 1972, pratiquement neuve, équipée, après 6h. 661-9350.

CADILLAC, Le Calais, 1968, $2,950, Oldsmobile Delta 1969, $2,950, vendeur 324-8318.

CAMARO 1967, convertible, 6, automatique, excellent état, dame, 849-2921, membre IADA.

CAMARO 1967, hardtop, 350, tout servo, tuyau Thresh, vinyle, parfait partout, 332-1608, membre IADA.

CAMARO 1971, tout équipée, 8,000 milles, $3,300, soir: 321-6807.

CAMARO 1968, 2 portes, hardtop, sièges baquets, transmission au plancher, tout servo, en parfaite condition, 678-0220, I.A.D.A.

CAMARO 1970, rallye sport, pneus neufs, 688-1727.

CAMARO 1970, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

CAPRICE 67, moteur 4,000 milles, 279-6825.

CHALLENGER, 1970, bas millage, particulier, soir: 255-8015.

CHEVELLE Malibu 68, 307, $1300, 672-7499, 655-4842.

CHEVELLE 1969, 6 cylindres, standard, comme neuf, $1,275, 325-6080.

CHEVROLET 1966, BelAir, automatique 8, station wagon, $550, Particulier, 725-8571.

CHEVROLET 1969, automatique, V8, servos équipés, $1250, termes possible, $50 mois, 387-0494 vendeur en gros.

CHEVROLET 1968 automatique, V8, ser-[illegible] équipés, $1,075 termes possible $48 [illegible]s, 387-0494, vendeur en gros.

CHEVROLET 1965, Bisaycne, 4 portes, [illegible] automatique, peinture neuve, 525-4122.

940 Autos a vendre

CHEVROLET 1960, standard, 6 cylindres, importé Etats-Unis, excellent, propre, 695-7572.

CHEVROLET Biscayne, '69, 4 portes, automatique, bon état, 4 pneus neufs, maladie force à vendre, particulier. Financement si désiré, 733-0183.

CHEVROLET Belair, 1967, 6 cylindres, automatique, radio, excellente condition, mécanisme parfait, peinture neuve, occasion, 376-7363.

CHEVROLET 1967, Bélair, sedan, V-8, en excellente condition, offre raisonnable acceptée. 674-6192.

CHEVROLET 1968, Impala, 2 portes tout servo, 31,000 milles, excellent partout, raisonnable, 332-2044, membre IADA.

CHEVROLET 1970, 4 portes. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

CHEVROLET 1966, très bonne mécanique, $575, peut financer, vendeur, 276-5022.

CHEVROLET 1968, 4 portes, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

CHEVROLET Malibu, convertible, 1971, équipée, 381-5681.

CHEVROLET 1967, 2 portes, V-8, automatique, bon ordre. $1,050, termes faciles, vendeur 276-5519.

CHEVROLET Impala, 2 portes, hardtop, 1969, tout servo, très bonne condition, 678-0740, IADA.

CHEVROLET 1968, sedan, automatique, radio, 8 cylindres, tout servo, 387-6191, marchand.

CHEVROLET 67, très bonne condition, bas millage, servo-direction, servo-freins, $700. 276-6756.

CHEVROLET 1965, gros 6, automatique, radio, bons pneus, non rouillée, a peu roulé, tout comme neuf, sacrifice, $385, 279-2921.

CHEVY NOVA, 1970, 2 portes, moteur V-8 307, transmission automatique, radio, pneus flancs blancs, un seul propriétaire, doit vendre, cause maladie, 272-3507.

CHEVY Nova 1969, sedan, 4 portes, 21,000 milles. Vrai millage. S'adresser à 10106, 28e Avenue, Rivière-des-Prairies.

CHEVY NOVA 1965, excellent état, soirs, 381-7777 ou 388-0192.

CHRYSLER Newport 1969, 2 portes, hardtop, tout servo, 32,000 milles, parfaite condition, 678-0740, IADA.

CHRYSLER 1967, Newport, Custom, 4 portes, tout équipé, $1,200, soir après 6h.: 744-0046.

CHRYSLER 1967, 4 portes, hardtop. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

CHRYSLER 1968, Newport, 4 portes, sedan, vinyle, 33,000, neuve, $1,450 comptant. Propriétaire, 342-0411, marchand garanti.

CHRYSLER 65, hardtop, 4 portes, tout équipée, 321-4274.

CHRYSLER Newport 1970, 4 portes, hardtop, tout servo, bas millage, en parfaite condition, 678-0220, I.A.D.A.

CHRYSLER 1968, Newport, Custom, 4 portes, hardtop, tout équipée, sièges baquets, 31,000 milles, comme neuve, 288-6947, membre IADA.

CHRYSLER 1971 Impérial LeBaron, tout équipée incluant air conditonné, bas millage, échange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 735-3585 concessionnaire M.B.

CHRYSLER New Yorker, 1965, hardtop, tous servos. Très propre, non rouillée. Moteur et transmission en excellent état. Parfait partout. A peu roulé, $425, 272-8932.

CHRYSLER 330, 1968, hardtop, radio, 6 pneus, seul propriétaire, $1,500, 324-4010, 9 a.m. à 4 p.m. M. Roger Cahazoom.

CHRYSLER 67, entretenue, vrai bijou, tout électrique, faut voir, 679-3916.

CHRYSLER 1967, Newport, 2 portes, hardtop, comme neuve, $1,375, vendeur 276-5022.

CITROEN, neuves et usagées, beaux choix de couleurs, livraison immédiate, bons prix, concessionnaire 676-9011 ou 676-3068.

CITROEN 2 chevaux, 1968, 36,000 milles, $500, 521-6195.

CITROEN et Fiat, pièces neuves et usagées. Monsieur Vinnack, concessionnaire 676-9011.

CITROEN DS 19, 1968, bonne état, 482-3376 après 6 heures.

COLT 1971, (importation Japonaise Chrysler), sedan de luxe, automatique, am-fm, 5800 milles, prix original $3020. Sacrifierais. Parfaite. 332-2285 membre IADA.

COMET 72, 6 CYLINDRES, 2 PORTES, HARDTOP, CAUSE MARIAGE, 768-9513.

CONTINENTAL 1966, 42,000 milles, cause impossibilité conduire, $1500, 525-5147 soir.

CONVERTIBLE à vendre (particulier) Mercury 1965 Parklane, $500, pneufs, freins, drum, batterie, démarreur, alternateur, silencieux, radio am-fm, 721-4346, entre 5 et 8 p.m.

CONVERTIBLE Mustang 1968, automatique, vitesses plancher, housses neuves, différentiel barré, radio, servodirection, $1,500, 525-6138.

CONVERTIBLE, Monaco 1969, tout équipée, bonnes conditions, faut vendre, particulier, demander M. Ménard, 276-5704.

CONVERTIBLE, Ford 1964, X-L 500, sièges baquets, intérieur rouge, très propre, va bien, 661-9091.

CONVERTIBLE, 1968, Buick LeSabre, après 7 h. soir, 721-3881, particulier.

CONVERTIBLE Chevrolet 1968 "SS" très propre, termes échange, 276-5519, vendeur.

CORTINA 1969, STATION WAGON, 4 VITESSES, 2e VOITURE FAMILIALE, BAS MILLAGE, 288-6744, MEMBRE IADA.

CORTINA 1970, 4 portes, automatique, radio, propre, $1300, 733-5057, 677-3465.

CORTINA 1969, station, automatique, 28,000, dame, $975, 342-1717, marchand garanti.

CORTINA 1969, 2 portes, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

CORTINA GT, 1968, Manuelle, 2 portes, radio, excessivement propre, 681-0437.

CORVAIR Monza 66, $125, 932-5200.

CORVETTE '67 coupé, 327-300, 4 vitesses, am-fm, membre I.A.D.A. 332-0018.

CORVETTE, modifiée, 327, 365, parfaite condition, après 6, 365-8590.

COUGAR 1968, bas millage, vraie aubaine, 387-2776.

COUGAR convertible XR7, moteur Cobra, 1970, 35,000 milles, tout équipée, am-fm stéréo, pneus neufs, $3,000, 332-1690.

COUGAR XR7, 1971, 351 PC, toit vinyle, 17,500 milles, très bon état, 679-2995.

CUTLASS 1969, 4 portes. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

DAME, Buick, 1968, spécial, hardtop, automatique, 30,000 $1,500, 342-3184.

DAME propriétaire, Chevrolet Impala, convertible 1968, tout équipée, pneus neufs, $1,450, 353-1797.

DATSUN 71, 1,600, 2 portes, manuelle, Daoust Datsun, 1424, boul. des Laurentides, 322-7272, 663-2188.

DATSUN 1970, 16,000 ccc, très bonne condition, 22,000 milles, 324-1439.

DATSUN "240-Z", balance de garantie, Daoust Datsun, 1424, boul. des Laurentides, 322-7272, 663-2188.

DATSUN 71, 1,600, 4 portes, manuelle, Daoust Datsun, 1424, boul. des Laurentides, 322-7272, 663-2188.

DATSUN, 240, 1971, 5000 milles, standard, particulier, pneus hiver, 332-4805.

DATSUN sport, décapotable, 67, 334-2998, entre 6 et 7.

DATSUN 1971, 510, 4 vitesses, 2 portes, 13,000, radio, tape, radiaux, comme neuve, jaune, dame, $1,850 comptant, 342-0223, marchand garanti.

DATSUN '70, 1600cc, 4 vitesses, radio, 23,000, membre I.A.D.A., 332-0018.

DATSUN 240Z, 11 mois, 14,000 milles, très propre. Ziebart, $3,250, 739-0166.

DATSUN 1969, modèle 2,000 Sport, convertible, termes échange, 276-5519, vendeur.

DATSUN 1971, 2 portes. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

DATSUN 1600, '70, 4 portes, pneus, peinture neufs, $1325, 272-5192.

DÉCAPOTABLE Firebird 69, 34000 milles, très propre, informations Alain: 322-9300.

DODGE 1968, Coronet 440, toit rigide, 2 portes, comme neuf, $1,475, termes échange, vendeur, 276-5022.

DODGE Polara, 1966, bon ordre, 279-6026.

DODGE 1970, Dart Swinger hardtop, 340, 4 vitesses, tout servo, Michelin radial, 747-9278, membre IADA.

DODGE Polara 1970, sedan, V-8, tout servo, en très bonne condition, 678-7208, I.A.D.A.

DODGE Charger 1969, RT, appelez après 6 h, 325-6456.

DODGE POLARA 66, H.T. très propre, 382-2508.

DODGE 1967, station wagon V8, servos, équipée, $875 termes possible, $37 mois, 387-0494, Vendeur en gros.

DODGE 1971 Demon, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

DUNE BUGGY, "Caribou", 1970, Mag Wheels, wide oval, soir: 323-7729.

DUSTER 340, 1970, 4 vitesses, $2,500, 353-0745.

FAIRLANE 67, hardtop, 2 portes, entièrement équipée, servo-direction, servo-freins, radio, 2900 milles seulement, 932-2502.

FALCON 1966, sedan, automatique, 6 cylindres, 48,000, propre, 387-6191, marchand.

940 Autos à vendre

FIAT 1970, Sport, 850 convertible, très propre, bon ordre, 727-8368.

FIAT, 124, 1970, convertible Spyder, condition excellente, 935-9111.

FORD 1964, Fairlane 500, coupé Sport, sièges baquets, aucun comptant, vendeur 276-5519.

FORD 1968 station-wagon. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

FORD 1971 Ltd. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

FORD 64, Galaxie 500, 69,000 milles, $300, 661-2120.

FORD Fairlane, 1964, bonne condition, propre, $220, 325-4491.

FORD 1969 Country Squire, station-wagon, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

FORD GALAXI, 1972, 2 portes, hardtop, toit de vinyle, servo freins, servo direction, adio, $4150. Claude Bourdon, 674-6286.

FORD 1969, Country Squire Familiale, tout servo, 10 passagers, support, excellente, raisonnable, 748-6027 membre IADA.

FORD 1969, LTD, Brougham sedan, V-8, servo, radio, condition exceptionnelle, bas millage, 849-2822, membre IADA.

FORD Fairlane, 1967, automatique, radio, hardtop, siège baquet, blanc intérieur, très propre, 55,000 milles, $800. 653-9842.

FORD 1970 Custom, tout équipée, en excellente condition, échange accepté, termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 735-3585 concessionnaire M.B.

FORD 1969, Oldsmobile, Cutlass, 1966, Chevelle 1967, Acadian 1967, Pontiac, 4 portes, hardtop, 1966, 15 autres modèles, 4605 Amiens, Montréal-Nord, 321-2844, marchand.

FORD GTA, 390, 1967, après 6 heures, 933-9806.

FORD 1970, Galaxie 500, toit rigide, 2 portes, tout équipée, termes échange, vendeur, 276-5022.

FORD 1970 custom 500. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

FORD 1964, convertible, moteur 1968, 622-3037.

FORD Fairlane, 1963, très bonne condition, $200. Appelez: 728-1620.

FORD 71, Custom 500, toute équipée, bas millage, soir 663-4054.

FORD Sedan, 1969, il faut vendre, départ du pays, pas de rouille, 931-7933.

FORD 1966, toit vinyle, très propre, faut vendre, 667-2462.

FORD 1970, Custom 500, Sedan, V-8, 302, automatique, servo direction, freins à disques, radio, 22,000 milles, excellent état, 842-3081, membre IADA.

FORD CUSTOM 1966, bonne condition, $350, après 6h. 381-0183.

FORD GALAXI, 1966, très propre, tout équipé, 666-9455.

FORD station-wagon 1970, 8 cylindres, servo-freins, direction, très bien entretenue, 18,000 milles, 2e voiture familiale, $2,200. 932-8071 membre IADA.

GRAND PRIX 1969, tout servo, am-fm, sièges baquets, console, excellente, raisonnable, 747-4639 membre IADA.

IMPERIAL 1968, hardtop, 2 portes, tout servo incluant air climatisé, 2e voiture, seulement 23,000 milles, très bien entretenue, $2700, 935-8417, membre IADA.

JAGUAR '60, MK-9, moteur remonté, automatique, berline, $800. 389-9597, après 6 h.

JAVELIN SST, 343, 4 vitesses, haute performance, $1200 Standard, 845-9735.

LANDROVER 1971, traction 4 roues, "waren hubs", neuveau pneu résistant, en excellent état, $3,300, 342-9493.

LASALLE 1937, en parfaite condition, 681-1885 ou le soir 688-3614.

MAVERICK 1970, standard, radio, très propre, 388-7626.

MERCEDES 230s, 50,000 milles, 1966, bien entretenue, 671-5674.

MERCEDES Benz 1969, modèle 220, transmission manuelle, radio, 26,000 milles échange accepté et termes faciles. Pour plus amples informations, appeler 735-3585 concessionnaire M.B.

MERCURY 63, Monterey, propre, mécanique parfaite, $350, 7 h. à 3 h., 5724, 8e Avenue, Rosemont.

MERCURY 65, en bon ordre, $600, 276-6482.

MERCURY MARQUIS 1969, un propriétaire, $1950, 381-9465.

MERCURY Parklane 1965, hardtop, 2 portes, très bonne condition, 669-3038.

MERCURY 1965 condition parfaite, dame propriétaire appeler avant-midi, et après 6h., 374-1844.

METEOR 1968, Lemoyne, 4 portes, hardtop: tout servo, seulement 26,000 milles, 2e voiture, jamais sortie l'hiver, $1600, 937-8746, membre IADA.

METEOR Montcalm 1966, très propre, bon ordre, 522-5488 (vendeur).

METEOR 1969 Rideau, bonne condition, spécial, $1,675, termes faciles, 276-5519, vendeur.

METEOR Montcalm, 1965, 2 portes, hard top, sièges baquets, console automatique, propre, tous servos, état impeccable, $455, 382-1368.

M.G. MIDGET, 1967, tél. 665-5842.

MGB, 1966, EXCELLENTES CONDITIONS, 334-0308.

MG MIDGET 1967, radio, excellente condition, prix à discuter, 626-3206.

MG Midget, 69, $850, 325-4675.

M.G. MIDGET 1971, 12,000 milles, am-fm, Pirelli, 353-2663.

MUSTANG 1968, V-8, automatique, très propre, radio, $700, 527-9483, après 6 heures.

MUSTANG 67, fastback, 289 h.p., 4 vitesses plancher, mags, radio. $950, Bruno, 10:30 h. à 20:30 h., 384-8056.

MUSTANG 1971, Ramair, 429, tout équipé, 18,000 milles, soir: 374-4549.

MUSTANG 1970, bas, 302, 2 portes, hardtop, 4 vitesses au plancher, roues d'aluminium, en condition exceptionnelle. La voiture sport par excellence. M. Kovack 933-7345. Carrié Auto.

MUSTANG 1969, fast-back, tout équipée, après 6 p.m., 728-4776.

MUSTANG, 1970, fastback, V8, servofrein, servodirection, automatique, prendrais en échange station wagon 1969 ou 1970. Téléphone 670-0535.

MUSTANG de compétition, idéal pour novices, à tourner en bas 2 minutes à Tremblant, 1-229-4064.

NOVA 1969, 2 portes. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

OLDSMOBILE 1970, Delta, 4 portes, hardtop, intérieur vinyle, propre, 26,000, équipée, stéréo, 2 barils, $2,350 comptant. Propriétaire, 738-2047, marchand garanti.

OLDSMOBILE 98, 1964, hardtop, équipé, bonne condition, après 7: 681-2324.

OLDSMOBILE sedan 88, noir, 1964, 2e propriétaire, propre, bon ordre, à sacrifice $400, 665-7795.

OLDSMOBILE, 1970, hardtop, Delta, servo, 28,000, $2,075, 735-4958, Dame Marchand.

OLDSMOBILE 1969 Delta 88, 2 portes, hardtop, tout équipée, toit vinyle, radio, échange accepté, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

OLDSMOBILE 1965, Delta 88, visible jour 1410 Plessis, 331-8028.

OLDSMOBILE 1969, Delta Royal, 2 portes, hardtop, vinyle, baquets, console, 26,000, tout électrique, stéréo, neuve, $2,175, propriétaire, 342-0518, marchand garanti.

OLDSMOBILE Delta 1970, custom, 4 portes, sedan, 23,000, climatisée, bleue $2,500 comptant, 738-1531, marchand garanti.

OLDSMOBILE 1969 modèle 88, avec air conditionné. Cooke Toledo Motors, 769-4501.

PARISIENNE 1963, hardtop, automatique, $100, 689-4678.

PARTICULIER, Toyota Corrola 1600 coupé, 1971, encore sur garantie, 9000 milles, radio am-fm, dégivrage vitre arrière, etc. $1950, 324-9320.

PARTICULIER, Delta 88, 1965, bon état, $500, après 5 p.m., 482-2550.

PARTICULIER, Plymouth 69, Fury I, bon ordre, $1,000, 376-0765.

PARTICULIER, Pinto 1971, run-a-bout, très propre, 254-1957.

PARTICULIER, Chevy II, 1965, 37,000 milles, pas de rouille, 4 portes, très bonne condition, faut voir pour croire, $650, 727-6789, après 5 p.m.

PARTICULIER, Chevelle, 1965, Malibu 283, automatique, mécanique carrosserie en excellentes conditions, faut voir, $475, 669-7328.

PARTICULIER, Ford Fairlane 66, 289, propreté impeccable, 4 portes, sedan, très bonne condition, 52,000 milles seulement, prix discutable, 389-9435, après 6 heures.

PARTICULIER, Chevy II, 1963, très propre, en bon ordre, 50,000 milles, $200, 270-3558.

PARTICULIER, Austin 1968, bonne condition, 272-2669, 272-6745.

PARTICULIER, Volkswagen 1600, 1971 automatique, radio, 15,000 milles, soir 729-4565.

PARTICULIER Mustang 1971, V8, hardtop, automatique, servo direction, servo freins, disques, radio, 341-4283 soir.

PARTICULIER Plymouth Fury 63, très propre, $300, 681-7913.

940 Autos à vendre

La Coccinelle 1972
GRATUIT
UNDER COATING
(anti-rouille)
JUSQU'À LA FIN DE JUIN
NORDEST VOLKSWAGEN
10,395 Pie-IX 325-3422

PARTICULIER, Toyota Sprinter, 1969, standard, $850, financerait, 666-8901.

PARTICULIER Buick 1968, convertible, très propre, bas millage, 766-4121, 769-4077.

PEUGEOT 404, SEDAN '67, TRES BONNE CONDITION, 254-5404.

PEUGEOT 204, 1970, 39,000 milles, excellent état. 679-7064, à partir de 17h.

PEUGEOT 404, toit amovible, économique, excellent véhicule, pneus Michelin, 738-6871.

PEUGEOT 1971, modèle 204, traction avant, 4 portes, sedan, pneus Michelin, parfait ordre. Appeler M. Kovach, 933-7345, Carrié Auto.

PEUGEOT, station wagon 1970, automatique, 2 pneus de neige, bon état, un seul propriétaire, 489-7140.

PEUGEOT 1969 modèle 204, en parfait état, vraie aubaine. 937-9551 Renault Ste-Catherine.

PLYMOUTH Fury II, 1965, 40,000 milles, après 6 heures, 341-4322.

PLYMOUTH Fury II, 1968, 4 portes, sedan, tout équipée, incluant toit vinyle, peinture originale, pas de rouille, 2e voiture, chauffeur privé, exactement comme neuve, 23,000 milles, $1,500, dernier prix, 931-3752, membre IADA.

PLYMOUTH 1967, Fury III, toit rigide, 2 portes, tout équipée, propre, $1,375, termes échange, 276-5022, vendeur.

PLYMOUTH Fury I, 4 portes, 1971, moteur 318, excellente condition, 727-1171.

PLYMOUTH 1970, Sedan, V-8, automatique, servo, radio, bronze, excellent état, 845-5677, membre IADA.

PLYMOUTH Satellite 1971 20,000 milles parfaite condition, grosse transmission, radio, servo direction, servo freins, dégivreur arrière, 655-1090.

PONTIAC 64, Station wagon, radio, $200. 642-0628.

PONTIAC 1968, V8, automatique, tout équipée, très propre, $975, 581-0569.

PONTIAC 62, $75, 6 cylindres, propre, 661-1357.

PONTIAC Strato Chief 1969, 2 portes, hardtop, V-8, 350, $1,400, après 6 heures, 728-5378.

PONTIAC 1966, 6 automatique, servo direction, excellents pneus, non-rouillée, comme neuve, $385, 376-5687.

PONTIAC Parisienne 1964, 4 portes, 6 cylindres, même propriétaire, 488-8501.

PONTIAC Laurentian 1969, 2 portes, hardtop, tout servo, V-8, 350, très propre, parfaite condition, 678-7208, I.A.D.A.

PONTIAC Grande Parisienne, hardtop, 966, $650, 684-7356.

PONTIAC Grand Prix 69, $2650, 323-3616.

PONTIAC 1969, servo-freins, direction, bas millage, parfaite condition, 342-5894.

PONTIAC Parisienne, 2 — 2, "67, convertible, 35000 milles, sièges baquets, intérieur cuir noir, parfaite condition, comme neuve, 322-9247.

PONTIAC 1967 automatique, aubaine $675, termes possible, $29 mois, 387-0494 vendeur en gros.

PONTIAC 1969, station wagon, 8 cylindres, prix à discuter, 325-5559.

PONTIAC Parisienne 1962, en parfait ordre, 661-1198.

PONTIAC, 1970, Laurentian, 2 portes, hardtop, V-8, automatique, tous servos, radio, 21,000 milles, parfaite condition, 332-1386 I.A.D.A.

PONTIAC Parisienne, 1969, 2 portes, hardtop, tous servos, bas millage, parfaite condition, $1,775, 331-7092 IADA.

PONTIAC 1970, Parisienne, 2 portes, hardtop, 350, équipée, 22,000, verte, $2,175. Propriétaire, 733-9807, marchand garanti.

PONTIAC 1972, 4 PORTES, SEDAN, A VENDRE, UN NOMBRE LIMITE DE NOS PONTIAC, MODELE RECENT DOIT ETRE VENDUS IMMEDIATEMENT, 6 MOIS D'USURE SEULEMENT, ET TRES BAS MILLAGE, NOTRE EXCELLENT SERVICE D'ENTRETIEN MAINTIENT CES VOITURES EN EXCELLENTES CONDITIONS A TOUS POINTS DE VUE ET PROPRE. L'INSPECTION PEUT ETRE FAITE A NOTRE GARAGE QUOTIDIENNEMENT ENTRE 9 HEURES ET 18 HEURES. DEMANDER M. L. CALCE 1380 BARRE, 937-5311.

$200 PLUS RAMBLER 1965, pour auto plus récente, 524-2566, 480-1064.

RAMBLER 1966, parfaite condition, 627-4462.

RAMBLER American 6 cylindres 67, Sedan automatique, équipé, 729-2142.

RENAULT 1972
1600cc.

VOITURES DE DEMONSTRATION

prix à partir de
$2195
Choix de couleur.

AU PAVILLON DE L'AUTO
7665, BOUL. LACORDAIRE
259-6981

RENAULT 16 GL, 1969, sièges baquets, intérieur cuirette, garantie 100%, financement à taux bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 1969, R-10, manuelle, radio am-fm, termes possible, $695, $29 mois, vendeur en gros.

RENAULT 69, R-8, standard, Daoust Datsun, 1424, boul. des Laurentides, 322-7272, 663-2188.

RENAULT 8, 1969, parfaite condition, pneus Michelin, cause départ, 522-0855.

RENAULT 8, 1968, standard, pneus radiaux, radio, 733-3582.

RENAULT 12 TL, 1971, sièges baquets, inclinables, condition de voiture neuve, vendue avec garantie, échange accepté, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT R 12, 1971, 22,000 MILLES, $1,400, 769-6120.

RENAULT 1971, R-16, radio am-fm, pneus Michelin, 11,000 milles, comme flambant neuve, 843-8402, membre IADA.

RENAULT 1971 R-12 TL, verte, cuirette, parfait état, avec garantie, 937-9551 Renault Ste-Catherine.

RENAULT 10, 1970, Sedan, manuelle, 25,000 milles, entre 1h. et 5 p.m.: 766-8110.

RENAULT 1971 R-16 GL, bronze, cuirette, vraie aubaine, avec garantie, 937-9551 Renault Ste-Catherine.

RENAULT 10, 1969, freins à disques aux 4 roues, condition exceptionnelle, garantie mécanique 100%, aucun comptant, financement bancaire.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 1963 à 1972, tous modèles, automatique, standard. Au Pavillon de l'Auto, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENAULT 10, automatique, 1969, radio AM-FM, parfaite condition. Après 4 h. 669-9086.

RENAULT R16, 1968, moteur neuf, aubaine, soir après 6h. 332-1895.

RENAULT 8S, 1972, 6,000 milles, radio am-fm. 334-3900.

SIMCA 1967, 27,000 milles, bonne condition, offre raisonnable acceptée. 523-4930.

STATION-WAGON, 1968, Falcon, 34,000 milles, comme neuve, termes échange, vendeur, 276-5519.

STATION WAGON, Chevelle, 1968, deluxe, $700, 625-9258, soir.

STATION-WAGON, Meteor 1968, tout équipée, très bon ordre, termes échange, 276-5022, vendeur.

STUDEBAKER 1965, moteur V-8 automatique, prix $450, 681-0223, soir seulement.

SUNBEAM ALPINE, GT, 1970, 15,000 milles, automatique, propre, $1350, 669-4056.

THUNDERBIRD, modèle landau, tout équipée, 1969, 729-3660, 523-5322.

THUNDERBIRD 1964, convertible, très propre, $450 655-7175.

940 Autos à vendre

ACHAT
VENTE
ÉCHANGE
SERVICE

'70 PONTIAC,
Parisienne, 2 p. h.t., toit de vinyle, gold, t.é. V-8
$2450

'70 CHEVROLET
Impala, convertible, V-8 équipée
$2350

'70 AMBASSADOR
2 portes, hardtop, V8, toute équipée avec air conditionné. Toit de vinyle.
$2550

'70 MERCURY
"Marauder", 2 portes, hardtop, FM stéréo, pneus neufs.
$2600

'70 HORNET
coach, automatique, comme neuve.
$1450

'69 OLDSMOBILE
4 portes, hardtop, toute équipée. Pneus neufs. Excellente voiture en parfait ordre.
$2095

'69 RÈBEL
sédan, V8 tous servos, radio FM.
$1650

'68 FORD LTD
4 portes, hardtop, équipée au complet. Très propre.
$1550

'71 JAVELIN, SST
V-8 aut. "304" tout équipée; seulement 12,000 milles.
$????

Département des voit. usagées.
membre d'AMERICAN MOTORS.
ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres.
aussi choix d'autres voitures à partir de $50

AUTO HECK
LTÉE
10,300 Pie IX
(coin Fleury)
323-4330

THUNDERBIRD 65, convertible, équipée au complet, $500, 277-6150.

TIGER, 1967, très propre, V8, 260, radio AM-FM, 256-1414.

TOYOTA, blanche, 4 vitesses, très propre, 23,000 milles, 325-8236.

TOYOTA "Corolla" 69, manuelle, Daoust Datsun, 1424, boul. des Laurentides, 322-7272, 663-2188.

TOYOTA 1971 Corona, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

TPYOTA 1970, Corolla, 4 vitesses, radio, 13,000 milles, voiture de dame, 845-1303, membre IADA.

TOYOTA Sprinter, 1970, manuelle, 645-6517.

TOYOTA 1972, Corolla, 1600 deluxe, radio, 6000 milles, absolument neuve, sacrifice, 332-3048.

TRANSMISSION de Valiant, 3 vitesses au plancher, clutch neuve, (starter et generator de Ford) Ford 1963, V-8, prix à discuter, 581-7263.

TRIUMPH GT 6 plus, coupé sport, pneus radiaux, moteur 6, abarth, excellente condition, $1,600, 671-2475.

TRIUMPH TR6, 1969, excellente condition, 669-3430, 663-1661.

TRIUMPH GT-6, 1971, appeler Jean François à 684-6173.

TRIUMPH GT 6 plus coupé sport, pneus radiaux, moteur 6, abarth, excellente condition, $1,600, 671-2475.

TRIUMPH TR-4, 1965, en assez bon état, $500, appeler: 935-1295.

VALIANT 63, 6 cylindres automatique, mécanique et carosserie A-1, dame propriétaire, $275, 667-4356.

VALIANT Berracuda 1968, hardtop, V-8, tout verso, sièges baquets, console, 29,000 milles, 332-1903 membre IADA.

VALIANT Signet 65, V-8, décapotable, $600, après 5 heures, 324-7458.

VALIANT 1966, très propre, bonne condition, tél.: 387-0017.

VALIANT 1969, Signet, 4 portes, V-8, servo-direction, 24,000 milles, 332-3094.

VALIANT 1968, Signet V-8, comme neuf, sièges baquets, termes faciles, 276-5519, vendeur.

VEGA 1972, fastback, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

VEGA GT 1972, neuf, tout équipée, sport, 665-7653.

VEGA 1971, 2 portes, Cooke Toledo Motors, 769-4501.

VEGA 1971, particulier, fast-back, 11z CV, 4 vitesses, 12,000 milles, 522-5640.

VOITURE D'EXPOSITION
(CONCEPTEUR)
Devons sacrifier voiture d'exposition fibreglass inachevée. 1 partie seulement non construite et moulures de protection. Lorsque terminée la voiture est garantie pour intéresser les visiteurs d'expositions. Appeler après 6 h., 526-5415.

VOLKSWAGEN convertible, stick shift, équipement spécial, excellente condition, 676-2021, 671-5412.

940 Autos à vendre

VOLKS 1965, moteur reconditionné, toit soleil, $225, François, 674-6417.

VOLKS 1970, de luxe, très bonne condition, 18,000 milles, Mlle Tartre, jour, 288-9161, soir 381-6865.

VOLKSWAGEN 1600 Super Beattle 1971, garanti jusqu'à septembre 1972, 21,000 milles. Complètement équipée. $1600. 626-1701.

VOKSWAGEN '68, 1500 deluxe, en très bonne condition, après 5 h., 523-8360.

VOLKSWAGEN, Fastback, 1966, excellente condition, comme neuf, radio, chaufferette, 334-4344.

VOLKSWAGEN 1970, 1200CC, 21,000 milles, parfaite condition, $1,350, soir 671-4106.

VOLKSWAGEN 1971, 12,000 milles, 2 pneus neige, radio, Inf.: 352-9344.

VOLKSWAGEN 1967, excellent état, blanche, $800, 844-9849.

VOLKSWAGEN 67, en bonne condition, 667-4276.

VOLKSWAGEN 1969, automatique, très propre, en parfait état, M. Kovack, 933-7345. Carrié Auto.

VOLKSWAGEN 1968, bonne condition, très propre, $750, 526-3695.

VOLKSWAGEN autobus de luxe, 1970, 23,000 milles, état neuf, toit ouvrant, 4 pneus radiaux, 739-9460.

VOLKSWAGEN 1967, fastback, bon ordre, $875, petit comptant, 276-5022, vendeur.

VOLKSWAGEN 1971, Super Beatle, automatique, 6 pneus et 6 roues, radio, encore 16 mois ou 16,000 milles de garantie, antirouille Duracoat, garantie à vie, état de voiture neuve. M. Kovack, 933-7345, Carré Auto.

VOLKSWAGEN, 1966, radio, bonne condition, $420, 523-3672.

VOLKSWAGEN 1969, radio, très propre, $950, cause départ, particulier, 667-5525, entre 6-7 p.m.

VOLVO P 1800, 1969, en bonne condition, 26,000 milles, appelez 733-0321 après 7 p.m.

VOLVO 122S, '69, pneus neufs, R.P.M., excellente condition, après 6 h., 761-3981.

VOLVO 144, parfaite condition, 843-8929, 279-1522.

VOLVO 1972, démonstrateur, livraison immédiate. $3495. Maurice Héroux Automobiles, 766-4122.

VOLVO, 144S, 1970, 4 portes, 25,000 milles, après 5 h., 670-1605.

VOLVO 122S, 1967, particulier, $950, 363-4958.

VOLVO 122 S, 1966, très propre, S. Lavoie, 666-4572.

VOLVO 1968, 142S, nombreux accessoires optionnels, bas millage, bleu marine, conduite par femme, 935-1837.

VOLVO 1968, standard, 1969 automatique, très propres, 658-6623, concessionnaire.

VOLVO 1972, vous intéresse? Pour une transaction hors pair, visitez Maurice Héroux Automobiles, 4035 Bannantyne, Verdun, 766-4122.

VOLVO 1963, mécanique parfaite, particulier, appeler après 6 h, 323-1168.

VOLVO usagées payées le plus haut prix sur Volvo neuve 1972. Estimation gratuite. Sans obligation. 4035 Bannantyne, 766-4122.

APPEL D'OFFRES
RÉNOVATION ET ANNEXE SOUS-CENTRE LA PATRIE, CTÉ COMPTON (QUÉ.) (ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LORETTE)

PROPRIÉTAIRE:
La Commission scolaire régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, Cté Sherbrooke (Qué.)

ARCHITECTES
Bélanger & Tardif, A.D.B.A.
46 nord, rue Vimy
Sherbrooke, Cté Sherbrooke (Qué.)

INGÉNIEURS EN CHARPENTE ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
Lemieux, Royer, Donaldson, Fields & Associés, [illegible]
141 nord, rue Vimy
Sherbrooke, Cté Sherbrooke (Qué.)

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ
Brisson & Latendresse
ingénieurs-conseils
1115, rue Prospect
Sherbrooke, Cté Sherbrooke (Qué.)

SOUMISSIONNAIRES
Seules sont autorisées à soumissionner les personnes agissant comme entrepreneurs-généraux qui ont obtenu directement du propriétaire les documents de soumission et qui ont leur bureau d'affaires principal dans la province de Québec.

DOCUMENTS DE SOUMISSION
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du directeur de l'équipement, monsieur Yves-Denis Girard, ingénieur, de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, 740 ouest rue Galt à Sherbrooke, à partir de quatorze (14) heures le jeudi premier (1er) juin 1972. De plus, les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des Constructeurs de SHERBROOKE, MONTRÉAL ET QUÉBEC.
AUCUN DOCUMENT NE SERA EXPÉDIÉ PAR VOIE POSTALE.

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSIONS
DEUX CENTS DOLLARS ($200.00) en argent ou chèque visé fait à l'ordre du propriétaire.
CENT DOLLARS ($100.00) seront remboursés aux soumissionnaires qui retourneront les documents en très bonne condition dans les dix (10) jours suivant la réception des soumissions par le propriétaire.
DEUX CENTS DOLLARS ($200.00) seront remboursés aux soumissionnaires qui auront présenté une soumission bona fide et qui auront remis les documents dans le délai prescrit.
Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit.

DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées à la COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE, a/s de monsieur Gustave Lafontaine, secrétaire-trésorier, 740 ouest, rue Galt, à Sherbrooke (Qué.) seront reçues jusqu'à quinze (15) heures le vingt-et-un (21) juin 1972, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.
Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil numéro [illegible].

GARANTIE DE SOUMISSION
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de trente mille dollars ($30,000.00) à l'ordre du propriétaire "La Commission scolaire régionale de l'Estrie"
ou
d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.
Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.
L'entrepreneur-général soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour cinquante pour cent (50%) du montant du contrat de la spécialité.

SPÉCIALITÉS	GARANTIE DE SOUMISSIONS
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION	$7,000.00
ÉLECTRICITÉ	$[illegible],500.00

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus fait à l'ordre du propriétaire et de l'entrepreneur à être choisi ou d'un cautionnement de soumissions établi au même montant valide pour 120 jours de la date d'ouverture des soumissions.
Il appartiendra aux entrepreneurs-généraux soumissionnaires de décider de la validité des documents de soumissions des sous-traitants.
Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce mercredi trente-et-un (31) mai 1972.

GUSTAVE LAFONTAINE,
secrétaire-trésorier

Êtes-vous observateur?
SOLUTION

1) Pli du chapeau de l'homme déplacé.
2) Col modifié au-dessus de la cravate.
3) Manchette de chemise gauche indiquée.
4) Première marche de l'escalier LENT moins large.
5) Rampe de l'escalier RAPIDE plus longue en bas.
6) Sous l'écriteau RAPIDE, une fixation en plus sur la rampe.
7) Une marche d'escalier en moins en haut sous la voûte.
8) Au-dessus du lampadaire, coin du mur complété.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

TASSE (Juliette) — A St-Eustache, le 30 mai 1972, à l'âge de 64 ans, est décédée Juliette Robitaille, épouse de Yvon Tassé; autrefois de St-Eustache; demeurant à 438, rue Lafortune, Bois-des-Filion; mère de Michel, époux de Michelle Laporte, Yves, soeur de Jacques Robitaille, inspecteur électricien. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette & Fils,
146, rue St-Louis,
St-Eustache,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Hermas, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLERAND (Clairette) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Adjutor Vallerand, née Clairette Mailloux, mère de Jean-Guy, Mme Meager Mizakarian (Elise), Mme Gilles Lécuyer (Marie-Josée). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4036, rue Belair
à 9h45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CITÉ DE FARNHAM
DEMANDE DE SOUMISSION
AQUEDUC — Boulevard Industriel

Des soumissions en duplicata seront reçues par le soussigné, à son bureau de l'Hotel de Ville, jusqu'à 17.00 heures, lundi le 12 juin, 1972 pour la construction d'une conduite d'aqueduc de 12" dia. en fonte, sur le boulevard Industriel, d'une longueur approximative de 1,230 pi. lin. ainsi que la construction d'une chambre de compteur.

Les plans, devis et documents de soumission peuvent être obtenus des ingénieurs-conseils, Migué, Morin, Dupuis & Associés à leurs bureaux situés dans l'Edifice Berthelo, au 3333 Chemin du Souvenir, Chomedey, Ville de Laval, ou au bureau du soussigné en l'Hotel de Ville de Farnham, contre un dépôt en argent ou un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre des ingénieurs.

Ce dépôt sera remis en entier aux soumissionnaires seulement qui auront retourné les plans et devis en bonne condition, dans les sept (7) jours suivant la date de clôture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'un bon de soumission d'une compagnie d'assurance reconnue au montant de 10% du prix soumis.

De plus, pour être considérée, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'une compagnie d'assurances reconnue, certifiant qu'advenant que le contrat lui soit accordé, qu'elle émettra pour l'entrepreneur un bon de garantie d'exécution des travaux au montant de 50% du prix du contrat, ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers les tiers, couvrant à 50% le montant total des dépenses prévues pour la main-d'oeuvre, les matériaux et les frais d'outillage.

La Ville de Farnham se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.B. Luneau
Secrétaire-trésorier
Ville de Farnham

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
RÉGION DE LA CAPITALE
APPEL D OFFRES

[illegible]

J. J. Carette,
Le chef des Services financiers et administratifs.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ASX-72-10212
pour 10h.30 a.m.
heure de Montreal
mardi le 13 juin 1972.
St-Antoine des Laurentides, P.Q.
FOURNITURE DE CLASSEURS LATÉRAUX ET RANGEMENTS À PAPETERIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no. 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montreal 128, Que.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 16 mai 1972

VENNE (Frédéric) — A St-Lin Paroisse, subitement le 29 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé Frédéric Venne, époux de feu Rachel Brassard, demeurant Rang-Double. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly et Fils
256, 12e Av., à St-Lin
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 2 h30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

VERONNEAU (Solange) — A St-Bruno, le 30 mai 1972, à l'âge de 32 ans est décédée Mme Pierre-Paul Veronneau, née Solange Fortin, demeurant au 1669, rue Ringuet. Elle laisse dans le deuil sa fille Brigitte. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault & Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 3 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 4 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VINCENT (Fernand L.) — A Brossard, le 29 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Fernand L. Vincent, époux de Julia Cournoyer. Il laisse dans le deuil 5 enfants; 1 belle-fille, ainsi que 6 frères et soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier,
à Beloeil,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Mathieu de Beloeil, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de St-Mathieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES
APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire régionale Deux-Montagnes recevra jusqu'à 13 heures le 14 juin 1972, au bureau du secrétaire-trésorier, campus régional à Deux-Montagnes des offres sous enveloppes scellées pour:
7131 - Papeterie
7132 — Fournitures de polycopie
7133 — Fournitures de dactylographie.

Chaque soumissionnaire devra fournir avec son offre faite sur le formulaire préparé à cette fin, un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Le chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale Deux-Montagnes et tiré sur une banque ou une caisse populaire.

L'enveloppe scellée contenant la soumission portera les mots "Soumission re[illegible]" et sera adressée comme suit:
La Commission scolaire régionale
Deux-Montagnes,
Campus régional, coin 11e avenue et Guy,
Cité des Deux-Montagnes.

Les formules d'offres et les cahiers de charges pourront être obtenus du soussigné à partir de mercredi le 31 mai 1972 au bureau du secrétaire-trésorier à l'adresse ci-haut mentionnée.

Les soumissions seront ouvertes à 13 heures le 14 juin 1972.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve de plus le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Cité des Deux-Montagnes,
le 26 mai 1972.

Gérard Brault
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
No 02-06027-72
COUR SUPÉRIEURE

DAME DOROTHY ENGEL SOLOMON, ménagère, veuve non remariée de feu Bernard Solomon, de son vivant, exécutive de ventes, elle présentement et lui de son vivant, de la Ville de St-Laurent, District de Montréal, personnellement ainsi qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, JEFFREY PAUL SOLOMON, étudiant, et SHELDON NEIL SOLOMON, étudiant, tous les deux du même endroit

Demanderesse

vs

LA SUCCESSION DE FEU WILLIAM DAVID MILNE, du District de Montréal — et — PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., une corporation dûment incorporée suivant la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à l'Aéroport International de Montréal, dans la Cité de Dorval, District de Montréal et — LA SUCCESSION DE FEU J. MICHEL HOUDE, du District de Montréal.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La Défenderesse, PRO-AV TRAINING AND SERVICES LTD., pour qui une copie de bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la cour à son intention, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.
MONTRÉAL, le 30 mai 1972.

SGD. Philippe Lamarre,
J.C.S.M.

Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Taviss, Shayne & Levitt
Procureurs de la Demanderesse,
Suite 610,
1010 Ste-Catherine ouest
Montréal, Québec

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR
POLYVALENTE JEAN-BAPTISTE MEILLEUR (REPENTIGNY)

La Commission Scolaire Régionale Le Gardeur recevra jusqu'à 3:00 heures p.m. (heure normale) le 9 juin 1972, à 80 Meilleur, Repentigny, des offres sous enveloppes scellées pour les fournitures suivantes:

CAHIERS:
71-22: Tables de Travail
71-23: Électricité — Communication, sec. V (Équipement)
71-24: Électricité — Montage & Contrôle, sec. V (Équipement 1)
71-25: Électricité — Montage & Contrôle, sec. V (Outillage)
71-26: Électricité — Montage & Contrôle, sec. V (Équipement 2)

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre ou à tout autre montant décrété par la commission Scolaire. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission Scolaire et tiré sur une banque canadienne ou une Caisse Populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Le Gardeur.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans et devis et autres documents à compter de lundi le 29 mai 1972, auprès de l'acheteur de la Commission Scolaire, Monsieur Gabriel Bernier, au 80 Meilleur, Repentigny.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 3:00 heures p.m. (heure normale) le 9 juin 1972, au 80 Meilleur, Repentigny.

La Commission Scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Fait à Repentigny, ce 26e jour de mai 1972.

Monsieur Maurice Dufort,
sec. adm.

À VENDRE
TOUTES SORTES D'ÉQUIPEMENT POUR MAGASINS ET BUREAUX
CAISSES ENREGISTREUSES, ÉTAGÈRES
CHAISES, TABLES
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (FIXTURES) etc.
S'ad. à: YELLOW SAMPLE SHOES STORE
5680 ST-DOMINIQUE, MTL.
277-3174
M. ABITBOL

naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUGER (Willie) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Willie Auger, époux de Lumina Nault, demeurant boul. Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funeraire

Richard Georges Godin Ltée,
10540, rue Papineau

à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELIVEAU (Omer) — A Verdun, le 29 mai 1972, à l'âge de 79 ans est décédé M. Omer Béliveau, époux de Marie-Flore Pinard, père de Liliane (Mme Guy Dufort), Thérèse (Mme Béliveau), Maurice, Lucienne, Jacques, Antonio, Lise (Mme Clément Arcand), Jean, Lyne, Claire (Mme Gérard Vachon), et Alice. Les funerailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1750, rue Notre-Dame,
angle 18e avenue, Lachine,

pour se rendre à l'église de la Presentation de la Ste-Vierge, Dorval, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Louis) — A Montréal le 29 mai 1972 à l'âge de 62 ans et 9 mois, est décédé M. Louis Beaudoin, epoux de feu Blanche Desrosiers, pere de Mme J.A. Labouliere (Fernande), Mme Jacques Duquette (Madeleine), Mme Anatole Turcot (Aline), Mme Charles Roy (Claire). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Rene Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 1 h 45 pour se rendre à l'eglise St-Philippe, où le service sera celebre à 2 h et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Bernadette) — A Duvernay, le 31 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Lorenzo Beaulieu, autrefois du Lac des Aigles, née Bernadette Dumont. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est

pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Guillaume) — A Montreal, le 27 mai 1972, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Guillaume Beaupré, epoux de Huguette Robillard, père de Lucie et Suzanne. Les funerailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3661, rue Jean-Talon est,

à 1 h 30, pour se rendre à l'église St Thomas de Joliette, où le service sera celebre à 3 h p.m., et de là au cimetiere de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Paul-Emile) — A Rawdon, le 30 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Belisle, epoux de Annette Fontaine; père de Jacques, Lise (Mme Pierre Bélair); et Diane (Mme Raymond Levesque). Exposé à la résidence funéraire

Richard Georges Godin Ltee
10540, rue Papineau.

Avis des funérailles plus tard.

BIENVENU (Omer) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 72 ans, est decede M. Omer (Onésime) Bienvenu, epoux de feu Juliette Landreville. Les funerailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
[illegible], boul. Monk

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Joseph-Aurel) — A St Lambert, mardi le 30 mai 1972, est décédé M. Joseph-Aurel Bilodeau, de Greenfield Park, époux de Dorothy Holder, père bien-aimé de Margaret (Mme J. Ernest), Rosaire, Roland, Rachel, Renée et Yolande. Les funerailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funebre partira de [illegible]

Clarke MacGillivray, White,
(direction funéraire),
307, Riverside Drive (coin Argyle),
St-Lambert

pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Stationnement à l'arrière.

BLAIS (Raymond) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Raymond Blais, époux de Hélène [illegible]. Il laisse dans le deuil sa fille, Chantal, sa mère, Mme Rose-Alba Blais, [illegible] trois freres et trois soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
[illegible], rue [illegible]

à 9 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Aline) — A LaSalle, le 29 mai 1972, à l'âge de 50 ans, est decedee Mme Philippe Bonneau, née Aline Gibeau, demeurant à 6508 Dagust, à LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funebre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee.
9135, rue Airlie

à 10 h 15, pour se rendre à l'eglise Ste-Catherine-Labourée où le service sera celebre à 10 h 30, et de là au cimetiere de Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Léa) — A Montreal le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans est decedée Mme veuve Albert Boucher, née Léa Arpin, demeurant 1903 Beaudry. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee
1385 est, rue Ontario

à 9h45, pour se rendre à l'église Sacre-Coeur, où le service sera celebre à 10 h., et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Lia) — A St-Hubert le 29 mai 1972 à l'âge de 74 ans, est decedee Lia Brosseau, epouse de feu Louis Brosseau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis, époux de Denise Beaulieu, Léonne, epouse de Jacques Dussault, ses petits-enfants Diane, France, Louis-Charles Brosseau, ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funebre partira des salons

Ed Darche et Fils
209, rue St-Louis, Lemoyne

à 10 h 40 pour se rendre à l'eglise St-Hubert où le service sera celebre à 11 h et de là au cimetiere paroissial, lieu de la sepulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

Les fleurs
adoucissent la douleur

FTD TÉL. 279-7337
FLEURISTE Valois
416 ouest rue Jean Talon Mtl

Appareils auditifs
ZENITH
au son vivant
Batteries — Moules.
Réparations de toutes marques.
Centre auditif de Montréal
Bureau chef
4367 ST DENIS Montreal 131
843-6789 — 843-8496
Sortie metro Mont-Royal
(CHARGEX)

CAMERON (Donald) — Accidentellement à Chambly, le 6 mai 1972 à l'âge de 15 ans, est décédé Donald Cameron, fils d'Albert Cameron et d'Annette Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyerrs
20, rue Des Carrières,
Chambly

pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPAGNA (Jean-Baptiste) — A Québec, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Campagna, ingénieur forestier, époux en 1res noces de feu Cécile Lajeunesse et en 2es noces de dame Madeleine Fournier, demeurant 4340 des Sauges, Orsainville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles : M. et Mme Gary Halpert (Jeannine), M. et Mme Jean-Claude Campagna (Gisèle Lavoie), M. et Mme Pierre Campagna (Louise Dagenais), son frère et sa belle-soeur : M. et Mme Léon Campagna. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Cloutier Ltee
975, av. Marguerite-Bourgeois

à 9h30, pour se rendre à l'eglise St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Charles-Hector) — A Trois-Rivières, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans, 8 mois, est décédé M. Charles-Hector Caron, époux de Marguerite Harnais, demeurant 7440 Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et Frère
445, rue des Volontaires
Trois-Rivieres

pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, Trois-Rivières-Ouest, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de St-Michel de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Rosario "Tibé") — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'age de 64 ans, est décédé M. Rosario (Tibé) Caron, époux de Rose-Aimee Nadon; père de Jean-Pierre et Micheline. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Marcel) — A St-Lin le 29 mai 1972, à l'âge de 45 ans est decedé M. Marcel Chaput, époux de Mariette Beaucaire. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funebre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funeraires,
4848, rue Papineau

à 1 h. 45, pour se rendre à l'eglise Immaculée-Conception, où le service sera celebre à 2 h. et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Paul-E.) — A ville St-Laurent, le 31 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé Paul-E. Côte, époux de Dorothy Ve[illegible], père de Pauline (Mme Jean-[illegible] Ouellet), grand-père de Junior et Patrick. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funebre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltee,
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera celebré à 10 h, et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

COUVRETTE (Yvette) — A Pont Viau, le 29 mai 1972, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Guy Couvrette, née Yvette [illegible]riol, demeurant à 263, rue Cousineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
à Pont Viau,

pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera celébre à 2 h, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

DE LISI (Gennaro) — A Montreal, le 30 mai 1972, à l'age de 83 ans, est décédé Gennaro De Lisi, époux de Philomena Lisi; père de Antoine, Nicodemo, Mme Rosaire Grégoire (Alice), Biaggio, Mme Concetta Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à [illegible] h, et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Yvonne) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Emile Deschamps, née [illegible]. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame

à 9h45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébre à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De Seve (André) — Accidentellement, le 29 mai 1972, à l'âge de 26 ans, est décédé M. André De Sève, époux de Jacqueline Ostiguy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frere Pierre, trois soeurs : Mme Norbert Fournier (Christiane), Louise et Nicole; sa grand-mère, Mme Alexina De Sève, un oncle, M. Roland De Sève, une tante, Mme Aimé Bourret (Pauline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee
745 est, rue Crémazie

à 9h30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Cote-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean B. O.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean B. O. Drouin, employé à Continental Can Company, à St-Laurent, époux de Corinne Gratton; demeurant à 6976, Delaroche. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Jean-Paul, employé au Canadian Pacific; ses filles, Mme Gérard L'Archevesque (Carmen), Mme Jean-Paul Gauthier (Lise), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funebre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébre à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Amable) — A Laval, le 29 mai 1972, à l'age de 66 ans, est décédé M. Amable Ethier, retraité du C.P., epoux de Marie-Rose Provost, demeurant à Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr Enrg.,
167, boul. Ste-Rose

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille les salons seront fermés de 5 à 7 h.

REMERCIEMENTS

CARBONNEAU (J.-A.) La famille Carbonneau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. J-A. Carbonneau, survenu le 4 mai 1972 à Ste-Thérèse, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

LEFEBVRE (Charlemagne) Mme Charlemagne Lefebvre et ses deux fils, Robert et Ronald, de Duvernay, remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Charlemagne Lefebvre, ex-lieutenant de pompier de Montréal, decedé le 19 mars 1972.

[illegible] à Jean XXIII pour faveur [illegible] A.V.

FORTIN (Ovide) — A Montréal, le 28 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Ovide Fortin, époux de Irène Cordeau; demeurant 4870 Ontario est. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Gabrielle) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Giard, née Gabrielle Valin; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marcel, époux de Berthe Laferrière, Mme Raymond Crevier (Anne-Marie), ainsi que 3 petits-enfants: François, Marc et Marie-Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga

à 1 h 30 pour se rendre à l'eglise St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébre à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Oscar) — A Verdun, le 29 mai 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Oscar Guillemette, époux de Bella Marineau; père de Mme Yvon Brosseau (Hélène), Yvonne, Madeleine, René, époux de Cécile Cléroux, André, Armand, époux de Germaine Charland, Pierre, Jean et Michel, demeurant 4059 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMONT (Milia) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 41 ans, est décédée Milia Glucka, épouse d'André Guimont, elle laisse dans le deuil son fils Kevin, sa mère Fédora Glucka Migus, ses soeurs Slawka (Mme Ted Sekowski), Lily (Mme Paul Hnatiuk) et son neveu Derek. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of Blessed Virgin Mary, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD (Arthur) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans 4 mois, est décédé M. Arthur Guitard, époux de feu Aurore Raymond; demeurant 3851 boul. LaSalle; père de Mme André Godcharles (Thérèse), Mme Raymond Miquelon (Jacqueline). Les funerailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'eglise Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

HEPWORTH (Dorothy) — A Lachine, le 28 mai 1972, est décédée Dorothy Lyons, épouse de feu Robert Hepworth, fille bien-aimée de Mme Ann Gertrude Lyons, mère de Robert, Carol (Mme Anthony Mizgala), Paul, Alfred et Hugh John, soeur de Grace (Mme George Hayes), Herbert, Alfred, Forry, de feu Hugh Ross, de feu Kenneth. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame,
angle 18e avenue, Lachine,

pour se rendre à l'eglise Resurrection of Our Lord, 34e avenue, Lachine, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetiere de Lachine, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Alma) — A St-Rémi-de-Napierville, le 30 mai 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Alma Lamarre, fille de feu Camille Lamarre et de feu Emma Trole, soeur de M. Armand Lamarre et Mme Yvonne Lazure, de St-Remi. Les funerailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funebre partira des salons

A.-N. Ostiguy
44, rue Chèvrefils

pour se rendre à l'eglise paroissiale, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

LEVEILLE (Rita) — A sa résidence, le mardi [illegible] mai 1972, est décédée Rita Léveillé, fille de feu M. et Mme Alfred Léveillé (autrefois de Rosemont). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke, McGillivray, White,
5380, rue Sherbrooke ouest

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébre à 10 h, et de là au cimetiere de Côte-des-Neiges. Stationnement gratuit rue Marcil. Exposée mercredi à 7 h.

LEVÉILLE (Rose-Alba) — A Montreal, le 30 mai 1972, à l'age de 85 ans, est decedée Mlle Rose-Alba Léveillé. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry

à 10h45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Oscar) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 29 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Oscar Levert, epoux de Rose-Anna Raymond, demeurant Rang Côte-Double, St-Benoit, père d'André, Colette, Cecile (Mme Gerard St-Onge), Marcelle (Mme Claude Proulx), Lise (Mme Germain Raymond). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Jacques Vendette
41, rue Ste-Madeleine

pour se rendre à l'église paroissiale St-Benoit, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetiere du meme endroit, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LIMOGES (Sylvio) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans, est decedé M. Sylvio Limoges, epoux de Jeanne Bonenfant, demeurant 1648 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois.
1750, rue Amherst

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGER (Georges-Arthur) — A Varennes, le 29 mai 1972, à l'âge de 84 ans, est décédé Georges-Arthur Loranger, époux en 1res noces de feu Aline Charpentier et en 2es noces d'Aline Savard, demeurant 18 rue Ste-Anne, Varennes. Les funerailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Angelina) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Wenceslas Larose, née Angélina Bergeron, demeurant 10603 Berri. Elle laisse 11 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
8329, rue St-Denis

à 9h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Valentine) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est decédée Mme Joseph Lortie, née Valentine Leroux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

MAGE (Rosaire) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 29 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédé Rosaire Magé, époux de Beatrice Leblanc, demeurant av. St-Sacrement, St-Ours. Il laisse une fille Jacqueline, un frère Ernest, de Montréal; deux soeurs, Cécile et Jeannette, des Etats-Unis. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gilbert Mandeville et Fils Ltée
à St-Ours

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébre à 3 h., et de là au cimetière du même endroit.

MAJOR (Hervé)—A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hervé Major, ancien rédacteur en chef du journal La Presse, époux de Liliane Charlebois, père de Mme Henry Alan Lawless (Denyse). Les funerailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury

à 9h30, pour se rendre à l'eglise St-Benoit, angle Meilleur et avenue du Mont-Cassin, Ahuntsic, Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Adèle) — A Montréal, le 30 juin 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Jos-Arthur Matte, née Adèle Alain, soeur de Mme Louis-Philippe Thériault (Gilberte), ses frères, Yves et Jerry; demeurant 482, Congrégation. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'ROURKE (James T.) — A Outremont, le 30 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé James T. O'Rourke, époux de Lucille Labelle; il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Donald Bell (Louise), d'Ottawa, John, époux de Rita Coughlan, de Chapleau, Ontario, Robert, époux d'Elaine Armitage, d'Ottawa, Denis, époux de Monique Séguin, d'Ottawa, Richard, de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
et J.-S. Vallée Ltee,
1111, rue Laurier ouest, Outremont

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Paul-E.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, et décédé Paul-E. Panneton, époux de feu Marguerite Descarie. Il laisse dans le deuil quatre belles-soeurs, Mme Dorais Panneton, de Sherbrooke, Mme Jean Ethier, de Baie-Comeau, Mme Jacques Panneton, Mme Georges Descaries, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Yvonne) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Arthur Paquette, nee Yvonne Fournier. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funebre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée.
4505, rue Notre-Dame ouest.

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Rose-Alma) — A Lavaltrie, le 29 mai 1972, à l'age de 76 ans, 4 mois, est décédée Mme Lionel Pelletier, née Rose-Alma Hétu, demeurant au numéro 13, rue Notre-Dame, à Lavaltrie. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Pere Paul-Emile, oblat de Marie-Immaculée, soeur Gisèle, de la congrégation Notre-Dame, M. et Mme Lucien Gonneville (Lucille), M. et Mme François Robillard (Marcelle), M. et Mme Georges-Guy Pelletier (Paulette Lacombe), M. et Mme Edouard Beauchamps (Solange), soeur Olive, des soeurs blanches d'Afrique à Lévis, Jean-Léo, curé de St-Roch-l'Achigan, Raynald, des peres blancs à l'Ouganda, Germain, pere des missions Etrangeres au Pérou, soeur Therèse, soeur grise à Uranium City; ses frères et soeurs: François Hetu, Robert Hétu, pere des missions Etrangeres à Honduras, Marguerite, missionnaire de Immaculée-Conception à Haiti, Mme René Hetu (Jeanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funebre partira de la residence funeraire

Edgar Guilbault,
90, rue St-Antoine,
à Lavaltrie,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Laurent) — A St-Lin, ville des Laurentides, le 29 mai 1972, à l'âge de 53 ans, est décédé Laurent Poulin, époux d'Isabelle Courtemanche, demeurant 421, rue St-Isidore. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funebre partira des salons

F. Joly et Fils
256, 12e av., à St-Lin

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célebré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salons fermés de 5 à 7 h.

RAYMOND (Marie-Anne) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Ephraim Raymond, née Marie-Anne Marcotte. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles : Laurette (Mme Rodolphe Laverdure), Gabrielle (Mme Paul Lachapelle), ses fils : Jean, époux de Laurette Desjardins, Dr Louis-Philippe Raymond, optométriste, professeur à l'Université de Montréal, époux de Rita Desjardins, Léopold, époux de Pierrette Bohémien, ainsi que 34 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jérome, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Marie) — A l'hôpital Reddy Memmorial, le 29 mai 1972, est décédée Marie Richard, épouse de feu Ovila Richard, soeur de Mme Maria Brunette, amie de M. Joseph Payment. Une célébration eucharistique aura lieu jeudi le 1er juin, à 9 h. a.m. en la chapelle des salons

J.-P. Feron et Fils
2252, rue St-Antoine

SOUCY (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Soucy, fille de feu Eugène Soucy et de feu Marie Beauvais, demeurant rue Dézéry. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand
4229, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célebré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Marie) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Charles Robitaille, née Marie Mady. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'eglise St-Emile, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODIER (Sr Antoinette) — A Pierrefonds, le 29 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Sr Antoinette Rodier, de la Communauté des Petites Filles de St-Joseph, fille de feu Hormisdas Rodier et de feu Evelina Plante, originaire de St-Liboire. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin à 11 h. p.m. en la chapelle

de la Maison-mère
17,225, boul. Gouin ouest
Pierrefonds

et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

SAMUEL (Annie) — A Longueuil, le 30 mai 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Annie Bruyere, epouse de Philippe Samuel, demeurant 751 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils
1370, chemin Chambly

pour se rendre à l'eglise St-Charles-Borromée, où le service sera célebré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSCHAGRIN (Charles) — A Montréal, le 28 mai 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Edouard Sanschagrin, retraité et ex-surintendant du Canadien National, époux de feu Angelina Gingras. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltee.
745, rue Cremazie est.

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Therese-de-l'Enfant-Jesus où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans au[illegible]

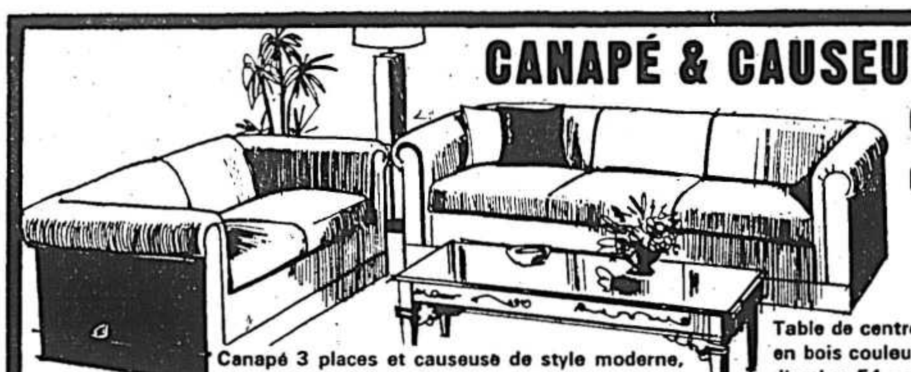

CANAPÉ & CAUSEUSE KROEHLER

CANAPÉ $259
CAUSEUSE $219
LES 2 MORCEAUX
$399
ÉPARGNEZ $49.

Canapé 3 places et causeuse de style moderne, 88 et 61 po. de long. Siège garni de coussins amovibles. Choix de tissus.

Table de centre en bois couleur d'ambre 54 po. de long.

GRAND SOLDE DE TAPIS MUR-À-MUR

Venez admirer nos beaux tapis "Armstrong-Vendôme" à filament continu de nylon. D'entretien aisé, ne moutonnent pas et ne perdent pas leurs poils. Conservent leur élasticité et on n'y décèle aucune marque de pas. Anti-mites et non-allergènes. Epongez les taches, elles disparaissent aussitôt. Choix de or Empress, aquamarine, citron, saphir, avocat, or romain, carrelage espagnol, beige, bronze, mousse, rouge.

5^{95}
LA VERGE CARRÉE

Rabais de $\$3^{00}$

PRIX DE LA POSE

Une pièce	16 ver.	$143.04	Comprend main-d'oeuvre et sous-tapis caoutchouc mousse. Nous mesurons, coupons, cousons, y ajoutons le sous-tapis et les posons
Deux pièces	28 ver.	$250.32	
Deux pièces et hall ..	32 ver.	$286.08	

Vous pouvez maintenant recouvrir de tapis tous les coins de votre proprieté ou il fait bon vivre... à l'extérieur ou à l'intérieur. Tapis Bigelow en peluche acrilan Deaufield; de longue durée et d'entretien aisé, en fibre Acrilan* de Monsanto. Toison épaisse et bien fournie à effet ciselé. En 11 belles teintes; vert français, vert saule, vert brume, citron, or Florentin, rouge Temple, martini, bleu colonial, avocat, brun, or temple. Il y a sûrement une de ces teintes qui vous plaira. Faites votre choix... nous pouvons le poser en moins d'une semaine. Nous le mesurons, le coupons, le cousons, y ajoutons le sous-tapis et le posons... tout ceci si vous payez 10% comptant et aussi peu que $10 par mois. Venez admirer ce tapis interieur exterieur Acrilan Monsanto cette semaine.

9^{50}
LA VERGE CARRÉE

Rabais de $\$3^{00}$

PRIX DE LA POSE

Une pièce	16 ver.	$199.84	Comprend main-d'oeuvre et sous tapis en caoutchouc mousse. Nous mesurons, coupons, cousons, y ajoutons le sous-tapis et les posons.
Deux pièces	28 ver.	$349.72	
Deux pièces et hall ..	32 ver.	$399.98	

Apportez-nous les dimensions de vos pièces

Grands tapis à très bons prix

Haute toison ciselée; tweeds de différentes couleurs et choix de grandeurs. Tapis de qualité 100% nylon et thibaude en jute robuste. Prêts-à-poser!

NOUS LES LIQUIDONS À UN SEUL BAS PRIX QUELLES QUE SOIENT LEURS DIMENSIONS

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE NOS BEAUX TAPIS

12' x 12'	or bronze	12' x 15'	olive
12' x 18'	martini	12' x 12'	avocado
12' x 12'	or	12' x 18'	brun
		12' x 12'	rouge

$77

Venez voir ces tapis et meubles à nos 4 magasins ou téléphonez à notre service à domicile — 273-9983

vente
SOFTRED
DE VINYLE COUSSINÉ
12 PIEDS de LARGE
$2.98 verge carrée
100 PATRONS ET COULEURS AU CHOIX
2,3,4 VERGES DE LARGE
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de beton, de sous-sol. Peut être posé par n'importe qui — aucune colle nécessaire. Imparfaits offerts 2.49 vg. car.

LURAN FOAMCRAFT TM par gaf
12 pi. de largeur
VINYLE ÉPAIS SUR MOUSSE
A installer n'importe où, même sur votre plancher de béton de sous-sol

Le nouveau vinyle épais incassable de 12 pieds. La plupart des couvre-planchers de cuisine peuvent maintenant être installés en une pièce. Choix de 20 couleurs.

SPÉCIAL
$4.98 V.C.

Carreaux de parqueterie
EN BOIS DUR
CAN FLO
À COMPTER DE
25¢ le pied carré

1,000 CARTONS
CARREAUX MOSAÏQUE
39¢,49¢,59¢
chaque feuille d'un pied carré

AMTICO
AUTO-ADHESIVES
Kip-Stik
AUSSI VENTE DE 1,000,000 de CARREAUX
6¢, 8¢, 9¢, 10¢, 11¢, 14¢, 15¢, 16¢, 17¢, etc.
jusqu'à $5 le carreau

MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE
NOUS NOUS SOUCIONS DE VOTRE CONFORT

15 EST, rue BERNARD 273-9983
coin St-Laurent
(magasins d'entrepôt)
Stationnement gratuit à la station ESSO
392, boul. LAFLEUR 365-6560
(LaSalle) au Centre d'Achats Pont Mercier

3424, AVE DU PARC 842-8871
(3 étages de mobilier)
311, rue BANK (613) 235-3044
(Ottawa)

MFC
TAPIS MEUBLES CARREAUX CARPETS FURNITURE TILES

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 18 heures
jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 h. — Samedi jusqu'à 17 h.

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN

Massacre à Tel Aviv

3 commandos-suicide font 25 morts et 80 blessés

TEL AVIV, Israël. (PA, Reuter, UPI) Trois extrémistes japonais présumément à la solde des guérilleros palestiniens se sont livrés hier à un véritable massacre, tuant 25 personnes et en blessant 80 autres. Toutes les victimes étaient passées dans la salle des douanes de l'aéroport international de Lod, en banlieue de Tel Aviv.

(Selon un porte-parole d'Air France, un Canadien serait au nombre des victimes du carnage de Lod. Il nous a été impossible pour le moment d'obtenir plus de détails, notamment sur son identité.)

C'est avec des armes automatiques et des grenades que les "tueurs" ont perpétré ce qu'un haut fonctionnaire israélien a appelé un "massacre des innocents".

Parmi les morts, on compte 13 Portoricains de foi chrétienne venus en pèlerinage en Terre Sainte et un des hommes de sciences les plus réputés d'Israël.

Deux des "tueurs" ont perdu la vie au cours de l'attentat, l'un s'étant tué, semble-t-il, en se jetant sur sa propre grenade, l'autre étant atteint par une rafale provenant d'un de ses compagnons. Le troisième a été capturé alors qu'il tentait de fuir.

Véritable carnage

C'est au moment où ils récupéraient leurs bagages sur les tapis roulants que les trois assaillants ont sorti carabines automatiques et grenades de leurs malles. Il y avait à ce moment de 200 à 300 voyageurs, parents et amis dans la salle.

En quelques secondes, ce fut une véritable scène de carnage, les trois Japonais s'étant mis à tirer dans la foule compacte.

Des corps, des membres arrachés, du sang et du verre jonchaient le plancher, les plaintes des mourants à peine perceptibles parmi les cris et le vacarme des grenades qui explosaient.

Les "tueurs" étaient arrivés à bord d'un aérobus d'Air France en provenance de Rome.

Un membre de la police de l'aéroport Leonardo da Vinci a précisé que les bagages du trio n'ont pas été contrôlés à leur embarquement. "Les bagages ne sont contrôlés que lorsqu'il y a des soupçons précis ou lorsqu'une compagnie aérienne le demande", a-t-il dit en soulignant qu'Air France n'avait rien demandé.

A l'hôpital Sheba de Tel-Aviv où les 72 blessés ont été transportés, les au-

Voir MASSACRE en page A 6

Menaces de Mme Meir

TEL AVIV, (PA, Reuter, UPI, AFP) — Le premier ministre Golda Meir a déclaré aujourd'hui qu'Israël tenait les pays arabes responsables du massacre perpétré la nuit dernière à l'aéroport international de Tel Aviv par trois jeunes Japonais, présumément à la solde d'une organisation de guérilla palestinienne.

Le chef du gouvernement israélien a laissé entendre que des représailles pourraient être exercées contre les "responsables de cet attentat", plus particulièrement contre le Liban que Mme Meir a accusé d'abriter et de soutenir les terroristes palestiniens.

Ces déclarations du premier ministre israélien et d'autres faites par certains membres du cabinet ont provoqué une vive inquiétude dans les milieux officiels du Liban. En fait, le gouvernement libanais a décidé de porter plainte au Conseil de sécurité de l'ONU contre Israël, prétextant que les propos de Mme Meir "constituent une menace à la sécurité du Liban".

La radio israélienne établit cet après-midi à 25 morts et 80 blessés, dont huit sont dans un état critique, le bilan des événements sanglants de l'aéroport de Lod.

La nouvelle a bouleversé l'opinion internationale tant par l'ampleur du massacre que par les aspects nouveaux du terrorisme qu'elle laisse entrevoir.

Plusieurs gouvernements ont fait parvenir à l'Etat d'Israël des déclarations dans lesquelles ils condamnent l'horrible attentat perpétré hier soir à l'aéroport international de Tel Aviv.

Voir MENACES, page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

DERNIÈRE EDITION 15¢

la presse

Montréal, mercredi 31 mai 1972, 88e année, no 96, 130 pages, 10 cahiers

AUJOURD'HUI

- *Place Desjardins, les travaux progressent*

Depuis près d'un mois, les démolisseurs sont à l'oeuvre. Un mur de soutènement est déjà en construction.

page E 5

- *Tous les débardeurs sont suspendus*

Devant le refus des débardeurs de Montréal, Québec et Trois-Rivières de reprendre le travail, l'Association des employeurs maritimes a décidé de les suspendre pour une durée indéfinie.

page A 2

- *Explosions à Téhéran*

Les dernières heures du séjour du président Nixon en Iran ont été assombries par une série d'attentats à la bombe qui ont fait deux morts. Le départ de M. Nixon pour la Pologne a été légèrement retardé.

page F 1

- *Les 50 ans de la Coopérative fédérée*

Une de nos plus importantes entreprises manufacturières, la Coopérative fédérée du Québec, fête cette année ses cinquante ans d'existence. Le moment est tout indiqué pour jeter un coup d'oeil sur ses réalisations en compagnie de son président M. Roland Pigeon.

page E 15

DEMAIN

spec

- Robbie Robertson vs le complexe canadien
- Claude Valade candide
- Une vieille vedette de 17 ans: Michel Pilon

SOMMAIRE

Arts et spectacles : G 12, G 13
Bandes dessinées : I 8
Cinéma : G 13
Décès, naissances, etc.: H 15, H 16
Economie : E 10 à E 16
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : H 10
Horoscope : D 6
Informations étrangères : F 1 à F 3
Informations nationales : A 2, D 1, / D 4, D 6, D 10, D 12, D 13
"Mot-mystère" : E 2
Mots croisés : H 11
Petites annonces : H 3 à H 14
Radio et télévision : G 13
Radio FM : G 13
Religion : E 3, E 6
Sports : C 1 à C 6, / C 10 à C 12, C 14
Tribunaux : A 15
Vivre aujourd'hui : G 1 à G 7
Votre médecin : G 4

Air France est fustigée

TEL AVIV (AFP) — A la suite de l'attentat, les autorités israéliennes ont vertement critiqué l'absence de contrôle sur les barages des voyageurs en route pour Israël.

Pour sa part, le vice-premier ministre israélien, M. Yigal Allon, a déclaré: "les compagnies étrangères de navigation aérienne ont été mises plus d'une fois en garde quant aux mesures de précaution qu'elles devraient prendre, mesures du même genre que celles prises pour la compagnie israélienne "El Al". Si les assassins ont été capables de transporter avec eux des valises contenant des mitraillettes, des centaines de balles et des grenades, cela prouve que les mesures prises ne sont pas suffisantes, car il n'y a plus de nos jours aucune difficulté à déceler des engins de ce genre."

Dans une déclaration faite subséquemment devant le Parlement israélien (K'nessett), le premier ministre Golda Meir, qui n'a toutefois pas mentionné nommément "Air France", a rejeté sur cette compagnie la responsabilité de l'arrivée jusqu'à l'aéroport de Lod des trois terroristes japonais, auteurs de l'attentat d'hier soir.

Le premier ministre, qui s'adressait tant à la K'nessett qu'à la nation israélienne et à la communauté internationale, a affirmé que c'est la négli-

Voir AIR FRANCE, page A 6

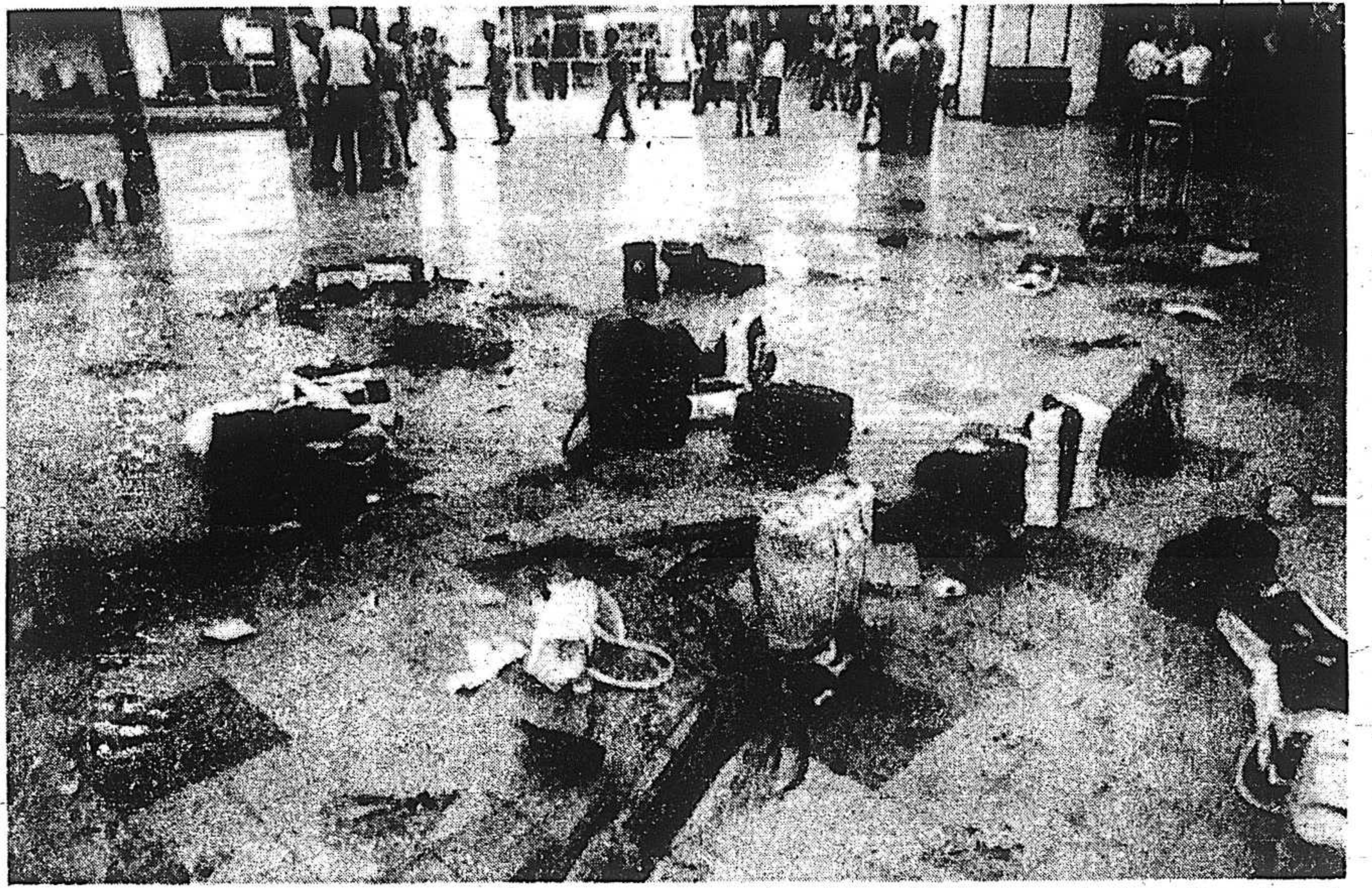

Des bagages déchiquetés et du sang, c'est tout ce qu'il reste après que trois Japonais eurent ouvert le feu sur 250 à 300 personnes dans l'aéroport international Lod, à Tel-Aviv, en Israël. Armés de fusils automatiques et de grenades, ils ont tué 25 personnes et en ont blessé 80 autres.

[illegible]

Wall Street mène le mouvement de baisse par une chute très sensible des cours, l'indice Dow-Jones se repliant, à l'approche de la clôture, d'environ onze points.

Sur nos marchés, la baisse quoique moins sensible, n'en affecte pas moins tous les compartiments: industrielles, banques, papeteries, métaux, pétroles et services publics.

Les analystes n'avancent aucun argument convaincant pour justifier la chute du Dow-Jones si ce n'est les prises de bénéfices dont il est question depuis plusieurs séances.

Aucun événement extérieur d'envergure ne semble être à l'origine de la perte de confiance soudaine des investisseurs et seul semble-t-il le niveau élevé des cours est responsable de l'hésitation générale.

Cominco	29½	− ¾
Aquitaine	23	+ ½
Alberta Gas Trunk	58	+1⅛
Inco	33⅛	− ⅜
Imperial Oil	35½	− ¼
Bell Canada	43⅛	− ⅛
Stelco	33½	− ⅛
Pine Point	31¾	−2
Falconbridge Copper	13¼	− ¼
Sayvette	6¼	+ ½
Union Corp.	17⅜	− ¼
A.T. and T.	42⅝	− ⅛

téléphotos UPI

L'une des victimes de l'attentat terroriste de l'aéroport Lod de Tel-Aviv est transportée vers l'hôpital Tel Hashomer. L'un des membres du trio de terroristes s'est suicidé à l'aide d'une grenade, le deuxième a été abattu et le troisième a été capturé.

Le FPLP: une réponse au massacre du 8 mai

BEYROUTH (AFP) — L'opération menée hier soir à l'aéroport de Lod "est une réponse au massacre israélien perpétré avec sang-froid par le boucher Moshe Dayan contre les fedayine qui avaient détourné (le 8 mai) l'avion de la Sabena à Tel Aviv, annonce un long communiqué de cinq pages diffusé à Beyrouth mardi soir par le Front populaire pour la libération de la Palestine.

Le mouvement du Dr Georges Habache indique que l'opération avait pour nom "Opération Deir Yassine" du nom d'un village palestinien dont les habitants furent tués en 1948, lors de la guerre de Palestine, par des éléments du groupe Stern.

Le FPLP souligne que lors du détournement de l'avion de la Sabena, les Israéliens avaient déclaré que "la mort des fedayine était une sanction exemplaire qui paralyserait l'action des fedayine".

Le Front populaire remarque également que "l'opération Deir Yassine survient à l'occasion du "cinquième anniversaire de la défaite de juin" 1967.

"L'opération héroïque" de Lod a été menée par "un commando spécial" du FPLP appelé "commando du martyr Patrick Origlio", ajoute le communiqué.

Patrick Origlio, citoyen du Nicaragua, avait été tué dans l'avion d'El Al, détourné sur Londres le 6 septembre 1970, par un commando dont faisait partie le jeune Palestinienne Leila Khaled, qui fut alors arrêtée.

Voir LE FPLP en page A 6

On recherche la cabine de Gagarine

STOCKHOLM, (AFP) — La cabine à bord de laquelle l'astronaute soviétique Youri Gagarine effectua le premier vol spatial a disparu entre l'URSS et la Suède. Cette cabine historique devait être présentée pendant deux mois en Suède à l'occasion d'une exposition spatiale soviétique organisée à Raettvik (dans le centre du pays) où elle sera inaugurée dimanche.

Huit wagons contenant le maté-

Voir ON RECHERCHE, page A 6

Dossier choc sur les "gangsters" syndicaux et les révolutionnaires

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministère de la Justice est à préparer un dossier qui s'intitule "dossier intimidation" et qui sera composé des "épisodes de violence, d'intimidation et de chantage que nous avons connus au Québec depuis quelques mois".

Ce dossier, sera rendu public une fois terminé et donnera lieu à des poursuites contre ceux qui y sont impliquées. Il y avait "des manoeuvres et des actions qui ont été perpétrées dans certains endroits du territoire du Québec et qui visaient à intimider, à faire chanter et à violenter la population".

Dans un langage qu'on ne lui connaissait pas et sur un ton qui ne laissait aucun doute sur ses intentions futures, le ministre québécois de la Justice, M. Jérome Choquette, a annoncé cette mesure qui s'inscrit dans l'objectif premier de son ministère pour la prochaine année: la paix et l'ordre.

Dénonçant ouvertement "certaines forces révolutionnaires" et certains "groupes de gangsters qui ont réussi à s'implanter dans des mouvements syndicaux légitimes" et invitant par ailleurs le mouvement à faire au plus vite un "ménage dans sa propre maison" en vue "d'éliminer ses éléments indésirables", M. Choquette a claire-

Voir DOSSIER-CHOC en page A 6

météo

Nuageux avec quelques averses

Demain : nuageux avec dégagement en matinée.

Max. 70 Min. 40 ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Détails à la page A 6

Tous les débardeurs sont suspendus

par Madeleine BERTHAULT

Les 3,200 débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières ont été suspendus hier à cause "de leur refus systématique, depuis 21 jours, de répondre aux injonctons ordonnant le retour au travail".

C'est ce qu'a annoncé M. A. E. Masters, président de l'Association des employeurs maritimes, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu hier, en fin d'après-midi. L'avocat de l'Association des employeurs maritimes, Me Brian Mulroney, a précisé que ces suspensions ont été faites en vertu de la convention collective qui prévoit des mécanismes de suspension lorsqu'un débardeur refuse de travailler plusieurs jours de suite.

De leur côté, quelque 2,200 débardeurs du port de Montréal réunis au centre Paul-Sauvé, ce matin, ont choisi unanimement, par un vote à main levée, de rester sur leurs positions et de supporter leurs officiers syndicaux dans la lutte contre les employeurs maritimes.

"Ceux-ci, de déclarer M. Jean-Marc St-Onge, président de l'Association internationale des débardeurs (local 375), ont violé plusieurs clauses de la convention collective d'une durée de trois ans, signée il y a quatre mois."

La principale pierre d'achoppement, a-t-il fait savoir, concerne le déploiement des débardeurs. "Il a été entendu qu'en attendant l'arrivée d'une machine électronique, qui doit classifier les employés selon leur compétence, les équipes devaient être formées comme par le passé. Ce n'est pas ce que les employeurs ont fait, renvoyant même les équipes une à une, d'un bout à l'autre du port".

Les débardeurs ont donc décidé de ne pas rentrer au travail tant que tous les points en litige ne seraient pas réglés.

Désistement

Les suspensions ont été émises pour une durée indéfinie. C'est pourquoi, hier matin, Me Bernard Roy, procureur de Shipping Federation of Canada Inc. et des Employeurs maritimes, s'est désisté en Cour supérieure, au nom des requérants, de la requête en vue de l'émission d'une injonction interlocutoire. Cependant, les procédures pour outrage au tribunal suivront leur cours.

M. Masters a expliqué ces décisions en soulignant la gravité et la complexité des nouveaux problèmes dans l'industrie portuaire, provoqués par la grève illégale du syndicat, c'est-à-dire de l'Association internationale des débardeurs, local 375.

Le président des employeurs maritimes a ajouté que "selon les dispositions de la convention collective, les membres du syndicat, éligibles à la sécurité d'emploi, jouissent d'une garantie de revenus hebdomadaires d'environ $250 durant les 37 semaines que dure la saison de la navigation".

Toutefois, les débardeurs affirment que ces chiffres ne sont pas exacts. "Nous recevons $188 durant 35 semaines."

Plan qui coûte cher

Il est à préciser que ces sommes sont payées chaque semaine, "sans égard à la somme de travail disponible".

M. Masters a alors souligné qu'un tel plan de sécurité d'emploi "coûte très cher et doit être payé à même les revenus provenant des cargaisons". En faisant la grève le syndicat "abandonnait tous les navires sur le fleuve, sans qu'aucun travail n'y puisse être effectué". Ces bateaux ont dû trouver d'autres ports, particulièrement Philadelphie, St-Jean et Halifax, pour décharger leur cargaison, "laquelle constitue la principale source de revenus alimentant le fonds consacré à la sécurité d'emploi dans les trois ports".

En conséquence, même si les débardeurs étaient retournés au travail ce matin, "le coût du maintien des paiements de sécurité d'emploi aurait augmenté de $3 millions les déboursés prévus, puisqu'il n'y a plus de navires dans les ports".

Réactions des débardeurs

"C'est juste des menaces, y nous content des peurs" a déclaré M. Arthur Cadotte, porte-parole de l'Association internationale des débardeurs, local 375, lors d'une conversation téléphonique.

M. Cadotte a également annoncé la tenue d'une grande assemblée générale de tous les débardeurs ce matin au Centre Paul-Sauvé, à 8 h. 30. Ce porte-parole a ajouté que le litige porte sur le non-respect de la convention collective par les employeurs maritimes: "Il y a 18 à 20 clauses qu'ils n'ont pas respectées et plus de 350 griefs qui trainent". Selon les employeurs maritimes, il n'y aurait que 150 cas de griefs sur la table actuellement.

L'assemblée d'aujourd'hui a pour but d'étudier l'action à entreprendre face à cette situation d'impasse.

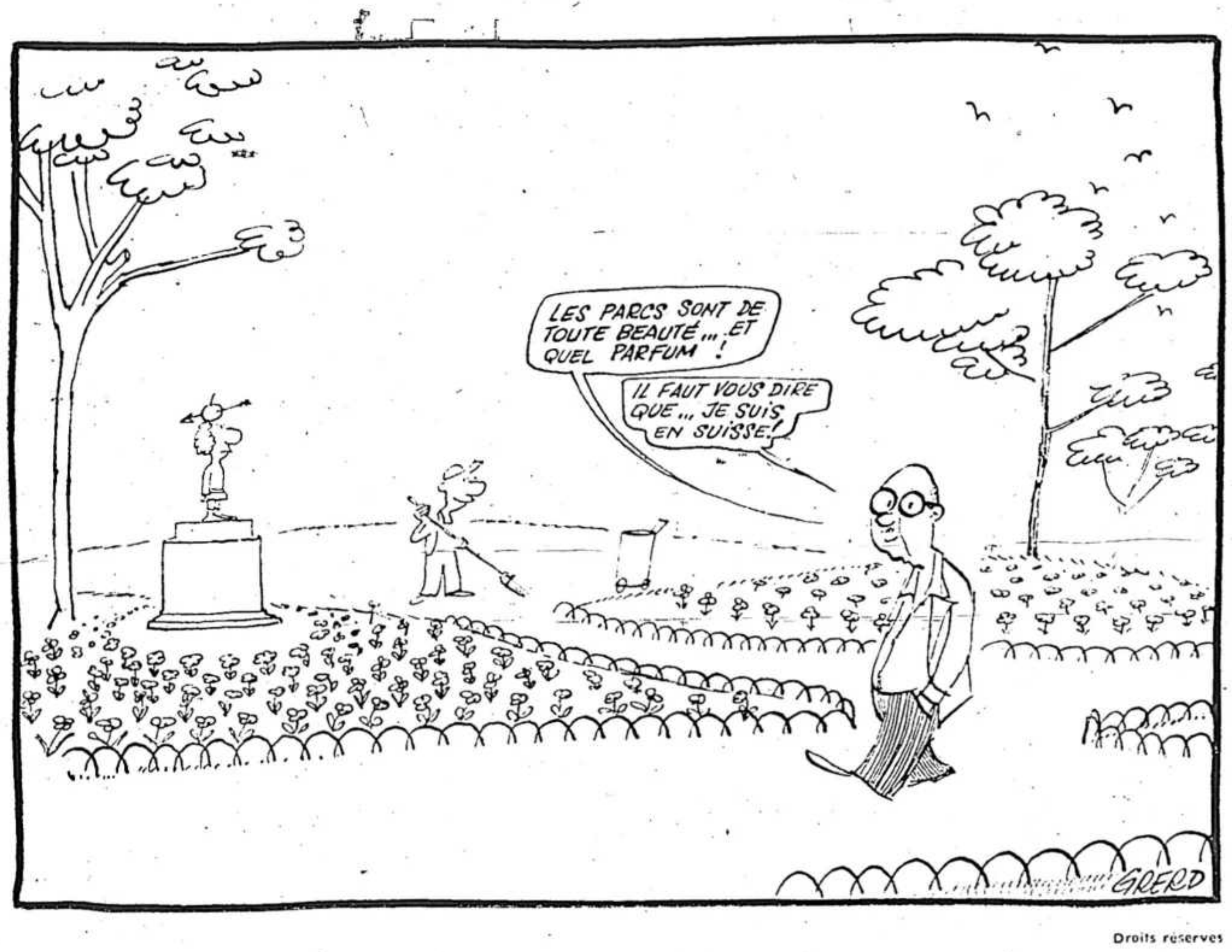
LES PARCS SONT DE TOUTE BEAUTÉ... ET QUEL PARFUM!
IL FAUT VOUS DIRE QUE... JE SUIS EN SUISSE!
GRERD

Droits réservés

Secteur public: après l'optimisme, c'est la méfiance et la suspicion

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après avoir repris sur une note plutôt optimiste, les négociations entre le gouvernement du Québec et le Front commun des trois centrales syndicales ont retrouvé, hier, leur air d'antan s'enlisant à nouveau dans un climat de méfiance et de suspicion.

Résultat pratique de ce changement d'atmosphère: ce n'est que mardi prochain et non aujourd'hui que l'on saura officiellement si oui ou non les négociations aux tables sectorielles reprendront.

Tout dépendra d'une proposition que soumettra ce jour-là le ministre de la Fonction publique, M. Jean Cournoyer, sur le fameux problème de la sécurité d'emploi.

Ce problème devait faire l'objet de discussions hier alors que les négociations reprenaient en comité restreint. Cependant, il n'y a pas eu de discussion, M. Cournoyer n'ayant pas eu le temps de mettre au point la formule de compromis qu'il avait évoquée vendredi dernier.

Au cours de la rencontre à huis clos que trois journalistes dont celui de LA PRESSE ont pu suivre cachés derrière une porte, M. Cournoyer a plutôt proposé que les négociations à la table centrale soient reportées au 11 juin et que d'ici là, les négociations aux tables sectorielles reprennent immédiatement comme il l'avait demandé la semaine dernière.

C'est cette proposition de M. Cournoyer qui a soulevé la méfiance des chefs des centrales qui s'attendaient, dès hier, à des "ouvertures" et à de nouvelles propositions de la part du successeur de M. Jean-Paul L'Allier.

Surpris de ne pas être mieux informés sur le nouveau mandat de M. Cournoyer, les chefs des centrales se sont vivement opposés à l'ajournement du 11 juin et ont indiqué qu'ils ne convoqueront pas les tables sectorielles tant qu'ils n'auront pas obtenu de détails plus précis sur les nouvelles formules de compromis qu'entend leur soumettre le gouvernement.

Parlant sur un ton plus intime que devant la grande table centrale, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau ont ensuite tenté de savoir quelle recommandation M. Cournoyer soumettra ce soir au Conseil des ministres au sujet des amendements à la loi 19.

Cependant, M. Cournoyer n'a pas voulu répondre aux questions qui lui étaient posées à ce sujet et il a plutôt réitéré son appel pour que les tables sectorielles reprennent leurs travaux.

Devant cet imbroglio, les deux parties ont finalement convenu de se rencontrer à nouveau mardi prochain alors que M. Cournoyer soumettra les principes de sa formule de compromis sur la sécurité d'emploi.

Quant aux tables sectorielles, elles seront probablement convoquées aujourd'hui même pour mercredi prochain mais ce n'est qu'après avoir pris connaissance de la proposition de M. Cournoyer que l'on saura si oui ou non elles siégeront.

Les dirigeants des centrales ne voient pas en effet comment ils pourraient faire siéger ces tables sectorielles alors que le gouvernement ne leur a fait aucune offre précise.

"Tu ne me donnes rien sur la sécurité d'emploi, a fait remarquer M. Pepin à M. Cournoyer. Il n'y a même pas de minimum d'ouverture au sujet de la définition du mot "poste" qui est relié aux offres salariales. Si tu veux que l'on convoque les tables sectorielles, fais-nous des propositions."

Quant au ministre de la Fonction publique, bien qu'il ne l'ait pas déclaré en des termes précis, il semble que ce soit surtout pour justifier son attitude au Conseil des ministres au sujet de la loi 19 qu'il ait tant insisté pour obtenir la reprise des négociations aux tables sectorielles.

"Vous attendez quelque chose de moi, a signalé M. Cournoyer. Moi, j'attends un geste de votre part. Faites au moins siéger une table."

"Non", ont répondu les chefs des centrales, se demandant comment ils pourraient justifier un tel geste alors que le gouvernement n'a pas encore montré ses cartes.

Qu'adviendra-t-il maintenant ?

Si les centrales syndicales avaient accepté hier soir de convoquer même une seule table sectorielle, certaines sources indiquent que M. Cournoyer aurait probablement donné suite aux recommandations du Front commun et suggéré de faire disparaître complètement de la loi 19 la possibilité d'un décret.

Cette condition n'ayant pas été respectée, on croit que la loi 19 maintiendra cette possibilité mais on ignore si elle comportera un échéancier.

La requête de Rose est déclarée illégale et rejetée par le juge Eugène Marquis

par Léopold LIZOTTE

C'est en déclarant que la requête présentée pour recommencer les délibérations du jury, au procès de Jacques Rose, ne pouvait plus faire l'objet de quelque argument, de quelque remarque ou de quelque plaidoirie que ce soit, et encore moins d'une audition spéciale auprès du juge qui a présidé le procès, que le juge Eugène Marquis a rejeté à midi cette demande de Me Robert Lemieux, qui aurait définitivement créé un précédent dans nos annales judiciaires.

Parlant sur un ton qui se voulait sans réplique, après avoir interdit de la plus formelle façon au jeune avocat de prononcer la moindre parole, le juge Marquis a soutenu que se rendre à une telle requête, ce serait précisément une illégalité.

Et qu'il ne se prêterait pas à cela. Qu'il ne tolérerait pas cela.

Me Lemieux a tout de même réussi à déclarer qu'il avait des arguments additionnels à faire valoir, et même de la preuve à présenter.

"Assoyez-vous, assoyez-vous, répéta alors à cinq reprises le tribunal. C'est un ordre."

Me Lemieux, suivi alors de Me Jean-Serge Masse, se leva de son siège pour se diriger vers la sortie, un geste que le juge fit consigner au dossier, en notant qu'il était posé sans l'assentiment de la Cour.

A ce moment-là, les deux procureurs prirent un siège à l'avant de la salle, avec le public, et le juge le nota, cette fois . . . avec satisfaction.

Le juge Marquis qui, comme président du tribunal, avait dit donner la parole au. . . juge, et au juge seulement, au début de ses remarques, entrepris alors de résumer les incidents qui avaient marqué la fin du procès de Rose, pour l'enlèvement de Pierre Laporte, le 11 avril dernier.

Il nota alors au passage que l'accusé n'avait pas voulu se rendre au Palais, ce matin, et qu'il avait donné instruction aux policiers de ne le molester d'aucune façon pour l'amener à se présenter en Cour.

Puis il relata comment les jurés lui avaient signifié leur désaccord, après plusieurs heures de délibération, et comment il les avait enjoints, malgré une demande formelle faite à ce sujet par le juré no 1, de ne rien révéler de leurs discussions.

Il cita ensuite plusieurs extraits de jurisprudence pour démontrer que ce secret devait être respecté sous peine même d'outrage au tribunal, et ceci notamment de les protéger de multiples tracas ou ennuis possibles.

"Comme la cause a été ajournée au 19 juin, ajouta-t-il, et que les jurés ont été libérés, tout comme le juge, ils sont dessaisis de la cause, et n'ont plus aucune juridiction en l'espèce.

"D'autre part, ni un ou des jurés, ni aucun procureur n'avaient et n'ont le droit de communiquer des informations non prouvées concernant le désaccord qui a pu exister.

"La requête est donc illégale, nulle, et non avenue, et ne peut être accueillie par la Cour.

Et le tribunal de dire qu'il quittait la salle immédiatement.

"Allez-en paix, mesdames et messieurs", ajouta-t-il même, en se levant.

Mais, à ce même moment, Me Lemieux ressurgit de la salle, toge sur le bras.

Et arrivé dans le prétoire, à quelques pas du "banc" il voulut à nouveau invoquer ce qui se passe présentement dans la cause de Jacques "Coco" Mercier, où le juge Casey, de la Cour d'appel, a permis que l'affidavit d'un juré soit déposé au dossier.

Le juge reprit momentanément son siège pour discuter du point, et soutenir que ce cas était tout à fait différent, puisqu'il s'agissait d'obtenir un nouveau procès, à l'aide d'une déclaration assermentée, alors que dans la cause de Rose, il s'agissait de déclarations basées sur du oui-dire, sans justification légale et valable à l'appui.

Le dialogue fut toutefois vite écourté, lorsque le tribunal, sa réponse donnée, quitta rapidement le banc après avoir donné copie de son jugement.

Sharp propose une discussion avec l'URSS sur la réduction des forces armées en Europe

par Marcel DESJARDINS
envoyé spécial de LA PRESSE

BONN. — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a suggéré, hier, qu'un groupe de pays membres de l'OTAN, plutôt qu'un seul délégué, engagent des discussions avec l'Union soviétique sur une réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe.

Par ailleurs, le Canada s'est rallié à la très grande majorité de ses alliés pour réclamer que les entretiens sur une réduction éventuelle des forces armées en Europe se déroulent simultanément, quoique séparément, avec la conférence sur la sécurité européenne qui doit maintenant avoir lieu à Helsinki, en Finlande, à la fin de l'année en cours.

Le ministre canadien prenait la parole lors de l'ouverture de la session ministérielle de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), qui a débuté hier et qui se termine aujourd'hui à Bonn.

En préconisant une approche collective aux entretiens sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces armées en Europe, M. Sharp constate que la mission Brosio a échoué et qu'il faut par conséquent trouver une autre formule.

La suggestion canadienne revêt une importance particulière à ce moment-ci, vu l'importance que les pays de l'OTAN attachent au déroulement simultané d'une négociation sur la réduction des forces armées et de la conférence sur la sécurité.

Comme la dernière semble être dans le sac, il faut absolument faire démarrer les entretiens sur la présence des forces armées en Europe si on ne veut pas compromettre la tenue de la conférence sur la sécurité européenne.

On se souviendra que les membres de l'OTAN, lors des séances ministérielles de l'automne dernier, à Lisbonne, avaient désigné M. Manlio Brosio, secrétaire général sortant de l'organisation, pour entreprendre les sondages préliminaires avec l'URSS et les pays membres du Pacte de Varsovie.

Or, la mission Brosio a échoué, les Soviétiques affirmant que la réduction des forces armées en Europe ne devait pas être uniquement l'affaire des deux blocs, mais qu'elle devait appeler la participation de toutes les nations du continent européen. M. Sharp espère donc qu'une approche collective, même si elle ne déborde pas le cadre des pays de l'OTAN, en autant que les discussions préliminaires sont concernées, convaincra les Soviétiques et leurs alliés. Le ministre canadien, dans son exposé à ses collègues de l'OTAN, a décrit une conférence sur la réduction des forces armées comme "un forum de 34 nations".

Dans l'esprit de M. Sharp, les nations neutres, qui ne font partie d'aucun des deux blocs militaires européens, seraient donc présentes à ces négociations même si on croit nécessaires des préliminaires.

La France est un des rares pays membres de l'OTAN qui n'insistent pas sur le déroulement simultané de ces deux délicates opérations.

De fait, hier, le ministre des Affaires étrangères de France, M. Maurice Schumann, a soutenu que ces deux rondes de négociations ne devaient pas se dérouler simultanément et qu'elles ne devaient même pas avoir lieu dans la même ville. La France, dont les forces armées ne sont pas intégrées à celles de l'OTAN, défend une position minoritaire.

M. Sharp a expliqué, pour sa part, que l'OTAN ne doit pas se laisser aveugler par l'euphorie qui découle de la visite du président Nixon à Moscou et des accords qui en ont résulté.

VOYEZ NOTRE ANNONCE
EN PAGE H-16
MONTRÉAL TAPIS &
CARREAUX LTÉE

The HARTT Shoe

HARTT

Souliers de haute qualité, élégants et très confortables.

▲ Mocassin en cuir graine fin. Blanc, brun, noir Largeur B de 8 a 14, C de 8 a 13, D de 7 a 15, E de 9 a 13. Leger supplement pour 12½ a 15 $35

◀ Modele uni fermant sur 3 oeillets. Cuir de veau souple importé. Brun ou noir. Largeur A de 8½ a 15, B de 9 à 13, C de 7½ à 15, D ou E de 7 a 15, EE de 8 a 14. Leger supplement pour 12½ a 15 $39.95

◀ Elegant soulier sans lacet, en cuir de veau souple. Brun whisky ou noir. Largeur B de 8 a 13, C de 8 a 14, D de 7 a 15, E de 9 a 13. Leger supplement pour 12½ a 15 $38

Bovet

Vêtements et chaussures pour hommes et garçons.

Nous acceptons les cartes.
CHARGEX

Grandes pointures.
2567 est, rue Ontario
527-3601

Centres d'achats
Rockland
735-5441

Les Galeries d'Anjou
353-6310

Domaine
254-3543

Choix incomparable — Service impeccable

la presse

MONTREAL, MERCREDI 31 MAI 1972 — 88e ANNÉE — No 96

Les postiers et facteurs montréalais seraient dorénavant payés moins cher que leurs collègues de l'Ontario et de la Colombie-Britannique

par Pierre VENNAT

Le Conseil du trésor du Canada ne reconnait plus le principe d'"à travail égal, salaire égal" comme étant encore valable pour tout le pays.

Au contraire, il désire dorénavant établir des taux de salaires différents, variant selon les régions, selon un indice du coût de la vie qu'il déterminera lui-même.

Ce qui explique que dans ses nouvelles offres au Conseil des unions des postes, les facteurs et les postiers canadiens, qui gagnent tous, présentement, le même taux, se voient offrir des augmentations salariales différentes, plaçant les Montréalais quelque peu en avance des fonctionnaires postaux des Maritimes mais loin derrière ceux de Toronto et de Vancouver.

En fait, les postiers et les facteurs de la région de l'Atlantique se voient offrir des augmentations moyennes de 9 p. cent pour trois ans; ceux de Montréal, 11 p. cent réparties sur la même période et ceux de Toronto, et de Vancouver, 13 pour cent.

Un certain silence

Si le Conseil des unions des postes a, évidemment, rejeté ces offres, il n'en garde pas moins un curieux silence.

Le Conseil des unions des postes, en effet, semble décidé à négocier le plus longtemps possible sans pousser les membres à un affrontement qui, en été, risquerait d'être aussi désastreux que celui de 1970.

C'est pourquoi on applique une consigne du silence envers les journalistes et on se refuse à émettre le moindre commentaire sur les documents patronaux qui circulent pourtant à des centaines d'exemplaires dans la métropole.

Officieusement toutefois, un porte-parole des postiers a laissé entendre que, selon lui, le gouvernement aimerait que les postiers et les facteurs engagent la lutte sur les salaires de façon à oublier les "vrais" problèmes et les "vrais" revendications, c'est-à-dire, principalement, la sécurité d'emploi.

Les nouveaux taux offerts

Actuellement, un manieur de dépêches (postier) gagne, à son entrée au Postes, $3.12 l'heure, quelle que soit la région où il travaille.

Le facteur, lui, gagne un salaire horaire de $3.31 à ses débuts.

Le maximum est de $3.33 pour un postier et $3.54 pour un facteur (après 3 ans).

Or, selon les nouvelles offres gouvernementales, l'augmentation serait de 10 cents l'heure pour le manieur de dépêches, 10 cents et demi pour le facteur et 11 cents pour les commis et expéditeurs, dans la région de l'Atlantique.

Dans la région du Québec (hormis Montréal), le taux passe à 11 cents et demi pour le manieur de dépêches, 12 cents pour le facteur et 13 cents pour l'expéditeur et le commis.

Dans la région de Montréal, l'augmentation serait de 13 cents l'heure pour les manieurs de dépêches, 14 cents pour les facteurs, 14 cents et demi pour les commis et 15 cents pour les expéditeurs.

Dans les régions de Toronto, par contre, les manieurs de dépêches se voient offrir 21 cents et demi d'augmentation, les facteurs 23 cents et demi, les commis 23 cents et demi et les expéditeurs 24 cents et demi.

De même, en Colombie-Britannique et à Vancouver, le taux d'augmentation est plus élevé qu'à Montréal puisqu'on offre le même taux qu'à Toronto.

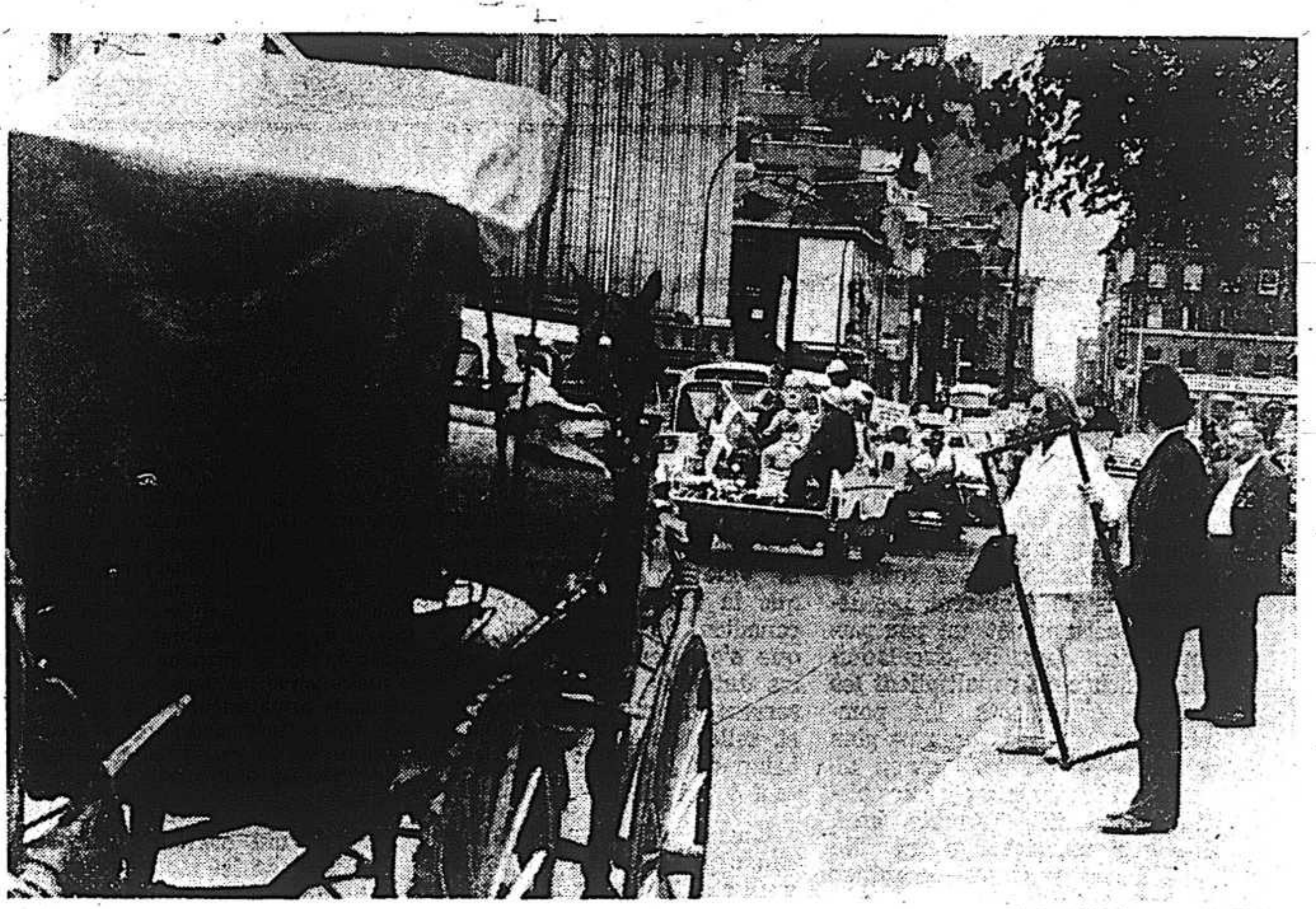

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Si les Montréalais n'ont pas leur traditionnel défilé de la Saint-Jean-Baptiste, ils ont pu bénéficier, hier après-midi, de celui de la "Saint-Jean-Drapo". Le défilé a été organisé par les cols bleus en grève de Montréal qui, prenant place dans une cinquantaine d'automobiles, ont défilé bruyamment dans les rues du centre-ville pendant plus de deux heures. Le char du "Saint-Jean-Drapo" ouvrait le défilé et le traditionnel petit mouton avait été remplacé par une tête de cochon. Les manifestants étaient escortés par des motards de la police qui n'ont eu à intervenir en aucun temps.

Un homme blessé et deux disparus dans un accident de chemin de fer

Un convoi ferroviaire de la Québec Cartier Mining, formé de quatre locomotives et de 160 wagons, a déraillé vers 2 h. 45 ce matin entre Gagnonville et Port-Cartier, sur la Côte-Nord.

Un officier du détachement de Sept-Iles de la Sûreté du Québec a révélé qu'un homme avait été blessé et que deux autres sont portés disparus à la suite de cette tragédie.

Le convoi transportait du minerai de fer en direction de Port-Cartier au moment où le déraillement s'est produit à la borne 63, soit à 63 milles au nord de Port-Cartier. Toutes les unités formant le convoi auraient quitté la voie, selon le porte-parole de la SQ, le caporal Langlois de Sept-Iles.

Les deux personnes disparues seraient probablement enfouies sous l'amas de ferraille et de minerai qui encombre présentement le seul lien de communication avec Gagnonville.

La route qui part de Port-Cartier ne couvrant qu'une distance de 17 milles, c'est par hélicoptère que des agents de la SQ se sont rendus sur les lieux, vers 6 h. ce matin.

Le blessé, dont l'identité n'a pas été dévoilée, a été transporté à l'hôpital de Port-Cartier. On ignore la nature exacte de ses blessures et la gravité de son état.

Selon le caporal Langlois, les autorités de la Québec Cartier Mining ont pris des dispositions afin de procéder rapidement au déblaiement de la voie ferrée. Cette voie constitue le seul lien entre les sources d'approvisionnement en minerai et les usines de la Québec Cartier Mining.

Une journée après avoir été repris, un détenu s'évade une deuxième fois

Gervais Caron

Environ 24 heures après avoir été capturé, un jeune récidiviste de 18 ans, les pieds liés par des chaines, a réussi, hier soir, à fausser compagnie à la police de Drummondville.

Gervais Caron s'était déjà enfui en février de la prison de Trois-Rivières et, lundi, la Sûreté municipale réussissait à l'appréhender de nouveau. Lorsqu'il a été capturé, Gervais était armé d'une carabine et d'un revolver, mais les armes n'étaient pas chargées.

Après avoir été longuement interrogé par la police trifluvienne il a été remis, au début de la soirée d'hier, à la police de Drummondville qui désirait l'interroger sur une série de vols avec effraction.

Il a fait le trajet Trois-Rivières-Drummondville les pieds attachés à une chaine, mais une fois arrivé au poste de police il a réussi à se dégager un pied de la chaine.

Comme il n'y a pas d'ascenseur, il a emprunté l'escalier, avec un pied lié par une chaine d'environ un pied et demi pour ensuite prendre la clé des champs. Personne n'a entendu le bruit de la chaine.

Au moment de son évasion, Gervais, qui mesure cinq pieds et huit pouces et a des cheveux blonds, portait un gilet et un pantalon bleus ainsi que des espadrilles grises.

Le capitaine-détective Georges-Aimé Allard, de la Sûreté de Drummondville, a déclaré, ce matin, que les recherches se poursuivaient toujours pour mettre la main sur Gervais, surnommé "l'anguille".

La perle des bijoutiers
Alphonse ROY
DIAMANTAIRE
6725 St-Hubert
272-2622
Nous perçons les oreilles

SANDWICHES ASSORTIS
48 sandwiches Cocktail FRAIS DU JOUR $3.25 LA PTE
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors-d'Oeuvres chauds et froids, canapes, bouchées, plateaux de celeri, et olives, plateau de fromages, plateau de viandes.
PEGROID'S
4075, SAINT-DENIS
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTRÉAL
844-3901

Les positions de la Ville et des cols bleus sont "irréconciliables"

—le conciliateur Yvon Dansereau

par Daniel L'HEUREUX

Les positions respectives de la Ville de Montréal et des ses 8,000 employés manuels sont "irréconciliables et à moins d'un changement de part et d'autre d'ici jeudi, je crains fort que le conflit va trainer en longueur: c'est ma conviction personnelle la plus sincère."

C'est le conciliateur désigné par le ministère provincial du Travail dans le conflit opposant Montréal à ses cols bleus qui a fait hier cette déclaration au représentant de LA PRESSE, au cours d'une conversation téléphonique.

M. Yvon Dansereau se trouvait à Québec où il était notamment à la recherche, en compagnie de ses collègues du ministère, "de formules, de modalités, de 'sauve-la-face' pour essayer de mettre fin à ce conflit".

Et il espérait hier trouver la solution permettant une reprise des négociations dès demain: "On essaie de faire démarrer ça pour demain", a dit M. Dansereau.

La dernière séance de négociations entre les deux parties remonte à la veille de la grève des employés manuels, il y a près de trois semaines. Mais, à toutes fins utiles, il n'y avait eu pratiquement aucune négociation durant les 80 jours de l'injonction qui avait mis fin, l'hiver dernier, au premier arrêt de travail des cols bleus.

M. Dansereau a reconnu qu'il pouvait être difficile de comprendre que deux parties qui se disent prêtes à négocier ne se rencontrent pas: "mais les positions sont irréconciliables...".

Pour sa part, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a déclaré en fin d'après-midi que la Ville n'envisageait pas de demander d'injonction pour le moment.

Le conflit des cols bleus a été discuté au comité exécutif, hier, mais aucune position nouvelle n'a été prise. "Le service du personnel a un mandat pour négocier et, de plus, le comité exécutif peut être réuni à quelques minutes d'avis", a dit M. Niding.

Cherchant à éviter de commenter le conflit, M. Niding avait déclaré au début de l'après-midi: "La situation est difficile, difficile, difficile... On est sur une corde raide".

Par ailleurs, M. Niding estime que la situation engendrée par la grève des cols bleus — l'amoncellement des déchets et ses conséquences — n'exige "aucune mesure spéciale".

Effectivement, à la suite d'une réunion de spécialistes — à laquelle avaient été invités des représentants de la division fédérale des aliments et drogues — le service des affaires sociales de la ville de Montréal a décidé d'écarter pour le moment la possibilité d'épandre des insecticides sur les amas d'ordures, a laissé savoir son directeur, M. Jean Séguin.

Ce dernier a cependant précisé que la question demeurait à l'étude, les fonctionnaires recherchant des insecticides de portée moins forte que ceux qui avaient été envisagés jusqu'à maintenant.

Les produits qui avaient jusqu'ici l'attention des spécialistes de la ville entrainent, du moins les premières heures suivant leur application, des odeurs nauséabondes plus désagréables que les ordures elles-mêmes.

L'application elle-même pose plusieurs problèmes: dans des conditions idéales, rapporte M. Séguin, l'insecticide est efficace pour une semaine. Mais il doit être vaporisé lorsqu'il ne vente pas et de plus, il perd son efficacité sous l'effet de la pluie.

"Tout ça mis ensemble fait qu'on est très hésitant à utiliser ce type d'insecticides. Mais d'autres produits, de teneur moins forte, sont à l'étude", a conclu M. Séguin.

Quant à la possibilité d'épidémie, les spécialistes du service des affaires sociales s'accordent à dire qu'il n'y a pas de danger pour le moment, les grandes maladies contagieuses étant transmises par les déchets humains et non les déchets domestiques, dit-on. Et les cas de morsures par des rats n'ont pas encore augmenté.

Entre-temps, les représentants de la CUM et ceux des cols bleus de la Communauté (ils sont une soixantaine actuellement) participeront ce matin à une séance de négociation. Bien que représentés par le même syndicat (SCFP), les cols bleus de la CUM négocient une convention distincte de celle de leurs confrères de Montréal, mais la séance de ce matin pourrait avoir des conséquences sur le conflit entre Montréal et ses employés manuels.

En effet, ce qu'on avait présenté jusqu'ici comme l'offre de la CUM concernant la sécurité d'emploi des cols bleus de Montréal est en réalité une clause qui est offerte aux cols bleus de la CUM. Elle contient toutefois une disposition pour que les villes voulant donner effet à cette clause envoient une copie de leur résolution à la CUM et au syndicat.

Le syndicat a rejeté officiellement l'offre de la CUM, telle que présentée. Confirmant ce refus, un porte-parole syndical a toutefois émis l'hypothèse que la clause en question puisse servir de point de départ à une négociation.

Castonguay affirme qu'il n'y a pas de danger d'épidémie

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Il n'existe pas, présentement, de danger pour la santé publique ou encore de menace d'épidémie".

C'est ce que fait savoir le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, à propos de la grève des arrêt de travail qui entraine entre autres l'accumulation des ordures dans les parcs publics de la métropole.

Le temps chaud s'étant maintenu pendant plusieurs jours et en raison de l'inquiétude de plus en plus grande de la population montréalaise qui, selon certains, serait à la merci des mouches et des rats le ministre Castonguay répond qu'il n'y a aucun cas de maladie contagieuse ou infectieuse qui ait été rapporté jusqu'à maintenant.

Dans un bref rapport de la situation qu'il a fait à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires sociales, dans lequel a été intégré l'ancien ministère de la Santé, M. Castonguay a déclaré:

"Le service de santé de la ville de Montréal, de façon étroite avec la direction du service de l'épidémiologie de mon ministère et aussi avec l'assistance d'experts dans le domaine de l'épidémiologie, me fait rapport à l'effet qu'il n'y a aucun cas de maladie contagieuse ou infectieuse qui ait été rapporté par suite de cette situation et qu'il n'existe pas, présentement, de danger pour la santé publique ou encore de menace d'épidémie".

Interrogé par le leader parlementaire créditiste sur les mesures d'urgence qui pourraient s'imposer à plus ou moins brève échéance si la grève des éboueurs persiste, M. Castonguay s'est borné à ajouter:

"Les mesures à prendre, s'il y avait vraiment danger d'épidémie, sont connues et elles seront appliquées".

Le directeur du Service des affaires sociales de la ville de Montréal, M. Jean Séguin, a déjà fait savoir que des experts avaient étudié la possibilité d'étendre des insecticides sur les déchets accumulés dans les parcs et sur la voie publique mais qu'aucune décision n'avait encore été prise.

D'autres moyens sont aussi envisagés pour combattre une éventuelle invasion de mouches et de rats.

UN PAPA CHOYÉ
UN PAPA BIEN CHAUSSÉ
Fête des Pères
le dimanche 18 juin
CRÉATION "GRAND PRIX"
fabrication canadienne
Escarpin blanc tressé, très élégant. Souple et léger pour l'été. Pointures et largeurs courantes.
$24.95
$24.95
A deux pas du metro Jean-Talon et Mont-Royal
Louis Deslauriers Ltée
M. Giroux et Fils Inc.
6914 rue St-Hubert, 273-2813 • 1500 e., Mont-Royal, 521-3184
4029 Ontario, 521-9414

Les employés d'Albert-Prévost rejettent le retour au travail

Les employés de l'Institut Albert-Prévost se sont prononcés par une majorité de 80 p. cent, hier, contre les propositions de retour au travail formulées par le médiateur du gouvernement, M. Gilles Corbeil.

L'hôpital ne fonctionne maintenant qu'à l'aide de volontaires, du personnel administratif, et de six des 23 médecins qui travaillent à tour de rôle.

Rien ne va plus à Albert-Prévost depuis le 13 mai dernier alors que les employés décidaient d'occuper l'hôpital dans le cadre des mouvements d'appui au Front commun intersyndical mais également pour manifester contre ce qu'ils ont qualifié "d'autoritarisme" et de "despotisme" de la part de la direction de l'Institut.

Tous les médecins et internes ont voté contre le retour au travail et aucune solution qui pourrait mettre fin au conflit n'est présentement envisagée tandis que le médiateur s'est retiré définitivement du dossier.

Homme blessé au cours d'un hold-up

Un homme a été blessé d'un coup de crosse de revolver à la tête, vers midi, lors d'un hold-up de $3,500 à la Sample Blouse Sport Wear Ltd., au 5369, boulevard Saint-Laurent. M. Sam Adel a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

Les bandits ont pris la fuite dans une direction inconnue.

La météo

Retour du Soleil demain

Toutes les forces de la nature s'étaient liguées pour "commander" le mauvais temps. Aussi était-il logique qu'il se présente.

Il y a d'abord le départ du maire Jean Drapeau pour la Suisse qui laissait planer des doutes sur le climat futur. Allié à ce voyage il y avait la grève des débardeurs, la grève des cols bleus de Montréal, les feux de forêts qui font rage à travers la province.

Autant d'événement qui commandait l'orage.

Et il est venu.

Les nuages devraient demeurés encore dans le ciel de Montréal aujourd'hui, laissant tomber quelques averses ici et là.

Demain il y aura bien quelques percées de soleil, mais il faudra attendre en fin d'après-midi.

Le retour du soleil ne coinciderait-il pas avec le retour à Montréal de M. Drapeau?

LULU

A Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 70° ● Minimum 40° Nuageux avec quelques averses	Généralement nuageux et frais

Au Québec

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	45°	55°	Périodes ensoleillées	Généralement nuageux
Outaouais	50°	65°	Averses ou orage	Périodes ensoleillées
Laurentides	45°	55°	Quelques orages	Généralement nuageux
Cantons de l'Est	50°	65°	Averses ou orage	Périodes ensoleillées
Québec	50°	65°	Averses ou orage	Périodes ensoleillées
Rimouski	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux
Lac-Saint-Jean	45°	55°	Périodes ensoleillées	Généralement nuageux
Baie-Comeau	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux
Sept-Iles	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux
Gaspé	45°	50°	Quelques averses	Généralement nuageux

Au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé devenant nuageux	Vancouver	50	70
Alberta	Généralement ensoleillé	Edmonton	50	80
Saskatchewan	Généralement ensoleillé	Régina	55	85
Manitoba	Généralement ensoleillé	Winnipeg	45	75
Ontario	Nuageux, périodes ensoleil.	Toronto	50	68
Nouveau-Brunswick	Nuageux avec averses	Saint-Jean	45	70
Nouvelle-Ecosse	Nébulosité avec averses	Halifax	45	60
Ile-du-Prince-Edouard	Nébulosité avec averses	Charlottetown	45	60
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	40	55

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Si vous partez

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	60	73	Chicago	47	—	New Orleans	69	90
Washington	62	82	San Francisco	68	—	Miami	71	92
Boston	59	81	Los Angeles	64	—			

Vers les capitales

Paris	59	—	Moscou	66	—	Hong Kong	81	—
Londres	55	—	Stockholm	54	—	Lisbonne	72	—
Rome	70	—	Tokyo	68	—	Sydney	59	—
Berlin	63	—	Athènes	70	—	Tunis	77	—
Amsterdam	57	—	Casablanca	73	—	Vienne	72	—
Bruxelles	54	—	Genève	66	—	Varsovie	66	—
Madrid	86	—	Le Caire	86	—			

Vers les plages

Acapulco	79	91	Bermudes	72	78	Nassau	79	88
Mexico	54	72	Barbade	75	86	Rio de Janeiro	68	—

La pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	.01	.15

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 0.02 partie par million.

AIR FRANCE

SUITE DE LA PAGE A 1

gence de cette compagnie aérienne qui a permis aux assassins de monter à bord de l'appareil avec des bagages contenant des armes à l'aéroport de Rome.

Selon Air-France, les contrôles normaux ont été effectués par les autorités policières de l'aéroport de Rome, en présence des représentants d'Air-France. Ces contrôles comprennent notamment la fouille des passagers, de leurs bagages à main, l'isolement et la reconnaissance des bagages de soute de chaque passager au moment de l'embarquement.

Par ailleurs, les services de sécurité de l'aéroport international de Rome ont précisé qu'il appartient aux compagnies aériennes de demander, dans chaque cas, qu'un contrôle soit exercé sur les bagages destinés aux soutes des avions.

"Air France n'a fait aucune demande en ce sens", ont déclaré les autorités portuaires de l'aérogare romain.

LE FPLP

SUITE DE LA PAGE A 1

Expliquant les raisons qui ont motivé "l'opération Deir Yassine", le FPLP souligne que "l'ennemi continuera à être attaqué partout. Cette attaque contre l'ennemi, sur notre sol occupé, est légale", souligne le communiqué.

Le mouvement du Dr Habache ajoute que "la marée impérialiste contre le mouvement de libération nationale a pris de l'ampleur au Proche-Orient. L'un des aspects de cette marée impérialiste, dit-il, est la tentative de mise en tutelle de la résistance palestinienne. Le FPLP, souligne-t-il, a toujours refusé cet encadrement et insiste sur la nécessité de la liberté d'action de la résistance. D'un autre côté, poursuit-il, cette marée impérialiste peut être observée dans les efforts du régime réactionnaire jordanien pour parvenir à une solution pacifique".

"Selon nous, poursuit le FPLP, les touristes arrivant à l'aeroport de Lod ne sont pas des innocents car ils choisissent notre terre occupée pour faire du tourisme. Nous considérons qu'ils se rangent du côté de notre ennemi agresseur. De plus, le FPLP, affirme-t-il, a mis en garde, en septembre 1970, les touristes qui visiteraient la Palestine occupée".

Le communiqué mentionne ensuite la participation d'éléments non-palestiniens dans l'opération de Lod.

"La participation des révolutionnaires non-palestiniens au coude à coude avec 'leurs camarades' sur la terre de Palestine montre à l'ennemi que ses citadelles et ses 'bouchers', avec à leur tête Moshe Dayan, sont à portée de fusils de nos combattants".

Congrès de la nouvelle centrale du 8 au 10 juin

Le congrès de fondation de la nouvelle centrale syndicale aura lieu à Québec les 8, 9 et 10 juin. Près de 500 délégués sont attendus.

Les "trois D", MM. Paul-Emile Dalpé, Amédée Daigle et Jacques Dion, qui ont créé le mouvement après s'être dissociés de la CSN où ils occupaient respectivement les postes de vice-président, directeur des services et secrétaire trésorier, seront vraisemblablement les dirigeants de cette nouvelle centrale.

Selon M. Jacques Dion, la nouvelle centrale devrait, dès les premières années, grouper quelque 50,000 membres. Elle n'est pas encore structurée, et il s'agira d'une association bona fide.

MENACES

SUITE DE LA PAGE A 1

A Paris notamment, un communiqué publié à l'issue d'un conseil des ministres, "condamne formellement l'attentat" mais après avoir souligné que la responsabilité du contrôle et de la fouille minutieuse des bagages de soute à l'escale de Rome où les trois assassins ont pris l'avion d'Air-France relevaient de la juridiction des autorités portuaires italiennes.

"Le gouvernement français, dans ces conditions, ne peut que s'étonner de certaines déclarations officielles israéliennes", poursuit le communiqué.

A New York, le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, s'est déclaré "outré" par la tuerie de mardi à l'aeroport de Tel Aviv et a fait publier par le porte-parole de l'ONU, le communiqué suivant : "Le secrétaire général est outré par cet acte de violence bestial et irresponsable contre les gens innocents dans un aeroport international. On ne peut que déplorer un tel acte qui, gratuitement et cruellement, jette le trouble dans les communications internationales civiles et pacifiques".

C'est toutefois au Japon, pays d'origine des trois "commandos-suicide" responsables du massacre de Lod, que le drame semble avoir causé la plus profonde consternation.

Le premier ministre Eisaku Sato s'est déclaré "stupéfait" et a ajouté: "Je ne puis croire que des Japonais soient capables d'un tel acte".

Peu après, dans un geste sans précédent, le gouvernement japonais a offert d'indemniser les famille des victimes.

DOSSIER-CHOC

SUITE DE LA PAGE A 1

ment indiqué que le rôle premier de son ministère, pour l'année qui vient et peut-être même pour les années futures, sera "le maintien de l'ordre public et de la paix sociale au Québec".

C'est alors que les députés entreprenaient l'étude des crédits du ministère de la Justice pour l'année financière 1972-73 que M. Choquette, visiblement décidé à mettre au pas ceux qui enfreindront la bonne marche de la société, a fait cette sortie sans précédent de sa part.

Il a aussitôt été appuyé par MM. Rémi Paul et Antoine Drolet, porte-parole d'Unité-Québec et du Ralliement créditiste au chapitre de la justice mais vigoureusement critiqué par Me Robert Burns, syndicaliste et porte-parole du Parti québécois en la matière.

Les récents événements

Marqué par les crises subséquentes qu'a vécues le Québec depuis deux ans et tout spécialement depuis quelques mois, M. Choquette a mentionné que "ces événements étaient remplis de possibilités de catastrophes et même de cataclysmes" et que c'est justement à "certaines forces révolutionnaires qui sont à l'oeuvre dans notre société" qu'il entend s'en prendre sans pitié.

"Je n'ai pas l'intention de laisser là les événements que nous avons connus et de dire que c'est un incident clos. L'incident n'est pas clos. L'incident sera étudié sous tous les aspects qu'il importe au point de vue du maintien de l'ordre public, et ceci... pour éviter au Québec une nouvelle aventure dans d'autres circonstances, plus tard, qui pourraient avoir des conséquences plus graves pour la société québécoise".

M. Choquette devait ajouter que ce n'est ni par esprit vengeur ni par un exercice brutal de l'autorité qu'il allait intervenir mais "toujours avec compréhension et fermeté".

Haro sur certains intellectuels

Universitaire bien coté, économiste de profession, le ministre de la Justice a aussi attaqué ceux qui sont de son rang, soit ceux "qui se targuent d'être les plus évolués, les plus instruits, ceux qui ont reçu une formation universitaire, ceux à qui la société a donné le maximum de ses possibilités", déclarant qu'un bon nombre d'entre eux sont inaptes à comprendre le fonctionnement normal d'un Etat, d'une société et chez qui "on constate un désordre général".

S'en prenant à ces intellectuels "qui soutiennent des théories plus ou moins vagues, plus ou moins brumeuses, plus ou moins fondées" par le truchement de la télévision de Radio-Canada, le ministre Choquette a renchéri:

"Il est temps que la pendule revienne vers le centre. Cela fait assez longtemps qu'on s'en va vers la gauche à l'heure actuelle pour qu'on revienne à l'essentiel du fonctionnement d'une société".

M. Choquette a dénoncé les universitaires qui, au cours de la récente crise dans la fonction publique, ont proposé diverses solutions au règlement du conflit.

"Quand je voyais certains intellectuels proposer diverses solutions au problème et ne pas envisager les plus claires et les plus élémentaires, soit que l'autorité publique, par ses institutions, devait s'affirmer, je me disais: ces gens-là vivent en dehors du monde ordinaire. Mais la population a compris et ceci est un grand réconfort pour le ministre de la Justice. Ceci, à mon sens, nous en dit long sur le fait que notre société est encore saine et que la situation est loin d'être désespérée".

Impact sur les négociations

Quels effets peuvent avoir les propos de M. Choquette sur les négociations en cours dans la fonction publique?

Interrogé hors de la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère, M. Choquette a déclaré qu'il ne peut reporter à plus tard l'administration de la justice "au nom de n'importe quelle maudite patente". Il ne s'agit en somme, dit-il, que d'une invitation aux milieux syndicaux de "faire le ménage dans leur propre maison".

Quant aux personnes visées par sa déclaration de guerre non équivoque, le ministre a affirmé que "malgré les erreurs qu'ils continuent de commettre", ce ne sont pas les présidents Pepin, Laberge et Charbonneau qu'il désirait pointer mais "ces éléments révolutionnaires au milieu de la pyramide syndicale".

En plus, alerte à la bombe!

TEL AVIV. (UPI) — A peine remises du drame sanglant qui a dans la soirée d'hier transformé l'aéroport de Lod en une véritable scène de carnage, les autorités de l'aérogare internationale ont eu à subir une "alerte à la bombe". Un coup de téléphone anonyme à la tour de contrôle annonçait que des bombes avaient été placées à bord d'un avion de TWA "qui allait bientôt atterrir".

En fait, deux aérobus de la TWA se posaient peu après sur la piste d'atterrissage, l'un un Boeing 707 venant de Rome avec 72 personnes à bord, et l'autre un B-747 arrivant de Francfort avec 118 passagers.

Les fouilles n'ont toutefois permis de découvrir aucun engin destructif.

Six jours de tourisme à Rome avant d'accomplir leur sinistre "mission"

ROME (AFP) — Les trois Japonais, qui ont ouvert le feu hier sur les passagers se trouvant à l'aéroport de Lod-Tel Aviv, "ne se distinguaient en rien de touristes normaux", a déclaré à l'AFP un membre du personnel de la pension "Scaligera" où ils ont séjourné trois jours.

"Ils n'ont pris à la pension qu'un ou deux repas et sont sortis pour prendre les autres, a-t-il poursuivi. Ils étaient extrêmement discrets mais leur comportement était parfaitement normal. Ils avaient deux chambres qu'ils ont payées en partie en lires et en partie en dollars."

Les trois jeunes gens, qui ont passé six jours à Rome au total, étaient d'abord descendus à l'hôtel "Anglo-American" où ils avaient pris une chambre à trois lits qui leur a coûté environ $24 par nuit. Selon le portier de cet hôtel, ils prenaient la plupart de leurs repas dans de petits restaurants voisins, et ils ont visité quelques monuments de la capitale.

Le 27, ils ont pris des billets d'avion Rome-Tokyo avec escale à Tel Aviv, puis ils ont quitté l' "Anglo-American" pour la pension "Scaligera", située près de la gare centrale où ils sont restés jusqu'au 30.

Les balles sifflaient partout

N.D.L.R.: Tom Golden, un Américain de 30 ans, se trouvait avec sa mère, Mme Clare Golden, 60 ans, à l'aéroport de Lod pour accueillir sa soeur qui arrivait de New York lorsque le commando japonais ouvrit le feu sur la foule. Voici ce qu'il raconte:

TEL-AVIV. (UPI) — Tout a commencé lorsque j'ai entendu comme deux bouchons de champagne qui sautent. J'ai attiré ma mère contre moi et puis ça a commencé à claquer de partout. Nous étions étrangement calmes, ma mère et moi. Elle me dit doucement: Je suis touchée. Aussi doucement, je lui ai demandé: Est-ce que ça ira?

J'ai jeté un coup d'oeil à la ronde et j'ai vu un tas de gens aplatis par terre, et beaucoup de vieux qui semblaient désemparés, ne sachant pas quoi faire. Je me sentis envahi par un calme étrange. Je serrai ma mère contre moi et avais l'impression qu'il ne nous arriverait rien. J'ai regardé la jambe de ma mère et vis qu'elle saignait.

Soudain, je tournai la tête vers la gauche et vis à 10 ou 12 pieds à peine de nous, un 'Jap' tirant à tout va avec sa mitraillette. Cela paraissait irréel. Il était de profil, puis il pivota et je le regardai, je vis la mitraillette tourner vers nous. Puis il pivota à peine d'un quart de tour et la rafale passa à côté.

Des balles partout

Tout à coup, je compris qu'il fallait courir loin d'ici. J'ai saisi ma mère par la main. Elle fit quelques pas et tomba. J'essayai de la tirer en la faisant glisser sur le revêtement bien lisse. Mais une autre femme s'était cramponnée, on ne sait pourquoi à la cheville de ma mère. Je tirai encore et la femme lâcha la cheville.

Autour de nous, les balles explosaient partout. J'ai pourtant fait mon service militaire, mais je n'avais jamais remarqué que les balles étaient aussi brûlantes. J'ai voulu cacher ma mère derrière un comptoir, mais je compris rapidement que ce n'était pas une protection suffisante. Alors nous avons recommencé à courir en nous tenant toujours par la main.

Dehors, j'ai cherché un taxi. J'étais étonné de ne voir ni policiers ni soldats accourir. J'ai stoppé une voiture et ai demandé à la conductrice de nous conduire à l'hôpital. Dans la voiture, je me suis étonné de voir ma mère toujours aussi calme malgré sa blessure. Elle fouilla dans son sac pour me donner de l'argent pour que je ne me trouve pas en difficulté sans un sou. Puis je retournai à l'aéroport pour chercher ma soeur.

J'ai erré pendant trois quarts d'heure dans l'aéroport, craignant chaque instant de trouver ma soeur, sur un des brancards qu'on emmenait vers les ambulances. Mais elle n'était pas parmi les victimes. J'ai fini par la retrouver. Mais elle avait perdu son chien dans toute cette confusion."

Moscou ratifie le traité avec Bonn

MOSCOU (Reuter) — Le présidium du Soviet suprême a ratifié aujourd'hui le traité de non-agression conclu en 1970 avec l'Allemagne fédérale. Le traité a été approuvé à l'unanimité, annonce l'agence Tass.

Le traité a été promulgué la semaine dernière par le président ouest-allemand Gustav Heinemann, après de longues délibérations au Bundestag.

Parmi les morts, un savant israélien

TEL AVIV. (UPI) — M. Aharon Katzir, un biophysicien israélien qui s'était acquis une renommée mondiale pour ses recherches dans l'application de larges molécules aux processus technologiques, a perdu la vie dans le massacre d'hier soir à l'aéroport de Lod.

M. Katzir, qui dirigeait le département des polymères à l'Institut des Sciences Weizmann d'Israël, avait immigré en Israël, en 1925.

Un de ses collègues, M. Heinrich Eisenberg, a déclaré que "Aharon Katzir était l'une des figures dominantes en Israël et dans le monde entier autant dans le domaine de la biologie que dans celui de l'application scientifique et technologique des masses de molécules (polymères)."

Très actif dans la recherche de plusieurs processus bio-chimiques, Katzir avait à son crédit l'invention d'un appareil mécano-chimique capable de transformer directement l'énergie chimique en énergie mécanique. On ne connait actuellement aucune utilisation pour cet appareil.

M. Katzir revenait d'un congrès scientifique en Allemagne de l'Ouest au moment où il a été fauché par les balles des "tueurs" japonais, dans la salle de douane de l'aéroport israélien.

Me Carl Goldenberg, conseiller spécial

Le sénateur Carl Goldenberg, de Montréal, a été nommé conseiller spécial près le ministre des Affaires municipales du Québec et sera responsable des études en cours sur la Communauté urbaine de Montréal.

En faisant part de cette nomination, le ministre Maurice Tessier a précisé que le sénateur Goldenberg s'assurera périodiquement des progrès et de l'orientation du comité d'étude sur la Communauté, qui regroupe sous un gouvernement régional les 30 municipalités de l'île de Montréal.

Quatre morts dans divers accidents

Au moins quatre personnes ont été tuées et six autres blessées dans des accidents de la circulation survenus, au cours des dernières heures, dans la région métropolitaine et sur la Côte-Nord.

Vers 11 h 30 hier soir, Robert Poliquin, âgé de 24 ans, de Saint-Bruno, a péri lorsque son automobile est allée s'écraser sur un réverbère à la hauteur de la rue Hochelaga, à l'entrée du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.

Environ une heure plus tard, Timothée Suau, 41 ans, du 342, rue Bernick Drive, à Beaconsfield, a été tué dans une collision impliquant une auto et un camion sur la route 2-20, à la hauteur de la première Avenue, à Lachine.

A Gagnonville, une collision entre un camion et un fardier a coûté la vie à John Michel, 54 ans, du 707, Riverview, à Verdun.

Pierre Dupré, sept ans, du 632, 25e Avenue à Saint-Eustache, a succombé, tôt ce matin, aux blessures reçues, lundi, lorsqu'il avait été heurté par une automobile alors qu'il roulait à bicyclette.

Par ailleurs, quatre accidents de la circulation survenus à Montréal ont causé des blessures à six personnes, dont un garçonnet de sept ans.

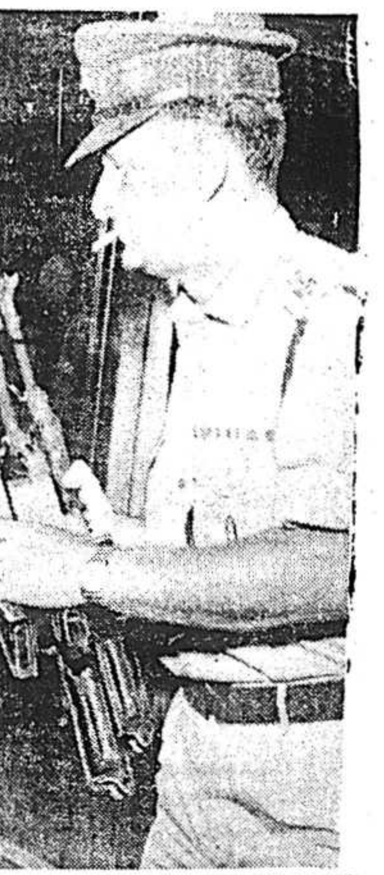

téléphoto PA

Un officier de la police israélienne a recueilli deux mitraillettes de fabrication russe de marque "Kalachinikov" qui ont été utilisées par les trois terroristes japonais qui ont ouvert le feu sur la foule à l'aéroport de Tel-Aviv, hier soir.

MASSACRE

SUITE DE LA PAGE A 1

torités déclarent que 14 d'entre eux sont dans un état grave.

Commando suicide

Au cours de l'interrogatoire que la police israélienne lui a fait subir, le seul survivant du trio a déclaré qu'il faisait partie d'un "commando-suicide" dont la mission était de "tuer le plus grand nombre possible de gens, sans distinction de nationalité, de sexe ou d'âge et de faire le plus de dommages matériels que possible". Il a également déclaré être membre d'une organisation terroriste appelée "l'Armée de l'étoile rouge", connue pour ses contacts avec le Front populaire pour la libération de la Palestine.

Selon la radio israélienne, le terroriste aurait également révélé que ses complices et lui avaient été entraînés au maniement des armes dans une base de guérilleros palestiniens au Liban.

Par ailleurs, dans une dépêche émanant de Tokio, l'agence France Presse, citant la police nipponne, déclare qu'il y aurait plus de 400 "gauchistes" japonais à Beyrouth et dans les environs.

A Beyrouth, le leader du FPLP, le Dr George Habache, revendique pour son groupe la responsabilité de cet attentat et déclare que l'opération avait pour nom "Opération Deir Yassine", du nom d'un village palestinien dont les habitants avaient été massacrés en 1948 lors de la guerre de Jérusalem par des éléments du groupe Stern.

Manque de précautions ?

Le premier ministre d'Israël, Mme Golda Meir, qui s'était rendue à l'hôpital Sheba, a par la suite convoqué une réunion urgente du cabinet israélien. Elle a tout d'abord vivement critiqué la compagnie aérienne qui a transporté les trois Japonais. "Si elle avait pris des mesures plus attentives de contrôle, la tragédie qui s'est déroulée n'aurait pas eu lieu". Mme Meir a assuré qu'Israël "fera tout ce qui est en son pouvoir pour protéger ceux qui viennent dans le pays ou qui en repartent. Si les gouvernements et les compagnies de navigation aérienne ne participent pas à nos efforts, la peste horrible qu'est le terrorisme arabe va s'étendre", a-t-elle ajouté.

ON RECHERCHE

SUITE DE LA PAGE A 1

riel de l'exposition sont bien arrivés à Raettvik, mais il en manque un neuvième, celui qui vraisemblablement contenait la cabine de Gagarine. Les chemins de fer suédois pensent que ce wagon doit se trouver "quelque part en Pologne", par où il devait être acheminé de Moscou en Suède.

Le président du comité d'organisation de l'exposition de Raettvik, M. Goesta Johansson, s'est étonné qu'un vaisseau spatial puisse être dirigé avec une précision exemplaire jusqu'en orbite, mais qu'il puisse disparaitre sur une ligne de chemin de fer entre Moscou et Raettvik.

Tapin et Valcin démissionnent

QUEBEC — Coup de théâtre ce matin au Conseil central de Québec de la Confédération des syndicats nationaux: MM. Roland Tapin, président, et Yvon Valcin, ont annoncé qu'ils démissionnaient de leurs postes.

MM. Tapin et Valcin, qui sont reconnus comme les principaux adversaires, avec les trois "D", du président de la CSN, M. Marcel Pepin, devaient exposer les motifs de leur décision au cours d'une conférence de presse, peut avant midi, à Québec.

Tout indique, selon les observateurs, qu'ils oeuvreront à la fondation de la centrale autonome avec les trois "D".

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone 874-7272. Seule La Presse canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
[illegible] 874-7111
[illegible] 874-7211
[illegible]

PROMOTION 874-7100

VENTES DU JOURNAL
[illegible] domicile 874-6911
[illegible]

PUBLICITÉ
[illegible]
Vacances [illegible] 874-7306
Carrières et professions
[illegible] 874-7320

RÉDACTION
[illegible] 874-7061
[illegible] 874-7030
[illegible] 874-7018
[illegible] 874-7029
[illegible] 874-7016
[illegible] 874-7014
[illegible] 874-7023
[illegible] 874-7061

RESSOURCES HUMAINES 874-7383

sportsFLASH

Bob Watson proclamé le joueur de la semaine

SAN FRANCISCO (UPI) — Le président **Charles S. Feeney,** de la ligue Nationale de baseball, annonce le choix de **Bob Watson,** des Astros de Houston, au titre de "joueur de la semaine", pour la semaine dernière... il a alors claqué un circuit dans quatre matches consécutifs, en plus de cogner en lieu sûr dans sept matches consécutifs... il succède à son coéquipier **Jim Wynn, Burt Hooton** et **Jim Hickman,** des Cubs, **Nate Colbert,** des Padres, et **Willie Stragell,** des Pirates...

Nageurs canadiens en Angleterre

WALSALL, Angleterre (PC) — Un groupe de jeunes nageurs venus de Peterborough, Ontario, a vivement impressionné son auditoire à son premier arrêt d'une tournée d'un mois en Angleterre, hier, à Walsall... le groupe de 25 jeunes filles et deux adolescents est sous la direction de **Pansy Forbes,** ex-entraîneur en Angleterre, avant d'immigrer au Canada, il y a dix ans...

Niekro devra se contenter de la relève

CLEVELAND (UPI) — Le lanceur **Joe Niekro,** ci-haut, des Tigers de Détroit, devra se contenter de lancer en relève pour les prochains jours... Niekro a été blessé lundi, lors d'un match contre les Yankees de New York, quand un coup en flèche de **Fritz Peterson** l'a atteint au genou droit...

Record mondial

MOSCOU. (AFP) — La Soviétique Faina Melnik a amélioré son propre record du lancer du disque aujourd'hui au stade Lenine de Moscou avec un jet de 65.42 mètres alors que sa marque précédente était de 64.88 mètres.

Retour de Pepitone?

CHICAGO. (PA) — L'ancien joueur de 1er but des Cubs de Chicago, Joe Pepitone, qui s'est retiré du baseball le 2 pe.
retour au jeu avec cette équi- mai, envisagerait de faire un

Dalton Jones chez les Rangers

DETROIT (UPI) — Les Rangers du Texas ont fait l'acquisition du vétéran frappeur de relève **Dalton Jones,** des Tigers de Détroit, en retour du lanceur **Norm McRae...** McRae était passé des Tigers aux ex-Sénateurs de Washington dans la transaction qui avait impliqué **Denny McLain...**

Toujours active à 67 ans

LONDRES (UPI) — Le comité de sélection britannique nich a décidé hier, d'inclure des Jeux olympiques du Mu- pour les épreuves hippiques Mme **Lorna Johnstone,** âgée de 67 ans, au sein de l'équipe britannique... elle a déjà participé deux fois aux Jeux olympiques, dans l'épreuve de dressage...

Andrée Martin est éliminée

SURBITON, Angleterre (Reuter) — La Montréalaise **Andrée Martin** a été éliminée dès la première ronde du tournoi de tennis Rothman's de Surrey, hier, quand elle a perdu, 6-0, 6-2, aux mains de la Suédoise **Marinka Strandberg...** un autre Canadien, **Don McCormick,** de Victoria, a subi le même sort, perdant par 5-7, 6-4, 6-3 aux mains de **Stanley Matthews,** membre de l'équipe de la coupe Davis d'Angleterre...

Bond spectaculaire de Bob Lunn

NEW YORD (PA) — Avant de gagner le première bourse de $26,000, grâce à **sa victoire** lors de la Classique de golf d'Atlanta, **Bob Lunn** a quadruplé ses gains en bourse cette saison, lors du dernier week-end, pour se hisser au 31e rang des boursiers du golf professionnel, avec $33,307... le premier rang est toujours accupé par **Jack Nicklaus,** avec $156,051... il est suivi de **Jerry Heard,** avec $106,695, talonné par **George Archer,** avec $106,404... au quatrième rang, on retrouve **Lee Trevino,** avec $98,447, puis Tom **Weiskopt,** avec $93,745...

Kathy Whitwort et la coupe Eve

NEW YORK (UPI) — Suite à sa 4e place lors du dernier tournoi de golf, **Kathy Whitworth** a augmenté son avance au 1er rang du classement de la coupe Eve... elle totalise 110.5 points, comparativement à 80 pour **Betty Burfeindt,** 74.6 pour Judy **Rankin,** et 61.3 pour Jane **Blalock** et **Carol Mann...**

Encore l'AMH

Le joueur de centre Jim Harrison, des Maple Leafs de Toronto, selon son coéquipier Brad Selwood qui a déjà obtenu un contrat avec les Whalers de la Nouvelle-Angleterre, aurait signé avec les Oil Kings d'Edmonton; Ron Ward, des Canucks de Vancouver, et Alton White, un Noir, auraient pour leur part joint les Raiders de New York, portant ainsi à 14 le nombre de joueurs de cette nouvelle équipe; les joueurs de l'Université de Denver, Vic Venasky et Tom Peluso, quant à eux, songent aussi à se joindre à une équipe de l'Association Mondiale de hockey. Quant aux Blues de St. Louis de la ligue Nationale, ils en sont venus à une entente avec l'ailier droit Jack Egers.

Mosley se remet de ses blessures

INDIANAPOLIS (PA) — Le conducteur automobile **Mike Mosley,** blessé lors d'un accident survenu au 56e tour de piste des 500 milles d'Indianapolis, se remet de ses blessures à l'hôpital... il a été brûlé aux deux jambes...

Orantes et Mlle Goolagong gagnent

PARIS. (AFP) — L'Espagnol Manuel Orantes a atteint la demi-finale des championnats internationaux de tennis de France, aujourd'hui, en triomphant de l'Américain Harold Solomon, tandis que chez les dames, l'Australienne Evonne Goolagong en faisait autant en battant la Britannique Corine Molesworth.

La 10e étape à l'Italien Zilioli

PORTO SANTO STEFANO— L'Italien Italo Zilioli a remporté la 10e étape du Tour cycliste d'Italie aujourd'hui avec 15 secondes d'avance sur le peloton. Mais le Belge Eddy Merckx conserve tout de même le maillot rose de leader au classement général, dix secondes devant le Suédois Gosta Pettersson.

A.J. Foyt passe sous le bistouri

HOUSTON (UPI) — Le coureur automobile **A.J. Foyt,** blessé dimanche lors d'une épreuve à Duquein, Illinois, a subi avec succès une intervention chirurgicale d'une heure et demie à la cheville gauche... l'intervention s'avère une réussit complète, mais Foyt devra demeurer à l'écart des pistes de courses pour une période d'au moins deux mois...

Donohue reprend le volant

MILWAUKEE, Wisconsin (UPI) — **Mark Donohue,** qui s'est illustré au cours du week-end en gagnant les 500 milles d'Indianapolis, participera à la classique Rex Mays, dimanche, une épreuve d'une durée de 150 milles... ses principaux adversaires seront les frères **Al** et **Bobby Unser...**

Une ligue de moins au football

NEW YORK (UPI) — Le commissaire **Cosmo Iacovazzi,** de la ligue de football de la Côte de l'Atlantique, a annoncé hier que son circuit cessait temporairement ses activités, question de se réorganiser... le circuit de dix ans espère reprendre ses activités l'an prochain...

Régates à Beauharnois

Les troisièmes régates internationales de Beauharnois suscitent beaupoup d'intérêt dans le domaine du canot-automobile... cette année, elles se dérouleront les 24 et 25 juin...

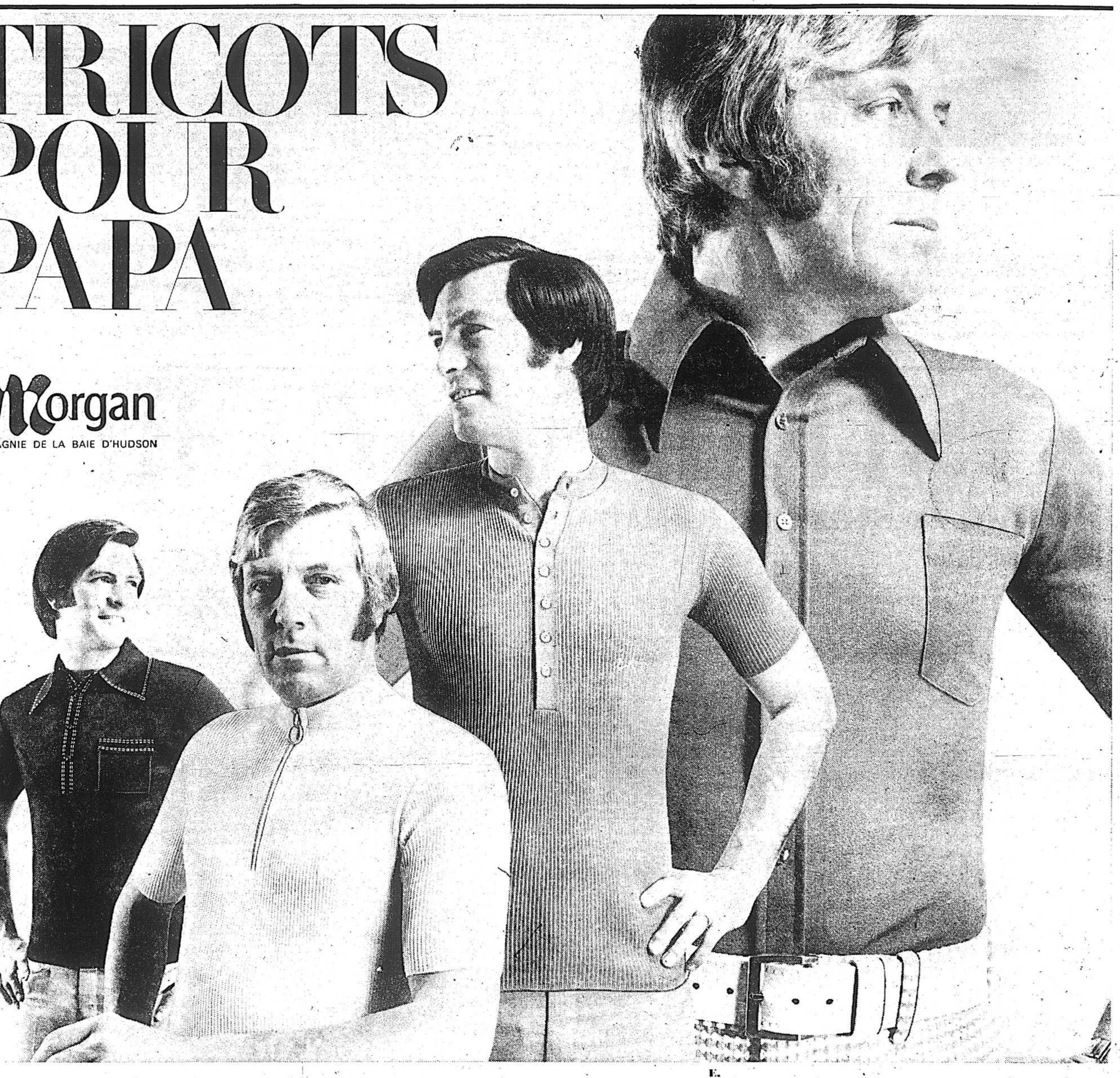

TRICOTS POUR PAPA

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Pour faire plaisir tout en économisant — Nous avons un très beau choix de merveilleux tricots à manches courtes. Tous marques à prix spécial pour vous permettre d'en offrir a votre père. Donnez-lui ce qu'il y a de mieux... aux meilleurs prix qui soient.

De gauche à droite:

A. Modèle à quatre boutons couverts sur patte. Col avec piqûre contrastante. Acétate et nylon de couleur marine, beige, bleu poudre, blanc. P.M.G.EG.

B. Encolure montante fermée d'une glissière. Modèle à la "Wallace Beery" Fortrel* a fines cotes. Couleurs rouge vin, marine, pourpre, rose et ivoire. P.M.G.EG.

C. Modèle boutonné à la "Beery". Fermeture de sept boutons sur patte. Fortrel* à fines côtes. Ivoire, rose, pourpre, rouge vin, marine. P.M.G.EG.

D. (Hors photo) — Col et glissière sur mini plastron. Fortrel* à fines côtes. Marine, rouge vin, ivoire, pourpre, brun. P.M.G.EG.

* Marque deposee.

6.99 ch.

E.

Un autre bon achat que vous pouvez faire... c'est celui d'une chemise de tricot sport. Élégante. Tous les modèles sont de même description. Fermeture à sept boutons sur plastron. Manches courtes. Un col deux-pieces, qui se porte avec ou sans cravate. Confection de tricot 100% Fortrel*. Frais. Agreable à porter. Si facile d'entretien. Marque canadienne. Tailles P.M.G.EG. Tricot de crêpe uni, ecru, marine, orange brûlee, brun, rose cendre, rouge vin, blanc. Tricot jacquard, de fantaisie aux tons de rouge vin, bleu, brun, prune.

*Marque deposée.

7.99 ch.

(Commandes par telephone acceptees sur mention de tailles et couleurs seulement). Téléphoner à 842-6261. Chemises sport, rayon 350, au rez-de-chaussee, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland, Boulevard et choix à Snowdon.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi, 9h.30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON,
5111 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN À L'ENTREPOT
2105 - 23e Avenue, Lachine
636-9633

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

DOW-JONES à 3 h 00

—10.99 à 960.19

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

X — Fonds americains.

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

MINES

PETROLES

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, produits de qualité, 92 points : 67 cents; 93 points: 68 cents; Commission canadienne des produits laitiers, 68 cents.

Fromage : blanc, 62 cents; jaune : 63.3 cents.

Poudre de lait ecrême : procédé par évaporisation no 1 en sacs, 25 à 27 cents la livre; procédé par rouleau no 1 en sacs, 28 à 29 cents; pour nourrissage: 25½ à 27 cents.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 24 à 25 cents la livre; poudre de lait : 3½ à 4½.

Prix des oeufs : prix moyen des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine; A-extra gros: 34.4 cents; A-gros: 32.1 cents; A-moyens: 29.1 cents; A-petits: 24.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des producteurs du Québec: A-extra gros : 31 cents; A-gros: 29 cents; A-moyens: 26 cents; A-petits: 22 cents; A-peewee : 19 cents.

Pommes de terre : prix de gros blanches: $1.90 les 75 lb: $1.15 à $1.20 les 50 lb: $0.30 à $0.32 les 10 lb; I.P.E.: $2.80 à $3.00 les 75 lb; $1.60 à $1.70 les 50 lb; $0.42 à 0.43 les 10 lb; Nouveau-Brunswick: $1.35 à $1.55 les 50 lb; $0.34 à $0.36 les 10 lb.

dividendes

MARDI 30 MAI 1972

	TAUX	PAIEMENT	ENRG.
Crown Trust	0.11 tr	03-07-72	16-06-72
Hawker Siddeley	0.07	01-07-72	12-06-72
Int. Minerals	0.03 tr	30-06-72	12-06-72
Shell Oil (x)	0.53 tr	26-06-72	07-06-72
Westfair Foods (a)	0.50	14-07-72	15-06-72
Husky Oil Ltd. (6½ a)	0.75	01-07-72	02-06-72
Husky Oil Ltd. (6½ b)	0.75	01-07-72	02-06-72
Third Can. Gen. Invest. Trust (a)	0.62½ tr	15-07-72	30-06-72

(x) Payable en dollars U.S.

cours des obligations

(par l'IDA et Richardson Securities)

GOUVERNEMENT DU CANADA

PROVINCIALES

MUNICIPALES

SERVICES PUBLICS

INDUSTRIELLES

CONVERTIBLES

NOUVELLES EMISSIONS

cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres est coté en dollar américain en baisse de 1 cent et 9-10 à $1.547.

Devises étrangères

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

PETROLES

INDUSTRIELLES

Congrès de sciences à Ottawa et Montréal

OTTAWA (PC) — Les villes de montreal et d'Ottawa seront, le site, cet été, d'importantes conférences scientifiques devant reunir environ 19,000 hommes de sciences venant de plus de la moitié des pays du monde.

Les quatre principaux événements sont les suivants:

— le 12e congrès international de photogrammétrie, à Ottawa, du 23 juillet au 4 août, auquel assisteront plus de 1,200 délégués et où seront présentés environ 230 mémoires scientifiques;

— la 6e assemblée générale et 5e conférence technique de l'Association cartographique internationale, à Montréal, du 15 au 18 août, puis à Ottawa;

— le 24e congrès géologique international, à Montréal, du 21 au 30 août, 6,000 délégués.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

AUGER (Willie) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Willie Auger, époux de Lumina Nault, demeurant boul. Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Richard Georges Godin Ltée,
10540, rue Papineau

à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELIVEAU (Omer) — A Verdun, le 29 mai 1972, à l'âge de 79 ans est décédé M. Omer Béliveau, époux de Marie-Flore Pinard, père de Liliane (Mme Guy Dufort), Thérèse (Mme Béliveau), Maurice, Lucienne, Jacques, Antonio, Lise (Mme Clément Arcand), Jean, Lyne, Claire (Mme Gérard Vachon), et Alice. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1750, rue Notre-Dame,
angle 18e avenue, Lachine,

pour se rendre à l'église de la Présentation de la Ste-Vierge, Dorval, où le service sera célébré à 2 h. 30, et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Louis) — A Montréal le 29 mai 1972 à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé M. Louis Beaudoin, époux de feu Blanche Desrosiers, père de Mme J.A. Labouliére (Fernande), Mme Jacques Duquette (Madeleine), Mme Anatole Turcot (Aline), Mme Charles Roy (Claire). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est

à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Bernadette) — A Duvernay, le 31 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Lorenzo Beaulieu, autrefois du Lac des Aigles, née Bernadette Dumont. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est

pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUPRE (Guillaume) — A Montréal, le 27 mai 1972, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Guillaume Beaupré, époux de Huguette Robillard, père de Lucie et Suzanne. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3661, rue Jean-Talon est,

à 1 h 30, pour se rendre à l'église St-Thomas de Joliette, où le service sera célébré à 3 h p.m., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Paul-Emile) — A Rawdon, le 30 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Bélisle, époux de Annette Fontaine; père de Jacques, Lise (Mme Pierre Bélair); et Diane (Mme Raymond Lévesque). Exposé à la résidence funéraire

Richard Georges Godin Ltée
10540, rue Papineau.

Avis des funérailles plus tard.

BIENVENU (Omer) — A Montréal, le 28 mai 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Omer (Onésime) Bienvenu, époux de feu Juliette Landreville. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Joseph-Aurel) — A St-Lambert, mardi le 30 mai 1972, est décédé M. Joseph-Aurel Bilodeau, de Greenfield Park, époux de Dorothy Hedder, père bien-aimé de Margaret (Mme J. Hynes), Rosaire, Roland, Rachel, Régine et Yolande. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke MacGillivray, White,
(direction funéraire),
307, Riverside Drive (coin Argyle),
St-Lambert

pour se rendre à l'église St-Mary's, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Stationnement à l'arrière.

BLAIS (Raymond) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'ge de 42 ans, est décédé M. Raymond Blais, époux de Hélène. Il laisse dans le deuil sa fille, Chantal, sa mère, Mme Rose-Alba Blais, ainsi que trois frères et trois soeurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
5605, rue Boileau

à 9 h 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Aline) — A LaSalle, le 29 mai 1972, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Philippe Bonneau, née Aline Gibeau, demeurant à 8508 Daoust, à LaSalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
9135, rue Airlie

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-Labourée où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Léa) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Albert Boucher, née Léa Arpin, demeurant 1903 Beaudry. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
1385 est, rue Ontario

à 9h45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (Lia) — A St-Hubert le 29 mai 1972 à l'âge de 74 ans, est décédée Lia Brosseau, épouse de feu Louis Brosseau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis, époux de Denise Beaulieu, Leonne, épouse de Jacques Dussault, ses petits-enfants Diane, France, Louis-Charles Brosseau, ainsi que ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Ed Darche et Fils
200, rue St-Louis, Lemoyne

à 10 h 40 pour se rendre à l'église St-Hubert où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les fleurs
adoucissent la douleur

FTD TÉL. 279-7337
FLEURISTE Valois
416 ouest rue Jean Talon Mtl

Appareils auditifs
ZENITH
au son vivant

Batteries — Moules.
Réparations de toutes marques.

Centre auditif de Montréal
Bureau chef
4367 ST DENIS Montréal 131
843-6789 — 843-8496
Sortie métro Mont-Royal
(CHARGEX)

CAMERON (Donald) — Accidentellement à Chambly, le 6 mai 1972 à l'âge de 15 ans, est décédé Donald Cameron, fils d'Albert Cameron et d'Annette Gosselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Yvon Desnoyerrs
20, rue Des Carrières,
Chambly

pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPAGNA (Jean-Baptiste) — A Québec, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Campagna, ingénieur forestier, époux en 1res noces de feu Cécile Lajeunesse et en 2es noces de dame Madeleine Fournier, demeurant 4340 des Sauges, Orsainville. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, son gendre et ses belles-filles : M. et Mme Gary Halpert (Jeannine), M. et Mme Jean-Claude Campagna (Gisèle Lavoie), M. et Mme Pierre Campagna (Louise Dagenais), son frère et sa belle-soeur : M. et Mme Léon Campagna. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Cloutier Ltée
975, av. Marguerite-Bourgeois

à 9h30, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Charles-Hector) — A Trois-Rivières, le 30 mai 1972, à l'âge de 67 ans, 8 mois, est décédé M. Charles-Hector Caron, époux de Marguerite Harnais, demeurant 7440 Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et Frère
445, rue des Volontaires
Trois-Rivières

pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, Trois-Rivières-Ouest, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de St-Michel de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Rosario "Tibé") — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Rosario (Tibé) Caron, époux de Rose-Almée Nadon; père de Jean-Pierre et Micheline. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.,
130, boul. Henri-Bourassa est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Marcel) — A St-Lin le 29 mai 1972, à l'âge de 48 ans est décédé M. Marcel Chaput, époux de Mariette Beaucaire. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,

à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Paul-E.) — A ville St-Laurent, le 31 mai 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé Paul-E. Côté, époux de Dorothy Verdon, père de Pauline (Mme Jean-Claude Ouellet), grand-père de Junior et Patrick. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUVRETTE (Yvette) — A Pont Viau, le 29 mai 1972, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme Guy Couvrette, née Yvette Sauriol, demeurant à 268, rue Cousineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault,
24, rue St-Florent,
à Pont Viau,

pour se rendre à l'église St-Gilles, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LISI (Gennaro) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé Gennaro De Lisi, époux de Philomena Lisi; père de Antoine, Nicodémo, Mme Rosaire Gregoire (Alice), Biaggio, Mme Concetta Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est,

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Yvonne) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Emile Deschamps, née Yvonne Jodoin. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame

à 9h45, pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

De Seve (André) — Accidentellement, le 29 mai 1972, à l'âge de 28 ans, est décédé M. André De Sève, époux de Jacqueline Ostiguy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son frère Pierre, trois soeurs : Mme Norbert Fournier (Christiane), Louise et Nicole; sa grand-mère, Mme Alexina De Sève, un oncle, M. Roland De Sève, une tante, Mme Aimé Bourret (Pauline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie

à 9h30, pour se rendre à l'église Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Jean B. O.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jean B. O. Drouin, employé à Continental Can Company, à St-Laurent, époux de Corinne Gratton; demeurant à 6776, Delaroche. Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils Jean-Paul, employé au Canadian Pacific; ses filles, Mme Gérard L'Archevesque (Carmen), Mme Jean-Paul Gauthier (Lise), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,

à 9 h, 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ETHIER (Amable) — A Laval, le 29 mai 1972, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Amable Ethier, retraité du C.P., époux de Marie-Rose Provost, demeurant à Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr Enrg.,
167, boul. Ste-Rose

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille les salons seront fermés de 5 à 7 h.

REMERCIEMENTS

CARBONNEAU (J.-A.) La famille Carbonneau remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies lors du décès de M. J-A. Carbonneau, survenu le 4 mai 1972 à Ste-Thérèse, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

LEFEBVRE (Charlemagne) Mme Charlemagne Lefebvre et ses deux fils, Robert et Ronald, de Duvernay, remercient sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Charlemagne Lefebvre, ex-lieutenant de pompier de Montréal, décédé le 19 mars 1972.

Remerciements à Jean XXIII pour faveur obtenue. B.A.V.

FORTIN (Ovide) — A Montréal, le 28 mai 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Ovide Fortin, époux de Irène Cordeau; demeurant 4870 Ontario est. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Gabrielle) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Paul-Emile Giard, née Gabrielle Valin; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marcel, époux de Berthe Laferrière, Mme Raymond Crevier (Anne-Marie), ainsi que 3 petits-enfants: François, Marc et Marie-Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga

à 1 h 30 pour se rendre à l'église St-Léonard-de-Port-Maurice, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLEMETTE (Oscar) — A Verdun, le 29 mai 1972, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Oscar Guillemette, époux de Bella Marineau; père de Mme Yvon Brosseau (Hélène), Yvonne, Madeleine, René, époux de Cécile Cléroux, André, Armand, époux de Germaine Charland, Pierre, Jean et Michel, demeurant 4058 Evelyn. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMONT (Milia) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 41 ans, est décédée Milia Glucka, épouse d'André Guimont, elle laisse dans le deuil son fils Kevin, sa mère Fédora Glucka Migus, ses soeurs Slawka (Mme Ted Sekowski), Lily (Mme Paul Hnatiuk) et son neveu Derek. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Assumption of Blessed Virgin Mary, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUITARD (Arthur) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans 4 mois, est décédé M. Arthur Guitard, époux de feu Aurore Raymond; demeurant 3851 boul. LaSalle; père de Mme André Godcharles (Thérèse), Mme Raymond Miquelon (Jacqueline). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEPWORTH (Dorothy) — A Lachine, le 28 mai 1972, est décédée Dorothy Lyons, épouse de feu Robert Hepworth, fille bien-aimée de Mme Ann Gertrude Lyons, mère de Robert, Carol (Mme Anthony Mizgala), Paul, Alfred et Hugh John, soeur de Grace (Mme George Hayes), Herbert, Alfred, Forry, de feu Hugh Ross, de feu Kenneth. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1750, rue Notre-Dame,
angle 18e avenue, Lachine,

pour se rendre à l'église Resurrection of Our Lord, 34e avenue, Lachine, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Alma) — A St-Rémi-de-Napierville, le 30 mai 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Alma Lamarre, fille de feu Camille Lamarre et de feu Emma Troie, soeur de M. Armand Lamarre et Mme Yvonne Lazure, de St-Rémi. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

A.-N. Ostiguy
44, rue Chevrefils

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 h.

LEVEILLE (Rita) — A sa résidence, le mardi 30 mai 1972, est décédée Rita Léveillé, fille de feu M. et Mme Alfred Léveillé (autrefois de Rosemont). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Clarke, McGillivray, White,
5580, rue Sherbrooke ouest

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges. Stationnement gratuit rue Marcil. Exposée mercredi à 7 h.

LEVEILLE (Rose-Alba) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Rose-Alba Léveillé. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry

à 10h45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Oscar) — A St-Benoit-des-Deux-Montagnes, le 29 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Oscar Levert, époux de Rose-Anna Raymond, demeurant Rang Côte-Double, St-Benoit, père d'André, Colette, Cécile (Mme Gérard St-Onge), Marcelle (Mme Claude Proulx), Lise (Mme Germain Raymond). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Jacques Vendette
41, rue Ste-Madeleine

pour se rendre à l'église paroissiale St-Benoit, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

LIMOGES (Sylvio) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Sylvio Limoges, époux de Jeanne Bonenfant, demeurant 1648 St-André. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Victor Dubois,
1750, rue Amherst

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORANGER (Georges-Arthur) — A Varennes, le 27 mai 1972, à l'âge de 84 ans, est décédé Georges-Arthur Loranger, époux en 1res noces de feu Aline Charpentier et en 2es noces d'Aline Savard, demeurant 18 rue Ste-Anne, Varennes. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Normand Jodoin Enrg.
277, rue Ste-Anne, Varennes

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROSE (Angelina) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Wenceslas Larose, née Angélina Bergeron, demeurant 10603 Berri. Elle laisse 11 enfants et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
8328, rue St-Denis

à 9h45, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE (Valentine) — A Montréal le 30 mai 1972, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Joseph Lortie, née Valentine Leroux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau

à 9 h. 40 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOGE (Rosaire) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 29 mai 1972, à l'âge de 62 ans, est décédé Rosaire Moge, époux de Béatrice Leblanc, demeurant av. St-Sacrement, St-Ours. Il laisse une fille Jacqueline, un frère Ernest, de Montréal; deux soeurs, Cécile et Jeannette, des Etats-Unis. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Gilbert Mandeville et Fils Ltée
à St-Ours

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit.

MAJOR (Hervé)—A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Hervé Major, ancien rédacteur en chef du journal La Presse, époux de Liliane Charlebois, père de Mme Henry Alan Lawless (Denyse). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg.
1415 est, rue Fleury

à 9h30, pour se rendre à l'église St-Benoit, angle Meilleur et avenue du Mont-Cassin, Ahuntsic, Montréal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATTE (Adèle) — A Montréal, le 30 juin 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Jos-Arthur Matte, née Adèle Alain, soeur de Mme Louis-Philippe Thériault (Gilberte), ses frères, Yves et Jerry; demeurant 462, Congrégation. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

O'ROURKE (James T.) — A Outremont, le 30 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé James T. O'Rourke, époux de Lucille Labelle; il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Donald Bell (Louise), d'Ottawa, John, époux de Rita Coughlan, de Chapleau, Ontario, Robert, époux d'Elaine Armitage, d'Ottawa, Denis, époux de Monique Séguin, d'Ottawa, Richard, de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
et J.-S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest, Outremont

à 10 h 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PANNETON (Paul-E.) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 81 ans, et décédé Paul-E. Panneton, époux de feu Marguerite Descarie. Il laisse dans le deuil quatre belles-soeurs, Mme Dorais Panneton, de Sherbrooke, Mme Jean Ethier, de Baie-Comeau, Mme Jacques Panneton, Mme Georges Descaries, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Yvonne) — A Montréal, le 29 mai 1972, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme veuve Arthur Paquette, née Yvonne Fournier. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Rose-Alma) — A Lavaltrie, le 29 mai 1972, à l'âge de 76 ans, 4 mois, est décédée Mme Lionel Pelletier, née Rose-Alma Hétu, demeurant au numéro 13, rue Notre-Dame, à Lavaltrie. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Père Paul-Emile, oblat de Marie-Immaculée, soeur Gisèle, de la congrégation Notre-Dame, M. et Mme Lucien Gonneville (Lucille), M. et Mme François Robillard (Marcelle), M. et Mme Georges-Guy Pelletier (Paulette Lacombe), M. et Mme Edouard Beauchamps (Solange), soeur Olive, des soeurs blanches d'Afrique à Levis, Jean-Léo, curé de St-Roch-l'Achigan, Raynald, des pères blancs à l'Ouganda, Germain, père des missions Etrangères au Pérou, soeur Thérèse, soeur grise à Uranium City; ses frères et soeurs: François Hétu, Robert Hétu, père des missions Etrangères à Honduras, Marguerite, missionnaire de Immaculée-Conception à Haiti, Mme René Hétu (Jeanne). Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Edgar Guilbault,
90, rue St-Antoine,
à Lavaltrie,

à 2 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Lavaltrie, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIN (Laurent) — A St-Lin, ville des Laurentides, le 29 mai 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé Laurent Poulin, époux d'Isabelle Courtemanche, demeurant 421, rue St-Isidore. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils
256, 12e av., à St-Lin

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Salons fermés de 5 à 7 h.

RAYMOND (Marie-Anne) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Ephraim Raymond, née Marie-Anne Marcotte. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles : Laurette (Mme Rodolphe Laverdure), Gabrielle (Mme Paul Lachapelle), ses fils : Jean, époux de Laurette Desjardins, Dr Louis-Philippe Raymond, optométriste, professeur à l'Université de Montréal, époux de Rita Desjardins, Leopold, époux de Pierrette Bohemien, ainsi que 34 petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

St-Louis
939, rue St-Louis, Terrebonne

pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Jérome, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Marie) — A l'hôpital Reddy Memmorial, le 29 mai 1972, est décédée Marie Richard, épouse de feu Ovila Richard, soeur de Mme Maria Brunette, amie de M. Joseph Payment. Une célébration eucharistique aura lieu jeudi le 1er juin, à 9 h. a.m. en la chapelle des salons

J.-P. Feron et Fils
2252, rue St-Antoine

SOUCY (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Marie-Jeanne Soucy, fille de feu Eugène Soucy et de feu Marie Beauvais, demeurant rue Dézéry. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau

pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBITAILLE (Marie) — A Montréal, le 30 mai 1972, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Charles Robitaille, née Marie N'ady. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario

pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODIER (Sr Antoinette) — A Pierrefonds, le 29 mai 1972, à l'âge de 65 ans, est décédée Sr Antoinette Rodier, de la Communauté des Petites Filles de St-Joseph, fille de feu Hormisdas Rodier et de feu Evelina Plante, originaire de St-Liboire. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin à 11 h. p.m. en la chapelle

de la Maison-mère
17.225, boul. Gouin ouest
Pierrefonds

et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Annie) — A Longueuil, le 30 mai 1972, à l'âge de 85 ans, est décédée Annie Bruyère, épouse de Philippe Samuel, demeurant 751 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juin Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche et Fils
1370, chemin Chambly

pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSCHAGRIN (Charles) — A Montréal, le 28 mai 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Charles-Edouard Sanschagrin, retraité et ex-surintendant du Canadien National, époux de feu Angélina Gingras. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juin. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANAPÉ & CAUSEUSE KROEHLER
CANAPÉ $259
CAUSEUSE $219
LES 2 MORCEAUX
$399
ÉPARGNEZ $49.

Canapé 3 places et causeuse de style moderne, 88 et 61 po. de long. Siège garni de coussins amovibles. Choix de tissus.

Table de centre en bois couleur d'ambre 54 po. de long.

GRAND SOLDE DE TAPIS MUR-À-MUR

Venez admirer nos beaux tapis "Armstrong-Vendôme" à filament continu de nylon. D'entretien aisé, ne moutonnent pas et ne perdent pas leurs poils. Conservent leur élasticité et on n'y décèle aucune marque de pas. Anti-mites et non-allergènes. Epongez les taches, elles disparaissent aussitôt. Choix de or Empress, aquamarine, citron, saphir, avocat, or romain, carrelage espagnol, beige, bronze, mousse, rouge.

5.95 LA VERGE CARRÉE
Rabais de $3.00

PRIX DE LA POSE

Une pièce	16 ver.	$143.04	Comprend main-d'oeuvre et sous-tapis caoutchouc mousse. Nous mesurons, coupons, cousons, y ajoutons le sous-tapis et les posons.
Deux pièces	28 ver.	$250.32	
Deux pièces et hall ..	32 ver.	$286.08	

Vous pouvez maintenant recouvrir de tapis tous les coins de votre propriété où il fait bon vivre... à l'extérieur ou à l'intérieur. Tapis Bigelow en peluche acrilan Deaufield; de longue durée et d'entretien aisé, en fibre Acrilan® de Monsanto. Toison épaisse et bien fournie à effet ciselé. En 11 belles teintes; vert français, vert saule, vert brume, citron, or Florentin, rouge Temple, martini, bleu colonial, avocat, brun, or temple. Il y a sûrement une de ces teintes qui vous plaira. Faites votre choix... nous pouvons le poser en moins d'une semaine. Nous le mesurons, le coupons, le cousons, y ajoutons le sous-tapis et le posons... tout ceci si vous payez 10% comptant et aussi peu que $10 par mois. Venez admirer ce tapis intérieur extérieur Acrilan Monsanto cette semaine.

9.50 LA VERGE CARRÉE
Rabais de $3.00

PRIX DE LA POSE

Une pièce .... 16 ver.	$199.84	Comprend main-d'oeuvre et sous tapis en caoutchouc mousse. Nous mesurons, coupons, cousons, y ajoutons le sous-tapis et les posons
Deux pièces .... 28 ver.	$349.72	
Deux pièces et hall .. 32 ver.	$399.98	

Apportez-nous les dimensions de vos pièces

Grands tapis à très bons prix

Haute toison ciselée; tweeds de différentes couleurs et choix de grandeurs. Tapis de qualité 100% nylon et thibaude en jute robuste. Prêts-à-poser!

NOUS LES LIQUIDONS À UN SEUL BAS PRIX QUELLES QUE SOIENT LEURS DIMENSIONS

$77

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE NOS BEAUX TAPIS

12' x 12'	or bronze	12' x 15'	olive
12' x 18'	martini	12' x 12'	avocado
12' x 12'	or	12' x 18'	brun
		12' x 12'	rouge

Venez voir ces tapis et meubles à nos 4 magasins ou téléphonez à notre service à domicile — 273-9983

vente
SOFTRED
DE VINYLE COUSSINÉ
12 PIEDS de LARGE
$2.98 verge carrée
100 PATRONS ET COULEURS AU CHOIX
2,3,4 VERGES DE LARGE
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de beton, de sous-sol. Peut être pose par n'importe qui — aucune colle nécessaire.
Imparfaits offerts 2.49 vg. car.

LURAN FOAMCRAFT TM par gaf
12 pi. de largeur
VINYLE ÉPAIS SUR MOUSSE
A installer n'importe où, même sur votre plancher de béton de sous-sol

Le nouveau vinyle épais incassable de 12 pieds. La plupart des couvre-planchers de cuisine peuvent maintenant être installés en une pièce. Choix de 20 couleurs.

SPÉCIAL
$4.98 V.C.

Carreaux de parqueterie
EN BOIS DUR
CAN FLO
À COMPTER DE
25¢ le pied carré

1,000 CARTONS
CARREAUX MOSAÏQUE
39¢,49¢,59¢
chaque feuille d'un pied carré

AUTO-ADHESIVES
AMTICO Zip-Stik
AUSSI VENTE DE 1,000,000 de CARREAUX
6¢, 8¢, 9¢, 10¢, 11¢, 14¢, 15¢, 16¢, 17¢, etc.
jusqu'à $5 le carreau

MONTRÉAL TAPIS ET CARREAUX LTÉE
NOUS NOUS SOUCIONS DE VOTRE CONFORT

15 EST, rue BERNARD
coin St Laurent
(magasins d'entrepôt)
Stationnement gratuit à la station ESSO
273-9983

3424, AVE DU PARC
(3 étages de mobilier)
842-8871

392, boul. LAFLEUR
(LaSalle) au Centre d'Achats Pont Mercier
365-6560

311, rue BANK
(Ottawa)
(613) 235-3044

MFC
TAPIS MEUBLES CARREAUX
CARPETS FURNITURE TILES

Tous nos magasins sont ouverts jusqu'à 18 heures
jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 h. — Samedi jusqu'à 17 h.

STATIONNEMENT DISPONIBLE À CHAQUE MAGASIN